BIBLIOTHEQUE
HOTEL DU GOUVERNEMENT
GRANDE ALLEE
QUEBEC QUE

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

LA NUIT (DE 8h. p.m. à 8h. 30 a.m.) ET LES JOURS DE FETE
Rédacteur en chef 3-5947
Chef de nouvelles 5-6484
Rédacteur sportif 5-6815
Nouvellistes 5-7116

85e année — No 162 | QUEBEC, JEUDI 22 NOVEMBRE 1951 | 5 CENTS LE NUMERO

SUPRÉMATIE AÉRIENNE ALLIÉE MENACÉE

Mgr Maurice Roy de retour de Corée

L'Archevêque de Québec arrive en avion après une absence de plus d'un mois. — En Corée, au Japon, à Hong-Kong. — Ministère du missionnaire auprès des combattants. — Auprès du Royal 22e Régiment. — La menace du communisme.

"J'ai fait un très bon voyage et ma visite en Corée m'a fait reprendre ma vie d'aumônier", a déclaré, hier après-midi, Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, au moment où il posait le pied sur le sol de sa ville archiépiscopale après une tournée de plus d'un mois sur le théâtre des hostilités en Corée. L'archevêque de Québec a également visité le Japon et Hong-Kong.

Il était 3 h. 45, hier après-midi, et les derniers feux du soleil d'automne doraient les ailes de l'avion, lorsque Son Exc. Mgr Maurice Roy descendait de l'appareil de la compagnie Pacific Canadien, à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette; parti de Vancouver, hier matin, il fit le trajet par avion via Montréal. Tout souriant et visiblement heureux de se retrouver dans son diocèse, le chef spirituel de Québec, qui durant la dernière guerre fut aumônier du Royal 22ème Régiment et à ce titre suivit nos combattants dans leur marche glorieuse en France et en Italie, confiant aux journalistes venus à sa rencontre que son séjour en Corée n'a pas été une simple visite mais un ministère continuel. Là bas, Mgr Maurice Roy célébrait la messe tous les jours, le matin et le midi. Puis, il confessait les membres des forces armées canadiennes. Pour la circonstance, les autorités militaires avaient organisé un service de retrait, par groupes, des militaires étant assignés aux postes avancés. Durant son séjour en Corée, Mgr Roy a eu l'opportunité de causer avec M. l'abbé Gontrand Lebel, aumônier actuel du Royal 22ème Régiment et autrefois du Séminaire de Québec.

"Tous les soldats retirés temporairement des postes avancés pour me rencontrer, a dit Mgr Roy, m'ont remis des lettres à l'adresse de leurs

(Suite à la page 8, 1ère col.)

On craint les communistes

Téhéran, 22. (PC)- Les autorités iraniennes ont été prévenues que des agitateurs communistes sont prêts à manifester au moment de l'arrivée du premier ministre Mohammed Mossadegh en fin de semaine et elles ont mis sur pied 5,000 soldats et agents de police en vue de briser toute tentative de violence communiste. Un comité de sécurité, comprenant des représentants de la police, de l'armée et du gouvernement, étudie la possibilité de demander à Mossadegh de remettre son arrivée d'une journée après sa visite de sept semaines aux Etats-Unis et en Egypte. Le premier ministre âgé et malade doit arriver vendredi qui est le sabbat musulman.

Un rigoureux code de discipline imposé à notre brigade en Europe

Avec les Canadiens en Allemagne, 22 (PC) L'une des premières règles de la 27e brigade veut que ses hommes se conduisent bien et se gagnent l'amitié des Allemands. Les ordres à ce sujet sont très sévères.

Peu de troupes canadiennes ont eu à observer un code de discipline aussi rigoureux au sujet de leur conduite. Nos soldats ne devront même pas siffler en guise d'appreciation lorsqu'ils verront passer une jolie fille.

Les ordres émanent d'Ottawa et l'on en ressent déjà les effets au Canada comme en Allemagne.

Ils s'appliqueront rigoureusement en Allemagne, où les Canadiens se trouveront dans un pays qui n'est plus tout à fait un ennemi défait ni encore un allié nouveau.

Les ordres visent à sévir immédiatement et avec rigueur contre tout soldat canadien coupable de se mal conduire vis-à-vis la population allemande, et ce sont encore les Allemands de la region de Hanovre où est massée la brigade qui s'interessent le plus à cette experience.

On a signalé des incidents à Hanovre, ville d'une population de 600,000 âmes, peu après l'arrivee des premiers soldats canadiens. Ces quelques excès ont été vite réprimes. De l'avis des officiers de carriere les soldats reviendront à la normale après que se sera dissipée la joie de l'arrivée et l'impression de nouveauté que leur procurera l'Allemagne. En general les Allemands sont favorablement impressionnés.

On peut croire que l'on espere voir les soldats canadiens se lier d'amitié avec les Allemands corrects et non former une colonie exclusive comme la chose s'est produite dans le cas des soldats des autres nations étrangeres. De plus on ne veut pas que les Allemands éprouvent pour les Canadiens l'antipathie qu'ils manifestent à l'égard de certains autres alliés.

On enseigne aux soldats canadiens qu'aucune autre nation n'admire plus que les Allemands un bon soldat et que, mieux ils se conduiront mieux ils seront accueillis par les Allemands. On enseigne aussi aux soldats canadiens que les jeunes filles d'Allemagne ressemblent passablement aux autres jeunes filles pourvu que les militaires n'adoptent pas l'attitude de héros conquerants. En général les Allemands s'intéressent à l'arrivee des Canadiens et ils manifesteront peu à peu leur amitié lorsqu'ils seront convaincus que les Canadiens en sont dignes

Nouvelle vague de déportations

Vienne, 22. (AFP) Selon "Die Presse", quotidien indépendant viennois, qui fait état de "sources generalement bien informees", une nouvelle vague de deportations aurait lieu en Hongrie.

Le journal précise que ce serait maintenant la population de la Transdanubie (à l'ouest du pays) qui serait déportée vers l'est de la Hongrie. Les autorités auraient en même temps, selon "Die Presse", commencé à deporter vers l'Union soviétique les habitants de Budapest qui avaient été évacués dans le nord-est du pays.

Des milliers de sinistrés affamés s'accrochent aux arbres en Italie

Désolation causée par les inondations dans la vallée du Pô. Hurlements de désespoirs. — La pluie tombe sans cesse et augmente les dangers mortels. — Appel des Nations-Unies.

Rovigo, Italie, 22. (Reuter) Des milliers de sinistrés affamés s'accrochent aux arbres et aux toits des maisons inondées dans la vallee du Pô en Italie, la vallée de la mort, et hurlent leur désespoir alors que la nuit descend et que la pluie tombe sans cesse, augmentant les dangers mortels qui les entourent.

Dans la vallée elle-même, les eaux se sont stabilisées mais le Pô a débordé de son lit dans le Piémont et la Lombardie à la suite de trois jours consécutifs de pluie torrentielle.

L'afflux des eaux menace donc d'atteindre d'une minute à l'autre les régions de la vallee déjà inondée.

Les policiers et les soldats patrouillent les régions sinistrees en chaloupes et autres barques; ils ont reçu des ordres très sévères contre les bandes de pilleurs et de profiteurs. Six de ces tristes individus ont été jetés en prison à Padoue pour avoir acheté des bestiaux à prix dérisoires de cultivateurs desespérés par les inondations.

Une vaste armée de 30,000 bénévoles redoublent leur travail de charité sous la menace constante de nouveaux désastres: ils érigent des digues de sacs de sable et portent secours aux victimes des crues. Des barques ont poursuivi le travail de sauvetage dès l'aube hier pour la troisième journée consecutive. Des hélicoptères manoeuvrant sous un ciel gris et bas ont jeté des vivres aux rescapés, grelottant et s'accrochant à la vie aux toits des maisons et sur quelques ilots de sécurité relative.

Des cadavres d'êtres humains et d'animaux ont été charriés vers la mer et ne seront jamais retrouvés.

On ne sait quel est le chiffre des morts. Les uns disent qu'il y en a des centaines, d'autres des milliers. Il ne sera peut-être jamais connu.

Dans les provinces de Rovigo et Ferrara, le nombre des sans-foyers s'élève à plus de 250,000. On croit que les dommages materiels dans la seule région de Rovigo seront de $350,000,000.

Quelque 10,000 personnes sont encore cernées par les eaux à Adria, une ville à la population normale de 35,000 âmes et qui n'est plus qu'une île de toits de maisons.

Les sauveteurs racontent de sinistres récits de femmes et d'enfants hurlant désespérement leur faim dans les fenêtres supérieures des maisons et dévorant des croûtes de pain comme de véritables animaux.

Dans l'entre-temps, les communistes redoublent leurs efforts pour placer le gouvernement dans une mauvaise situation.

Les autorités gouvernementales ont mis à pied le maire communiste de Cavarzere qui obstruait délibérement le travail de secours. Mardi soir, les autorités de Rovigo ont ordonné à un comite de secours communiste de mettre fin à ses activités sous une accusation identique.

Les journaux communistes ont fait grand état de ces arrestations et condamnations, disant que le gouvernement "prépare la guerre avec les puissances occidentales" alors que le désastre menace le pays.

La police ferme les portes d'un club de nuit dans la métropole

Montréal, 22 (PC) La police, poursuivant sa campagne contre les buvettes qui ne respectent pas les heures réglementaires de fermeture et restent ouvertes jusque tard dans la nuit, a fermé les portes du club Flamingo, hier. C'est le second des endroits de ce genre à recevoir la visite de la police, en trois jours.

Dix agents de la police des liqueurs montés dans deux camions ont effectué leur raid dans la boite de nuit de la rue Drummond vers 10 hres 30, hier matin, par suite d'un ordre de M. Edouard Rivard, président de la Commission des liqueurs du Québec, qui prétendit que la boite en question servait des consommations après l'heure réglementaire de fermeture, soit 2 hres a.m.

Comme ce fut le cas aussi quand la police ferma les portes du Ciro's — autre centre de "hot music" où l'on buvait sec pendant toute la nuit — les reserves de boissons du Flamingo ont été confisquées.

La boite conserve cependant le droit de servir des repas et aucune arrestation n'a été effectuée.

Peu après le raid, les propriétaires du Flamingo et quatre autres boites de nuit — le Drummond, le Café du Palais, l'Aldo's et le Quartier Latin — furent accusés d'avoir vendu des boissons après les heures réglementaires.

Seul le propriétaire du Quartier Latin a plaidé coupable, et il fut condamné à $50.00 d'amende et aux frais. Les autres subiront leur procès le 14 décembre prochain.

Par ailleurs, les "opérateurs" d'une douzaine de supposes buvettes clandestines (blind pigs) ont comparu et plaidé coupables, se voyant alors imposer des amendes allant de $50 à $100. D'autres ont proteste de leur innocence et subiront leur procès plus tard.

L'on prévoit que dans la série des boites de la rue Ste-Catherine brillamment éclairée et de ses environs immédiats, les raids effectues au Ciro's et au Flamingo ne sont que les préliminaires d'une lutte entreprise pour faire perdre leurs licences aux boites de ce genre.

La défense de l'Atlantique

Rome, 21 (PC)- Les alliés de l'Atlantique-Nord songent à créer une brigade navale de cinq nations afin d'assurer la protection des ports anglais de la Manche et des bases établies le long des côtes de l'Europe et de l'Angleterre. Les chefs militaires des puissances de l'ouest on également pavé la voie à la nomination d'un amiral américain qui aura pour mission d'organiser les forces maritimes alliées de l'Atlantique. Les alliés semblent également sur le point de régler le différend qui existe au sujet de l'uniformisation des armes. Certains informateurs disent que les alliés sont prêts à accepter le fusil américain Garand M-1, de Calibre 30, comme fusil régulier de l'armee.

Autres aéroports canadiens en Europe, affirme Claxton

Rotterdam, Hollande, 22. (PC)— Le 1er Bataillon d'infanterie du Canada, dont les membres portent le béret rouge, a débarqué à Rotterdam hier pour se joindre aux forces "de sécurité" du général Dwight Eisenhower.

Le commandant suprême allié a souhaité la bienvenue aux 1,200 officiers et soldats de ce contingent et a assumé le commandement de la 27e brigade canadienne dont les nouveaux venus font partie.

Il a déclaré aux soldats:

"Le Canada ne se contente pas d'aider à la défense de l'Europe par sa production industrielle mais envoie également des troupes aux endroits où il y a un danger".

C'est le ministre de la Défense, l'hon. Brooke Claxton du Canada qui a confie le détachement canadien au commandement d'Eisenhower au cours d'une cérémonie qui a coincide avec l'arrivée des Canadiens à Rotterdam, à bord du navire "Fairsea" qui avait quitté Québec le 12 novembre.

Claxton a rappelé que les troupes canadiennes ont libéré Rotterdam en 1945 et a déclaré qu'elles y retourneront "pour empêcher avec d'autres une agression militaire".

Plus tôt, le ministre canadien a déclaré dans une conférence de presse que le Canada a d'autres plans pour la défense européenne.

Il a révélé que le Canada construira quatre ou cinq nouveaux aéroports en Europe occidentale au cout approximatif de $100,000,000. Ces aéroports serviront de bases a 11 escadrilles d'avions réactés que le Canada mettra à la disposition des forces terrestres pour leur protection et leur appui stratégique.

Le ministre a aussi parlé des plans canadiens qui prévoient l'expédition d'armements canadiens de la deuxième grande guerre pour armer d'autres divisions de défense en Europe. Des envois ont déjà été faits à la Belgique, l'Italie, la Hollande et le Luxembourg.

Les troupes arrivées hier forment le troisième contingent canadien à débarquer à Rotterdam. Un quatrième contingent est en mer présentement et un cinquième s'embarquera lundi, dernier départ de la brigade qui réunira 6,000 membres en Allemagne occidentale.

Quelque 25,000 Hollandais ont assisté à l'arrivée et à la cérémonie marquant la remise des forces canadiennes au général Eisenhower.

Après la cérémonie, les Canadiens sont montés à bord de trains à destination de Hanovre, Allemagne.

A Ottawa

Ottawa, 22. (PC) — A la Chambre des Communes canadienne, M. George Drew, chef du parti progressiste-conservateur, a dit que la déclaration de la part du ministre de la Défense aurait du être faite au parlement parce qu'elle est l'expression de la politique du gouvernement qui est sujette à débat de la part des représentants du peuple. Le premier ministre St-Laurent n'a pas voulu répondre à la protestation de M. Drew tant qu'il ne saura pas exactement ce que M. Claxton a dit. Il ajouta cependant que rien de tel n'a été décidé par le gouvernement canadien et que ce dernier reconnait que des crédits doivent être votes, après débat au parlement pour de telles dépenses.

Un projet de loi modifiant le nom et la teneur de la loi des loyers

(Par Jacques Monnier)

L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, a fait savoir hier après-midi à l'Assemblée législative qu'elle aura à étudier un bill visant à modifier la Loi des loyers, votée au début de l'année.

A la demande de M. George Marler, chef de l'Opposition, le Chef du gouvernement a donné les explications suivantes :

— "Le nom de la loi sera changé de façon à mieux expliquer son rôle qui tend à la conciliation des vues des propriétaires et des locataires.

"De plus, le bill doit nous permettre d'avoir autant d'administrateurs et d'assistants administrateurs que necessaire. Leur nombre sera déterminé par les exigences de l'ouvrage qu'il y a à faire. La loi du début de 1951 ne prévoyait que la nomination d'un administrateur par cent mille âmes.

"Nous voulons également faire modifier la loi au sujet des avis. Dans le cas ou une partie désire interjeter appel de l'arrêt d'un administrateur, elle doit, dans les dix jours qui suivent cet arrêt, en aviser l'autre partie et l'administrateur en question, ainsi que fournir à la Commission des loyers la preuve que cette formalité a été remplie. Le projet de loi tend à permettre à la Commission des loyers d'étendre le délai de dix jours quand cela est necessaire. Il semble que ce délai de dix jours était insuffisant dans bien des cas.

"Par ailleurs, le bill vise à compléter l'article 23 de la Loi des loyers, prévoyant qu'un propriétaire peut reprendre possession d'un logement, occupe par un locataire, à la condition que ce soit pour l'habiter lui-même ou y loger sa mère, son pere, son fils, sa fille, sa bru, son gendre, ou pour y loger tout autre parent dont il est le principal soutien. Le projet de loi que nous présentons cherche à etendre le même avantage à un usufruitier".

"De plus, nous voulons rectifier la loi existante, de telle façon que le propriétaire ou l'usufruitier qui reprend possession de son logis, soit obligé de mettre le logement qu'il abandonne, à la disposition du locataire expulse.

"Le bill gouvernemental doit être rétroactif, la rétroactivité allant jusqu'à la date de l'entrée en vigueur de la Loi des loyers votée au commencement de l'année.

"Nous voulons modifier cette loi et la compléter de manière à l'assouplir. Pour proposer des modifications, nous nous inspirons de l'esprit qui a présidé à son élaboration.

"C'est dans cet esprit que le gouvernement demande le droit de nommer des administrateurs pour des territoires, situes hors des limites des villes et des cités dans un rayon de cinq milles. La raison en est que la banlieue abrite une partie de la population qui travaille dans les cites et villes. Ceci avait déjà posé un problème pour la région de St-Hyacinthe; et nous avons pris les mesures nécessaires pour y faire face.

"En résumé, declare le premier ministre, nous faisons les suggestions qui doivent permettre de régler plus facilement les différends mettant aux prises propriétaires et locataires, et cela dans l'intérêt des uns et des autres. Nous voulons que la Commission des loyers soit un instrument de justice plutôt qu'un organisme judiciaire".

Répondant à M. George Marler, l'hon. Maurice Duplessis a ajouté : "Je voudrais, autant que possible, que le bill soit sanctionne la semaine prochaine. Nous pourrions en commencer l'étude vendredi".

Inspection internationale des armements, prônée par Pearson

Paris, 22. (PC) Considérant que c'est la peur qui empêche le désarmement, M. L.-B. Pearson, ministre des Affaires Extérieures du Canada, a déclaré hier qu'il faut trouver le moyen de détruire "le cercle vicieux de la crainte".

M. Pearson, chef de la délégation du Canada aux Nations Unies, a déclaré à la commission politique de l'assemblée, durant le débat sur les propositions de désarmement de l'occident, qu'on ne pourra briser ce cercle vicieux que par l'établissement d'organismes des Nations Unies charges de proceder à l'inspection internationale des armements.

Par sa déclaration, M. Pearson a rangé le Canada aux côtés des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne. Mais il a ajouté que leurs plans ne sont pas necessairement les seuls possibles et qu'il en accueillerait d'autres volontiers.

Le ton de son discours était modéré, mais le délégue du Canada n'en a pas moins critique avec pertinence l'argumentation de M. Andrei Vishinsky, ministre des Affaires étrangeres de Russie, contre le plan occidental. Le premier discours de M. Pearson avait été violemment antisoviétique.

Les délegues des puissances occidentales attendent la reponse de Vishinsky aux propositions de l'occident ; elle déterminera sans doute la tournure des débats pour le reste de la session.

La question de confiance, a affirmé M. Pearson, est à la racine d'un désarmement efficace. Aussi, une entente sans garanties, comme celle que préconise la Russie, n'est pas suffisante.

"Il nous faut d'abord faire preuve de confiance, non pas les uns envers les autres puisque cela est pour l'heure impossible, mais envers les organismes que nous espérons créer au sein des Nations Unies", a-t-il déclaré.

La confiance mutuelle grandira, selon lui, si les deux partis réalisent graduellement les diverses phases du plan de desarmement occidental.

Repoussant les pretentions des Russes au sujet du caractere agressif du pacte de l'Atlantique nord, M. Pearson soutient que la puissance militaire de cette organisation n'offre rien d'incompatible avec le plan de désarmement des puissances occidentales.

Au contraire, l'assurance que l'occident tire au programme défensif du pacte devrait faciliter les negociations avec la Russie et, finalement, entraîner une certaine reduction de la puissance militaire des signataires du traité.

OPPOSITION TCHEQUE

La déleguee de la Tchecoslovaquie, madame Sekaninova-Cartovan, faisant le procès du plan occidental de desarmement, a déclaré : "La proposition tripartite essaye de nous assurer que tout ce qui touche aux armes atomiques serait regle. En fait, ajoute-t-elle, une étude de cette proposition nous montre que les trois puissances n'ont pas fait un seul pas dans cette direction. Tout demeure au point mort. Le plan Baruch-Acheson-Lilienthal sur l'énergie atomique, dont l'objectif criminel est de laisser le monopole de l'arme atomique dans les mains des Etats-Unis, demeure".

Après avoir souligné que le plan tripartite procédait "d'une logique intentionnellement sens dessus-dessous", la déleguée de la Tchecoslovaquie déclare que la proposition de desarmement des trois "ne se contente pas d'être embrouillée par un reseau compliqué de réserves et de conditions — la fin de la guerre de Corée est une condition à sa mise en oeuvre — mais de plus ses auteurs veulent continuer la course aux armements".

Pertes militaires des Etats-Unis

Washington, 22. (PA) Le secretariat de la Defense fait savoir dans sa déclaration hebdomadaire (ordinairement en retard de deux semaines) que 100,000 militaires des Etats-Unis ont été tues, blessés ou portés disparus depuis 16 mois que dure la guerre de Corée.

Depuis les premieres offres d'armistice du général Ridgway, le 30 juin dernier, les pertes se sont élevées à 20,000.

Environ sept de chaque 10 victimes ont été signalées depuis l'entree des Chinois communistes dans la lutte, il y a un peu plus d'une an.

Pearson à Rome

Rome, 22. (Reuter) Le ministre des Affaires extérieures du Canada, Lester-B. Pearson est arrivé à Rome, par avion, hier soir pour assister à la conférence du pacte atlantique qui s'ouvre dans la capitale italienne aujourd'hui.

Il est accompagné du ministre canadien de la Défense, l'hon. Brooke Claxton.

Le premier ministre et ministre des Affaires étrangères Alcide de Gasperi les a accueillis à l'aéroport.

Des cadets de l'air de l'Italie formaient une garde d'honneur et ont présenté les armes lorsque les deux ministres canadiens sont descendus d'avion.

Discours du budget à Québec

L'hon. Maurice Duplessis a annoncé hier que l'hon. Onésime Gagnon fera connaitre, d'ici le 5 décembre, à l'Assemblée législative, ses previsions budgétaires pour l'exercice financier 1952-1953. Le chef du gouvernement a indiqué son intention de hâter le travail de la Chambre, notamment en ce qui concerne les bills présentés par les députés.

—"Nous sommes presses !" a-t-il dit. "Nous voulons terminer l'étude des bills publics et privés avant celle des projets de loi du gouvernement." C'est pourquoi le Comité des bills privés activera sa besogne. Cela évitera des dépenses aux délégations qui viennent à Québec, a souligné le premier ministre.

A ce propos, M. George Marler, chef de l'Opposition, a donne raison au premier ministre : il faut économiser le temps des législateurs et éviter des frais aux délégués.

—"D'ici quelques jours, a dit l'hon. Maurice Duplessis, il y aura moyen de faire siéger le Comité des bills privés matin et soir, et même l'après-midi dans certains cas".

Adenauer confère avec Acheson

Paris, 22. (PA) Le chancelier Konrad Adenauer et les ministres des Affaires Etrangères des trois grandes puissances de l'Ouest se reuniront aujourd'hui à Paris afin de discuter de l'avenir de l'Allemagne de l'Ouest. M. Adenauer a eu un entretien de près de trois heures avec M. Acheson, hier. On n'a pas révélé le sujet de l'entretien, mais on croit que M. Adenauer a surtout insisté pour la restauration de la souveraineté allemande. On a peut-être aussi discuté de la puissance des troupes que peut lever l'Allemagne de l'Ouest et de la façon dont on entend en disposer.

L'effondrement du pont Duplessis

Le premier ministre Duplessis a annoncé hier que le rapport de la commission qui a fait enquete sur l'effondrement du pont de $3,000,000 à Trois-Rivières le 31 janvier sera rendu public aujourd'hui.

Le premier ministre a précisé qu'il emettra des copies du rapport pour publication. Le volumineux rapport est entre les mains du cabinet provincial qui devait l'étudier hier.

Le rapport a été préparé par le magistrat René Lippé, de Montréal et M. J.-Lucien Dansereau, ingénieur de Montréal, qui composaient la commission d'enquête qui a commencé ses séances en août dernier.

La puissance aérienne soviétique se développe rapidement. — Expérience en Corée. — Explications du chef de l'aviation américaine.

Washington, 21. (PA) Le chef de l'aviation américaine a expliqué hier que la puissance aérienne soviétique se développe rapidement et que les événements en Corée en sont la preuve puisque la domination aérienne des alliés y est "sérieusement menacée" par les avions de fabrication russe, pilotés par des aviateurs qui parlent le russe.

Dans une conférence de presse très détaillée et très franche, le général Hoyt Vandenberg, qui rentre d'une tournée en Corée, a parlé de la situation aérienne en Corée et a dit qu'un "changement significatif et même sinistre" s'y est produit. Il a mentionné trois points :

1. La force aérienne des communistes dispose environ de 1,500 avions, dont la moitié est faite de Migs-15 à réaction. A plus d'un point de vue, le Mig est supérieur au Sabre F-86. Il possède une puissance d'ascension supérieure à tout autre appareil et peut livrer combat à une altitude de près de 50,000 pieds.

2. Le Mig peut voler "à une vitesse supérieure à celle du son" soit à quelque 761 milles à l'heure en ligne horizontale. Il est donc évident que les Russes possèdent un grand nombre d'avions militaires capables de vol supersonique.

3. La Chine est devenue en peu de temps une des grandes puissances aériennes du monde. Le général Vandenberg a expliqué que la Chine rouge est pauvre en industries et en ressources techniques mais qu'elle "bénéficie directement" de l'aide d'une autre puissance qui possede de telles ressources. Il faisait allusion à la Russie.

4. Les communistes tentent de multiplier leurs aéroports vers le sud où les armées terrestres sont engagées dans de durs combats. Par ses bombardements continuels, la force aérienne des Etats-Unis a réussi à rendre inutilisables trois de ces aéroports.

5. La force aérienne américaine domine toujours en Corée mais elle est handicapée parce qu'elle ne peut s'attaquer aux bases mêmes de l'ennemi, détruire les appareils rouges et obtenir la "suprématie définitive" dans les airs.

Les journalistes ont posé deux questions principales au général. L'aviation a-t-elle tenté d'obtenir la permission de bombarder les bases de Mandchourie ? Veut-elle employer la bombe atomique dans la guerre de Corée ?

A la première question, Vandenberg a répondu : "Franchir la valou est une question d'ordre politique qui relève des Etats-Unis et de ses alliés des Nations-Unies."

Quant à la seconde question, il a dit : "C'est au gouvernement que revient la décision d'avoir recours à la bombe atomique et non à l'aviation." A une autre question de ce genre, le général répondit que le nord de la Corée n'offre point de cibles assez importantes pour l'emploi de cette bombe.

Autre opinion

Washington, 21. (AFP) Un capitaine de vaisseau en retraite de la marine américaine, Frederick Oliver, dans une analyse de la guerre aérienne en Corée publiée par le "Washington Star", estime qu'y compris les accidents, les communistes ont dû perdre en tout, depuis le début des opérations, seulement 660 appareils contre 1,200 pour les Nations-Unies.

M. Oliver estime en effet que les rapports américains sur les pertes ennemies sont grandement exagérés et il juge que le chiffre de 660 correspond mieux à la réalité. Il estime que les pertes des Nations-Unies sont donc de l'ordre de deux contre un, d'une part parce que les aviateurs alliés font un nombre beaucoup plus grand de sorties, et d'autre part parce que les bombardiers alliés ont affaire à la D.C.A. communiste qui est très bonne.

M. Oliver ajoute que si la guerre se prolonge en Corée, il sera très difficile pour les Nations-Unies de maintenir une suprématie aérienne dans les engagements de chasseurs — les pilotes communistes s'améliorant sans cesse. Il conclut qu'il faudra, dans ce cas, à la fois augmenter la chasse et bombarder les bases ennemies en Mandchourie.

A Washington

Washington, 21., (AFP) On croit savoir que M. Truman et le conseil national américain de sécurité ont approuvé un projet de l'état-major qui, en 1953-54, porterait les forces terrestres des Etats-Unis à 3,800,000 hommes, dont 27 divisions de l'armée proprement dite, et les forces aériennes à 126 groupes de combat.

En ce qui concerne l'aviation, ce projet ferait passer les forces de combat de 90 à 126 groupes, auxquels viendraient s'ajouter 17 groupes auxiliaires (transport, reconnaissance ,sauvetage en mer, etc.) portant le total des forces aériennes à 143 groupes.

Convocations

Jeune Commerce. — Déjeuner à midi au quart, Causerie de M. Le Pelch.

Mgr L.-A. Savard. — Conférence à l'amphithéâtre de Physique, à 5 h. 15 p.m.

Photo-Club. — Forum sur la couleur dirigé par M. Marcel Garant, à la maison Louis Jolliet, à 8 h. 15 p.m.

Club Kiwanis. — Déjeuner au Château Frontenac à midi et demi. Delegues de tous les clubs sociaux de la ville. Programme artistique.

Institut Canadien. — Films sur le nord canadien à 8 h. 15 p.m.

Accueil Franco-Canadien. — Première réunion d'information à l'amphithéatre de Médecine, à 8 h. 15 p.m. Films français et canadiens. Causerie.

St-Frs-d'Assise. — Réunion de la Ligue des citoyens à la salle paroissiale, à 8 h. 15 p.m.

Emprunt ou taxation

Lorsqu'un gouvernement se trouve dans l'obligation de dépenser plus que pour ses fins administratives, il a deux moyens de se procurer les fonds pour parer aux cas fortuits : la taxation ou l'emprunt national. En plus de la fortune acquise de son peuple, si le pays possede un potentiel de richesses inexploitées, l'expédient de l'emprunt est plus pratique que celui d'une aggravation des impôts. La taxation a de nombreux inconvénients: elle indispose les contribuables, désorganise annuellement l'économie privée, dévalue et avilit la monnaie. Au contraire, l'emprunt domestique ne dérange personne, stabilise l'industrie et le commerce, encourage l'épargne, stimule l'exportation, invite le tourisme étranger, avec tendance à maintenir ou à renforcer la structure financière de l'Etat. Dans ces conditions, si l'inflation sévit en pays voisin, c'est encore à l'avantage d'une population protegée contre ce fléau. Mais cet équilibre économique n'est possible qu'avec une politique de contrôle officiel des importations, des prix, des gages et des salaires. La surtaxe affecte tout le monde, mais impose plus de sacrifices aux petits qu'aux gros contribuables. Ces derniers parvenant toujours par se faire rembourser une partie de leur impôt par les consommateurs. Rares aujourd'hui sont les pays capables d'avoir le choix entre l'emprunt ou la taxation comme moyen de pourvoir à la défense nationale et se proteger contre un risque de guerre. Le Canada est dans la situation exceptionnelle d'exercer cette option. Cependant, pour ne l'avoir pas exercé, son gouvernement contribue à jeter le pays dans le courant dangereux de l'inflation.

Gazette rimée

L'Expo s'expose

Lorsque la loi montre les dents
aux exploiteurs de loterie,
l'Expo peut se fourrer dedans
avec cette supercherie.

Aux intendants de la Cité
de surveiller ses locataires,
afin que sa propriété
échappe aux sanctions statutaires.

User d'un moyen défendu
en donnant des prix de présence
ce n'est pas un malentendu :
c'est une criminelle offense.

Nous entrons en des jours nouveaux
et l'autorité se propose
de surveiller jusqu'aux chevaux
à l'Expo où on les expose.

Menace impérialiste

En plein cours d'une évolution qui aurait rapproché la nation canadienne de l'indépendance nationale, une intrigue internationale l'oblige à se maintenir dans un statu quo équivoque. Le Canada est entré dans une alliance politique, économique et militaire. Ses obligations sont d'autant plus lourdes que plusieurs de ses alliés sont dans l'impossibilite — ils le déclarent — de remplir les engagements pris en agréant le Pacte de l'Atlantique. Ainsi s'emballent les jobards, pendant que les roublards exploitent leurs dupes. Cette couteuse experience est bien de nature à prévenir les Canadiens (et les Americains) contre d'autres manoeuvres des gouvernements imperialistes de l'Europe. Mais il n'y a pas de limite à l'audace des uns et à l'aveuglement des autres. Deux émissaires de l'empire anglo-saxon sont presentement en Amérique pour preparer les voies à la visite prochaine de M. Churchill, qui a de beaux projets à offrir au Canada et aux Etats-Unis. Si l'on veut savoir ce dont il s'agit qu'on se renseigne en écoutant ce que Lord Halifax propose au peuple americain, et Lord Beaverbrook, au peuple canadien. Le premier parle des obligations spirituelles, morales et ethniques, qui militent en faveur d'une union sacree des populations d'origine anglo-saxonne. Et l'autre recommande aux Canadiens de donner asile à la moitié du peuple anglais.

Québec cherche de l'eau

Pour en trouver on a l'embarras du choix, sans avoir à recourir aux services des sourciers ou des foreurs de puits. L'une des plus belles nappes d'eau qui se déversent dans le fleuve Saint-Laurent est le lac Jacques-Cartier. Lorsque Québec en aura besoin pour suffire aux besoins d'une population de 200,000 ou 400,000 âmes — dans cinquante ans — il sera facile aux ingénieurs de les en pourvoir à même cette mer d'eau pure et laurentienne ! Pour le moment, les techniciens de la Cité n'estiment pas pratique de dépenser encore des milliers de dollars pour percer des trous dans le roc, pour suppléer à la prétendue insuffisance du lac Saint-Charles. Dans l'intervalle, si les eaux du lac Jacques-Cartier deviennent indispensables à l'industrie régionale, la ville pourra toujours puiser à même l'inépuisable flot du fleuve Saint-Laurent pour remplir de plus vastes réservoirs et donner une eau filtrée à un peuple assoiffé. En attendant, avec un bassin préparé pour suffire aux besoins d'une population de 200,000 personnes, on doit avoir assez d'eau pour l'alimentation et la protection d'une ville de 165,000 habitants (d'après le rapport définitif du recensement fédéral).

Courrier de Lévis

Chantre depuis 75 ans dans la chorale de Lévis.

La chorale Notre-Dame de Lévis a eu, mardi soir, au local de l'avenue Mont-Marie, sa fête annuelle aux huitres et cette année cette réunion revêtait un cachet tout à fait particulier puisqu'elle coincidait avec le 75ème anniversaire de M. Joseph Bolduc, comme membre de cette chorale et comme chantre au choeur de l'orgue de l'église Notre-Dame de Lévis. On remarquait à cette soirée, M. l'abbé Joseph Gingras, curé de Lévis, M. l'abbé L.-P. Lemay, vicaire, M. et Mme Joseph Bolduc, M. Arthur McIssac, président de la chorale, M. G.-A. Dussault, maitre de chapelle, M. Christophe Gagnon, organiste, M. L.-P. Fournier, secrétaire de la chorale, M. Georges Sawyer, trésorier de la chorale, MM. Laval Fortier, Alexandre Léveillé, Camille Landry, Joseph Vien, ainsi que la plupart des officiers et membres de la chorale, accompagnés de leurs épouses ou compagnes.

M. le président McIsaac remercia M. le curé, M. le vicaire, MM. les marguilliers ainsi que les membres de la chorale d'être présents à cette fête annuelle et en profita pour féliciter M. le curé Gingras, à l'occasion de sa récente nomination comme vicaire-forain du district No XV. Il dit qu'en plus, on fête ce soir un membre dévoué de la chorale, M. Joseph Bolduc qui fait partie du choeur de l'orgue à Lévis depuis 75 ans, ce qui est probablement un record. Il le félicite et lui souhaite bonheur et santé.

M. le curé Gingras se dit heureux d'assister à cette soirée de la chorale Notre-Dame qui est une véritable famille où règnent la gaieté et la camaraderie. On fête ce soir M. Joseph Bolduc pour ses 75 années comme membre de la chorale, ce qui semble un cas unique dans les annales des paroisses du diocèse, ce vénérable jubilaire, ajoute M. l'abbé Gingras, a droit à toute notre admiration et doit être cité en exemple aux jeunes qui aspirent à chanter les louanges de Dieu, car on voit que malgré les sacrifices que cela demande, on est heureux et on vit vieux. Il le félicite, le remercie au nom de l'Eglise et dit qu'il a une belle couronne de mérites à son crédit. Il remercie également tous les officiers et membres de la chorale pour leur dévouement à donner du beau chant à tous les offices religieux, chant qui est très apprécié par les paroissiens et les visiteurs. En terminant, M. le curé Gingras souhaita à M. Bolduc encore plusieurs années comme chantre au choeur de l'orgue de l'église Notre-Dame de Lévis.

M. Laval-E. Fortier, marguillier en charge ainsi que M. Georges Sawyer dirent quelques mots de félicitations à M. Joseph Bolduc et lui présentèrent leurs meilleurs souhaits de bonheur et santé.

M. G.-A. Dussault offrit a M. Bolduc, au nom de la chorale, pour ses services rendus, un magnifique ensemble plume et crayon Waterman ainsi qu'une boite de cigares et Mme Dussault présenta à Mme Bolduc une belle gerbe de fleurs. M. Bolduc remercia pour cette fête ainsi que pour les cadeaux de valeur de la part de ses confrères de la chorale. Il remercia aussi M. le curé Gingras pour ses bonnes paroles ainsi que MM. Fortier et Sawyer. Il dit que M. le curé Gingras a fait l'historique du chant dans le monde depuis les premiers temps de l'Eglise jusqu'à nos jours et le remercia pour cet intéressant exposé. Une photo-souvenir fut prise par le Studio Gosselin, puis M. le président invita toutes les personnes présentes à déguster les huitres succulentes qui recouvraient les tables et inutile de dire que tous y firent honneur. Il y eut ensuite programme de musique et chacun y alla de sa chanson pour continuer cette soirée dans la gaieté.

Première réunion de la Société Lévisienne H. N.

La Société Lévisienne d'Histoire Naturelle reprendra ses activités par une séance qui aura lieu ce soir, à 8 heures 30, en la salle des conférences du collège de Lévis. Cette soirée est organisée, pour cette occasion, avec le concours de Ciné-Photographie Provinciale. On montrera des films sonores et en couleurs sur les oiseaux, expliquant pour la plupart la biologie des oiseaux, leurs moeurs et leurs migrations annuelles. Le programme se terminera par la description de certaines espèces d'oiseaux bien connus dans notre région. L'entrée est libre et toutes les personnes intéressées aux beautés de la nature et aux sciences naturelles sont cordialement invitées.

Quête du vieux linge à Lévis.

Ce soir, à 7 heures, on fera dans les rues St-Louis et Desjardins ainsi que dans la Côte du Passage, à Lévis, la quête du vieux linge en faveur des familles pauvres de la paroisse.

Les affaires municipales à Lévis

La séance du conseil municipal de lundi soir dernier s'est terminée très tard et il nous a fallu quitter la salle avant la fin. Voici d'autres questions qui ont été discutées et décidées :

Le conseil a autorisé M. le maire à signer, au nom de la cité de Lévis, des actes de servitude avec les propriétaires des lots 473,474 et 690, dans la rue Foisy, quartier Lauzon, pour permettre le posage et le droit de passage des tuyaux d'aqueduc. Il s'agit de grossir le tuyau du drainage dans la partie nord de la rue Foisy et se rendre en bas de la falaise, en passant par les rues Commerciale et Côte des Pères. Le contrat pour l'exécution de ces travaux a été accordé à M. Eucharist Côté pour le prix de $8,228.30.

Le conseil a décidé de faire vendre par le greffier, à l'enchère publique, pour défaut de paiement des taxes municipales, suivant la loi, le lot 563, situé rue Jalbert, quartier St-Laurent, à Lévis, comme appartenant à la Succession Exérias Vachon.

Vu qu'une obligation de $500, émise le 11 mai 1923, a été détruite par le feu le 31 janvier dernier; vu la déclaration solennelle de la Révde Mary McHugh (Sr Marie Médiatrice), le 25 sept 1951, à l'effet que cette obligation a été détruite par le feu; vu que M. D. G. Peters, représentant Halifax Ins Co et Mary McHugh, en vertu d'un acte de cautionnement contre tous troubles au cas où la débenture détruite et les coupons seraient retrouvés que la cité serait indemnisée des montants qu'elle pourrait être obligée de payer, M. le maire a été autorisé à signer une nouvelle débenture au porteur, devenant échue en juillet 1960, avec les mots duplicata sur les débentures et coupons.

Le conseil a autorisé M. le maire, d'acquérir au nom de la cité de Lévis, au prix de un dollar, de l'Hôtel-Dieu de Lévis, la lisière de terrain allant de la rue Wolfe à l'avenue Mont-Marie, en vue de la continuation de la rue St-Omer.

Le conseil a accordé à M. J.-M. Dumont le contrat pour la fourniture de mitaines d'hiver aux hommes de police et de la brigade du feu de Lévis.

Le conseil a accordé à M. Odilon Pelletier, de St-David, pour le montant de $150, le contrat pour l'entretien d'hiver de la Côte Patton.

Le conseil a accordé à la maison Lecours & Frère, de Lévis, le contrat pour la fourniture des bottines et claques aux hommes de police et de la brigade du feu de Lévis.

Le conseil a acheté de la maison Marcel Rochette Ltée, de Québec, un générateur pour la voiture de radio-police, au montant de $602.53.

Le conseil a adopté des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de M. l'abbé Joseph A. Maranda, M. Philippe Pouliot, Mme Pierre Bégin, M. Joseph Duquet, M. Napoléon Audet, Mme Thomas Cook, M. Lorenzo Bisson, M. J.-I. Langlois, ancien échevin de Lévis et M. Charles Duchesneau, employé de la cité de Lévis.

Cours de l'Ecole des Parents de Lévis.

Mardi soir dernier, en la salle des conférences du collège de Lévis, a été donné le huitième cours de l'Ecole des Parents et l'assistance était nombreuse. Présenté par M. l'abbé Lucien Cloutier, du collège de Lévis, aviseur moral de l'Ecole des Parents, le conférencier, M. l'abbé Roch Duval, psychologue, de Québec, a parlé de la responsabilité des parents dans l'orientation de leurs enfants. On remarquait parmi les invités, le Révd Père Hilaire, des Pères Bénédictins, M. l'abbé Denis Duval, aumônier à l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. le notaire et Mme André Duval, M. le notaire et Mme Donat Demers, Mme J.-M. Couillard, de Québec, ainsi que la plupart des officiers et directeurs de l'Ecole des Parents. Mardi soir prochain, le 27 novembre, la conférence sera remplacée par les réponses aux questions reçues par l'Ecole des Parents depuis le commencement des cours. Les question sont nombreuses et un groupe de spécialistes dont un psychologue, un moraliste, un médecin et une mère de famille y répondront.

Séance de bridge chez les Chevaliers de Colomb.

Une séance de bridge pour tous les amateurs de ce jeux de cartes populaire aura lieu ce soir, à 8 heures 30, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis. Tous les amateurs, Chevaliers ou non, sont invités à cette intéressante séance de bridge.

Assemblée du club Le Voltigeur.

Les officiers et membres du club Le Voltigeur, de Lévis, auront leur première assemblée de la saison ce soir, à 8 heures 30, au Manoir Shalenks, rue St-Georges, à Lévis, sous la présidence de M. Alphonse Gosselin. On aura des questions intéressantes à discuter et on s'occupera de la préparation du programme des activités du club pour la nouvelle saison.

Appel des pompiers de Lauzon.

Les pompiers de Lauzon ont été appelés hier après-midi, vers 4 heures 45, pour un feu de tuyau, rue Wolfe. Il y a eu un peu de dommages.

Clinique à l'Hôtel-Dieu.

Demain matin, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, il y aura clinique de B.C.G., vaccin contre la tuberculose.

A l'hôtel de ville de Lauzon.

Les bureaux de l'hôtel de ville de Lauzon seront ouverts demain soir, de 7 à 8 heures, afin de faciliter au contribuables le paiement des taxes.

Aux Chevaliers de Colomb.

Les Chevaliers de Colomb partiront ce soir, à 8 heures, des salles du Conseil Notre-Dame de Lévis, 2651, avenue Larochelle, à Lévis, pour se rendre en automobile à Charny, faire la récitation des prières d'usage sur la tombe de leur confrère, M. Emile Lacroix. Il y aura plac dans les machines pour tous les Chevaliers qui feront le voyage.

Ligue mixte petites quilles de Chez L'Hoir Inc.

Après un remaniement dans les équipes de la ligue mixte des petites quilles de Chez L'Hoir Inc., on a décidé de recommencer les activités en ce qui concerne la position de chaque équipe, bien que la cédule reste cependant la même. Voici le résultat de cette première rencontre de vendredi soir dernier, au Quille-O-Drôme de Lévis.

Le Bureau et les Tourneurs ont défait la Réception et les Presses par 4 à 0; les Soudeurs ont triomphé des Brûleurs par 3 à 1.

Voici la position des équipes, sur quatre parties jouées: Bureau et Tourneurs, 4 parties gagnées, aucune perdue; Soudeurs 3 parties gagnees et 1 perdues; Brûleurs, 1 partie gagnée et 4 perdues; Réception et Presses, aucune gagnée et 4 perdues.

Le plus gros triple d'équipe fut roulé par le Bureau, avec 1918; le plus gros triple individuel fut roulé, chez les hommes, par Raymond Simpson, avec 543, et chez les demoiselles par Jacqueline Labrecque, avec 329; le plus gros simple d'équipe fut roulé par les Tourneurs, avec 677; le plus gros simple individuel fut roulé chez les hommes par Raymond Simpson, avec 203 et 206 et par Jules Roy, avec 206; chez les demoiselles, par Jacqueline Labrecque, avec 134 et par Cécile Laflamme, avec 133.

Voici l'alignement des équipes pour les rencontres de vendredi soir prochain: Allées 1 et 2, équipe des Brûleurs contre celle des Presses; allées 3 et 4, équipe des Soudeurs contre celle de la Réception; allées 5 et 6, équipe du Bureau contre celle des Tourneurs.

Ligue petites quilles des Artisans de Lévis.

Jeudi soir dernier, en la salle du Quille-O-Drôme de Lévis, avait lieu une autre rencontre des équipes de la ligue des petites quilles des Artisans d Lévis, avec le résultat suivant:

L'équipe Leclerc triompha de l'équipe Archambault par 3 à 1; l'équipe Marineau a défait l'équipe Boisvert par 4 à 0; l'équipe Paré eut raison de l'équipe Dorion par 3 à 1. Les joueurs qui se signalèrent furent: Chez les dames, Mme Fernand Julien qui roula 117 pour le meilleur simple et Mlle Thérèse Samson qui roula 281 pour le meilleur triple; chez les hommes, M. Léopold Samson qui rola 174 pour le meilleur simpe et M. Robert Laflamme qui roula 438 pour le meilleur triple.

Voici l'alignement des équipes pour le programme de ce soir: Allées 1 et 2, équipe Dorion contre équipe Leclerc; allées 3 et 4, équipe Marinau contre équipe Archambault; allées 5 et 6, équipe Boisvert contre équipe Paré.

Le service des signaux

St-Jean, — 14 Clair, fort sud ouest. Montant 12.55 p.m. Warkworth, 1.45 p.m. F. Mary. Descendant 8.45 a.m. Milbrid, 9.05 a.m. Lahoim, 10.45 a.m. Lady Grey, 11 a.m. Southcliffe Hall, 12.40 p.m. Louisburg, 1.25 p.m. Lévisienne.

Cap Saumon, 82 — Nuageux, sud ouest. Montant 10.10 a.m. City of Birkenhead. Descendant 9.20 a.m. remorqueur Grenanier, 10.40 a.m. Bagotville Transport.

Pointe Noire, 103 — Clair, nord ouest. Port-Alfred, 152 — Arrivé hier 10 p.m. Feggen. Parti 6.35 a.m. Rosenfjord, pour New-York.

Pointe au Père, 158 — Nuageux, léger nord ouest. Montant 10.30 a.m. Bowmonte 56 est, du 2 p.m. 12.35 p.m. Kassos 90 est. Descendant 7.30 a.m. Anniciada, 7.40 a.m. Brant County, 7.55 a.m. Jane Stove, 8 a.m. Sussex Trader, 9.20 a.m. S.S. Orléans, 10.25 a.m. Maud.

Riv. à la Martre, 263 — Nuageux, léger nord ouest.

Pointe Renommee, 330 — Nuageux, léger nord. Montant 3.50 a.m. Sommen 45 nord ouest. Descendant 7.20 a.m. Hurworth 12 milles est. 1 a.m. Walter B. Reynolds.

Gaspé, 375 — Parti descendant 6 a.m. Foundation Lilian.

Pointe Maquereau, 409 — Nuageux, nord ouest.

Pointe Escuminac, 466 — Nuageux, fort nord.

Havre St-Pierre, 387 — Arrivé descendant 6.45 a.m. North Pioneer, North Coaster ici.

Mingan, — Parti 7.50 a.m. North Shore, pour Havre St-Pierre.

Pointe des Monts, 220 — Clair ouest. Descendant 8.30 a.m. Mont-Joli.

Pointe de l'Ouest, 332 — Nuageux, léger nord est.

Cap Ray, 553 — Clair, nord est.

Point Tupper, 581 — Neigeux, nord ouest.

North Sydney, 575 — Montant 12.45 p.m. Montrose 80 sud sud est, pour Québec.

Pointe Amour, 678 — Nuageux, nord est.

Belle Isle, 739 — Tempête de neige, fort nord. Descendant 9.40 a.m. Santa Ana.

Cap Race, 835 — Nuageux, ouest. Montant 8.50 a.m. Huntsmore 360 est. 9.23 a.m. Gladiator 200 est, pour Québec.

Montréal à Québec

Longue Pointe, 134 — Clair, calme. Montant 10.20 a.m. Imperial Collingwood 8.25 a.m. Cairnvalona, 12.50 p.m. Cibou, 12.10 p.m. Thellidomus, 1.55 p.m. Nipiwan Park, 11.55 a.m. Pinebranch, 1.05 p.m. Donalda L.

Cap St-Michel, 125 — Clair, calme. Descendant 1.55 p.m. Redriver, 2.20 p.m. Federal Voyager.

Sorel, 100 — Clair, sud est. Arrivé montant 10.45 a.m. Kermic. Descendant 11.50 a.m. Fridtjof Nansen, 12.20 p.m. Blairmore, 2.20 p.m. Mont Logan. Arrivé descendant 1.15 p.m. Saragen.

Trois-Rivieres, 68 — Clair, sud ouest. Un peu de glace mince. Montant 1.40 p.m. Laura Maersk. Descendant 1.35 p.m. Drelban 2.15 p.m. Safeguarder.

Batiscan, 51 — Clair, ouest. Montant 1.35 p.m. Imperial London, 1.30 p.m. Maruba, 12.55 p.m. Italvega. Descendant 2.25 p.m. Congo.

Grondines, 41 — Clair, ouest. Montant 1.55 p.m. Rina B, 1.15 p.m. Raymond L, 12.50 p.m. Detector 1.40 p.m. Comté Charlevoix, 1.10 p.m. remorqueur L'Aiglon avec M.I.L. 463, en remorque. Descendant 1.30 p.m. Ledael.

St-Nicolas, 13 — Clair, nord ouest. Montant 12.10 p.m. Ernest Lapointe, 12.40 p.m Northcliffe Hall, 1.45 p.m. Huntsbrook.

Québec, — Clair, sud ouest. Arrivé montant 12.30 p.m. Marcellin. Passé montant 2.40 p.m. Warkworth. Parti descendant 11.30 a.m. Louisburg, 11.35 a.m. Riviere Verte. Passé descendant 11.10 a.m. Imperial Lachine.

Ouest de Montréal

Sault Ste Marie, 820 — Clair, sud est. Port Colborne, 321 — Clair, nord ouest. Port Weller, 298 — Descendant 12.25 p.m. Frank H. Brown.

Galops Canal, 99 — Clair, sud ouest. Descendant 10 a.m. E.P. Murphy, 11.15 a.m. Redwood, 11.45 a.m. Lt John Misener, 1.30 p.m. Hamildoc.

Dickinsons, 72 — Clair, calme. Descendant 11.35 a.m. Ralph S. Misener, midi Keyshey, 10.30 a.m. Lunan.

Cornwall, 62 — Clair, ouest.

Coteau, 33 — Clair, nord ouest. Descendant 12.40 p.m Clayton. 1.15 p.m. John H. Price.

Cascades, 21 — Clair, nord ouest.

Lachine, 3 — Clair, nord. Descendant 11.45 a.m. Damia.

Dernière heure

Pointe au Père, 158 — Montant midi Prins Willem 111, 1.45 p.m. Bowmonte. Descendant 1.40 p.m. Ranefjord.

Pointe Renommée, 330 — 6.30 a.m. Amerliki passé Birdrocks en montant midi Cygnus 140 sud est.

Cap des Rosiers, 354 — Clair, nord.

Natashquan, 455 — Descendant 12.25 p.m. N.B. McLean.

Pointe de l'Ouest, 332 — Nuageux, nord.

Pointe de l'Est, 444 — Nuageux, fort nord est.

Prochaine séance du Conseil des laiteries

Ottawa, 22. (PC) Le Conseil national des laiteries a annoncé mardi que son bureau de directeurs se réunira dans la capitale fédérale les 4 et 5 décembre prochain pour étudier, entre autres choses, la possibilité et les moyens de réduire les coûts de distribution du lait tout en augmentant la production.

Des porte-parole des laiteries de chaque province assisteront à la réunion. Des entretiens avec les officiers supérieurs gouvernementaux auront également lieu.

Le Conseil a précisé que depuis 1945 la production du lait au Canada a diminué de 1,250,000,000 de livres et qu'on compte 500,000 vaches de moins qu'alors au pays.

Voyage de Mgr Vandry

Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.G., recteur de l'université Laval, était hier l'hôte du club Richelieu Ottawa-Hull. Le distingué prélat a prononcé une conférence hier midi devant les membres du club groupés au Château Laurier. Mgr Vandry a répondu à la question : "pourquoi des travailleurs sociaux".

Calme la douleur.
Renforcit les organes.
FEMOL
Adolescence - Maternité - Retour d'âge

CITÉ DE LÉVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le rôle d'évaluation de la Cité de Lévis, pour l'année fiscale (1951-52) ainsi que les rôles de perception des taxes tant général que spécial et d'aqueduc, actuellement imposées, et préparés conformément aux règlements de la Cité, ont été déposés le vingt-deuxième jour de Novembre 1951, à mon bureau, à l'Hôtel-de-Ville, à Lévis, et que les dits rôles resteront ouverts à l'examen des intéressés ou de leurs représentants, durant les quinze jours qui suivront la publication du présent avis.

Durant ces quinze jours, toute personne qui se croit lésée par quelqu'entrée faite aux dits rôles, devra porter plainte devant le bureau de cotisations de la Cité, cette plainte devra être par écrit et sous serment prêté devant un Juge de paix, un membre du Conseil, un Notaire, un commissaire de la Cour Supérieure ou le Greffier de la Cité, et devra être déposée au bureau du Greffier du bureau de cotisations à l'Hôtel-de-Ville, à Lévis, dans la dite période de quinze jours.

Lévis, le 22 novembre 1951.

L.-B. PELLETIER,
Estimateur de la Cité de Lévis.

POUR LES HÉMORROÏDES

Il n'y a rien comme le nouveau traitement interne Pyltone. Quelle que soit la durée de vos malaises ou les produits que vous avez déjà employés. Nous déclarons que la toute première bouteille de Pyltone liquide que vous prenez vous donne le résultat attendu ou votre argent vous est remboursé

Les résultats de Pyltone dureront parce qu'il rejoint la cause interne du malaise. Chez tous les pharmaciens.

Mots croisés

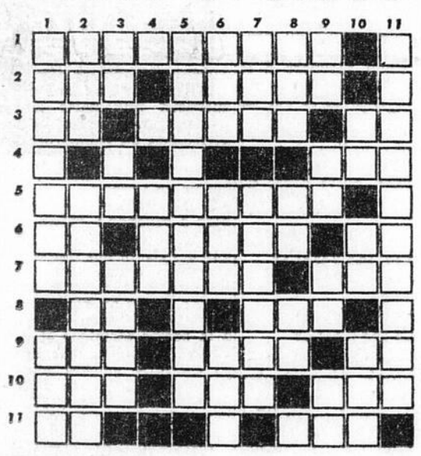

HORIZONTALEMENT

1 — Bronze moulu qui, mêlé à l'huile, forme un vernis.
2 — Canton suisse — Renvois.
3 — Ile de l'Atlantique — Situées — En quel endroit.
4 — Point cardinal.
5 — D'Ethiopie.
6 — Ville de Chaldée — Qui appartient aux Slaves — Marque le conditionnel.
7 — Mets italien — Semblable.
8 — Lettre grecque — Colère.
9 — Bière anglaise — Inscription au haut de la Croix — Equerre.
10 — Partie d'un mur — Venue au monde — Grande étendue d'eau salée.
11 — Préfixe — Conjonction.

VERTICALEMENT

1 — Robinet de purge — Petite pomme rouge.
2 — Bison d'Europe — Aéroplane à trois plans.
3 — Du verbe rire — Interjection — Qui est à lui.
4 — Préfixe marquant l'égalité.
5 — Ver à soie qui ne donne dans l'année qu'une seule génération.
6 — Peigne du tisserand — Diminutif de Patrick — Propre.
7 — Allez, en latin — Substance osseuse qui constitue les défenses de l'éléphant.
8 — Venus au monde — Voyelles jumelles — Du verbe rire.
9 — En les — Préposition — Equerre — Possessif.
10 — Partie dure du corps humain — Pronom personnel — Trois fois.
11 — Suivre avec le limier une bête fauve.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER

P	R	E	P	O	T	E	N	C	E	■	
R	E	S	O	L	U	■	O	I	S	E	
E	S	T	■	I	R	■	M	E	S	■	
R	I	E	N	■	C	A	B	L	E	R	
O	N	■	O	■	I	■	R	■	■	U	
G	E	L	I	N	E	■	A	I	R	E	
A	■	A	R	E	■	■	B	■	I	L	
T	O	M	E	■	A	I	L	E	■	L	
I	■	P	■	A	I	R	E	■	L	E	
V	I	E	I	L	L	I	■	A	I	S	
E	R	E	■	E	■	S	E	N	E	■	

Voici pourquoi le
POLISSEUR G-E
fait briller les parquets si rapidement

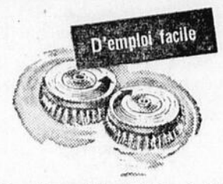

D'emploi facile

Le polisseur G-E est si bien équilibré que même un enfant peut le guider d'une seule main. Les brosses pivotent en sens inverse s'équilibrant l'un et l'autre.

Tout le poids du polisseur de parquets G-E s'appuie sur les deux brosses de 5½ pouces qui reposent à plat sur le parquet, alors que le moteur électrique les fait pivoter à 600 révolutions par minute. Cette rotation rapide des brosses en plus des 16 livres qu'elles supportent font reluire les parquets en très peu de temps et éliminent cette tâche autrefois si ardue. Une démonstration vous convaincra—voyez donc votre marchand G-E.

POLISSEUR DE PARQUETS
GENERAL ELECTRIC

Il atteint les coins

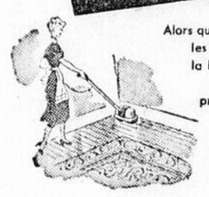

Alors que les brosses pivotent les soies s'élargissent à la base c'est pourquoi il est facile d'atteindre profondément dans les coins, tout près des plinthes, des meubles lourds et des tapis.

Parquets luisants

Les parquets luisent comme jamais auparavant...si bien que tous les admireront.

Facile à porter

Ne pesant que 16 livres il est assez léger pour être porté d'une pièce à l'autre . . . bien qu'il soit suffisamment lourd pour polir rapidement et à la perfection.

$69.50
Complet avec deux brosses et deux bichons en laine d'agneau
Prix sujet à changer sans avis

Vous le guidez... il fait tout le travail—

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY
LIMITED
Siège social: Toronto — Bureaux de ventes d'un océan à l'autre

BIZIER & CARON Ltée
43½ rue St-Joseph
Tél.: 4-1081

BERNARD DELISLE
DONNACONA
Tél.: 68

JOS. BASTIEN & FILS
466 rue St-Vallier
Tél.: 2-1297

MOZART LTÉE
310 rue St-Joseph
Tél.: 2-6484

MARQUETTE ELECTRIQUE
INC.
132 rue Saint-Jean
Tél.: 3-2114

Gaucher Radio Service
114 rue de la Couronne
Tél.: 3-5890

CHÉNOR LTÉE
399 St-Joseph
Tél.: 2-3851

VALIN ENR.
Gaston Brochu, prop.
294 RUE ST-JEAN
Tél.: 2-8365 — 3-7060

VOUS POUVEZ VOUS FIER AUX ANNONCES DE
L'EVENEMENT-JOURNAL

TALON
32 rue St-Joseph
Tél.: 2-4820

ENCOUREZ VOS MARCHANDS

LE SYNDICAT DES MEUBLES ENRG.
66 rue St-Joseph
Tél.: 3-6027

LA ROSE NOIRE

Par Thomas Costain

ROMAN-FEUILLETON DE L'"EVENEMENT-JOURNAL"

No 3

Aussi, je vous parlerez de mes merveilles dans la langue que nous utilisons lorsque nous nous promenons sur la route avec des camarades ou lorsque nous nous approchons de la table pour manger. "Cependant, je dois commencer par une phrase latine que vous avez souventes fois entendue". Il commençait d'élever la voix. "Elle est ainsi formulé: Credo ergo cognosco — je crois, donc je sais — On a dit qu'elle venait directement de la Parole de Dieu et nous devons, à cause de cela, l'accepter sans discuter. Mes jeunes amis, je ne l'accepte pas et je la crois fausse. Au lieu de cette phrase, je vous dis: Cognosco ergo credo — je sais, donc je crois !

"Si nous voulons apprendre, nous devons d'abord débarasser nos esprits des vieux enseignements. C'est bien plus simple pour atteindre la vérité une fois que l'on a fait cela. Elle est là, tout autour de nous . . . dans l'air que nous respirons, dans la vie qui nous environne, dans les lois naturelles qui gouvernent nos actions les plus simples. Les lois de la nature ne sont pas cachées dans des livres défendus. Nous pouvons les connaitre et les comprendre par l'observation et par le raisonnement. "Considérez une chose aussi simple que l'usage d'une flèche", dit-il après une pause de quelques instants. "Vous laissez partir la flèche et elle vole dans l'air. Le pouvoir qui lance cette flèche, vers son but est le bras de l'archer. Est-ce que quelqu'un doute de cela? Mais vous est-il arriver de songer que la source de pouvoir demeure dans le bras de l'archer pendant que la flèche continue sa course? C'est donc un pouvoir qui peut être transporté. N'est-il pas également certain que ce pouvoir se manifeste par degrés? Oui, pouvez-vous dire, parce que certains bras sont plus forts que les autres. Il est facile de concevoir qu'un bras peut être assez fort pour lancer une flèche assez loin pour qu'on la perde de vue. N'est-il pas concevable aussi que le pouvoir pourrait être produit par d'autres moyens que par le coude d'un bras humain? Donc, quelque pouvoir pourrait être produit d'une force telle que l'on pourrait lever une voiture de la terre — oui, même avec des gens dedans, avec des armures sur leur dos et des armes dans leurs mains — et la transporter comme une flèche à travers le ciel".

Cela semblait de la sorcellerie. Roger Bacon transportait Walter dans un monde nouveau. Il parlait maintenant de verre et de l'usage qu'on en peut faire. D'étranges choses sont produites lorsque deux surfaces, l'une concave et l'autre convexe, sont placées ensemble. "Quelque jour", déclara-t-il, "il peut être possible de voir de Douvres à Calais et de voir les arbres sur la rive et les hommes sous ces arbres et même le sable sur lequel marchent ces hommes . . ." Il était arrivé au point sur lequel il voulait insister. la nécessité de poursuivre sans cesse des expérience. "Nous ne devons jamais croire une chose tant qu'elle ne s'est pas produite devant nos yeux. Pas seulement une fois, mais deux et trois fois et encore. Et nous ne devons pas conclure d'une chose sans être certains qu'elle est vraie et au-dessus de tout doute".

Comme exemple, il commença de parler d'une expérience qu'il avait faite. "Sept parties de salpêtre", annonça-t-il. Il doit être pur et non pas ce succédané que l'on utilise à sa place. Ajoutez y trois parties de souffre et cinq parties de jeune bois de noisetier brûlé. Et allumez toute la masse.

"Elle éclate avec un bruit formidable. Elle secoue tout ce qui est près comme un tremblement de terre. Et quand la fumée s'est envolée et que le dernier écho du bruit s'est éteint, il ne reste rien, pas même assez de poudre pour remplir le chat d'une aiguille!" Le silence régnait dans la pièce. Walter pouvait voir par la respiration précipitée de ses compagnons qu'ils étaient tous émerveillés, comme lui, par cette déclaration.

Roger Bacon parlait maintenant de ce pays éloigné, Cathay. Il est situé loin à l'orient. Walter savait cela et il savait que c'était un pays d'une richesse inouie. Il écoutait avec une vive attention.

— "Je voudrais que mes jambes soient assez jeunes" disait Bacon, "pour me porter à travers les sables des déserts et sur les hautes montagnes qui me séparent de ce pays. C'est un vieux pays où la science est très répandue. Il se peut très bien que les choses nouvelles dont je vous ai parlé soient déjà en usage là-bas. Il se peut qu'ils aient des voitures qui volent et des miroirs qui rapprochent les montagnes de la mer et les iles, des rivages. Peut-être ont-ils découvert depuis longtemps la poudre qui fait explosion. Et s'ils connaissent ces choses, ils en savent beaucoup plus que nous n'avons jamais rêvé. Et, naturellement, c'est un pays fabuleusement riche. Ils conduisent leurs éléphants avec des bâtons d'or et ils pendent des colliers de perles devant leurs boutiques".

x x x

Une classe sortait du prieuré de St-Frideswide lorsque Walter y passa en retournant chez lui. Ils le saluèrent amicalement. L'un d'eux lui cria: "Vous avez bien joué hier soir". C'était la première fois, depuis qu'il était arrivé a Oxford, qu'il recevait une aussi aimable appréciation et il en fut très fier.

L'un des étudiants courut vers lui et lui parla rapidement. "On dit que le chancelier est fort mécontent de ce qui s'est produit et que vous êtes l'un de ceux qui ont été désignes comme devant recevoir un châtiment. Vous et votre compagnon. Il vaudrait peut-être mieux si tous les deux vous laissiez Oxford pour quelque temps".

— "Je crois que vous avez raison", dit Walter. "Nous devons partir. Mais peu importe. Peut-être qu'il y a d'autre chose de mieux à faire que de moisir sur des livres arides". Une idée qui lui était entrée dans l'esprit pendant que Roger Bacon parlait lui revint soudainement et il lança: "Nous pouvons aller à Cathay!"

Il se hâta de se rendre à Butterbump Hall. Giles, l'économe, le rencontra à la porte et lui dit d'une voix grave:: "J'ai de mauvaises nouvelles. C'est bien triste. J'espere que cela ne veut pas dire, monsieur Walter, que vous allez nous quitter. Mais il m'a dit —"

— "Qui vous a parlé?"

Giles leva le pouce dans la direction du réfectoir. "Je l'ai caché là. Maitre Hornpepper sera en colère s'il le sait parce qu'il avait le la boue jusqu'aux genoux. Je l'ai fait nettoyer. Il dit qu'il a passé toute la nuit dehors".

Un paysan attendait au réfectoire avec la patience des gens de sa classe. Se tournant comme Walter y entrait, il montra un collier de fer qu'il portait au cou et qui était marqué du nom de son maitre. Sur son bras, on voyait les armes de Bulaire.

— "Etes-vous Walter de Gurnie?", demanda-t-il d'une voix humble. "Je suis envoyé par Siméon Bautrie. Vous devez venir avec moi immédiatement. Le bon comte de Lessford, votre père et mon maitre, vient de mourir à Bulaire" . . . Walter faillit tomber deux fois en montant l'escalier pour aller à sa chambre chercher ses vêtements et tout ce qui lui appartenait. Son père était mort! C'était peu de chose car il avait vu son père très peu souvent et on lui avait appris à le haïr. Il pensa aux rencontres qu'il avait eues avec lui.

Il était bien jeune, lors de la première rencontre. Il devait avoir au plus cinq ou six ans. Gurnie était alors un important domaine et son grand'père, bien que d'origine bien saxonne, était un personnage éminent dans cette région du pays. Un Domestique l'avait conduit à Cencaster, le transportant sur sa selle Ce domestique était entré dans une taverne pour prendre un verre de bière et l'avait laissé près d'une grosse pierre devant la porte d'entrée.

Un étranger qui passa à ce moment, s'arréta et examina avec tant d'intérêt la figure de l'enfant que celui-ci avait baissé la tête et avait joué nerveusement avec les boutons de sa tunique.

— "Tiens c'est un petit Gurnie!, avait dit l'étranger en apercevant les armes de la famille sur le bras de l'enfant. "Mon enfant, quel est ton nom?"

— "Walter de Gurnie, mylord"

Il y eut une pause. L'étranger observait Walter en souriant. "Ainsi, tu es Walter de Gurnie", dit-il finalement. "Tu est grand pour ton âge, Walter. Mais, après tout, c'est normal. Je crois que tu est enclina . . — Mais assez de ce sujet. Tu sembles un petit garçon intéressant, Walter de Gurnie".

Walter était tellement géné par toutes ces paroles qu'il continuait de garder la tête basse.

— "Aimerais-tu à chevaucher avec moi?" lui demanda soudainement l'étranger.

Le garçon releva la tête à ces mots. L'homme était souriant et tapait légèrement la salle. Bien que géné, Walter songeait qu'il n'aurait pas souvent la chance de faire ainsi une course à cheval. Il accepta. Le cavalier se pencha et prenant l'enfant d'un bras il le leva jusqu'à lui. Il partit aussitôt et Walter se disait. "Ce cavalier est très fort. Serait-ce le roi Arthur revenant pour chasser les Normands à la mer?" On lui avait dit que cela arriverait certainement un jour.

— "As-tu un cheval à toi, mon garçon?" demanda le cavalier.

— "Non, mylord. Mais on m'a promis de m'en donner un aussitôt que je serai assez âgé. Wilderkin m'a dit cela".

— "Wilderkin? Ah oui! Le sénéchal de ton grand'père". Il y eut une longue pause. "Ta maman est-elle en bonne santé?"

— "Parfois, oui, mylord. Mais souvent elle est très malade et pendant des jours, on ne me permet pas de la voir".

—"Cela me fait de la peine de savoir cela, Walter". Il y eut encore une longue pause.

(à suivre)

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

85e année — No 162 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, JEUDI 22 NOVEMBRE 1951 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters et de l'Agence France-Presse

Quatre religieuses témoignent au procès Asselin-Audet, aux Assises

Quatre religieuses des Soeurs de la Charité de Québec ont été appelées hier à rendre témoignage, au procès des deux gardiens de l'hôpital St-Michel Archange, Conrad Asselin et Emmanuel Audet, accusés de manslaughter par suite de la mort du patient Arthur Paré, le 5 avril 1950.

Les religieuses ont témoigné à la suite du gardien Jean-Paul Blouin, qui a déclaré qu'il avait vu Asselin frapper le patient Paré à coups de poing et à coups de pied pendant qu'Audet le retenait par les jambes et lui "passait des fois des claques". Auparavant, M. Gabriel Paquin, surveillant général de l'hôpital, a raconté qu'il avait pratiqué la respiration artificielle sur le corps de Paré; à la suite du Dr Guy Paradis, qui a décrit les soins qu'il a donnés au patient. Une lecture du témoignage rendu par le Dr Jean-Marie Bélanger, le 16 mai dernier, lors du premier procès des deux accusés a également été faite.

Un photographe, M. Raymond Audet, commis-photographe à la Sûreté provinciale, a également été appelé hier à produire deux photos qu'il a prises du cadavre de la victime Paré, le 8 avril 1950, à la suite de l'autopsie pratiquée à l'hôpital par le Dr Mathieu Samson. Le Dr Samson viendra expliquer ce matin le résultat de l'autopsie. La production de ces photographies au procès a été autorisée hier par le président du tribunal, l'hon. juge Valmore Bienvenue, en dépit d'une objection de la défense, mais avec l'entente qu'elles ne seront montrées aux jurés qu'après le témoignage du Dr Samson.

La révérende Soeur St-Jean Gualbert, hospitalière depuis 18 ans et directrice des infirmiers de janvier 1946 à juin 1947, dit qu'elle a connu Audet alors qu'il était en service au département 4-A dont elle avait alors la charge, mais qu'elle ne se souvient pas d'Asselin dont elle reconnait cependant la fiche, préparée par elle-même lors de son engagement le 28 avril 1947. Audet était employé depuis juin 1941.

La religieuse dit qu'à l'arrivée de chaque employé, elle lui parlait des malades de l'institution et lui recommandait d'être bon envers eux et de les traiter comme s'ils étaient des leurs. Dans chaque département, dit-elle, il y avait un petit volume de règlements auquel les infirmiers pouvaient se référer tant qu'ils voulaient. Elle leur recommandait de lire ce volume. Les volumes ont été enlevés, un moment donné, afin que des modifications leur soient apportées. Du temps qu'elle était directrice des infirmiers, la religieuse dit qu'à deux reprises, elle a dû recommander à Audet d'user de bonté envers les malades; elle ajoute qu'elle l'a probablement dit aussi à son compagnon, à maintes reprises.

Sr St-Jean Gualbert dit que des cours ont été donnés de janvier 1946 à mai 1947, aux surveillants pendant leurs heures de travail, et ce deux fois par semaine de façon que tous puissent en profiter. En réponse à un juré, qui, à la suite d'une question du procureur de la défense, s'informait si les règlements traitaient des moyens mis à la disposition des gardiens pour se protéger contre les malades mentaux, la religieuse précisa qu'il est rigoureusement défendu aux gardiens de frapper les malades et que tout ce qui est considéré comme mauvais traitement est absolument interdit aux surveillants.

"S'il est nécessaire d'avoir recours à la force, selon l'article 12 des règlements, le gardien doit se faire aider". Les méthodes de protection s'apprennent par la pratique, dit-elle, plus que par la théorie.

La révérende Mère St-Ferdinand, directrice de l'Ecole des Infirmières depuis 1944, explique que les cours qu'elle a donnés de décembre 1945 à juin 1947 ont tous porté sur l'interprétation du règlement: procurer le plus grand bien possible aux malades, et sur la tâche honorable, mais difficile, des gardiens qui doivent posséder la bienveillance comme vertu indispensable. Aux gardiens, qui devaient tous assister aux cours, elle a donné pour devoir de lire les règlements.

La révérende Soeur Marie-André se trouvait dans la section 4-A, le 5 avril 1950, quand elle fut appelée d'urgence au 4-B à la suite de l'accident survenu au patient Paré. En arrivant à la cellule où se trouvait le patient étendu sur un lit, entouré du Dr Paradis, d'un interne, de la directrice du département et de MM. Paquin et Audet, elle dit que Paré lui a paru mort, qu'il ne donnait aucun signe de vie : ni pouls ni respiration. Paquin et Audet pratiquaient à tour de rôle la respiration artificielle. Quant à

(Suite à la page 8. 4e col.)

M. George Marler se renseigne

M. George Marler, chef de l'Opposition, a présenté hier une motion demandant au gouvernement de déposer sur la table de l'Assemblée législative une copie authentique de tous les décrets, émis par le gouvernement depuis le 25 janvier 1951 jusqu'à date et concernant les concessions forestières et les échanges de concessions forestières.

Canadiens derrière le rideau de fer

Ottawa, 22. (PC) Le premier ministre St-Laurent s'est objecté hier, en Chambre des Communes, à une motion de John Diefenbaker (progressiste - conservateur de Lake-Centre) pour que soit produite la correspondance concernant les Canadiens qui se sont rendus derrière le rideau de fer — notamment en Russie, en Pologne, en Hongrie et en Tchécoslovaquie — depuis janvier 1950. M. Diefenbaker consentit à retirer sa motion après que le premier ministre lui eut promis de lui fournir "confidentiellement" les renseignements qu'il désirait.

M. Diefenbaker expliqua qu'il ne voulait point savoir les noms de ceux qui ont fait des voyages d'affaires en Europe orientale mais plutôt de ceux qui se rendirent derrière le rideau de fer et revinrent au Canada pour répandre la propagande communiste.

Le premier ministre motiva son objection en disant que les documents relatifs à l'émission de passeports sont secrets et qu'en les divulguant on inciterait les Canadiens à ne point fournir les détails demandés par les consulats canadiens et britanniques sur les buts de leurs voyages derrière le rideau de fer.

D'ailleurs, dans la liste des noms qui pourrait être fournie, il se trouverait des Canadiens ayant eu de bonnes raisons d'aller dans des pays de l'Europe orientale.

Surplus mensuel de $31,100,000.

Ottawa, 22. (PC) Le commerce extérieur du Canada a augmenté en octobre, apportant un surplus mensuel de $31,100,000, le troisième du genre cette année, selon l'Office fédéral de la statistique.

Le surplus, amoindrissant le déficit canadien des 10 premiers mois, soit de $223,800,000 à $292,700,000 a été causé partiellement par une réduction des importations du Commonwealth, alors que les ventes aux autres pays ont augmenté.

Les exportations aux autres pays ont monté à $375,000,000, alors qu'en octobre 1950, elles étaient de $318,-900,000, soit un gain de $56,800,000. Les importations, de leur côté, ont monté de $320,600,000 à $344,600,000, soit une hausse de $24,000,000, imputable à des achats plus considérables aux Etats-Unis.

Alors que les exportations canadiennes à la Grande-Bretagne et aux autres pays du Commonwealth ont augmenté, les importations de ces pays ont diminué, donnant au Canada un surplus considérable qui contrebalance le déficit du commerce avec les Etats-Unis, déficit qui est de $458,300,000 pour les 10 premiers mois de l'année.

Remboursements de taxes refusés

En conformité de l'opinion légale émise par Me Benoit Pelletier, chef du contentieux municipal, le comité administratif de la cité, lors de sa dernière séance, a décidé la remise de $503.60 payés par Mme Louise Mathieu ($28.74) et Canadian Concerts & Artists Inc., (474.86), par suite de l'imposition de la taxe d'amusement, le printemps dernier, taxe qui fut ensuite déclarée illegale par la cour. Me Pelletier, dans ces deux cas, recommandait le remboursement des montants précités parce que la taxe n'avait pas été versée par le public.

Par contre et toujours selon l'avis de Me Pelletier, le comité a rejeté quatre autres requêtes en remboursement parce que dans ces cas-là la taxe avait été payée par le public. Ces réclamations s'élevant globalement à $4,733.75 se répartissent comme suit: $3,362.25 refusés aux "Sports Laurentiens Inc."; $881.75 refusés au "Club athlétique Champlain Ltée"; $368.70 refusés au "C. P.R." (Château Frontenac); et $121.-05 refusés à "Lamothe et Plamondon", promoteurs.

Projet de loi sur les commissions d'enquête adopté à la Législature

Le bill prévoit que le gouvernement pourra indemniser les enquêteurs. — Les dépenses seront payées avec le fonds consolidé. — Raisons apportées par l'hon. Duplessis.

(Par Jacques Monnier)

Le projet de loi portant sur les commissions d'enquête a été voté hier après-midi par l'Assemblée législative malgré l'Opposition. Le bill prévoit que le gouvernement pourra indemniser les enquêteurs et que les dépenses seront payées avec le fonds consolidé.

Les raisons

Certaines raisons motivent le projet de loi, a expliqué l'hon. Maurice Duplessis : jusqu'à présent la législation donnait au gouvernement le droit de faire enquêter, mais la législation, ne prévoyant pas comment rétribuer les enquêteurs, était inapplicable.

"Par ailleurs, c'est en août qu'a débuté l'enquête sur le pont de Trois-Rivières; or nous n'avions pas un sou pour payer les frais de cette enquête, rappelle le premier ministre. C'est pourquoi nous avons dû les inscrire au compte "Ponts" du ministère des travaux publics. Nous voulons que les budgets des ministères soient intangibles; aussi le projet de loi devra-t-il être rétroactif ! La rétroactivité allant jusqu'au 1er août !"

M. George Marler

— "Je n'ai pas d'objections à formuler contre la rétroactivité, a dit M. George Marler, chef de l'Opposition. Mais je m'objecte à l'article du bill prévoyant que les frais seront payés avec le fonds consolidé. Car c'est en quelque sorte donner carte blanche au gouvernement. Je crois qu'on devrait affecter une somme bien déterminée aux enquêtes. Si, dans toutes nos lois, figuraient des articles identiques à celui qu'on veut nous faire voter, il ne serait plus nécessaire de nous présenter un budget".

L'hon. Maurice Duplessis

Après avoir souligné qu'un budget n'est qu'un ensemble d'estimations qui ne limite pas strictement l'activité du gouvernement, l'hon. Maurice Duplessis note la difficulté d'évaluer à l'avance ce que peut coûter une enquête. Et puis combien y aura-t-il d'enquêtes ! Et combien de temps dureront ces enquêtes ? Et qui les fera ?

Les mandats spéciaux

— "Nous aurions pu recourir à un mandat spécial pour payer les frais de l'enquête de Trois-Rivières, déclare le premier ministre. Mais nous n'avons pas voulu agir ainsi sans consulter les députés".

On sait que la législation autorise les mandats spéciaux, c'est-à-dire qu'elle permet, en cas de nécessité, au gouvernement, d'ouvrir des crédits.

Le chef du gouvernement remarque que les mandats spéciaux apparaissent dans les comptes publics à la fin de l'exercice financier.

M. George Marler répond au premier ministre qu'il est vrai qu'on porte les mandats spéciaux à la connaissance de la Chambre au début de chaque session.

Le chef de l'Opposition ajoute que le projet de loi, présenté à la Chambre, s'il est voté, supprime tout contrôle des députés en ce qui concerne les sommes qui seront prises sur le fonds consolidé en vertu du bill.

Comptes publics

Au sujet des comptes publics, M. George Marler déclare : "Le premier ministre tente de nous faire croire qu'il est facile de trouver toutes les dépenses du gouvernement dans les comptes publics. Ce n'est pas exact. Je veux signaler le cas des $16.000,000 votes pour la colonisation. Bien que le gouvernement ait dépensé $13,000,000 sur ces crédits ouverts par une loi spéciale, nous n'avons trouvé que des dépenses de $1,500,000 dans les comptes publics. Cela signifie que nous perdons tout contrôle des deniers publics en cas de vote d'un projet de loi tel que celui que nous avons devant nous".

L'hon. Maurice Duplessis proteste : "Les dépenses du gouvernement figurent toujours en detail dans les comptes publics".

Et le premier ministre ajoute que toutes les lois mettent à contribution le fonds consolidé, caisse générale du gouvernement.

Juges et enquêtes

M. George Marler : "La loi concernant les enquêtes sur les affaires publiques, qui est en vigueur depuis un certain nombre d'années, semble limiter le paiement d'indemnités aux juges de la Cour du Banc du Roi et de la Cour Supérieure.

"En ce qui concerne les autres enquêteurs il n'est que juste qu'ils soient rétribués; mais en ce qui concerne juges et magistrats appelés à enquêter, il ne faudrait pas les payer. Ils ont été nommés juges et magistrats pour mettre tout leur temps au service du public. Les rétribuer parce qu'ils font partie d'une commission d'enquête, équivaut à les payer deux fois. Or il a été reconnu publiquement que le traitement des juges doit être fixe; c'est pourquoi le suis opposé à ce qu'on verse aux juges et aux magistrats une indemnité quand ils sont appelés à mener une enquête".

L'hon. Maurice Duplessis : "C'est Ottawa qui nomme les juges de la Cour d'appel et les juges de la Cour supérieure, mentionnés dans la loi. Ottawa leur interdit de recevoir autre chose que leur traitement. Mais nous, nous disons : vous avez le droit d'être payés . . . C'est une façon d'affirmer l'autonomie de la province ! Une enquête entraine toujours un surcroit de travail; il est juste de dédommager les enquêteurs, même s'ils sont juges". A ce propos, le chef du gouvernement note que, pour l'enquête sur le pont de Trois-Rivières, MM. René Lippé et Lucien Dansereau ne recevront pas un sou de plus que ce qu'il faut pour les dédommager de leurs dépenses réelles.

M. Lionel Ross

M. Lionel Ross, député de Verdun, intervient à ce moment pour

(Suite à la page 8. 6e col.)

J.-P. Lemieux remporte le premier prix du concours de peinture 1951

Au nom de l'hon. Omer Côté, secrétaire de la Province, M. Jean Bruchési nous communique les résultat du Concours de Peinture 1951:

1.—Jean-Paul Lemieux, de Québec. $1,500
2.—Paul Beaulieu, actuellement à Paris, de Montréal $1,000
3.—Alfred Pellan, domicilié à Montréal $500
4.—Jean Dallaire, de Québec $500
5.—Denys Morisset, de Québec $500

Des mentions spéciales ont été méritées par: Mlle Suzanne Rivard, de Québec; Raymond Lasnier, des Trois-Rivières; Léon Bellefleur, de Montréal, et Gabriel Filion, de Montréal.

Les membres du jury tiennent à souligner la qualité croissante et la grande variété des envois et, cette année, le nombre considérable des peintures qui ont été soumises aux concours.

Le jury se composait de MM. Adrien Hébert, peintre, de Montréal, André Lecouteyy, prêtre de Joliette, et Omer Parent, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec.

Une centaines d'artistes ont pris part au concours avec plus de trois cents oeuvres.

Au Comité des bills privés

Le Comité des bills privés a adopté hier neuf projets de loi:

Bill 110. — Ce projet de loi permet à la Commission des écoles de Donnacona de percevoir une taxe de 1% sur les ventes.

L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre, qui présidait la séance du comité, a déclaré à Me Dussault qui présentait le bill: "Vous nous demandez d'approuver une mesure visant à accroître l'autonomie de la Commission scolaire. Nous sommes en sa faveur".

Bill 115. — Ce projet de loi a pour but de donner à la Commission des écoles de Bedford le droit de vendre une vieille école en dépit d'une clause d'un acte de donation stipulant que la propriété devrait servir uniquement à l'enseignement. La donation a été faite autrefois par feu l'abbé Charbonneau. Une lettre de Mgr Arthur Douville et le texte d'une résolution des Soeurs Grises ont été produites pour étayer l'argumentation de Me Gérard Ally, de Farnham, qui a expliqué le bill au comité.

Bill 117. — Il s'agit d'une loi changeant le nom de Protestant Foster Home Centre en celui de Children's Service Centre. La nouvelle appellation dépeint mieux le but de l'institution de Montréal.

Bill 119. — C'est Me J.-D. Giroux, de Berthierville, qui a présenté le projet de loi concernant la succession de Joseph de Grandpré. Il s'agit d'empêcher le morcellement d'une exploitation agricole.

Bill 127. — Me Victor Trepanier a présenté ce projet de loi autorisant la Chambre des notaires à permettre à Denis Perusse, de Québec, d'étudier le notariat bien qu'il ait fait ses études secondaires chez des professeurs privés.

Bill 103. — Le projet de loi vise à donner à l'Union du Commerce, société de secours mutuel, le droit de faire de l'assurance sur la vie. Malgré les explications de Me Philippe Ferland, l'hon. Maurice Duplessis, qui présidait le comité, a fait supprimer un article du bill, prévoyant que les anciens sociétaires continueraient à être exemptés de certaines taxes. "Il faudrait un projet de loi, proposé par un ministre, pour une telle exemption", a dit le premier ministre. L'exemption est naturelle pour une société de secours mutuel mais non pour une société s'occupant d'assurances.

Bill 159. — Ce projet de loi change le nom de Marie Bibianne Simonne Guimont en celui de Marie Bibianne Simonne Authier.

Bill 139. — Ce projet de loi légalise les droits de propriétaire des Canada Steamships Lines en ce qui concerne deux terrains à Montréal. Des difficultés résultaient de conditions fixées lors de transactions remontant à 1866 et 1868. La nouvelle loi confirmé qu'il y a prescription.

Bill 123. — Le projet de loi concerne la succession Arthur Yale (Montréal) et permet certaine transaction.

Le comité siégera, de nouveau, mardi à 10 h. 30 du matin.

Enquête du coroner mardi prochain

L'enquête du coroner sur la tragédie du boulevard Laurier qui a coûté la vie lundi soir dernier à M. Emile Lacroix, industriel de Charny, aura lieu mardi soir, à 9 hres 30, à la morgue Marceau, sous la présidence du Dr Gustave Ferland, coroner du comté.

Les membres du jury seront alors MM. Roger Noreau, Oscar Bhérer, Roger Roy, Gérard Gamache, Damase Fleury et Wellie Nottet.

Fabrication de papier-journal

Washington, 22 (PA) Le gouvernement a approuvé hier l'expansion dans une proportion approximative de 50 pour cent des facilites de production nationale du papier-journal. Des porte-parole ont déclaré toutefois qu'il faudra un certain temps avant que le pays dispose de l'outillage nécessaire à cette expansion.

L'administration de la Production de la Défense, tout en approuvant le principe de l'expansion, a déclaré que "des plans de défense beaucoup plus pressants" obtiendront les approvisionnements d'acier, de cuivre et d'aluminium dont ils ont besoin avant que les entreprises de papier-journal obtiennent les matières dont elles ont besoin.

L'autorisation signifie que la production de papier-journal des Etats-Unis augmentera de 490,000 tonnes par année.

La production américaine actuelle est de 1,100,000 de tonnes et les Etats-Unis importent annuellement 5,000,000 de tonnes de papier-journal canadien.

La permission gouvernementale classe l'industrie du papier-journal dans les industries de la défense, permettant aux nouvelles usines de profiter des priorités de matières premières et de l'amortissement accéléré des taxes.

Le faux Dr Cyr tenu au secret

Victoria, Colombie-Canadienne, 22. (PC) — Le "mystérieux chirurgien" de la marine canadienne est entouré du secret le plus absolu.

Ottawa a fait parvenir à Victoria, hier, un message pour ordonner son licenciement de la marine; c'est la seule nouvelle publiée par la base navale d'Esquimalt.

Ferdinand Waldo Demara, jr., un Américain de 29 ans à qui l'on attribue de brillantes interventions chirurgicales en Corée sera expulsé de la marine pour mauvaise conduite et pour enrôlement frauduleux dans la marine.

On mande de Victoria que le "mystérieux chirurgien est détenu aux quartiers de l'Immigration.

L'inspecteur John Dorman de l'Immigration a refusé de dire si une accusation sera logée contre Demara qui s'est engagé dans la marine canadienne et obtint le titre de lieutenant-chirurgien, sous le nom de Joseph Cyr, d'Edmunston, Nouveau-Brunswick.

Les autorités de la marine ont refusé de commenter la situation. Elles ont reconnu cependant que Demaara sera chassé du service naval, au cours de la journée.

Enquête sur la mort de Mme N. Lagueux

Le Dr Paul-V. Marceau, coroner du district, présidera cet après-midi, à la morgue Marceau, à l'enquête du coroner sur la tragédie du boulevard St-Cyrille, samedi dernier, dans laquelle Mme Napoléon Lagueux a perdu la vie, tandis que son mari, sa fille et deux autres personnes ont été blessées. L'enquête doit commencer à 2 hres 30.

Peu de témoins seront entendus. Deux d'entre eux ne comparaitront pas mais on lira à l'enquête le rapport assermenté de leur déclaration.

Un nouveau-né trouvé mort

Le cadavre d'un nouveau-né a été découvert hier après-midi au pied du mur de soutien de la terrasse Grey, sur le parc des Champs de Bataille. C'est un passant qui a fait la macabre découverte vers 2 hres 45 et en a aussitôt averti la police. Le cadavre avait été enveloppé dans un journal du 10 novembre et enfoui au fond d'un sac à main recouvert de déchets. La mort ne remonterait qu'à 48 heures, mais déjà le corps était gelé. Il semble que le nouveau-né avait été étouffé. Le cadavre a été transporté à la morgue Sylvio Marceau, où le Dr Paul-V. Marceau doit tenir l'enquête du coroner ce matin. Les détectives Boyte et Lepage, de la Moralité, ont fait enquête en cette affaire, sous les instructions de l'inspecteur Alex. Rochette.

Arrestations

Un individu de Lotbinière a été arrêté pour conduite d'une auto en état d'ivresse vers 7 heures hier soir, à l'angle des rues du Pont et Prince-Edouard. Un mari a aussi été arrêté pour avoir causé du désordre à son foyer en battant sa femme. La Sûreté a, pour sa part, arrêté deux jeunes gens du Nouveau-Brunswick sous une accusation de vol.

Manifestation à Paris

Paris, 22. (Reuter) La police a coffré aujourd'hui 567 personnes qui ont défilé à travers Paris criant des mots d'ordre contre la visite du chancelier Konrad Adenauer, de l'Allemagne de l'ouest.

Quinze agents de police ont été légèrement blessés au cours d'engagements avec les manifestants, qui criaient surtout : "Pas de réarmement allemand", et "Adenauer retourne chez toi".

Vente de concessions forestières aux papeteries de notre Province

(Par Jacques Monnier)

Soixante-douze députés de l'Union Nationale ont voté hier en troisième lecture le projet de loi autorisant le gouvernement à distribuer certaines concessions forestières entre des papeteries. Sept députés ont voté contre le bill. C'est M. George Marler, chef de l'Opposition, qui avait demandé sa mise aux voix.

Avant que reprenne le débat entamé la veille, M. George Marler avait présenté à l'Assemblée législative le texte d'une motion demandant au gouvernement de faire déposer sur la table de la Chambre une copie "authentique" de tous les décrets émis du 25 janvier 1951 jusqu'à date et se rapportant à des concessions forestières où à des échanges de concessions forestières.

Répondant au chef de l'Opposition critiquant le "bas prix" que le gouvernement exige des papeteries pour leur donner le droit de couper le bois, l'hon. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, a déclaré :

"Bien que la loi fixe à $500 le prix minimum pour obtenir le droit d'abattre le bois d'un territoire d'un mille carré de superficie, jamais le gouvernement ne vend à ce prix. Avant toute transaction, le ministère fait évaluer le bois, ce qui explique que les ventes se sont faites jusqu'ici à des prix oscillant entre $600 et $1,200."

Entrant dans le débat, le premier ministre a répondu, à la proposition de M. Georges Marler de procéder par ventes aux enchères, en remarquant:

"Le projet de procéder par ventes aux enchères a du bon et du mauvais.

"Il ne faut pas perdre de vue que le gouvernement n'est pas obligé de donner la préférence au plus fort enchérisseur; en effet le gouvernement doit, avant tout, tenir compte de la condition générale de l'industrie papetière; il lui faut assurer la stabilité de cette industrie. Chaque exploitation doit avoir la matière première nécessaire pour qu'elle puisse continuer à payer des salaires raisonnables à ses ouvriers et à faire vivre la population régionale. Dans le cas de ventes aux enchères, certaines grosses firmes pourraient priver de petits industriels du bois dont ils ont besoin."

En terminant, l'hon. Maurice Duplessis a accusé l'opposition de s'acharner à vouloir trouver les moyens d'empêcher l'aménagement de nouvelles entreprises industrielles dans la province.

Puis on passa au vote.

Collision d'autos

MM. Paul Blais, de St-Romuald, et François Rivard, des Grondines, ont été légèrement blessés hier après-midi, dans une collision de deux automobiles à l'angle des rues Belvédère et Père-Marquette. L'accident s'est produit vers 4 hres 40 entre l'auto de M. Fernand Robitaille, 40 rue de l'Alvergne et celle de M. R. Roy, de la baie de Kamouraska. M. Blais, qui était passager du premier véhicule, a dû être hospitalisé à St-Sacrement pour des blessures à la figure et à la tete. M. Rivard occupait le second véhicule. Il a reçu les premiers soins au même hôpital pour des contusions à l'arrière de la tête, mais il a pu retourner chez lui. Le constable Loupret, du "2", a fait les constatations.

Toux du matin et asthme

Est-ce que vous toussez et toussez le matin et le soir? Est-ce que vous étouffez ou courez après votre souffle, respirez bruyamment et souvent être empêché de dormir ? La cause de ces symptômes affaiblissants peut être des attaques répétées d'asthme ou de bronchite. Dans de tels cas, la toute première dose de MENDACO commence à agir immédiatement en agissant sur le sang pour refoindre les poumons et les tubes bronchiaux et ainsi aider à réduire cette sensation d'oppression dans la poitrine. Il aide la nature à débarrasser et à se nettoyer des phlegmes épais [illegible]. Ce qui vous aide à aspirer du bon air frais dans vos poumons et procure un sommeil réparateur. Demandez MENDACO à votre pharmacien. Satisfaction ou argent remboursé. (a)

Trente-six permis à des chauffeurs de taxis

Trente-six permis de chauffeurs de taxis ont été émis hier par le chef de police, M. Roger Lemire. Vingt-cinq sont octroyés à d'anciens chauffeurs, tandis que onze autres ont été émis en faveur de nouveaux chauffeurs dont le nombre n'est pas limité par le règlement. Ces nouvelles acceptations portent donc le total des permis émis à date à 51 chauffeurs de taxi et un seul propriétaire.

Ces décisions du chef de police ont été prises à la suite de nombreuses séances de l'état-major au cours desquelles 98 dossiers préparés par l'escouade volante ont été étudiés.

SOULAGE LA CONSTIPATION D'UNE FAÇON DOUCE

PRENEZ DU LAIT DE MAGNÉSIE PHILLIPS' CE SOIR REVEILLEZ-VOUS DISPOS !

GENUINE PHILLIPS' MILK OF MAGNESIA

REMY BEAULIEU B.A., O.O.D.
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE POUR LA VUE
94 de la Couronne (Ch. 2) Telephone : 2-3592
TRAITEMENTS DE DEVIATIONS DES YEUX

1715 Toujours de bon goût
Martell
Cognac Brandy
Le choix des connaisseurs
Importé en bouteille de Cognac, France

BIRKS avant de décider

Entre Canadiens de bonne volonté

L'arme spirituelle

par Eugène L'HEUREUX

C'est une belle page de pensée chrétienne que S. Exc. Mgr Paul-Emile Léger servit jeudi dernier, à son auditoire universitaire de Laval, après avoir reçu un titre de docteur en théologie "honoris causa".

Afin d'en prolonger l'écho dans les mémoires, nous essaierons de commenter, sans trop les défigurer, quelques passages de cette pièce magistrale.

x x x

"Ne soyons pas assez naïfs, dit Mgr Léger, pour croire que le communisme se combat par la force. Il est avant tout une doctrine et il faut reconnaître que, dans un monde qui se soucie peu de sa destinée spirituelle et qui donne une importance de plus en plus grande à la technique, cette philosophie" — celle du matérialisme—"a une profonde résonnance et elle polarise les esprits désorientés."

Oui, le communisme est une doctrine avant d'être un système. Et c'est la doctrine qui inspire tout le système.

Aussi longtemps que l'on n'aura pas fait échec à la doctrine inspiratrice du communisme, on n'aura pas combattu efficacement celui-ci, parce que l'on ne se sera pas attaqué à la source du mal.

Cela ne veut pas dire qu'il faille cesser de combattre les communistes sur les terrains politique, juridique, économique et militaire. Mais cela signifie qu'il ne suffit pas de mener le combat sur ces parties du front anticommuniste.

Si le monde n'avait pas perdu sa conception spirituelle de la vie, il serait parfaitement immunisé contre le virus communiste.

x x x

Ici, Mgr Léger déplore la faiblesse des chrétiens contemporains:

"Ce n'est pas un christianisme de simple tradition, une pratique religieuse formaliste et ritualiste qui pourront nous sauver du danger de ce climat promarxiste qui nous environne. Notre génération ayant dévalorisé toute vie intérieure, ignorante des mystères chrétiens et gardant du christianisme uniquement ce qui semble nécessaire pour protéger ses intérêts matériels et parfois sordides, est prête aux grandes apostasies."

Si vous trouvez trop sévère ce jugement porté sur notre génération, voyez ce qui se passe.

N'est-il pas vrai qu'un trop grand nombre d'entre nous laissent tomber en eux l'essentiel de leur religion pour n'en conserver que les accessoires?

Quand nous avons conservé certaines traditions religieuses, observé les formalités prescrites par les chefs religieux et ressenti en nous une certaine religiosité, nous sommes prêts à nous décerner des certificats de bonne vie chrétienne sinon de sainteté.

Pourtant, la vraie vie chrétienne, c'est beaucoup plus que ça.

Si les chrétiens de notre temps songeaient plus souvent à leur dépendance envers Celui qui les a créés, s'ils pratiquaient davantage la charité envers leur prochain pour l'amour de Dieu, ils seraient plus authentiquement des chrétiens.

Et cette arme spirituelle du christianisme,—sans exclure les armes profanes —, serait la plus efficace contre le communisme.

x x x

C'est une bien grave accusation que porte Monseigneur de Montréal contre notre génération de chrétiens, quand il dit la voir "garder du christianiser uniquement ce qui semble nécessaire pour protéger ses intérêts matériels et parfois sordides" et quand il la soupçonne d'être "prête aux grandes apostasies".

Ce langage est-il trop dur? Jetons un coup d'oeil sur le monde chrétien d'aujourd'hui avant de conclure à une sévérité non justifiée.

Il est incontestable que la sincérité fait défaut à un grand nombre de chrétiens contemporains.

C'est pourquoi la propagande et l'intimidation communistes exercent des ravages terrifiants là où, six mois auparavant, personne n'eût prévu le cataclysme.

Si nous voulons vaincre le marxisme, il faut, à tout prix et sur toute la ligne, vivre plus sincèrement notre christianisme.

Responsabilité: Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux Adresse postale: 96 Louis Fréchette, Québec.

Une proposition du R. P. Deschamps

En vue de mettre à profit l'apport pédagogique moderne dans l'enseignement secondaire, le R. P. Philippe Deschamps, professeur à l'Ecole de Pédagogie de l'université Laval, suggère la création d'un collège expérimental.

Le R. F Deschamps a emis cette proposition au cours d'une conférence prononcée à la faculté des Lettres. La partie principale de la conférence porta sur les classes nouvelles que le P. Deschamps a pu observer à Sèvres, en France, un centre de culture pédagogique internationale Ces classes nouvelles sont nées en 1945 à la suite du projet Langevin sur la reforme de l'enseignement. Elles ont été fort diversement appréciés par les Français eux-mêmes. Actuellement, 300 établissements reçoivent près de 19,000 élèves dans les classes nouvelles en France. Bien des esprits sceptiques qui boudaient autrefois la pédagogie active s'en font aujourd'hui les apôtres.

Les obligations d'épargne sont biens vendues

La campagne de vente des obligations d'épargne du Canada au moyen de l'épargne-salaire, qui vient de se clôturer officiellement, a remporté un très grand succès dans la région de l'est de la province. Les résultats définitifs démontrent que le total atteint dépasse cinq millions de dollars, plus exactement $5,035,700 Le nombre des souscriptions recueillies a été de 18,318, ce qui fait une moyenne de $274.90 par souscription.

A l'automne de 1950, il s'était vendu pour $4,484,400 d'obligations d'épargne du Canada dans notre région, avec 19,87 commandes et une moyenne de $231.31 par souscription. L'augmentation enregistrée en 1951 est donc de 12½ pour cent environ dans le montant souscrit. Les organisateurs de la campagne sont très heureux du résultat obtenu. Ces ventes croissantes d'année en année démontrent sans le moindre doute que le goût de l'épargne se continue dans notre population. On estime que l'augmentation enregistre cette année pour l'ensemble du pays sera d'environ 12 pour cent.

La région de l'est de la province s'est classée la troisième des cinq zones de la province. Les deux premières places sont allées aux zones plus industrialisées de Montréal.

Les résultats définitifs ont également été rendus publics en ce qui concerne la région de l'est de la province pour les ventes d'obligations d'épargne dans l'armée le service civil fédéral et les employés du Canadian National (division du Québec). Les militaires ont souscrit 602 commandes pour $86,950, le service civil fédéral a recueilli 2,231 commandes pour $410,900 et les employés du Canadian National (division du Québec) ont donné 3,369 commandes pour $889,900. Le résultat de ces trois groupes a été de 6,202 commandes pour $1,387,750. L'an dernier, l'armée avait donné 481 commandes pour $65,250, le service civil fédéral 1,716 commandes pour $308,050 et le Canadien National (division de Québec) 1,926 commandes pour $494,500, soit un total de 4,123 commandes pour $867,800.

Les ventes globales dans la région de l'est de la province comprennent les établissements d'affaires, l'armée, le service civil fédéral et le Canadien National (division de Québec) ont été par le mode de l'épargne-salaire de 24,520 commandes pour $6,4223,450, comparativement à 23,510 commandes pour $5,352,200 l'année dernière.

Il convient de spuligner le magnifique travail d'organisation dans les dix entreprises de papier-journal de la région de l'est de la province. 44½ pour cent des employés de ces établissements ont acheté des obligations d'épargne pour un montant de $436.34 en moyenne par souscription, contre une moyenne générale de $274.90.

Les problèmes de l'apprentissage

M. E. Charles Thérien, statisticien au ministère du Travail, qui s'adressait hier à un groupe d'ouvriers et de patrons des métiers de la construction de la Province, réunis depuis mardi au Centre d'apprentissage du Centre industriel, a déclaré que les "statistiques sont le meilleur moyen de connaître les besoins de notre industrie: ce qui est aussi indispensable si l'on veut donner une orientation rationnelle à notre système d'apprentissage".

Il a ajouté que le rôle des statisticiens était d'aider les comités paritaires à établir un contrôle aussi efficace que possible, qui permette aux intéressés d'étudier de façon plus concrète les problèmes se rattachant à l'apprentissage.

Comme moyen d'atteindre à cet objectif, M. Thérien a recommandé de rendre obligatoire le renouvellement annuel des cartes d'apprentis et des permis de travail. Ces mesures favoriseront la connaissance des besoins de l'industrie en rapport avec l'apprentissage et l'amélioration du rendement des centres tout comme l'élévation de la compétence parmi les ouvriers.

Par ailleurs, en ce qui concerne les apprentis, les parties signataires contractantes aux décrets des métiers du bâtiment de la Province réunies au même endroit, ont formulé le désir que les apprentis bénéficient chaque semaine d'une demi-journée de travail qui leur permettra d'étudier dans un centre d'apprentissage. Cette résolution sera présentée aux parties contractantes de toutes les régions de la province, lesquelles se chargeront de porter ce désir à l'attention du gouvernement provincial.

On s'est aussi prononcé en faveur de la revision par les comités paritaires, des cartes de compétence des ouvriers déjà qualifiés, ce qui modifie l'article 29 de la loi provinciale de la convention collective. Plusieurs autres résolutions ont reçu un vote favorable.

Invité à définir la formule des centres d'apprentissage, M. C.-E. Piédalue, directeur du Service de l'aide à l'apprentissage au ministère provincial du Travail, a déclaré que cette formule "est une sauvegarde pour notre jeunesse".

Il a de plus fait remarquer que ces écoles d'apprentissage sont "les seules au monde où on accepte des candidats qui n'ont pas pu se procurer un diplôme scolaire".

Les séances se sont continuées au cours de la journée d'hier, alors que dans l'avant-midi, on a étudié la possibilité d'établir un contrat d'entente entre la Commission d'apprentissage et l'apprenti à sa sortie du centre, avec approbation écrite de l'employeur.

Cinq victimes d'un accident en Ontario

Dryden, Ontario, 22. (PC) — Cinq personnes ont été tuées mardi soir à 11 milles à l'est de Dryden Leur automobile a frappé un convoi de marchandises de 100 wagons. Les morts sont : Mme Rose Franklin, 26 ans, de Winnipeg ; Mlle Anne Marcoux, 19 ans, de Richer, Manitoba ; MM. Adrien Aubin, 19 ans, et Roger Lebel, 22 ans, de Québec ; James George Atkinson, 28 ans, de Winnipeg. Mlle Ida Marcoux, 17 ans, de Ritcher, est la seule survivante. M. Aubin conduisait la voiture.

Le mécanicien du convoi a raconté que l'automobile allait aussi vite que le train sur la route parallèle a la voie du Pacifique Canadien. Elle a arraché le devant de la locomotive. Le convoi a traîné les débris du véhicule sur une distance d'un demi-mille. La voiture est une perte totale.

Nombreux cours de perfectionnement

Pour répondre au désir du Comité Catholique, le Département de l'Instruction publique a, ces dernières arnees, multiplié les cours de perfectionnement en faveur du personnel enseignant. Depuis 1948, c'est-à-dire depuis la mise en vigueur du nouveau programme d'études des écoles primaires élémentaires, ces cours se donnent à travers toute la province tant pendant l'année scolaire que pendant les vacances.

Ces cours ont pour objet de familiariser le personnel enseignant avec les principes de la pédagogie moderne et les directives du nouveau programme. Ils furent donnés dans 33 centres urbains et ruraux de la province par 54 professeurs choisis parmi nos meilleurs pédagogues. Près de 5,000 instituteurs et institutrices, religieux et laïcs, y ont participé. Les principales matières enseignées furent la pédagogie, la psychologie ainsi que la méthodologie du français, de l'arithmétique et du dessin.

Il est intéressant de souligner que cet enseignement a pris cette année plus d'extension dans les campagnes. Plusieurs petits centres ruraux en ont même bénéficié pour la première fois.

Dans certaines régions éloignées de la province, le Département a jugé à propos d'organiser des cours de même nature pendant les vacances afin d'offrir aux institutrices de ces régions les mêmes avantages qu'à celles des centres plus populeux. Cette année, ces cours ont eu lieu aux Ecoles Normales de Gaspé et de Carleton. De même, l'Institut pédagogique de Montréal a poursuivi le cycle de ses cours de vacances destinés aux institutrices rurales. Une centaine de jeunes filles ont suivi ces cours de trois semaines avec assiduité et application.

Outre les milliers titulaires de classes qui ont pris part aux cours de perfectionnement, il convient de mentionner également les nombreux religieux et religieuses qui ont suivi des cours spéciaux organisés par leur congrégation respective. Ces chiffres sont éloquents. Ils démontrent que le personnel de nos écoles primaires est animé d'un ardent désir de se mettre au courant des nouvelles métrodes pédagogiques et d'acquérir une plus grande maîtrise professionnelle.

Instituts familiaux dans notre Province

Le nom "d'écoles ménagères" a été récemment changé en celui "d'Instituts Familiaux" pour faire mieux comprendre au public le rôle et l'importance de la formation qui est donnée dans ces institutions.

Les cours enseignés aux Instituts Familiaux forment les jeunes filles à la vie familiale d'abord. Toutefois, celles qui sont forcées de gagner leur vie ou qui ont choisi de se dévouer au célibat trouvent de belles carrières féminines dans l'enseignement scolaire ou post-scolaire. Le diplôme de 4ème année des Instituts Familiaux est reconnu par le département de l'Instruction publique.

Les Instituts Familiaux sont actuellement au nombre de 37, répartis dans toute la province, plus deux Externats familiaux. Deux prêtres, Mgr Albert Tessier et l'abbé P.-H. Carignan, veillent à l'orientation morale et pédagogique des écoles. Les Instituts Familiaux donnent aux jeunes filles une formation qui atteint une plénitude et une profondeur qu'on ne saurait mésestimer. Une grande place y est réservée aux préoccupations spirituelles et intellectuelles.

Les Instituts familiaux relèvent du département de l'Instruction publique et sont régis par le Service de l'Enseignement ménager. Le cours est de quatre années. Les élèves y sont admises après la 9ème année. En 1951, le budget ménager du département de l'Instruction publique dépasse $500,000 pour les octrois, bourses, et gratifications aux Institutions ménagères-familiales et aux Etablissements ménagers postscolaires. En septembre de cette année, le nombre de jeunes filles inscrites dans les Instituts Familiaux était de 2090 soit une augmentation de 30 pour cent sur l'année dernière.

Le but de ceux qui ont la charge de cet enseignement est de bâtir un programme de culture préparant non seulement aux tâches manuelles au foyer, mais entraînant aux vertus et ouvrant la voie aux connaissances que commande la vocation familiale.

Ils comparaîtront en Cour des Sessions

Delphis Hamel et René Larche, les deux forçats évadés de la prison de St-Joseph, la semaine dernière, comparaîtront aujourd'hui en Cour des Sessions de la Paix, à St-Joseph, pour répondre à une double accusation d'évasion et de bris de prison.

La petite Suzanne préconise

HALO POUR TOUS!

La mère de Suzanne déclare:

"Je ne voudrais jamais me servir d'autre chose que du merveilleux Shampooing Halo pour laver les cheveux blonds de Suzanne! Avec Halo ses cheveux sont comme de l'or filé ... Ses petites bouclettes ont l'ardeur du soleil!" *Mrs. D. G. Barnes*

POURQUOI NE DITES-VOUS PAS: "HALO POUR MOI AUSSI"

Le Shampooing le plus populaire au Canada

Le savon flétrit la chevelure

HALO L'EMBELLIT!

Pour éviter LA TOUX PASTILLES VALDA

SPAGHETTI à la VRAIE ITALIENNE!

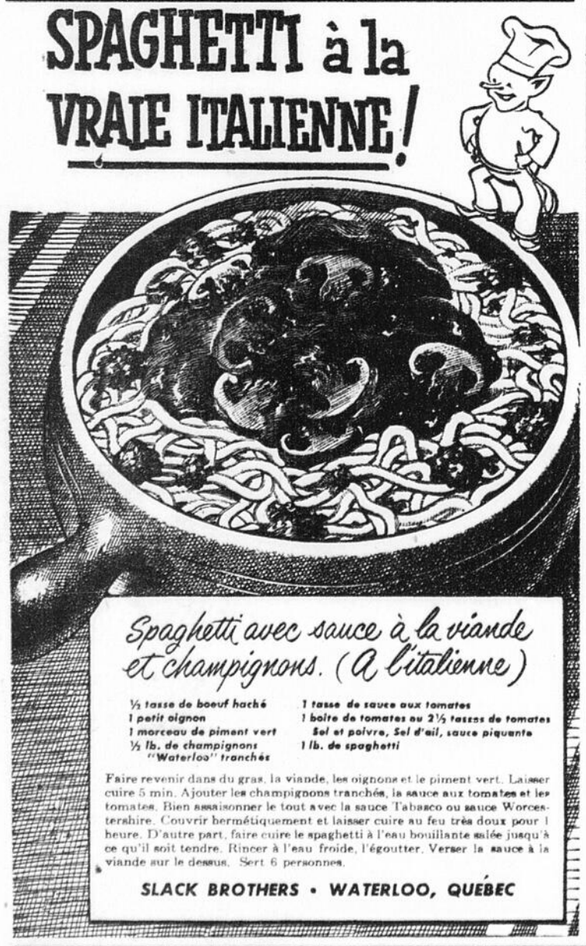

Spaghetti avec sauce à la viande et champignons. (A l'italienne)

½ tasse de boeuf haché
1 petit oignon
1 morceau de piment vert
½ lb. de champignons "Waterloo" tranchés
1 tasse de sauce aux tomates
1 boîte de tomates au 2½ tasses de tomates
Sel et poivre, Sel d'ail, sauce piquante
1 lb. de spaghetti

Faire revenir dans du gras, la viande, les oignons et le piment vert. Laisser cuire 5 min. Ajouter les champignons tranchés, la sauce aux tomates et les tomates. Bien assaisonner le tout avec la sauce Tabasco ou sauce Worcestershire. Couvrir hermétiquement et laisser cuire au feu très doux pour 1 heure. D'autre part, faire cuire le spaghetti à l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'il soit tendre. Rincer à l'eau froide, l'égoutter. Verser la sauce à la viande sur le dessus. Sert 6 personnes.

SLACK BROTHERS • WATERLOO, QUÉBEC

UN PLAT RECOMMANDÉ PAR LES EXPERTS

Les fèves cuites au four s'accompagnent fort bien de pain à la mélasse...

Voici un plat aussi nourrissant et économique que peut le souhaiter une cuisinière. Tout le monde sait que les fèves ont une haute valeur calorique, et lorsqu'elles sont cuites au four par les chefs de chez Heinz et arrosées de sauce-tomate Heinz, vous avez un mets délicieux et bon marché. Heinz offre quatre variétés de fèves au four. Demandez-les chez votre épicier. Notez aussi les recettes ci-dessous pour des repas d'hiver réconfortants.

Ecoutez l'émission "La Chanson 57", diffusée des 14 postes du réseau français de Radio-Canada, le jeudi soir, à 8h. 30

RECETTE

Il se peut fort bien que votre famille, quand vous lui aurez servi un grand plat de fèves au four Heinz bien tendres, exige ce mets chaque semaine. Accommodez-les différemment de temps en temps. Ajoutez quelques gouttes de Sauce Heinz 57 pour en relever le goût, ou un peu de sauce Chili ou de Ketchup Heinz en d'autres occasions. Vous pouvez aussi incorporer ½ tasse de fromage coupé en dés ou mettre quelques bandes de bacon croustillant et chauffer comme d'habitude dans une casserole ou un plat allant au four. Pour obtenir un dessus gratiné, si vous chauffez vos fèves au four, recouvrez-les d'une couche de grosses miettes de pain beurré et laissez prendre couleur.

PAIN À LA MÉLASSE ALL-BRAN

Mesurez une t. de son ALL-BRAN, ½ t. de raisins secs, 2 c. à soupe de shortening, ½ t. de mélasse et mettez le tout dans une terrine. Ajoutez ¾ t. d'eau chaude, remuez jusqu'à ce que le shortening fonde. Ajoutez un oeuf et battez bien. Mélangez, en les tamisant, 1 t. de farine tamisée, 1 c. à thé de bicarbonate de soude, ½ c. à thé de sel et ½ c. à thé de cannelle; ajoutez-les au mélange de son en ne remuant que jusqu'à ce que le tout soit parfaitement mêlé. Remplissez jusqu'aux deux tiers, après les avoir graissées, 2 boites vides de fèves au four Heinz. Mettez à four déjà modérément chaud (350°F.) pendant 45 minutes. Résultat: 2 pains ronds. Ou servez-vous d'un moule de 8 x 8". Faites cuire à four modéré pendant 35 min. Résultat: 1 pain carré. Servez immédiatement.

Gratis: **Recettes de fèves cuites au four**

Heinz a récemment révisé un précieux dépliant de recettes de fèves cuites au four. Ecrivez aujourd'hui pour demander un exemplaire gratuit à H. J. Heinz Company of Canada Ltd., Dépt. S.P., 1040 avenue Rockland, Outremont, P.Q.

KD-11F

TARZAN par EDGAR RICE BURROUGHS

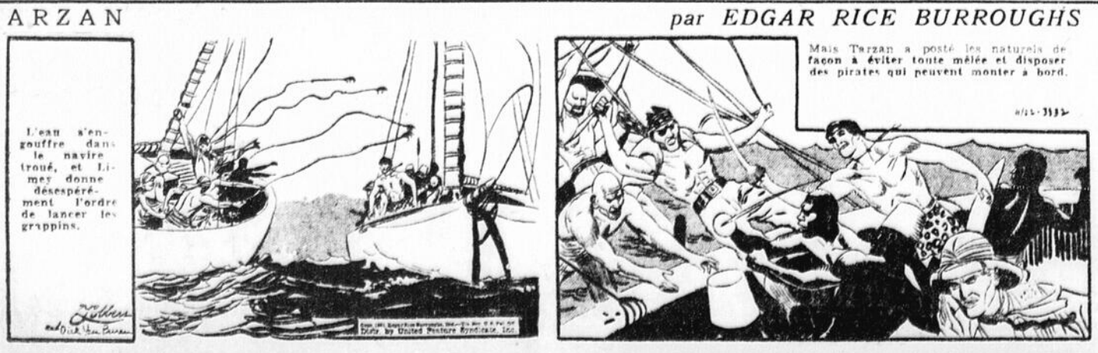

LE GROS BEN

Dans "Golden Girl", Mitzi Gaynor a le rôle titre de l'ancienne favorite, chanteuse et comédienne, Lotta Crabtree. Ses partenaires sont Dale Robertson, Dennis Day et James Barton.

Tributs Floraux

Présentation artistique
Livraison très soignée

McKenna
Fleuriste

Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hres a.m. à 5.30 hres p.m.

11 rue St-Jean
TEL.: 2-6868

Carnet mondain

Parmi les personnes qui assisteront demain soir au bal militaire organisé par l'Institut des Services Unis de Québec, sous le distingué patronage de Son Excellence le lieutenant-gouverneur et de madame Gaspard Fauteux, mentionnons l'honorable Hugues Lapointe, C.P., C.R., M.P., ministre des Affaires des Anciens Combattants, et madame Lapointe, le major-général R.O.G. Morton, C.B.E., officier-commandant-général de la région de Québec, et madame Morton, le brigadier Frank-J. Fleury, M.B.E., E.D., commandant du secteur de l'est du Québec et madame Fleury, le commandant Marcel Jetté, officier-commandant du H.M.C.S. Montcalm, et madame Jetté, le capitaine F.-A. Price, O.B.E., de la marine Royale du Canada, et madame Price, le commandant d'escadre A. Lambert, D.F.C., avec agrafe et madame Lambert, le brigadier Réal Gagnon, O.B.E., E.D., et madame Gagnon, le brigadier J.-N.-E. Grenier, O.B.E., E.D., et madame Grenier, le brigadier F.-T. Atkinson, K.C., E.D., et madame Atkinson, le brigadier Maurice Archer, M.B.E., E.D., et madame Archer, Me Henri Jolicoeur, M. A.L., et madame Jolicoeur, le docteur et madame André Samson, M. et madame André Jolicoeur, M. et madame Jacques Galipeault, M. et madame Paul Towner, le lt-colonel et madame Louis Gagnon, le lt-colonel Jean de Saint-Victor, E.D., et madame de Saint-Victor, mademoiselle Louise Blais, le lt-commandant Georges Falardeau, le lt-colonel et madame Jean Gendron, E.D., et madame Gendron, le lt-commandant T.-H. Dunn et madame Dunn, le major L.-R. Talbot et madame Talbot, le major et madame Guy Grenier, mademoiselle Rose-Hélène Hudon, M. Roland Hallé et autres.

Madame Noël Belleau a reçu à l'heure du thé mardi, en l'honneur de sa nièce madame Albert Jessop revenue récemment de voyage de noces.

Madame A.-V. Roy, de Lévis, est de passage à Sherbrooke, l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame F.-H. Hibbard.

Madame A.-E. Routier a reçu à l'heure du thé récemment, en l'honneur de madame Bruce Clarke, à l'occasion de son départ pour Montréal.

Madame Jean Biéler, accompagnée de son fils Marc, est revenue récemment d'un bref séjour dans la métropole.

M. et madame C.W.S. Dunn, qui ont passé plusieurs mois à leur résidence d'été à Sainte-Pétronille, passent les mois d'hiver au Château Frontenac.

M. et madame Albert Jessop, revenus récemment, de leur voyage de noces, occupent maintenant leur appartement, avenue Bégin.

Mesdemoiselles Rachel Chouinard et Françoise Côté ont reçu à souper au Clarendon, mardi, en l'honneur de mademoiselle Aline Fontaine dont le mariage sera célébré prochainement.

Madame Gustave Taschereau est de retour de Chicoutimi, où elle a passé quelques semaines, l'invitée de son gendre et de sa fille, le docteur et madame Dominique Gaudry.

Madame T.-H. Dunn est de retour de New-York, où elle a passé quelque temps, l'invitée de sa mère, amdame W.R.G. Holt.

Madame George M. Mitchell a reçu à l'heure du thé samedi, au Club de la Garnison.

Madame Georges Blais est retournée à Toronto après un séjour dans notre ville, au Château Frontenac.

Madame H. T. Kane est de retour de Millinocket, Maine, où elle a été l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame Bernard Thériault.

Madame J.-M. Grenier et sa fillette, Louise, sont retournées à Montréal, après avoir fait un séjour dans notre ville.

Nos lecteurs sont priés de se rappeler que les notes pour le Carnet Mondain doivent être communiquées avant 4 hres 30 de l'après-midi à

L'Evénement-Journal

Signalez:

5-7116

Le matin, le samedi et le dimanche, signalez:

7-7632

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le Carnet Mondain coûtent $1.50 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant et adressée à:

SERVICE DES ANNONCES

M. et madame Omer Parent, de Courville, leur fille Nicole, ainsi que madame C.-L. Giroux sont revenus dernièrement d'un voyage à Jonquière.

Mesdemoiselles Lucile Blouin et Yolande Morency sont retournées à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec.

(Suite à la page 6, 2e col.)

Margaret-Rose danse à Paris

Paris, 22 (PC) La princesse Margaret, toute souriante dans une robe blanche de Christian Dior, a dansé hier soir à Paris aux accents d'une musique bohémienne russe.

Elle ouvrit le bal en accordant la première danse à l'ambassadeur britannique, Sir Olivier Harvey. Son deuxième partenaire fut M. Paul Auriol, fils du président de la République.

Puis ce fut une procession de jeunes diplomates britanniques et de jeunes nobles français. Le premier orchestre avait été prêté par un club de nuit parisien.

Plus tard, un autre orchestre s'installa dans la salle de bal, interprétant des airs de danse bohémiens de Russie.

Plus de 1,000 invités, qui ont déboursé chacun la somme de $22 pour assister à l'événement mondain le plus marquant de la saison, ont applaudi la princesse lorsqu'elle a fait son entrée dans la salle de bal.

L'orchestre accueillit la princesse en attaquant le "Dieu protège le roi", puis interpréta "La Marseillaise" avant la danse.

La princesse brillait de la tête aux pieds. Elle portait avec sa robe de tulle un diadème et un collier de diamant. Sa robe lui laissait une épaule découverte et la jupe était agrémentée d'une guirlande de perles.

Le bal se déroula au Cercle Interallié, à faible distance de l'ambassade britannique où loge la princesse.

Au cours de la journée, la princesse a vu Paris du sommet de la tour Eiffel et elle s'est exclamée en français: "C'est merveilleux"!

Pour la promenade, elle portait un ensemble bleu et était chaussée de souliers de suède noirs à talons hauts. Elle était accompagnée de sa tante, la duchesse de Kent.

L'évolution de l'art décoratif

La décoration intérieure moderne dépend étroitement des conceptions, des formes de la peinture et de l'architecture de notre époque. Le décorateur d'intérieur a à sa disposition les mêmes moyens que le peintre, il doit s'inspirer à la fois des formes nouvelles et des courants du modernisme, tenir compte aussi du milieu ambiant et de la valeur fonctionnelle de l'oeuvre à réaliser sans négliger pour autant la beauté artistique de l'ensemble. Telles sont les normes de cet art délicat, exigeant du décorateur un goût sûr et rationnel. Telles sont les grandes lignes du sujet exposé hier soir avec une rare compétence par M. Jacques Blouin, artiste décorateur, dans une conférence intitulée "L'Evolution de la décoration intérieure moderne", prononcée à l'Institut Canadien.

Au début de sa causerie, le conférencier étudia les différents facteurs qui, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, ont bouleversé les formes de l'art traditionnel et amené la naissance de l'art moderne, dont l'évolution n'est pas encore terminée. Ces changements profonds avec la naissance de styles nouveaux dans l'architecture, la décoration d'intérieur et l'ameublement, furent la conséquence directe de l'avènement de l'ère industrielle dans tous les pays de l'occident. Cette révolution marqua d'ailleurs le déclin de l'artisanat, qui avait produit tant de chefs-d'oeuvre aux siècles précédents. La décoration dut, timidement d'abord, suivre les nouveaux courants qui s'affirmaient si puissamment dans l'architecture, mais elle fut contrainte, de plus en plus, de se plier aux grands principes de l'art moderne dont elle subit, comme en d'autres domaines de l'art, l'influence profonde. M. Blouin parla aussi des grands architectes des temps modernes, les Le Corbusier, Auguste Perret, Sullivan et tant d'autres, qui, après bien des tâtonnements, finirent par imposer leurs conceptions, qui prévalent aujourd'hui. L'art moderne, bien qu'il paraisse assez froid, dit-il, n'est pas cependant sans beauté. Dénigré ou non, il présente incontestablement l'avantage de convenir à notre époque, car il donne une large place au confort, et des efforts méritoires sont tentés pour lui donner un plus haut sens artistique.

Parallèlement, le conférencier parla de la rénovation de l'ameublement, qui, lui aussi, a connu une transformation radicale.

L'orateur fut présenté par M. J.-B. Soucy, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.

Autre concert à l'hôpital Laval

Pour la distraction des malades hospitalisés à l'hôpital Laval, un concert a été donné, hier soir, dans la grande salle de cette institution. A cette occasion, M. Georges Bélanger, chanteur-siffleur, et M. Maurice Turcotte, pianiste, ont interprété une douzaine de pièces du répertoire populaire et semi-classique.

Tulle et dentelle

Dans la catégorie des robes qui n'ont point de saison et des vêtements qui n'ont point d'âge, se place cette toilette aux lignes classiques. Bien moulée au corsage et à la taille, elle se termine par une jupe trompette. Elle est faite de dentelle noire. L'écharpe qui l'accompagne est attachée aux épaules et fournit l'occasion de réussir une grande variété d'effets.

Les demandes de pension

Ottawa, 22. (PC) Le ministère du bien-être annonce que ses 10 bureaux régionaux ont déjà reçu plus de 310,000 demandes de pensions de vieillesse. Ce chiffre représente à peu près 83 pour cent du total attendu. Le nombre de demandes de la province de Québec se chiffre par 64,002.

La bonne cuisine

Petites Escalopes de Veau avec Spaghetti

1 livre d'escalopes de veau
Jus d'oignon
Farine
1 cuil. à thé de sauce Worcestershire
¼ tasse d'eau
1 grosse boite de spaghetti cuit à la sauce tomate

Coupez le veau en très petites portions, assaisonnez de sel, poivre et jus d'oignon. Roulez dans la farine et faites rissoler à la poêle dans le beurre. Arrosez de sauce Worcestershire, ajoutez l'eau et laissez mijoter jusqu'à ce que la viande soit tendre — environ 20 minutes. Ajoutez le spaghetti et laissez-le chauffer complètement. Versez en tas dans un plat chaud, placez la viande sur le dessus, garnissez de branches de persil et servez.

Charlotte Russe aux Framboises

2 cuil. à soupe de gélatine non sucrée
¼ tases d'eau froide
½ cuil. à thé de sel
1 tasse de lait
2 blancs d'oeufs
2/3 tasse de sucre
1 tasse de crème fouettée
1 tasse de framboises en boite

Trempez la gélatine dans l'eau froide. Chauffez le lait, le sucre et le sel. Brassez la gélatine dans le lait chaud jusqu'à ce qu'elle soit dissoute. Retirez du feu. Coulez le mélange dans un moule et ajoutez-y les framboises. Mettez le moule dans un plat d'eau glacée et brassez jusqu'à ce que le mélange commence à épaissir. Incorporez-y la crème fouettée puis les blancs d'oeufs battus ferme. Versez dans un moule humide et congelez. Recette pour 8 convives.

Le stationnement dans Saint-Roch

A la suggestion de M. Roland Turgeon, membre du Jeune Commerce du District de Québec, le comité de cet organisme fonctionnant sous le titre de "Conseil de Ville Modèle" a formulé une résolution, hier soir, à l'effet qu'il serait bon d'inviter les autorités de la ville à homologuer immédiatement un terrain encerclé par les rues Fleurie, Dorchester et Saint-Vallier afin d'y aménager un endroit de stationnement pour véhicules. Cette idée de M. Turgeon lui est venue à la lecture de l'écrit d'un représentant de "L'Evénement-Journal", samedi dernier, concernant l'opportunité d'établir dans le quartier St-Roch un nouvel endroit de stationnement. Le projet viserait la construction d'un immeuble de trois étages sur un terrain d'une superficie de 20,000 pieds carrés touchant aux rues plus haut mentionnées. La résolution sera transmise au bureau de direction du Jeune Commerce pour y être sanctionnée.

Le Conseil de Ville Modèle, qui siégeait sous la présidence de M. Earl Beauchamp, maire du Conseil, a étudié de nombreuses résolutions. Entre autres: une suggestion de M. Earl Beauchamp à l'effet de demander à la compagnie d'autobus du Québec Power de prolonger le circuit No 8, sur le Chemin Ste-Foy et Painchaud, dans la paroisse St-Sacrement et revenir ensuite par St-Cyrille, afin d'accommoder les citoyens des rues Painchaud et Verchère.

Devant l'imminence d'une interdiction totale de stationnement sur les rues commerciales St-Joseph et St-Jean, on suggère qu'il serait peut-être préférable de s'en tenir à un permis de stationnement d'un maximum de 15 minutes dans les sections les plus affairées. Le comité du Conseil de Ville Modèle est sous la présidence de Me Gill Fortier.

F. Charpentier reçoit des Canadiens

Paris, 22 (AFP) L'attaché de presse et des affaires culturelles du Canada et Madame Fulgence Charpentier ont donné une réception en l'honneur de la délégation canadienne aux Nations-Unies.

On remarquait notamment le général George Vanier, ambassadeur du Canada, l'honorable Douglas Abbott, ministre des Finances, l'honorable Antoine Rivard, solliciteur général de la province de Québec, M. Arnold Heeney, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, les sénateurs J.-A. Hurtibise, P.-A. Bouffard et M. Maurice Bourget, député de Lévis à la Chambre des Communes.

Les donations par contrat de mariage

Pour un mari qui, par contrat de mariage, a fait à sa future épouse une donation, "mieux vaut remplir de son vivant les promesses qu'il lui a faites, que de compter sur le sentimentalisme du fisc pour les faire accepter comme dettes quand la mort aura fait son oeuvre", concluait hier soir M. le notaire Donat Demers d'une étude présentée devant les membres de la Société des Etudes juridiques, sur "les réactions fiscales en face des donations par contrat de mariage".

Présenté par Me Georges-René Fournier, président de la société, Me Demers, ancien président, a été remercié par M. le notaire Jacques Taschereau.

Me Demers a fait une étude des lois provinciale et fédérale qui régissent les donations faites par contrat de mariage ou les biens transférés ou constitués en considération du mariage.

La conclusion qui s'impose des modifications et amendements apportés à la loi provinciale depuis 1915 et de l'étude de la loi fédérale de 1941, c'est que la rédaction des contrats de mariage n'est plus chose facile, dit le notaire Demers. "L'évasion fiscale, au moyen du contrat de mariage, n'offre plus les possibilités d'antan. Les conventions matrimoniales ne sont pas devenues inutiles, mais mieux vaut, pour le mari, remplir de son vivant les promesses qu'il fait à sa future épouse, devant le notaire, que de compter sur le sentimentalisme du fisc pour les faire accepter comme dettes quand la mort aura fait son oeuvre."

"Qu'il soit prudent, tout de même," ajoute le conférencier avec un sourire, "car il peut tomber dans les pièges tendus par les articles 100 et suivants de la Loi de l'Impôt sur le Revenu, et il aurait alors la surprise de sa vie."

Nouvelle demande de migration

Ottawa, 22. (PC) George Murray, député libéral de Caribou, a déclaré hier que le gouvernement canadien devrait encourager la migration de collectivités complètes de la Grande-Bretagne vers l'ouest canadien. Si l'on veut que le Canada soit défendu avec succès, dit-il, il faut accroitre sa population. Il a ajouté que le gouvernement canadien devrait profiter de la visite du premier ministre Churchill à Ottawa, en janvier, pour discuter avec lui cette question de migration massive.

"N'encourageons pas seulement les individus et les familles, mais des collectivités complètes à immigrer dans l'ouest du Canada et à partager les ressources qui s'y trouvent", dit M. Murray.

M. Murray a aussi suggéré que le gouvernement discute avec M. Churchill la possibilité pour le Canada d'obtenir de l'acier du Royaume-Uni pour construire des tronçons de chemin de fer dans le nord de la Colombie-Britannique et en Saskatchewan.

Prétendue violation territoriale

Belgrade, 22. (PA) La Hongrie et la Roumanie ont officiellement protesté hier contre la violation de leur territoire par un avion de marchandises de l'armée américaine. L'avion est toujours porté disparu après avoir essuyé le feu de la D.C.A. de frontière lundi.

Votre horoscope

Jeudi, le 22 novembre 1951

21 mars au 20 avril (Bélier) Efforcez-vous de préciser vos buts et de les atteindre. Evitez la violence et les impulsions inconsidérées. Restez extrêmement calme et réservé si vous ne voulez pas voir s'évanouir vos espoirs.

21 avril au 20 mai (Taureau) Poursuivez votre chemin et ne vous laissez pas intimider par certaines menaces. Les événements semblent vous apporter d'agréables surprises.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) Les aspects planétaires actuels vous incitent à la prudence en matière financière. Ne vous impatientez pas si le résultat de vos efforts se fait attendre.

22 juin au 23 juillet (Cancer) Ne gaspillez pas vainement vos forces et votre énergie. Vous êtes trop souvent le premier artisan de vos soucis. La journée est favorable à la mise en ordre des affaires familiales embrouillées.

24 juillet au 22 août (Lion) Efforcez-vous de vous libérer de vos soucis professionnels lorsque vous quittez le lieu de votre travail et détendez-vous pendant vos heures de loisir.

23 août au 22 septembre (Vierge) La journée sera pour vous d'une extrême importance, votre entourage guettera vos réactions. Discutez avec votre entourage les problèmes qui vous embarrassent.

23 septembre au 23 octobre (Balance) Ne cédez pas trop à votre optimisme, faites preuve d'esprit pratique. Vous obtiendrez d'excellents résultats en équilibrant votre emploi du temps.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) Votre santé morale ne dépend que de votre calme, cherchez à prévenir les malentendus possibles entre vous et vos proches.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) L'influence astrale semble vous causer une certaine nervosité et une sensibilité accrue; n'en faites pas supporter les effets à votre entourage.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) Vos préoccupations professionnelles ne doivent pas vous faire négliger vos amours ni vos amitiés. Confiez au contraire vos projets à ceux que vous aimez.

22 janvier au 20 février (Verseau) N'hésitez pas à mener une vie mondaine plus animée si vous en avez l'occasion. Evitez d'échanger des paroles trop brusques avec vos proches.

21 février au 20 mars (Poissons) Faites appel à votre tact et à votre patience chaque fois que vous vous sentirez prêt à quelque excès d'humeur. Votre gentillesse naturelle doit être votre meilleur guide.

L'enfant né aujourd'hui sera actif et industrieux, curieux et d'esprit contradictoire. Lent à s'émouvoir, il sera cependant capable d'actes de bonté. Amour de la lutte et courage lui feront surmonter les difficultés. Très émotif, il sera affectueux et ardent et on pourra lui reprocher une certaine jalousie.

L'alimentation dans le monde

Rome, 22. (PA) Une enquête de l'organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies révèle que cinq pays seulement en dehors du bloc soviétique: le Canada, les Etats-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Argentine, ont un surplus de nourriture.

Les autres pays sont de plus en plus affamés.

Ce relevé ne comprend ni la Russie ni ses satellites, qui ne sont pas membres de l'organisation présentement réunie en conférence pour la sixième fois.

Au sujet de la situation alimentaire de ces pays on sait seulement que les récoltes de cette année sont supérieures aux moyennes.

Bien que sa production ait baissé depuis la guerre, l'Argentine dispose encore d'un surplus d'exportation. Aux Etats-Unis et au Canada la production des denrées alimentaires a considérablement augmenté, tandis que l'Australie et la Nouvelle-Zélande maintiennent leurs surplus aux niveaux d'avant-guerre en dépit de fortes augmentations de population.

Couple idéal... réalisé par Lanvin, créateur des meilleurs parfums de France. Cinq grands parfums présentés dans de somptueux écrins dorés... A la fois subtils et irrésistibles... ils répondent à tous les désirs de la femme chic.

ARPÈGE · RUMEUR · MY SIN · SCANDAL · PRÉTEXTE

VOUS POUVEZ FAIRE REMPLIR LE TRAVELLER ET LA LANVINETTE

Lanvin

ORIGINE FRANÇAISE GARANTIE

NESCAFÉ
VOUS FAIT ÉPARGNER
jusqu'à 40¢
PAR LIVRE DE CAFE

Même le pot de 4 oz vous donne autant de tasses qu'une livre de café ordinaire, bien qu'il coûte beaucoup moins cher. Le gros pot de 12 oz est encore plus économique.

Pas de perte, avec Nescafé; vous n'en préparez que la quantité désirée. Pas de marc à jeter. Nescafé* est spécialement traité pour conserver sa fraicheur jusqu'à ce que le pot soit vide.

LES CANADIENS QUI AIMENT LE CAFÉ boivent plus de Nescafé que de toutes les autres marques de café instantané réunies

*"Nescafé" est la marque de commerce exclusive, déposée, par laquelle Nestlé's Milk Products (Canada) Limited désigne son café soluble. Ce café est composé, en parties égales, de café soluble pur et d'hydrates de carbone pure (dextrine, maltose, dextrose) qui ont été ajoutés uniquement pour en protéger la saveur.

LA SAVEUR DE LA SOUPE AUX LÉGUMES Campbell's EN RÉVÈLE LA QUALITÉ !

LA SOUPE AUX LÉGUMES Campbell's

Dès la première cuillérée, vous conviendrez de la qualité supérieure de la soupe aux légumes Campbell's. Quelle saveur, quelle richesse renferme ce délicieux mélange de quatorze sortes de légumes frais cueillis, baignant dans un bouillon de boeuf! Du papa jusqu'au tout-petit, tous en raffolent!

Charmante....

Un épiderme si doux...
Parfumé par un arôme
enchanteur durable.

Un teint clair... frais...
éclatant de beauté
grâce à l'usage quotidien
du Savon de Beauté Colgate.

Le Savon de Beauté COLGATE
assouplit en nettoyant...
vous assure un teint
parfumé... doux et velouté.

Savon de Beauté
Colgate
illumine tous les épidermes!

Crème Orientale GOURAUD

Donne un teint de fleur pour toute cérémonie importante. Ne désappointe pas.

Blanc, Chair, Rachel, Sun-Tan

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Carnet mondain

Mesdemoiselles M.-Thérèse Chabot et Claire Pouliot sont de retour à St-Laurent, I.O., après avoir passé quelques jours à Ste-Anne-de-la-Pocatière ainsi qu'à la Rivière-du-Loup.

Mesdemoiselles Ursule Olivier et Thérèse Watson passent une dizaine de jours à Montréal, inscrites à l'hôtel Windsor.

A l'extérieur

M. et madame Jacques DesBaillets ainsi que M. Gérard Arthur, de la métropole, étaient de passage à Toronto récemment, à l'occasion du mariage Mappin-Taylor.

Ces jours derniers, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, M. J.-B. Vinet, P.S.S., curé, bénissait le mariage de sa cousine, Monique, fille de M. et de madame J.-Alfred Vinet, avec M. Claude Simard, fils de M. et de madame Thomas Simard de Verdun. Une profusion de glaïeuls blancs, de pompons mauves et blancs décoraient le choeur et la nef. M. B. Poirier touchait l'orgue et pendant la messe, MM. Payeur et Prud'homme exécutèrent le programme de chant. M. Vinet accompagnait sa fille et M. Simard était le témoin de son fils. La mariée portait une robe d'inspiration espagnole en dentelle au point d'Alençon blanche dont la jupe formait panneau et traine, un voile de tulle illusion maintenu sous un petit bandeau de dentelle et de perles. Elle tenait un livre d'heures recouvert d'une orchidée mauve et à signets de stéphanotis. M. Paul Tanguay, beau-frère du marié, ainsi que MM. Jacques et Louis Vinet, frères de la mariée, plaçaient les invités. Madame Vinet, mère de la mariée, portait une robe de crêpe bleu français, un chapeau de plumes de même ton, des accessoires noirs, une jaquette de taupe et un réticule piqué d'oeillets rouges. Madame Simard, mère du marié, portait une robe de lamé gris perle, un chapeau de plumes bleues, des accessoires noirs et une cape de taupe. La cérémonie fut suivie d'une réception. M. et madame Simard partirent ensuite en auto pour Miami. Pour voyager, la mariée portait un costume de lainage rouille, un chapeau de même ton, des accessoires de reptile brun et une jaquette de chevreau gris. Le juge et madame W. Edge, le docteur et madame J.-C. Miller et M. et madame P.-T. Légaré, de Québec étaient parmi les invités de l'extérieur.

Mademoiselle Julienne Charbonneau, de Montréal, est partie, par avion, pour Détroit où elle passera quelques jours.

Madame L.-C. Barry, de la métropole, est arrivée sur l'"Empress of Canada" d'un séjour outre-mer.

Madame Jeanne Ricard, de Montréal, est partie pour la Floride et Cuba.

Berthe Brillant — L'ACHETEUSE AVISÉE NOUS SUGGÈRE CETTE SEMAINE

MONTREAL, 22 nov. — Voici quelque chose que vous devriez acheter *avant* de commencer vos emplettes de Noël! Vous serez beaucoup plus confortable si vous ne souffrez pas du mal de *pied*. Et le plus sûr moyen que je connaisse de mettre fin aux durillons et aux cors, c'est avec les emplâtres BLUE-JAY à base de *phenylium!* C'est la plus belle découverte en 70 ans pour tous ceux qui souffrent de cors et de durillons — il agit 33% plus vite — détruit 95% des cors et des durillons! Il a fallu dix ans de recherches scientifiques à la compagnie Blue-Jay pour mettre au point le *phenylium* contenu aujourd'hui dans les emplâtres Blue-Jay contre les cors et les durillons!

Vous serez ravissante pendant la saison mondaine de cette année!...d'une beauté que vous pourrez apporter avec vous partout! Le DREAM STUFF WOODBURY vous est offert dans un magnifique récipient incassable (grâce au nouveau plastique magique)...et vous ne risquez pas de renverser quelque chose. Ce poudrier luxueux bleu et blanc contient le maquillage le plus flatteur que vous ayez jamais essayé... le Dream Stuff Woodbury... poudre et fond de teint tout à la fois. Vous l'étendez avec sa houpette duveteuse — votre peau se parera d'une teinte délicate — d'une douceur veloutée (sans effet "poudré" puisque c'est un produit Woodbury!) Procurez-vous Dream Stuff Woodbury (cinq nuances) dans le nouveau poudrier de rêve — $1.00 seulement — ou dans la boîte bleu-et-or — 75c seulement.

Regardez un peu ces visages souriants lorsque vous apportez ce mets nourrissant sur la table...des FEVES AU LARD HEINZ avec des *petits pains chauds au All-Bran à la mélasse!* C'est une combinaison imbattable — elle sent bon — a belle apparence — EST délicieuse! Et c'est un plat des plus économique pour contenter les plus gros appétits! C'est le meilleur dîner de la semaine s'exclamera votre famille quand vous servirez des Fèves au four Heinz (deux sortes — *à la sauce tomate sans viande* — ou *au porc frais et sauce tomate*). Variez-les délicieusement avec quelques gouttes de Sauce Heinz 57 — Sauce Chili — Ketchup — du fromage ou du bacon.

Gratuit: Heinz vient de reviser son dépliant de recettes intitulé "Recettes de fèves au four". Demandez-moi par écrit un exemplaire gratuit — Berthe Brillant, 1411 rue Crescent, Montréal.

Il faut manger ...et il est nécessaire de bien manger, mais, avec le coût actuel de la vie, il reste peu d'argent pour les autres choses dont vous avez besoin. La qualité est donc importante ...cette qualité que vous obtenez dans les bas de nylon GOTHAM GOLD STRIPE! Non seulement ces bas sont très résistants...ils sont *magnifiques*...aussi transparents et aussi solides que vous le souhaitez...et dans un beau choix de superbes couleurs d'automne! Et voici un "spécial" Gotham que vous devriez connaître. Les coutures de l'orteil de tous les bas de nylon Gotham Gold Stripe sont *tricotées* pour durer plus longtemps! Exigez des bas de nylon Gotham Gold Stripe la prochaine fois...en vente dans tous les grands magasins.

Vous n'avez pas besoin d'être une ballerine pour souffrir de muscles endoloris! Une journée de ménage suffira bien à causer ce mal. C'est pourquoi j'ai toujours du LINIMENT SLOAN dans mon armoire à pharmacie. Quand les muscles sont douloureux après une journée de nettoyage et de déménagement, le Sloan est épatant pour calmer la douleur. Vous le tapotez et sa bonne chaleur pénétrante vous apporte un soulagement immédiat. Ayez du Sloan pour soulager la douleur du rhumatisme et de la névralgie! Il ne coûte que 50c la petite bouteille — 90c la grosse bouteille...c'est un excellent placement!

J'ai recueilli une bonne recette économique hier! Une de mes amies inscrit dans un calepin le nom de toutes les choses qui épargnent de l'argent. Et en première page j'ai lu...FARINE A CREPES AUNT JEMIMA! C'est vrai qu'une pleine assiettée de crêpes Aunt Jemima *plus* ce qui les accompagne *ne revient qu'à 5c!* Voici...

3 crêpes Aunt Jemima	3c
Sirop de blé d'Inde	1c
Beurre ou margarine	1c
Le TOUT pour	5c

Servez des crêpes Aunt Jemima au déjeuner, au lunch ou au dîner — vous épargnerez de l'argent tout en *régalant* votre famille. Les crêpes "à la recette secrète" Aunt Jemima sont la simplicité même à préparer. Ajoutez de l'eau ou du lait, mélangez et versez dans la poêle. En un rien de temps vous aurez une pile de crêpes dorées Aunt Jemima!

Une partie de bridge? Votre liste de "tout-ce-qu'il-y-a-de-meilleur" sera incomplète sans du THE RED ROSE! Oui, le Red Rose est un régal qui suscitera les commentaires flatteurs des joueuses de bridge. Et ce n'est pas un régal réservé aux grandes occasions; il est si économique que vous pouvez en servir tous les jours de l'année! Saviez-vous qu'une tasse parfumée de Thé Red Rose revient à moins d'un cent — crème et sucre compris? C'est un fait mathématique tout simple! Le Thé Red Rose étant du bon thé, il vous donne *plus* de tasses à la livre — il en faut peu pour qu'il soit savoureux! Encore une chose. Quand vous commandez du Thé Red Rose, commandez en même temps du Café Red Rose! Le Café Red Rose est tout aussi bon que le Thé Red Rose.

Avez-vous remarqué ceci vous aussi? Maintes et maintes fois, en me donnant leurs recettes favorites, mes amies ont mentionné le BOVRIL comme étant le secret du goût exquis de leurs plats! Franchement, c'est quelque chose quand les gens disent — Bovril *rehausse* le goût de *tous* les mets! Quand vous ajoutez du Bovril aux sauces, mets en cocotte, soupes et ragoûts — vous avez la même saveur exquise que dans une *tasse* de Bovril. Et quelle économie! Bovril donne ce bon goût de viande dont les gens raffolent — sans le prix élevé de la viande! Bovril est en vente sous trois formats commodes — Cordial, Cubes et Concentré.

Voici une commission que votre mari *sera* heureux de faire pour vous! Dites-lui que vous avez besoin de "CREAM OF WHEAT" pour le déjeuner et il sera au magasin le temps de le dire! Mais si vous savez ce qui est bon, vous ne manquerez jamais de cette céréale délicieuse! Votre famille la réclamera! C'est une si bonne façon de commencer la journée...elle a si bon goût et elle est si bonne pour vous. La "Cream of Wheat" 5 Minutes fournit du fer aux globules rouges, du calcium et du phosphore aux régimes déficients en ces éléments. Oui, le "Cream of Wheat" devient une habitude familiale au déjeuner. Et elle vous épargne du temps. En cinq minutes d'ébullition elle est lisse et exquise!

Ne redoutez pas les gâteaux éponge. Vous pouvez être sûre de réussir des gâteaux légers, tendres, exquis...si vous les préparez avec la FARINE A PATISSERIE SWANS DOWN. La Swans Down est tamisée et retamisée jusqu'à ce qu'elle soit 27 fois plus fine que la farine ordinaire. Elle donne toujours de meilleurs gâteaux.

TARTE A L'ORANGE WASHINGTON

1 tasse de farine à pâtisserie Swans Down tamisée	3 oeufs
1 c. à thé de poudre à pâte Calumet	1 tasse de sucre
½ c. à thé de sel	2 c. à thé de jus de citron
	6 c. à soupe de lait chaud

Tamisez la farine une fois, mesurez-la, ajoutez la poudre à pâte et le sel; tamisez ensemble trois fois. Battez les oeufs jusqu'à ce qu'ils soient très épais et clairs (10 min.) Ajoutez le sucre graduellement, en battant constamment. Ajoutez le jus de citron. Incorporez la farine par petites quantités à la fois. Ajoutez le lait en mélangeant rapidement et parfaitement pour bien mélanger la pâte. Versez dans deux moules à gâteaux de 9 pouces dont le fond a été graissé légèrement. Faites cuire à four modéré (350 degrés) de 20 à 25 min. Quand le gâteau est refroidi, étendez une garniture à l'orange entre les deux gâteaux, recouvrez de crème fouettée.

Votre patron, Madame

par Anne Adams

No 4609

La jupe pratique que vous attendiez, mesdemoiselles, pour compléter votre garde-robe. Quelle que soit la grandeur désirée, cette jupe ne requiert qu'un verge d'un matériel de 54 pouces de largeur.

Ce patron peut s'obtenir dans les grandeurs suivantes: 24, 25, 26 et 28 pouces de taille.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Le grand succès des robes de laine

(Par Jeandine)

Après la présentation de chaque collection, il faut toujours consacrer un chapitre à la petite robe de laine. Elle reste envers et contre tout la grande favorite de la Parisienne—et de toutes les femmes en vérité. Car c'est la robe que l'on met le plus facilement, qui est à la fois simple et habillée, la robe passe-partout par excellence.

Mais cette saison, plus encore que la précédente, la robe de laine triomphe à toutes les heures du jour. En effet, même pour le cocktail, le spectacle ou le petit dîner, c'est encore le fin lainage soyeux ou plus encore, nouveau venu, le drap satin, qui emportent aous les suffrages. Ce sont la coupe et le détail qui différencient ces toilettes beaucoup plus encore que la matière choisie. Pour le matin, cependant, le jersey qui avait déjà connu une si grande vogue les saisons dernières, demeure l'un des tissus les plus employés pour réaliser cette petite robe que l'on ne quittera, à dire vrai, pas avant la fin de la journée dans beaucoup de cas. D'autres lainages pour ces heures matinales et d'après-midi, connaissent également la faveur des femmes: de fins écossais, d'amusants quadrillés à fond rouge striés d'une discrète raie vert foncé, des unis que traversent soudain une bande de couleur—ou des unis tout simplement traités dans des lainages secs, souples et soyeux.

Quant aux formes, elles sont bien entendu légion, mais il demeure des grandes lignes autour desquelles chaque créateur a brodé. La petite robe de laine mime les cols bien enveloppants, maintenus parfois par une cravate, les bustes ajustés avec une taille marquée—assez haut —mais non étranglée. Il y a moins de ceintures, souvent remplacées par une courte martingale derrière. Un mouvement au-dessus de la taille souligne parfois la poitrine, qu'on aime placer très haut. Les épaules sont à peine accentuées. Elles doivent demeurer fines. Les jupes, elles, marquent nettement deux tendances: les unes sont très étroites et aiment même à se resserrer vers le bas. Les autres s'évasent au contraire, mais présentent assez rarement un mouvement à godets. Par contre on revoit les jupes à panneaux légèrement plus larges en bas, et resserrées à la taille. On voit aussi des jupes froncées posées un peu plus bas que la taille et qui contribuent à l'épanouissement des hanches. Etroites ou larges, les jupes ont allongé de deux centimètres au moins — pour donner à la silhouette une ligne également plus longue.

Si le noir est le grand favori à partir de 5 heures, la petite robe de laine préfère en général être colorée. Elle aime les maïs, les cerises, les bleu doux, les tons caramel ou gris souris, elle est raffinée dans sa nuance comme dans sa forme, et elle sait mettre en valeur le charme et l'allure jeune de la femme moderne.

Nous avons essayé de réunir dans un modèle dont nous vous proposons le patron, les principales tendances de la robe de laine 1952.

M. A. C. McPhee à sa retraite

Au Club de la Garnison avait lieu mardi soir, sous la présidence de M. Paul-H. Dubar, surintendant des agences, anciennement de Québec, un dîner à l'occasion de la retraite du gérant de The Imperial Life Assurance Company of Canada à Québec et de la nomination de son successeur.

M. Angus C. McPhee, gérant de succursale depuis vingt-quatre ans, prend sa retraite, et son successeur est M. Claude-S. Gourdeau.

Au nombre des invités d'honneur étaient: MM. Lucien Borne, maire de Québec; Georges Lafrance, surintendant des Assurances pour la province de Québec; Eugène Rivard, percepteur des droits sur les successions; C.-J. Moreau, H. Channell, W. Laliberté, R. Poulette, E. Beaulieu.

M. McPhee est associé à The Imperial Life depuis 1929. En 1934, lors de la fusion des succursales de Québec et Sherbrooke, il devint gérant à Québec.

M. Gourdeau, le nouveau gérant, est né à Québec, a servi dans le Corps d'Aviation Royal Canadien, de 1939 à 1945, année où il est devenu membre de The Imperial Life. Depuis quelque temps, il est gérant adjoint. Il a fait ses études à Laval et à McGill et est gradué de The Life Insurance Agency Management Association de Hartford, Connecticut.

Nomination de M. Viateur Gendron

M. Viateur Gendron vient d'être nommé secrétaire général de la Chambre de Commerce de la province de Québec. Sa nomination suit la démission à ce poste de M. Gilbert-A. LaTour.

Un cinquantenaire de vie religieuse

Une vénérable religieuse québécoise, dont la famille de quatorze enfants compte six religieuses et deux prêtres célébrait hier ses noces d'or de profession. Il s'agit de la R. Mère Pancrace-de-l'Immaculée, supérieure de l'Ecole Notre-Dame de la Providence, des RR. Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie, de St-Malo.

La fête a débuté par une messe solennelle le matin, en la chapelle des Franciscaines Missionnaires de Marie de St-Malo. Un frère de la jubilaire, M. l'abbé J.-N. Aumont, curé de la paroisse St-Thomas de Joliette, officiait. Le R. Père Paul-Eugène Trudel, O.F.M., a donné le sermon de circonstance.

M. l'abbé Paul Bouillé, curé de St-Malo, assistait au choeur à cette cérémonie religieuse. La chorale des religieuses a exécuté un programme de chant de circonstance au cours de la messe.

La famille de la R. Mère Pancrace-de-l'Immaculée compte deux religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie, une religieuse de la Providence, de Joliette; une soeur de Ste-Anne, et une soeur du Bon-Pasteur, de Montréal. Une nièce de la jubilaire est aussi religieuse chez les Soeurs de Ste-Anne.

La jubilaire compte deux frères et un neveu dans les Ordres. Il s'agit de M. l'abbé J.-N. Aumont, curé de St-Thomas de Joliette; du R. Père Armand, Trappiste, ses deux frères, et de M. l'abbé Gérard Aumont, P. S. S., de Montréal.

Un salut solennel du Saint Sacrement a été célébré hier après-midi à 5 heures par le neveu de la jubilaire, M. l'abbé Gérard Aumont, P.S.S., de Montréal. A l'occasion de la fête jubilaire, les enfants de la Providence, pupilles de la R. Mère Pancrace-de-l'Immaculée, hier après-midi des saynètes appropriées à la fête.

Une lettre de la Ligue du Drapeau

La Ligue du Drapeau National du Canada, section de Québec, par l'intermédiaire de son secrétaire, M. Lucien Dubuc, vient d'adresser la lettre suivante à M. Wilfrid Lacroix, député fédéral:

"Nous avons appris, par les journaux du 17 novembre, que vous aviez inscrit une série de questions au feuilleton de la Chambre des Communes, en marge du choix d'un emblème distinctif pour le Canada.

"Cette question nous tient profondément à coeur, puisque, depuis dix ans déjà, la Ligue du Drapeau National du Canada travaille constamment pour l'obtention d'un symbole canadien, en l'occurence: le rouge et blanc à feuille d'érable verte, projet qui a conquis les honneurs de la finale dans la bataille du Drapeau au Comité parlementaire en 1945-46 parmi les 2695 modèles soumis, et ce, contre le service Red Ensign.

"La Ligue et toutes les organisations mentionnées dans le passé, réclamant le diagonal à feuille d'érable verte comme emblème distinctif du pays, vous invitent et vous encouragent à continuer la lutte pour cette cause si chère à tous les Canadiens d'un océan à l'autre.

NOUVELLE
- NOUVELLE RECETTE
- PLUS DE LEGUMES
- RICHE BOUILLON AU BOEUF

Essayez la nouvelle soupe aux légumes AYLMER genre 'habitant' faite avec un riche bouillon au boeuf. La meilleure soupe aux légumes que vous ayez jamais goutée.

AYLMER Nouvelle SOUPE AUX LEGUMES

VOTRE FAMILLE MÉRITE LA QUALITÉ AYLMER

New York Excursion de NOËL

- MESSE DE MINUIT Cathédrale St. Pat.
- REVEILLON AU QUARTIER LATIN
- METROPOLITAN OPERA
- RADIO CITY etc.

Départ 22 déc.

$59.50

Inscriptions:

TOURISME & TRAVAIL

38 rue Caron, Québec

Tél.: 2-6872 — Soir: 7-1340

Studio HEITSHU

Photographe

Portraitiste

Par rendez-vous

Tél.: 2-5755

Utilisez CAMAY pour faire "Sortir de l'ombre" l'éclat naturel de votre teint!

Comme cette jolie mariée, obtenez un teint plus clair, plus éclatant avec votre Premier Pain de Camay!

LES JEUNES FILLES QUI ONT DE LA VOGUE et possèdent le charme qui attire la romance et conduit au mariage ne laissent jamais un masque terne assombrir leur teint!

Avec Camay, vous pouvez faire "sortir de l'ombre" l'éclat de votre teint pour réfléter la lumière d'une beauté nouvelle!

Cette jolie mariée Camay, Mme Victor Dowd, dit: "J'adoptai les soins réguliers au Camay, et très rapidement, mon teint devint plus clair et plus frais. L'éclat de mon épiderme est 'sorti de l'ombre!'"

Camay peut vous aider à acquérir une beauté nouvelle! Adoptez les soins réguliers avec Camay. Vous serez plus belle avec votre *premier pain!*

Pour le teint ou pour le bain, Camay est un des plus doux savons de toilette; il donne un mousse si riche et abondante! Alors, faites "sortir de l'ombre" l'éclat de votre épiderme pour réfléter la lumière d'une romantique beauté nouvelle, avec Camay, le Savon des Jolies Femmes.

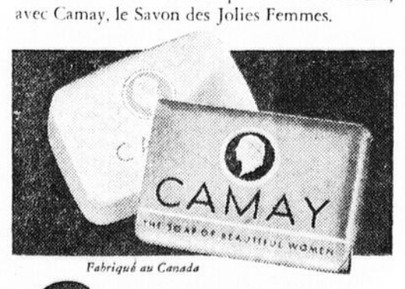

Fabriqué au Canada

Camay

le savon des jolies femmes

DICK TRACY

L'AGENT SECRET X-9 — par MEL GRAFT

GOÛTEZ-Y... VOUS L'ADOPTEREZ!

Le blé d'Inde le plus succulent parce que le plus pur

UN PRODUIT DE CANADA PACKERS

Magie de la fourrure

Par Suzanne NORMAND

Aux premières brumes d'automne, lorsque octobre allume ses mystérieux incendies dans les marronniers des Champs-Elysées . . . Lorsque les nuées indécises ressemblent, au-dessus de la Suisse, à des caravelles frangées d'or . . . Alors les fou reurs de Paris présentent leurs collections.

Déjà, les crépuscules viennent plus vite, l'air fraichit, et c'est le temps où les femmes, soudain, se jugent pas tout à fait assez vêtues dans leurs tailleurs. Le temps où les saisit la nostalgie irrépressible d'une petu de bête sur leurs épaules.

On peut supposer que depuis le commencement des âges, Eve a trouvé dans la fourrure une défense contre le froid, une parure aussi. Je la vois très bien à l'âge des cavernes, jetant sur son dos, ou enroulant autour de ses hanches, le pelage à elle abandonné par le chasseur.

A cela, les fourreurs répondront, en effet, que leur profession est la plus ancienne du monde et que l'Histoire tout entière, de la première houppelande au pourpoint de Charles V ou au manteau de cour du Grand Siècle, est toute tapissée de leur gloire. Une gloire vieille de douze siècles et à nulle autre pareille.

Notre temps se montre digne de la tradition, et en 1951, la peau de bête est un sortilège auquel il est bien difficile de résister. Enfant, je n'imaginais pas les fées vêtues d'autre chose que de fourrure, de zibeline principalement. Ce nom m'enchantait, et j'en avais tout de même assez vu, en vravates ou en manchons, pour me faire une idée de ce que pouvait être le manteau dont je rêvais pour mes personnages de légende.

Chaque année, la Grande Parade d'automne de fourrures me replonge donc dans les contes de fées de mon petit âge.

Dans cet attrait, toujours recommencé, les fourreurs mettent du leur ? Parbleu, oui ! Loin, le temps des raides, des lourdes fourrures, de leur coupe uniforme. A jamais évanoui, celui des pelisses encombrantes, des f urrages, des rotondes, qui donnaient au corps féminin l'aspect d'une guérite. Les plus sauvages, les plus rétives, sous la main des artisans et des modélistes, acquièrent la souplesse(la grâce, la précision et en même temps la nonchalance du tissu. Mais chaque saison raffine encore sur le dernier raffinement. Voyez-les plutôt; elles se pincent se froncent, s'incrustent, se drapent et s'enroulent. Elles sont somptue[illegible] comme pour une loge royale ou d'une élégance si racée, si discrète, que la rue ne se retourne même pas sur elles. Mais la rue — la rue bruyante et tumultueuse — sas en paraitre surprise, acquiert par la grâce de leur présence, un charme plein de faste et de mystère.

A [illegible]ouanger sans mesure la diversité des modèles, la qualité de la fourrure en France et la façon souveraine dont elle est travaillée, risquons-nous d'être accusés de chauvinisme ? Tant pis, courons le risque.

Comme nous sommes en plein comte des mille et une nuits, osons dire que le vison, cet hiver, fera fureur (il y a de ces phrases qu'on n'oserait pas, de sang-froid, prononcer).

. . . Platine, silver-blue, grissaphir, blond-royal-pastel, blanc pur, ranch ou simplement "sauvage" — c'est-à-dire d'une beauté à la fois barbare et somptueuse, — il est le triomphateur de ce tournoi de luxe où s'affrontent les bêtes dites sauvages.

En manteaux longs, ou trois-quarts — épaules kimonos, larges emplècements ronds, manches vastes, rétrécies aux poignets et susceptibles d'être relevées jusqu'au dessous du coude. En jaquette encore, en paletot court, en cape, en écharpe, on les retrouve aussi enrichissant, tout blanc, une sévère redingote d'astrakan noir Ou, silver-blue, ourlant un manteau de breitschwantz blanc.

Le jaguar, l'ocelot, avec leur air de jungle civilisée, le fin breitschwantz, aux reflets doux, gris, blanc, noir... la loutre de mer, le bébé-phoque, bleu-back argenté, le petit-gris de nos mères, miraculeusement rajeuni, le rapondin ceinturé de cuir, l'astrakan en veste ou en redingote . . . Tous ces envoyés du Canada ou de la Perse rencontrent pour un moment les apparitions nordiques : le lynx blond et opulent, le léopard des neiges, le renard norvégien — et celui-ci est bleu d'argent, gris comme le crépuscule d'un beau jour, ou alors d'un blanc à humilier les plus immaculés, les plus candides.

Défilé pareil aux rêves d'un soir. Présente, la zibeline, sous la forme encore modeste (tout est relatif), de cravates, d'étoles, de manchons, de toques, prépare, dit-on, pour le printemps une rentrée sensationnelle . . .

Un charma[illegible] génie donne à tout ce luxe, qui limité à lui-même, serait écrasant, le sceau inimitable du Goût. Par la seule façon dont se croise son col à deux pans, un vison atteint à une espèce de perfection nonchalante. Un agneau gris se doubl[illegible] d'agneau noir, et cela s'intitu[illegible], à juste titre, "L'envers vaut l'endroit". Un manteau de civette doublé de lainage blanc se porte indifféremment des deux côtés. Et sur une robe blanche.

L'hermine est là, classique, sur une robe de dogaresse de velours rouge. Elle a toujours, certes, sa candeur légend[illegible], sa rareté distinguée. Mais tout de même, j'ai bien peur, désormais d'être obligée de reviser mes imaginations enfantines La traineau, à t avers les plaines enchantées, était-elle vraiment vêtue de timide, de frileuse hermine ? Aujourd'hui, je parierais pour le vison blanc. Pur, soyeux, dru et Rein[illegible] des Neiges, glissant dans son scintillant comme la neige elle-même.

★ Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

No 503

Un travail qui vous aidera à égayer les longues soirées d'hiver que vous passerez seule au foyer. Cette merveilleuse couverture que vous pouvez confectionner par carreaux et de couleurs contrastantes, enjolivera votre vivoir et sera très appréciable pour la sieste de l'après-midi.

No 626

Faites des heureuses en confectionnant dès maintenant ces jolies broderies pour le prochain shower de lingerie de cuisine. Gentil motif d'oiseaux complétant le nom du jour fixé pour certains usages.

Les patrons contiennent toutes les indications nécessaires.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40[illegible]. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Les Optimistes sont satisfaits

La "Semaine de l'Optimiste" a été clôturée hier midi, au Château Frontenac, au cours du dîner hebdomadaire, par le président du club, Me Raymond Maher, qui a présenté M. Optimiste Junior et Mlle Optimiste Junior 1951 ainsi que les autres concurrents qui ont participé au concours d'amateurs pour l'obtention de ces titres. Roland Chouinard, un jeune violoniste, et Denise Brousseau, une chanteuse de genre, ont remporté les honneurs de ce concours et ont reçu les félicitations des membres. Les autres concurrents étaient André Bilodeau, Gaston Fournier, Lise Côté et Francine Simard qui ont démontré leurs talents de chanteur et chanteuse.

M. Maher a remercié tous ceux qui ont contribué au succès de cette semaine et en particulier le président de la semaine, M. Fernand Tanguay, qui est vice-président du club. "Les résultats à date de la souscription personnelle et de la vente du tag-day augurent bien pour les petits protégés du club Optimiste, les enfants de l'école Notre-Dame de la Providence, à St-Malo, qui recevront, grâce à la générosité du public québécois et aux membres du club, tout le lait dont ils ont besoin pour parfaire leur santé physique et par le fait même morale" a dit Me Maher. "Ces enfants", a-t-il conclu, "sauront gré à la population qui a répondu à notre appel".

La souscription personnelle va se continuer pendant un certain temps afin d'atteindre l'objectif fixé par le comité des noms spéciaux. A date l'on compte près de 200 souscriptions personnelles et les marchands et hommes d'affaires qui n'ont pas encore été visités le seront incessamment. Le président a donné un résumé des activités de la semaine de l'Optimiste laissant voir que chacune a été un succès. De plus, il a été décidé que les membres du Club se rendront par groupe à tour de rôle et celà chaque semaine visiter leurs jeunes protégés de l'école Notre-Dame de la Providence.

Les permis de construction

La Commission municipale de l'urbanisme, que préside M. A.-R. Décary, vient d'approuver des permis de construction et réparations importantes se chiffrant globalement à $235,000. Le plus important de ces projets, — il prévoit la construction d'une maison à 22 logements — entrainera une dépense de $100,000.

Les principaux permis accordés par les commissaires sont les suivants : Mme R. Lortie, réparations, maison, avenue Cartier, $1,200 ; M. Marc Donahue, garage, avenue des Bernières, $3,200 ; La Fabrique St-Patrice, cheminée, Grande-Allée, $3,000 ; Commission des écoles catholiques de Québec, coin d'Aiguillon et Deligny, reconstruction d'une salle, $30,000 ; M. L. Plamondon, maison, rue Kirouac, $6,000 ; Pruneau Ltée, agrandissement d'entrepôt, rue Marie de l'Incarnation, $1,000 ; White Motor Co. pf Canada, enseigne, centre industriel No 5, $1,800 ; M. I. Racicot, solage et entrepôt, rue Courcelette, $2,000 ; A. Julien, rue d'Artigny, annexe $1,500 ; M. C.-A. Dionne, réparation de galerie, rue Bouffard $1,000; Association des Zouaves de Québec, réparation rue St-Patrice, $2,500 ; M. E. L'Heureux, résidence, rue Madeleine de Verchères, $18,000, M. O. Plante, reconstruction, rue St-Olivier, $2,000 ; M. R. Paré, maison, rue des Saules, $11,000 ; M. B. Noël, maison, rue des Frênes, $12,000 ; Conservatoire provincial de musique, réparations, rue St-Denis, $2,500 ; M. G.-H. Montigny, maison, coin Joffre et marquette, 22 logements, $100,000 ; M. P. Grenier, n. p., résidence, rue Eymard, $12,000 ; M. M. Plamondon, maison rue des Lilas ; $7,000 ; M. E. Bégin, exhaussement d'entrepôt, 1ère rue, $3,000.

Officiers élus chez les Radiologistes

L'Association des Radiologistes de la province de Québec, à sa dernière réunion, a élu l'Exécutif suivant pour l'exercice 1951-52 ; Dr Edwin Crawford, président; Dr Origène Dufresne, vice-président ; Dr Guillaume Gill, secrétaire ; Dr D. L. McRae, trésorier; Dr Jean-Pierre, Jean, secrétaire des séances. Directeurs : les Drs Mathieu Samson, Jules Gosselin, Carleton B. Peirce, E. F. Crutchlow, L.-A. Gagnier.

Vincent Impelliteri viendrait à Québec

Il est assez probable que le maire de New-York, M. Vincent Impelliteri, assistera en janvier prochain à un banquet de la section québécoise de l'Army, Navy and Air Veterans of Canada. Le major J.-J. O'Brien, président de la section de Québec, a déclaré hier qu'une invitation avait été lancée au maire de la métropole américaine qui fera vraisemblablement parvenir une réponse dans quelques jours. Les anciens combattants québécois ont l'intention de nommer M. Impelliteri comme membre honoraire de leur association. La nomination se ferait lors du banquet.

Une saisie de marchandises volées

Montréal, 22. (PC) — Des agents de la police municipale et de la sûreté provinciale ont saisi mardi une automobile dans laquelle ils ont trouvé pour une valeur d'environ $5,000 de marchandises volées, notamment des draps et des étoffes. Le chauffeur de l'automobile, un homme de 40 à 50 ans, domicilié à la Pointe-St-Charles, a été mis en état d'arrestation.

Un peu plus tard, les agents ont opéré une descente dans une maison de Ville Jacques-Cartier, municipalité où ils avaient saisi le véhicule, et ils ont découvert encore une forte quantité de marchandises volées. Les agents ont déclaré que leur enquête leur permettra peut-être maintenant de trouver la solution d'importants vols de marchandises commis dans la métropole et atteignant, au total, une valeur de quelque $30,000.

Les effets saisis dans l'automobile feraient partie d'un vol de marchandises de $8,000 commis il y a un an, soit le 22 décembre 1950, dans un établissement commercial du boulevard St-Laurent.

Les agents n'ont cependant pas voulu faire connaître l'identité de l'homme arrêté.

Une nomination dans la Beauce

Par décision de S. Exc. Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Edgar Nadeau, vicaire à Notre-Dame de la Paix, a été nommé curé de la paroisse de St-Jules de Beauce. M. l'abbé Nadeau succède à M. l'abbé Paul-Emile Pelchat qui a été nommé, récemment, curé de Lambton.

Deux plaintes

Des plaintes en vertu de l'article 236 du code criminel, traitant de l'illégalité des loteries, ont été portées par le département du procureur général contre Le Syndicat de Québec, et le promoteur de lutte, Georges Letarte-Cagney. Ces causes, qui sont un écho de récentes saisies d'automobiles aux dépens des deux intimés, sont rapportables vendredi prochain.

DR M. RICHARD
MALADIES DES ENFANTS
Bureau et résidence: 10 Des Erables, Tél.: 3-5642
Consultations: 2 à 4 h. p.m.

'Douleurs mensuelles' arrêtées
ou un soulagement évident
dans 3 tests sur 4 faits
par les médecins !

● Vous souffrez peut-être — inutilement — des douleurs des menstruations comme les crampes, faiblesses, et sensations de dégoût !

Parce que dans des tests véritables faits par les médecins, le composé végétal de Lydia Pinkham a apporté un soulagement complet sinon évident à 3 cas sur 4 !

Le Lydia Pinkham a un effet moderne !

Alors, procurez-vous du Lydia E. Pinkham et constatez si vous n'êtes pas soulagée, constatez aussi si vous ne vous portez pas mieux, avant et pendant vos périodes. Voyez si votre expérience n'est pas semblable à celle de milliers d'autres qui en ont bénéficié !

Et souvenez-vous — le Lydia Pinkham est merveilleux pour les "vagues de chaleur" et autres malaises de la ménopose !

Il a un effet calmant sur les contractions de l'utérus, qui causent souvent les douleurs des menstruations !

Rustic Art Shop tél.: 2-2247

Tasses à thé
Tasses à café

TASSES "FATHER et MOTHER"
(DEMI-TASSES)

et comme
Spécial additionnel

MOCASSINS
rouge - bleu

Les enfants aiment ces chaudes et confortables bottines en véritable cuir et chaude doublure . . et le prix

pointures 6 à 2
la paire
1.00

2 NAPPES A BANQUET RICHELIEU et TASSES et SOUCOUPES ANGLAISES

achats spéciaux pour une grande vente

SPÉCIAL POUR LES FÊTES
ENSEMBLES À BANQUET BRODÉS À JOUR
TASSES ET SOUCOUPES EN PORCELAINE D'OS

300 GRANDES NAPPES
72" x 90"
ENSEMBLES DE BANQUET
Richelieu brodés à la main . . . ouvrage à jour
8 NAPKINS
7.59

Tasses et soucoupes en porcelaine d'os anglaise, dessins floraux et teintes unies, teintes pastelles avec décorations de roses. Achetez maintenant la quantité de votre choix. Achetez-en une douzaine ou une demi-douzaine, nous les garderons pour vous.

tasse et soucoupe $1.00

Rustic Art Shop 9 rue BUADE

Mgr Maurice Roy . . .

(Suite de la 1ère page)

parents et amis ici au Canada je rapporte donc des centaines et des centaines de messages destinés à des concitoyens qui ont des leurs en Corée".

Au cours de ses brèves remarques, Mgr Roy a signalé que le moral de nos soldats est très bon parce que tous savent qu'ils reviendront au Canada bientôt. Il a dit un mot au sujet du mouvement de charité "Kaki" en Corée. "Ce mouvement fait beaucoup de bien auprès des malheureux déplacés de la guerre et particulièrement auprès des enfants qui ont beaucoup à souffrir".

Affirmant qu'il y a beaucoup de catholiques en Corée, Mgr Roy a précisé qu'avant l'ouverture des hostilités nous possédions là d'importantes missions. Durant son séjour au Japon, Mgr Roy a visité de nombreux centres missionnaires. Traduisant sa joie de se retrouver en notre ville, Mgr Maurice Roy a déclaré : "Québec est encore l'une des plus belles villes du monde".

De nombreuses personnalités ecclésiastiques, militaires et civiles se sont portées à la rencontre de l'archevêque de Québec au moment où il descendit d'avion. On remarquait entre autres: Son Exc. Mgr Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire de Québec, accompagné de nombreux membres du personnel de l'archevêché. Le brigadier J.-Frank Fleury, O.B.E., E.D., commandant de la région militaire de l'Est du Québec était représenté par le major Pierre Picard, des quartiers-généraux de Québec.

Les deux soeurs de Mgr Maurice Roy s'étaient également jointes au groupe, nommément. Mesdames Georges-Michel Giroux et Jean St-Jacques; on remarquait également Mlle Mariette Giroux, nièce de Mgr Roy, et le colonel Adjutor Amyot.

Le personnel de l'archevêché était représenté par M. l'abbé Irénée Fréchette, de la chancellerie, ainsi que MM. les abbés Jean-M. Beauchemin, René Adam, Paul Lacouline, Roland Doyon et Léonard Morand. Le major (abbé) Emile Turmel, curé de l'Ancienne-Lorette et le major (abbé) Robert Gélinas, aumônier de la Citadelle étaient présents.

Les dames de l'ouvroir de l'Hôpital de St-Augustin, au terme de leur réunion hebdomadaire ont voulu contribuer à la réception de l'archevêque de Québec elles avaient à leur tête, Mme Antonio Paradis, présidente du Cercle des Fermières de l'Ancienne-Lorette et présidente de l'ouvroir.

ce MÉDICAMENT
naturel
aide à rétablir la vigueur

Si la dyspepsie, les maux de tête, estomac acide, manque d'appétit retranchent le plaisir de vivre de votre existence, essayez les Burdock Blood Bitters. Un mélange naturel d'herbes soigneusement choisies, les BBB ne contiennent aucune drogue synthétique. Ils aident au système à fonctionner comme il doit et augmentent cette sensation de joie de vivre. Les BBB sont vendus partout, dans toutes les pharmacies.

Burdock Blood Bitters BBB

Un médicament naturel à base d'herbes

Programme nécessaire pour sauver e monde occidental du communisme

Strasbourg, France, 22 (PA) Le sénateur Hubert-H. Humphrey, démocrate du Minnesota, a déclaré à des politiciens européens, hier, qu'ils doivent apporter un nouveau programme politique et économique aux millions d'Européens afin de sauver le monde occidental du communisme.

Humphrey a parlé lors d'une conférence de 14 représentants et sénateurs américains et de 20 membres de l'Assemblée consultative de l'Europe.

Sa déclaration est l'un des points culminants d'une séance au cours de laquelle le sénateur républicain du Wisconsin, Alexander Wiley, a souligné que le manque d'unité de l'Europe occidentale pourrait inciter les Etats-Unis à adopter de nouveau une politique isolationniste.

Appuyant une attaque du sénateur William Benton, démocrate du Connecticut, contre les "méthodes commerciales périmées," Humphrey a affirmé que l'Europe occidentale a besoin d'un programme positif qui ferait beaucoup plus "que la simple protection de la situation économique actuelle."

"Ce programme doit offrir quelque chose de mieux que ce que nous avons vu en Europe où il y a beaucoup de produits dans les établissements commerciaux, mais peu de ces produits dans les foyers."

Wiley a souligné que l'Europe occidentale compte quelque 300,000,000 de consommateurs, alors que les Etats-Unis n'en comptent que 154,000,000 et pourtant ce pays forme la moitié du commerce mondial.

"Pourquoi ne tentez-vous pas de vous suffire à vous-mêmes?" a-t-il demandé. "Vous avez deux fois plus de consommateurs possibles que nous."

Wiley a poursuivi en disant que le groupe américain qui croit que l'Europe possède la volonté nécessaire pour résister à l'infiltration communiste commence quand même à éprouver des doutes.

"Les Américains voient une Italie plus intéressée apparemment à occuper Trieste qu'à faire l'unité avec ses voisins; une France plus intéressée qu'autre chose à tenir les Allemands en état d'infériorité; une Allemagne plus intéressée à l'égalité et une Grande-Bretagne plus intéressée à ses liens avec le Commonwealth qu'à l'édification d'une Europe occidentale unifiée, essentielle à la défense commune.

"D'aucuns parmi nous croient qu'à moins que l'Europe n'oublie ses querelles politiques et économiques qui l'ont déchirée depuis des siècles, les Etats-Unis pourraient bien se replier sur eux-mêmes de nouveau."

Le communisme

Montréal, 21. (PC) "Je me suis rendu compte sur place, en Corée, aux premières lignes du front, que le communisme est une puissance militante et un pouvoir spirituel de premier ordre. Les Chinois qui viennent du centre et du sud de la Chine — on a pu le constater chez les prisonniers — sont des militants disciplinés et aguerris; ils sont d'abord et avant tout des individus qui ont été endoctrinés de façon méthodique.

"Or, si on a pu ainsi endoctriner des Chinois, l'on imagine facilement quelle influence cette doctrine peut exercer sur des peuples plus évolués. Comme le communisme est contre toute religion, il nous importe à nous de prendre la résolution de mieux défendre notre catholicisme, afin de nous en faire un rempart contre toute infiltration".

Voilà l'une des déclarations qu'a faites, hier, Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et Ordinaire des Troupes canadiennes des trois armes, à son retour de Corée.

Mgr Roy est arrivé par avion à Dorval au début de l'après-midi. Il arrivait directement de Victoria, C.-B., où il s'est arrêté à son retour de Corée. On sait que Mgr l'archevêque de Québec était parti pour ce théâtre de guerre, le 15 octobre dernier. Il a profité de ce voyage d'un mois pour se rendre à Tokyo et Séoul et pour rencontrer toutes les troupes.

A Victoria, Mgr Roy a eu l'occasion d'aller saluer Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, ancien archevêque de Montréal. "Mgr Charbonneau, a dit l'archevêque de Québec, m'est apparu en excellente santé et très actif. Son moral est excellent. Il s'occupe de plusieurs communautés religieuses, des malades de l'hôpital des Soeurs de Sainte-Anne et trouve le temps de faire de l'enseignement".

Reproche adressé aux conservateurs

Ottawa, 22. (PC) — M. Bona Arsenault, député libéral de Bonaventure, a déclaré hier à la Chambre des Communes, que le parti progressiste-conservateur a toujours un programme pour le Québec et un autre pour le reste du pays.

Parlant en français au cours du débat sur le discours du trône, M. Arsenault a dit que, récemment, l'un des principaux lieutenants du parti progressiste-conservateur dans le Québec a critiqué les octrois fédéraux aux universités. M. George Drew, chef du parti progressiste-conservateur, avait accordé son appui au sujet de ces octrois.

"Pauvre parti conservateur, il ne semble pas s'être beaucoup amélioré depuis que je l'ai quitté en 1944", dit M. Arsenault.

M. Arsenault fut président de l'Association progressiste-conservatrice dans le Québec de 1942 à 1944, alors qu'il quitta le parti sur la question de la conscription. Il fut élu aux Communes en 1945, comme indépendant, et entra par la suite dans le parti libéral.

M. Arsenault dit que les critiques contre les octrois fédéraux aux universités furent formulées par M. Henri Courtemanche, député progressiste-conservateur de Labelle à la Chambre des Communes.

Parce que ces octrois viennent d'Ottawa, M. Courtemanche juge qu'ils ne sont pas bons, dit M. Arsenault. Par contre, M. Drew a dit que ces octrois sont une bonne chose, qu'ils répondent à un pressant besoin et qu'ils sont constitutionnels.

"Une fois de plus, le parti conservateur a été surpris dans son jeu traditionnel une politique pour le Québec et une autre pour le reste du Canada", dit M. Arsenault.

Un quatrième . . .

(Suite de la page 9)

nommer M. Rodolphe Laplante au poste de régisseur?"

M. Duplessis : "Oui, nous songeons à le nommer, mais la nomination dépend du ministre de l'Agriculture, qui fait généralement d'excellentes recommandations".

M. Chalouit : "M. Laplante est un homme compétent et je féliciterais le gouvernement de le nommer".

M. Marier : "Non, non, je ne vais pas féliciter le gouvernement! Croit-il que ce sont les régisseurs qui étudient tous les dossiers, qui s'occupent du détail de l'administration? Pas du tout, ils ont un personnel nombreux pour cela. Je trouve que c'est du gaspillage de nommer un autre régisseur à $5,000 par année".

Le député de la Beauce, M. G.-O. Poulin, déclare que les régisseurs — (il les a vus à l'oeuvre) — étudient personnellement les demandes de prêts. Il est temps qu'on leur donne de l'aide.

M. Dupré : "Si la commission ne siège que deux ou trois fois par semaine, il n'est pas nécessaire de nommer un quatrième membre. Loin de déprécier la compétence de ses membres, comme l'a insinué le premier ministre, je suis d'avis qu'ils sont capables de faire tout le travail seuls".

M. Barré : "Attendre que les régisseurs soient débordés de travail pour en nommer un autre, ce serait attendre trop tard et l'opposition critiquerait. Sans compter que l'Office s'occupe de l'application de la loi d'habitation. S'il avait fallu créer un autre organisme, cela aurait coûté bien plus que $5,000 par année. Quant aux augmentations de salaires ce sont généralement ceux qui travaillent le moins qui en demandent".

Puis la loi a été votée.

Quarte religieuses . . .

(Suite de la page 3)

Audet, il était pâle, dit-elle, et ne portait pas de blessures.

A une question du procureur de la défense qui lui demandait si elle avait poursuivi ses études dans des hôpitaux pour maladies mentales aux Etats-Unis, elle suggéra qu'il "y en a assez à St-Michel Archange".

Elle a eu connaissance de la distribution dans les enveloppes de paye des employés de copies des règlements.

Mère St-Louis Arthur, de la clinique Roy-Rousseau, a connu les accusés Asselin et Audet au département 4-B où ils travaillent et où elle fut assistante-hospitalière de janvier 1949 à novembre 1950. Elle dit qu'elle a eu l'occasion, assez souvent de leur parler de l'intérêt qu'on devait avoir pour les malades et de la bonté qu'on doit employer à leur égard.

Jean-Paul Blouin, employé comme gardien à l'hôpital St-Michel Archange, a raconté que, le 5 avril 1950, il surveillait seize patients qui étaient en train de laver un plancher. Il a reproché à Paré de ne pas tordre assez bien son torchon pour essuyer le plancher, puis survint Asselin qui fit le même reproche à Paré. "Paré gémissait, dit-il, et grimaçait. Il s'est levé pour se jeter sur Asselin". Les seize patients, explique-t-il, étaient munis d'un sceau, d'une brosse, d'une planche sur laquelle ils se mettaient à genoux, et d'un torchon.

Blouin dit qu'après avoir montré à Paré comment tordre son torchon, il le lui avait lancé, mais il ajoute qu'il "ne peut dire si le torchon lui a touché". Il dit qu'Asselin a renversé Paré sur le plancher, l'a frappé à coups de poings et à coups de pied "à différents endroits" et que, pendant ce temps, Audet tenait les jambes de la victime. Blouin dit qu'il a vu Audet tirer Paré par les cheveux et lui frapper la tête contre le mur.

Le témoignage du Dr Jean-Marie Bélanger, déposé par le sténographe Lionel Gallichon, rapporte qu'à son arrivée à la cellule où se trouvait Paré, Paré était couché sur le dos, qu'il avait les oreilles bleues et une masse bleuâtre au cou, deux signes d'asphyxie. Mais le corps étant encore chaud, il a pratiqué la respiration artificielle avec deux gardiens pendant une heure. Il a administré en outre au patient de la coramine, sans résultat, puis de l'adrénaline, puis de l'oxygène, toujours sans résultat. Le patient ne manifestait aucun signe de vie.

Dans son témoignage, le Dr Bélanger explique qu'il n'était alors qu'interne à l'hôpital St-Michel Archange et que le Dr Paradis est arrivé après lui. En pratiquant la respiration artificielle, le Dr Bélanger dit qu'il entendait un crépitement à la hauteur des côtes, ce qui pouvait indiquer une fracture.

En contre-interrogatoire, le Dr Bélanger a dit que l'on peut ranimer un patient d'une "mort apparente", mais pas d'une mort réelle.

Le procès se continue aujourd'hui.

Projet . . .

(Suite de la page 3)

suggérer qu'on paie des salaires convenables aux magistrats et qu'on ne leur paie plus de supplément quand ils agissent comme enquêteurs ou comme arbitres. On assurerait mieux ainsi leur indépendance.

M. Duplessis : "Le député n'est pas logique. Il pose comme principe que les juges ne sont pas assez payés et il critique ensuite les suppléments que nous leur versons quand ils agissent en dehors de leurs attributions de juges".

Le premier ministre ajoute que lorsqu'il est arrivé au pouvoir, les magistrats de district avaient $5,000 de traitement et les juges des Sessions $7,000. Le gouvernement a rétabli l'équilibre dans ce domaine en accordant $8,000 aux juges de ces deux cours.

Les arbitrages

M. Duplessis, ouvrant une parenthèse, a déclaré que le meilleur moyen d'éviter aux juges de sortir de leur sphère c'est de créer une commission d'arbitrage permanente dont la composition tiendrait compte des métiers concernés dans tel ou tel cas. Le troisième membre serait toujours un juge qui présiderait, de façon à constituer un organisme stable.

"Ce projet a été refusé par les syndicats, a dit le chef du gouvernement, et nous n'avons pas insisté, bien que le gouvernement paie toutes les dépenses d'arbitrage et qu'il dépense à cette fin des sommes considérables".

M. Lionel Ross : "Je reviens à mon argumentation de tout à l'heure et je maintiens qu'il faut assurer l'indépendance des juges en leur payant une rémunération fixe, quoi qu'ils fassent".

M. Duplessis : "A Ottawa, on n'est pas si difficile et des juges ont été nommés, dans les mêmes conditions que nous nommons les nôtres, pour mener des enquêtes".

Le premier ministre cite les noms du juge T.-C. Davies et du juge W.-F.-A. Turgeon, ce dernier demeurant juge tout en étant ambassadeur du Canada.

M. Duplessis : "Le député de Verdun est en faveur des émonuments. Peut-il nous dire quels sont les émoluments fixes de son chef absent? . . ."

M. Ross ne répond pas; et le bill est voté en troisième lecture contre la volonté de l'Opposition.

Pas de chance aux pillards

Grenoble, 22. — (AFP) — Il y a quelques mois, six bûcherons italiens, inculpés du pillage de l'épave du "DC-4" canadien tombé dans le massif de l'Obiou au mois de novembre 1950, comparaissaient devant le tribunal correctionnel de Grenoble.

Giovanni Gatta, 26 ans, et Rinaldo Zucchelli, 52 ans, étaient condamnés respectivement à un mois et à cinq mois de prison avec sursis. Quant à Albert Giacometti, 20 ans, Dominico Gatta, 36 ans, Alfredo Gatta, 28 ans, et Dominingo Sante Gatta, 30 ans, ils se voyaient infliger six mois de prison avec sursis.

Sur appel à minima du procureur de la république, les six inculpés ont comparu devant la Cour d'Appel de Grenoble, qui a purement et simplement confirmé le jugement du tribunal correctionnel.

Gratis Pour L'Asthme

Pour vous prouver combien vous pouvez obtenir un soulagement rapide et agréable de la toux, de la respiration difficile, des sifflements et de l'insomnie que cause l'asthme, envoyez simplement vos nom et adresse pour obtenir un paquet de $1 de Azmo-Tabs absolument gratis. Sans frais ni obligation. Dites simplement à vos amis combien cela vous a aidé. Envoyez une carte postale.

The Knox Company, Department 245
Knox Bldg., Fort Erie, Ontario, Canada.

De plus en plus de gens parlent du Ketchup Campbell's...le produit parfait pour le goût parfait!

De consistance si lisse! Du commencement de la bouteille, jusqu'à la fin, vous aimez la "consistance si lisse" de ce ketchup. Ces tomates soigneusement sélectionnées sont mélangées pour faire un ketchup d'une consistance uniforme et parfaite.

De saveur si riche! Il faut plus de 3 livres de tomates superbes, mûries sur pied, assaisonnées de bonnes épices, pour faire une bouteille de Ketchup Campbell's "de saveur si riche!" Tous les mets qu'il accompagne ont plus de piquant.

Essayez une bouteille du délicieux Ketchup aux Tomates Campbell's, aujourd'hui.

KETCHUP AUX TOMATES
Campbell's

Demain matin à 10h.
LE 23 NOVEMBRE 1951

GRANDE VENTE
STOCK DE
$15,000.00
BANQUEROUTE
DES MAGASINS
JOSÉ ENR.
274 ST-JOSEPH et 390 ST-JEAN

Grand assortiment de
LINGERIE
ROBES
STATION WAGONS
MARCHANDISES DE SPORT

Le tout sera vendu à
25c DANS LA PIASTRE
sans égard au prix coûtant
afin de liquider ce stock rapidement !

Venez de bonne heure, afin de bénéficier d'un meilleur choix.

À VENDRE
séparément ou en entier
FIXTURES
SHOW CASES
CAISSE ENREGISTREUSE
SUPPORTS
MIROIRS
LUMINAIRE

LA VENTE SE FERA SIMULTANÉMENT AUX 2 MAGASINS
274 ST-JOSEPH et
390 ST-JEAN

Le carnet de Jean Bricole

Quiconque possède sa maison a toujours de nombreuses tâches à accomplir, l'automne venu, surtout s'il est un peu jardinier. Récemment, j'ai vu un de mes voisins qui enroulait son boyau d'arrosage sur un dévidoir. Cela m'a fait penser qu'il me faudra aussi égoutter mon boyau parfaitement avant de le ranger afin que le caoutchouc ne pourrisse pas.

PANIER À LINGE

La femme de ce voisin est aussi fort débrouillarde. Elle a transformé un panier à fruits en une magnifique corbeille à linge qui fait l'envie des femmes du voisinage. Elle a émaillé l'extérieur en blanc et elle a doublé l'intérieur avec de la cretonne.

PAILLASSON EN BOUCHONS DE BOUTEILLES

Dans cette maison, il y a un garçonnet qui avait l'habitude d'entrer sans prendre la peine de s'essuyer les pieds. Son père y a mis le holà en fabriquant un paillasson qui consiste en un panneau fait de deux planchettes de pin sur lesquelles il a cloué des bouchons de bouteilles.

ÉTAGÈRES FAITES DE CAISSES À ORANGES

Cet homme est d'ailleurs très habile de ses mains, et il n'en est pas à ses débuts. Il est particulièrement fier de deux étagères fort pratiques qu'il a faites, l'une pour la cave, et l'autre pour le salon.

AUTOUR DU FOYER

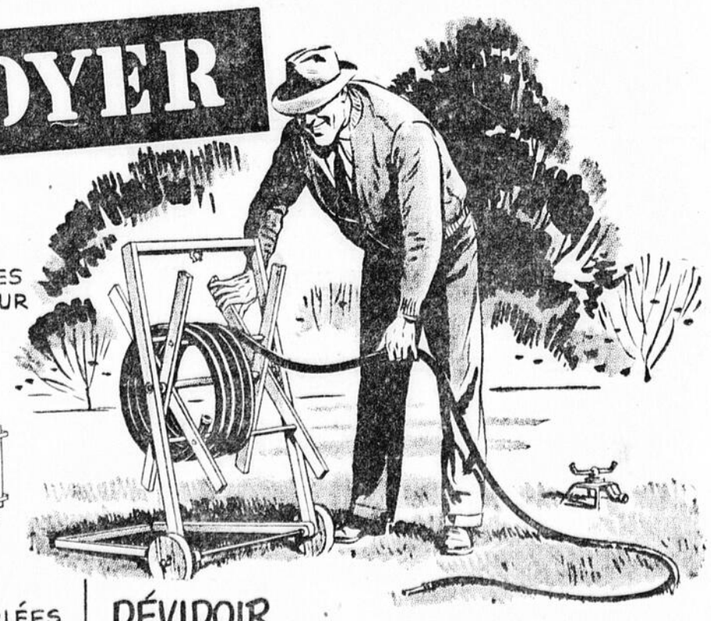

ÉTAGÈRES pour la cave -
CAISSES À ORANGES CLOUÉES ENSEMBLE, LES FIXER AU MUR SI ELLES DOIVENT PORTER UN POIDS ASSEZ LOURD.

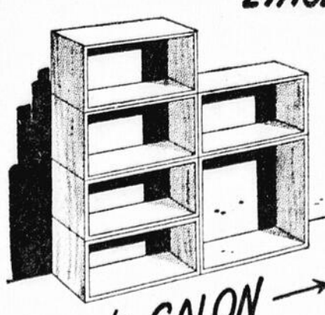

pour le SALON →

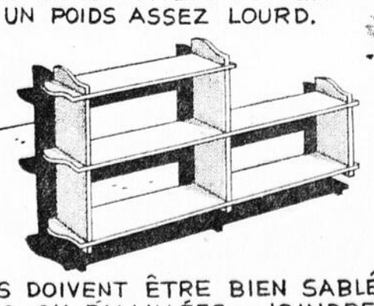

TOUTES LES SURFACES DOIVENT ÊTRE BIEN SABLÉES AVANT D'ÊTRE PEINTES OU ÉMAILLÉES. JOINDRE LES ÉTAGÈRES AVEC DES CLOUS ET DE LA COLLE. RECOUVRIR LES TÊTES DE CLOUS AVEC DU MASTIC OU DU BOIS PLASTIQUE.

PAILLASSON

PLANCHETTES DE PIN DE 1" RELIÉES PAR DES EMBOÎTURES. SUR TOUT LE PANNEAU, CLOUEZ À L'ENVERS DES BOUCHONS DE BOUTEILLES.

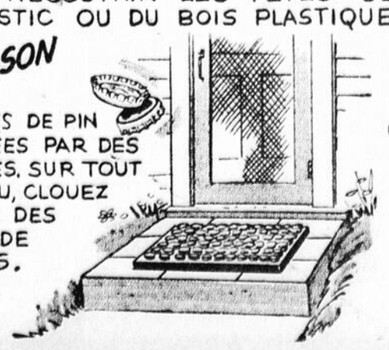

PANIER À LINGE

GRAND PANIER À FRUITS - DOUBLÉ EN INDIENNE OU EN CRETONNE - PEINT À L'EXTÉRIEUR.

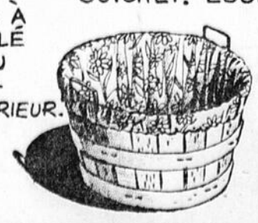

DÉVIDOIR

CHARPENTE EN PIÈCES DE BOIS DE 1½" CARRÉ. DÉVIDOIR FAIT DE VIEUX MANCHES À BALAIS. CELUI DU CENTRE EST RELIÉ AUX MONTANTS AVEC DEUX BOULONS. PETITES ROUES EN BOIS DÉCOUPÉES AVEC UNE SCIE À GUICHET. ESSIEU: BAGUETTE EN FER DE ½".

UNE SÉRIE DE CONSEILS PRATIQUES PRÉSENTÉS PAR
Molson's
COMME SERVICE AU PUBLIC

D'un matin . . .

à votre réveil L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte des renseignements en marge de l'actualité financière, les derniers échos de la vie mondaine, l'horoscope et les derniers événements du Quartier latin.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

à l'autre . . .

Tous les matins, L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte les dernières nouvelles de la nuit, en même temps qu'il vous offre d'intéressants documentaires en marge des affaires internationales et locales.

85e année — No 162 | QUEBEC, JEUDI 22 NOVEMBRE 1951 | PAGE NEUF

Les barbiers et les coiffeuses veulent augmenter leurs tarifs

Les associations patronales de barbiers et coiffeurs de Québec et de la région ainsi que les syndicats de compagnons-barbiers ont présenté une requête au ministre du Travail, l'hon. Antonio Barrette, à l'effet d'amender le décret relatif aux métiers de barbier.

Les principales modifications que l'on réclame se rapportent à des augmentations de salaires pour les compagnons-barbiers et l'augmentation des prix pour la coupe des cheveux et autres services, dans les diverses zones.

Pour la zone 1, soit Québec et les environs, on demande que les prix minima en vigueur à l'heure actuelle, soient remplacés par les suivants:

ZONE 1

Coupe de cheveux pour adultes (dans les salons de barbier):

Lundi, mardi, mercredi et jeudi: 0.65.

vendredi, samedi et veilles de fêtes chômées: 0.75.

Coupe de cheveux pour enfants a-dessus de 14 ans (dans les salons de barbier)

Lundi, mardi, mercredi et jeudi: 0.50.

Vendredi, samedi et veilles de fêtes chômées: 0.75.

Coupe de la barbe: 0.40.

Coupe de cheveux pour adultes et enfants: (dans les salons de coiffure).

Tous les jours: 0.75.

Ondulations permanentes avec ou sans fils, avec ou sans shampooing ou, avec ou sans ondulation à l'eau (mise en plis) 3.50.

Ondulation permanente "à froid" avec ou sans coupe de cheveux, shampooing ou ondulation à l'eau (mise en plis) $10.00.

Ondulation permanente "chimique" avec ou sans shampooing ou, avec ou sans ondulation à l'eau (mise en plis) 5.00.

Décoloration 5.00.

Retouche de la décoloration 3.00.

Ondulation à l'eau 1.00.

Repeignage des cheveux 0.50.

Quelle économie!... Kem-Tone La peinture qui embellit MURS et PLAFONDS

EMPLOYEZ LA OUATE MÉDICAMENTÉE THERMOGÈNE

Aidez à CALMER VITE les DOULEURS

Laissez la chaleur calmante de la Ouate Médicamentée THERMOGÈNE soulager vite et proprement ces muscles douloureux. Elle agit immédiatement—est propre—facile à employer. Pour rhumes de poitrine, maux de gorge, bronchites, névralgies, lumbago, sciatique et douleurs rhumatismales bénignes.

En prenant des fumigations de Baume Médicamenté THERMOGÈNE, un produit apparenté, vous aiderez à soulager rapidement les rhumes de cerveau si désagréables. Achetez-en chez votre pharmacien aujourd'hui!

3-50F

OUATE MÉDICAMENTÉE THERMOGÈNE

La joie des adolescentes par

B.F.Goodrich

"ELF"

Splasher tout caoutchouc. La meilleure emplette pour les jeunes de l'école secondaire ou du collège. Parfaite pour souliers sans talons, à talons pleins ou à talons biseautés. Boucle ajustable, à bouton-pression (pour ajustement parfait)—noire—brune—rouge.

$3.95

OU LES ACHETER

Armand Bedard	42 St-Jean	2-1940	Poulin Enrg.	240 St-Joseph	5-9228
Bergevin Enrg.	321 St-Joseph	3-2110	Poulin Enrg.	1274 Maxfield	2-2098
Léonidas Blouin	141 St-Paul	2-6279	Léandre Renaud	221 des Oblats	5-7489
Omer Blouin Enrg.	253 St-Paul	2-4588	J.-A. Rochette Enr.	19 St-Joseph	2-5087
Armand Boudreault	St-Grégoire	66-1039	Succursales	413½ St-Joseph	4-2380
Agnew Surpass Shoes	Stores Ltd.			745 St-Vallier	5-7533
	10 St-Jean	2-1419	Alphonse Roger	1174, 1ère Ave	4-1535
J.-H. Droiet	1068, 3e Ave	4-1491	Talbot Chaussures	29-45 S-Joseph	2-3438
Chs-A. Giguere Inc.	325 S-Joseph	4-2010	Ernest Tessier	Beauprc, Cté Montmorency	
J.-A. Jobin	113 de Oblats	4-6570	Mlle A.-M. Déry	42 DeBlois, Giffard	66-0834
G. Lachance Inc.	207 St-Jean	2-2906			
Salon de Chaussures	Mademoiselle Enrg.		Syndicat de Québec	Limitée	
	49 St-Jean	5-8860		215 St-Joseph	4-3561
Magasin Boivin Enr.	912 ChSt-Foy	7-3849	Armand Laforce	320 St-Jean	2-6335
Mozart Limitée	310 St-Joseph	2-6181	Eugene Lessard	252 Ave Royale	25
Cie Paquet Ltee	157 St-Joseph	4-8181	Bergevin Enrg.	321 St-Joseph	3-2110
Gaud. Parent Enrg.	55A S-Joseph	4-5029	Jos. Plamondon	110 St-Joseph	4-0870
Maurice Pollack Limitée			J.-E. Rousseau	318 St-Joseph	3-0100
	75 St-Joseph	4-1661			

Voyez les Nouveaux POÊLES MOFFAT 1952

Votre chance de gagner un Nouveau Poêle Moffat 1952

PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS VEDETTE NATIONAL MOFFAT

Plus de $7,500.00 en Prix

— À NOTRE MAGASIN AUJOURD'HUI —

MEUBLE MODERNE

188-190, rue St-Jean Tél. : 2-5616

Aide à la voirie municipale

Par une correspondance adressée à S. H. le Maire de Québec, le Club Automobile approuve l'idée d'une contribution du provincial au problème de voirie municipale de Québec. Le Club explique qu'il serait juste que la ville de Québec reçoive de la province le même traitement qui est accordé aux municipalités que la grande route traverse.

Dans toutes les autres municipalités, la Province construit et entretient les parties de son réseau routier qui les traversent, mais il fait exception pour les grandes villes, comme Québec. La ville ne reçoit aucune compensation pour les rues qu'elle entretient et qui constituent, tout de même, une partie importante du réseau provincial. Ces parties de rues occasionnent des dépenses considérables pour lesquelles la ville devrait être remboursée.

Un hommage papal au Père Lévesque

Sa Sainteté le Pape vient de témoigner son appréciation de la part qu'a prise le T. R. Père Georges-Henri Lévesque, O. P., doyen de la faculté des Sciences Sociales de Laval aux travaux de la commission royale d'enquête sur l'avancement des Arts, Lettres et Sciences au Canada. Une lettre de Mgr Carlo Grano, de la secrétairerie d'Etat, traduit les sentiment du Saint-Père. Voici le texte de ce message :

Du Vatican, 6 septembre 1951

Mon Révérend Père,

Je venais de vous transmettre les remerciements de Mgr Montini pour le "Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur l'avancement des Arts, Lettres et Sciences au Canada" quand est parvenu à la Secrétairerie d'Etat l'exemplaire de cet ouvrage que vous désirez offrir au Saint-Père, avec filiale dédicace.

Je suis heureux de vous faire savoir que cet important volume a été remis entre les mains de Sa Sainteté, qui a été en même temps mise au courant de la part que vous avez prise à son élaboration. Elle vous en félicite paternellement et, avec ses remerciements pour votre filial hommage, vous envoie volontiers, en gage de la divine assistance sur la continuation de vos travaux ,la Bénédiction Apostolique implorée.

Veuillez agréer, Mon Révérend Père, l'assurance de mon religieux dévouement.

Mgr Carlo Grano, C. P.
Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté

Procès pour vol de fil de plomb

Deux jeunes gens âgés respectivement de 20 ans et de 19 ans, qui ont avoué la semaine dernière leur culpabilité à des accusations de vol de fil de plomb, pour une valeur de $900, propriété de la compagnie Quebec Power, ont témoigné hier au procès de Lorenzo Robitaille, 32 ans, de 96 rue du Roi, accusé du même vol commis au début de novembre.

Edouard Dussault, 45 ans, de 131 rue Du Pont, également accusé de ce vol, a raconté au procès que Robitaille et lui avaient acheté du fil de plomb des deux jeunes gens, Raymond Parent et Jean-Marc Roberge, au mois d'octobre, et qu'il en avait reçu $60 dont il a remis $40 à Robitaille et dont il a pu garder lui-même $20. En novembre, il dit qu'il s'est rendu avec Robitaille à un rendez-vous où les avaient conviés les deux jeunes gens, mais il déclare qu'ils n'ont pas pris le fil de plomb, cette fois, parce qu'ils n'avaient pas de chevaux à leur disposition.

Un employé de garage a raconté que Robitaille et Dussault lui avaient demandé de transporter pour eux des sacs de bran de scie mais qu'il a dû refuser leur invitation quand ils lui dirent que les sacs étaient "pesants" parce qu'ils contenaient de la poussière de fer.

Le procès se continue aujourd'hui en Cour des Sessions de la Paix, devant M. le juge Laetare Roy.

Une suggestion du sénateur Gershaw

Ottawa, 22. (PC) Le sénateur J.-H. King, qui faisait partie du gouvernement de Mackenzie King lorsque fut établi le premier système de pensions de vieillesse en 1926, a formulé l'espoir que le Canada n'instituera jamais un plan de sécurité sociale allant "du berceau à la tombe". Un tel plan, a-t-il dit à ses collègues de la Chambre Haute, signifie tout simplement "l'esclavage" pour le peuple du pays qui l'impose.

Le sénateur King s'est tout de même prononcé en faveur de la nouvelle loi des pensions de vieillesse. Le sénateur Cyrille Vaillancourt, libéral du Québec, a également appuyé cette loi, "mesure morale, sociale et humanitaire s'il en fut", mais il a dit que le financement des pensions au moyen d'une taxe de vente et d'une surtaxe de 2% sur les impôts n'est pas "un éclair de génie".

Le sénateur F.-W. Gershaw, libéral de l'Alberta, a dit qu'il reste encore quelque chose à faire pour les infirmes et les invalides d'âge moyen.

Il a suggéré que les sénateurs et autres personnes n'ayant point besoin de la nouvelle pension, transferent cette pension, en tout ou en partie, à quelque personne infirme ou invalide de leur district.

Sa suggestion fut fort applaudie par ses collègues, dont plusieurs sont éligibles pour la pension de vieillesse ou sur le point de l'être.

Le ministre de la Santé, l'hon. Paul Martin, parrain de la loi des pensions de vieillesse, se trouvait dans la galerie du Sénat.

Une croisade de tempérance est lancée par nos Evêques

Dans l'archidiocèse de Québec, elle commencera le 2 décembre. — Une requête sera présentée au gouvernement de la Province.

Une grande campagne de tempérance est lancée actuellement dans toute la Province de Québec et l'archidiocèse de Québec y participera à compter du dimanche 2 décembre. L'autorité religieuse des diocèses de Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Amos et Ste-Anne-de-la-Pocatière vient de fixer la date du lancement de cette croisade destinée à faire disparaitre des abus inquiétants.

L'objet de la croisade de tempérance est d'obtenir des autorités provinciales: l'observance stricte de la loi des liqueurs; et une diminution notable des établissements licenciés. Une requête circulera bientôt dans les paroisses de l'archidiocèse pour être signée par les fidèles. Voici les termes de cette requête qui sera adressée aux autorités de la province :

ATTENDU que nos chefs religieux plus en plus ses ravages au sein de notre population, entrainant la déchéance physique et morale d'un grand nombre, ruinant d'honnêtes foyers, imposant à l'Etat des dépenses considérables pour l'entretien de ses malheureuses victimes;

ATTENTU que nos chefs religieux, justement alarmés par ce mal qui s'attaque aux âmes comme aux corps, après l'avoir vigoureusement dénoncé dans une lettre collective publiée en 1938, sont souvent revenus à la charge devant ses progrès et ont insisté pour qu'on s'y oppose énergiquement;

ATTENDU qu'il est du devoir de l'Etat de prendre part à la lutte entreprise contre ce fléau, qui menace d'avilir notre peuple, et de ne rien épargner pour enrayer ses méfaits;

les soussignés, inquiets pour l'avenir de leurs familles et de leur nationalité, présentent respectueusement, mais avec fermeté, au Premier Ministre de la province, les demandes suivantes qui s'inspirent d'une étude approfondie de la situation, faite par des hommes compétants en médecine, en droit et en morale :

1) Stricte observation de tous les articles de la loi des liqueurs. Cette loi est actuellement violée ouvertement sur un grand nombre de points : heures de fermeture des établissements licenciés, vente de liqueurs en dehors des repas là ou elle n'est pas permise, vente et consommation dans les chambres, vente le dimanche en dehors des heures fixées, vente aux mineurs (l'alcoolisme croit de façon alarmante chez les jeunes), etc...

2) Sanction rigoureuse contre les délinquants quels qu'ils soient, et même, après la deuxième, au plus la troisième offense, perte de la licence.

3) Restriction des heures où l'on peut obtenir vin ou bière aux repas le dimanche, soit de midi à 2 heures, et de 6 heures à 8 heures; repas véritable de 80 sous ou plus, et toute consommation de vin ou bière prohibée une demi-heure apres ces heures. Il est notable qu'en beaucoup d'endroits on s'attable à 1 heure autour d'un repas, souvent même sans repas, et on boit toute l'après-midi.

4) Fermeture des grills, depuis minuit le samedi soir jusqu'à 8 heures le lundi matin. Ces établissements n'ont aucune existence légale. Leur nom n'apparait pas dans la Loi des Liqueurs. C'est presque partout un lieu de désordre ou hommes et femmes boivent en commun et se laissent aller a de regrettables abus.

5) Diminution progressive du nombre des établissements licenciés, beaucoup plus élevé dans notre province que dans toute autre et cause pour une bonne part des abus actuels.

Les Iles-de-la-Madeleine assurées d'un meilleur transport maritime

Le projet de loi visant à assurer à la population des Iles-de-la-Madeleine un bon service de transport maritime a été voté hier après-midi par l'Assemblée législative. Le bill prévoit que le gouvernement pourra accorder à cette fin, au cours des cinq prochains exercices financiers, des subventions s'élevant à cent cinquante mille dollars.

C'est le Dr Camille Pouliot, ministre de la Chasse et de la Pêche, qui a expliqué les raisons du projet de loi.

Il a rappelé que dès 1945 le gouvernement de l'Union Nationale a voulu regler le problème du transport maritime qui se posait à la population des Iles-de-la-Madeleine, et a opté pour une politique de subventions.

Deux bateaux ont pu ainsi faire la navette entre les iles et le continent. Cela a permis de détourner vers la province une bonne partie du commerce de cette région du Québec, qui, jusqu'à présent, convergeait vers les Provinces maritimes.

"Les iles font partie de la province, il n'est que juste qu'elles commercent avec nous", a remarqué le ministre.

"Nous avons versé des subsides annuels de $25,000 pedant 5 ans. L'an dernier, le service a continué de prendre de l'expansion et il a fallu 2 autres bateaux. La loi actuelle prolongera la politique des subsides subsides qui seront de $30,000 par année, soit de $150.000 au total, termine le Dr Pouliot.

M. George Marler déclare qu'il est favorable au principe du bill, mais il signale que les comptes publics, à partir de 1947-48, laissent voir que le gouvernement a versé, chaque année, en plus de $25,000, une subvention supplémentaire de $10,000. Cela s'est-il passé de la même façon en 1950-51 et 51-52?

"Oui, répond le Dr Pouliot. Car les compagnies ne pouvaient plus boucler le budget, vu l'augmentation considérable des frais generaux".

M. Marler dit que la loi, à son sens, comporte un danger que n'offrait pas celle de 1945; la loi actuelle permet au gouvernement de dépenser l'argent à son gré, et ne l'oblige pas à le dépenser par tranches régulières. De sorte qu'on peut utiliser $100,000 dès cette année et le reste durant les quatre autres années!

Le Dr Pouliot répond que la compagnie de transport maritime a dû, pour mettre en service ses deux nouveaux navires, qui ont coûté plus de $200,000, emprunter à Caisse populaire Desjardins.

"Si nous sommes obligés de payer une somme de $30,000, nous n'irons pas payer plus, à moins qu'il y ait des avantages à rembourser plus tôt. Le ministère estime qu'avant de revoir des temps normaux, cela peut prendre cinq ans; et l'on doit se garder une réserve en prévision de ces années", dit le ministre.

M. Marler réplique que la seule assurance que l'on a que la somme ne sera pas dépensée de façon désordonnée, c'est l'assurance du ministre.

Prenant la parole à son tour, M. Duplessis dit que c'est lui-même qui a préparé la loi en question. Puis il déclare que, dans le cas des subventions à la C. T. M. A., cela peut couter plus cher d'une saison à l'autre et que, tout en limitant le montant total qui sera accordé, il faut être en mesure de répondre aux aléas de la navigation.

M. Chaloult se lève pour dire tout l'intérêt qu'il porte aux Acadiens des Iles-de-la-Madeleine, de même qu'à tous les autres Acadiens, et louer le magnifique travail qu'ils ont accompli. Puis M. Chaloult fait l'éloge du député des Iles-de-la-Madeleine, M. Hormidas Langlais, trop modeste à son gré.

M. Langlais a répondu en déclarant qu'il faisait tout simplement son devoir, qu'il avait trouvé une population pauvre et qu'il avait fait son possible pour l'aider.

M. Langlais a souligné que les iles avaient besoin de bateaux et que la C. T. M. A. leur a fourni ces bateaux. Alors qu'autrefois, les Iles-de-la-Madeleine commerçaient avec les provinces Maritimes, aujourd'hui, elles commercent avec Quebec, Montréal et les autres centres de la province, et réalisent des économies de cette façon.

Affirmant que la compagnie Magdaleen Islands Transportation, qui devait autrefois assurer le transport maritime pour les iles ne s'était pas acquittée comme il convient de sa tâche, et que c'est pour cela qu'on l'a remplacée par la C. T. M. A., M. Langlais a déclare que cette coopérative a aidé les pêcheurs de la Côte Nord aussi bien que ceux des Iles-de-la-Madeleine, et qu'elle est utile, en fait, à tous les pêcheurs de l'Est de la province.

Le chef de l'opposition prend la parole pour s'élever contre le vote des crédits de plusieurs années. Un vote annuel donnerait à la députation une chance d'étudier la question à nouveau chaque fois. M. Marler ajoute que ce procédé serait plus conforme aux habitudes parlementaires.

Après quelques observations de M. Marler relativement à la réduction d'un article du projet de loi, celui-ci a été adopté en troisième lecture.

TEMPERATURE

Montréal, 22 (PC) Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada :

Villes :	Min.	Max.
Vancouver	31	47
Edmonton	— 2	10
Calgary	7	16
Saskatoon	— 1	5
Regina	6	8
Winnipeg	17	20
Sault-Ste-Marie	24	--
North Bay	11	30
Sudbury	18	36
Windsor	22	41
London	4	35
Toronto	18	39
Ottawa	8	28
Montreal	14	26
Québec	13	--
Moncton	18	30
Halifax	28	36
Charlottetown	28	33
Sydney	28	39
Yarmouth	26	32
St-Jean, T.-N.	35	40

Pronostics

Régions de Québec, de Montréal, d'Ottawa, de la Mauricie, des Laurentides, du lac St-Jean, des Cantons de l'Est et de la Baie-Comeau: clair la nuit dernière. Aujourd'hui, ensoleillé devenant nuageux au cours de la soirée. Plus chaud. Vents légers soufflant à environ 15 milles à l'heure. Minimum la nuit dernière et maximum aujourd'hui: 18 et 35 à Québec, Sherbrooke et Ste-Agathe; 20 et 35 à Montréal et Ottawa; 14 et 32 à Chicoutimi et à Rivière-du-Loup.

Le soleil — Lever, 6 h. 57; coucher, 4 h. 05. Longueur du jour: 9 h. et 08 m.

Fête du clergé de la métropole

Montréal, 22 (PC) La fête de la Presentation de Marie, qui est en même temps la fête du clergé et la fête patronale du Grand Séminaire de Montréal, a été célébrée hier de façon grandiose au Grand Séminaire de la rue Sherbrooke. Huit archevêques et évêques de même que des centaines de prêtres et religieux de la province ecclésiastique de Montréal y assistaient.

Une grand'messe a d'abord été chantée par Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger. Mgr l'archevêque de Montreal a aussi preside, à l'issue du Saint Sacrifice, à la traditionnelle rénovation des promesses cléricales.

Enquête sur la mort de Mme Bertrand

Hull, Nov. 22. (PC) — Deux experts de la sûreté provinciale du Québec arriveront à Hull aujourd'hui pour continuer l'enquête policière sur la mort de Mme Rhéal-Léo Bertrand, d'Ottawa, qui a brulé dans l'incendie d'une petite villa du lac Sainte-Marie, il y a une semaine et demie.

Le premier est le Dr Jean-Marie Roussel, médecin légiste de la province de Québec, et le second, dont on n'a pu obtenir le nom, est un chimiste expert qui a déjà fait de profondes recherches notamment lors de l'écrasement de l'avion au Sault-au-Cochon, à la suite duquel le bijoutier Guay fut accusé de meurtre.

Entre temps, Rhéal-Léo Bertrand, l'époux de la victime, est toujours détenu par la sûreté provinciale dans la métropole. L'enquête du coroner aura très probablement lieu au début de la semaine prochaine, soit aussitôt que les experts auront établi une preuve scientifique. Le sergent Gaston Garceau, de Hull, le détective John-L. Ross, de Hull aussi, et le détective Paul Coulombe, du quartier général de Montréal, continuent leur enquête.

On s'attend qu'une trentaine de témoins au moins soient entendus au cours de l'enquête du coroner qui déterminera si oui ou non il y a responsabilité criminelle dans la mort de Mme Bertrand.

Agréable réunion à Villa Manrèse

Un groupe considérable d'anciens retraitants se sont rencontrés joyeusement hier soir à la Villa Manrèse. Le R. P. Antonio Poulin, S.J., supérieur, les accueillit, et le Père Racine donna la conférence sur les retraites fermées aux Etats-Unis.

Il y a aux Etats-Unis 167 maisons de retraites fermées. Ces maisons reçoivent plus de 200,000 retraitants et retraitantes chaque année. Le P. Paul Racine, S. J., visita cinq de ces maisons de retraites Bellarmine Hall dans la banlieue de Chicago, White House, près de Saint-Louis, Mount Manresa et The Loyola qui desservent New-York, Campion Hall près Boston. Toutes ces résidences sont de splendides "maisons de campagne du Bon Dieu" où les citoyens des grandes cités américaines échappent pour quelques jours à la vie trépidente des affaires pour prendre un bain de surnaturel.

Partout on utilise les textes de saint Ignace, le fondateur des retraites fermées, partout on exige le silence, et la grâce de Dieu realise des merveilles. Même mise en parallèle avec ces magnifiques maisons d'Oeuvres, la Villa Manrèse de Québec demeure la plus vieille et la reine des maisons de retraites d'Amérique. Sa situation exceptionnelle aux abords de la cité, son reglement et l'atmosphère de paix et de prière dont jouissent ses hôtes lui gardent le premier rang.

Après le goûter au cours duquel le R. P. Supérieur dirigea un forum sur l'organisation de quelques retraites, les retraitants montèrent à la chapelle pour la méditation que leur donna le Père Georges Mongeau, S.J., sur la Présentation de la Sainte-Vierge au temple.

Ce soir, 22 novembre 1951 à 8 h. commence la retraite des paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens.

Un quatrième régisseur autorisé pour l'Office du crédit agricole

Malgré les objections de l'Opposition libérale, les députés de la majorité ont adopté hier en troisième lecture le projet de loi No 7, visant à porter de trois à quatre le nombre des régisseurs de l'Office du crédit agricole et à nommer l'un de ces régisseurs vice-président.

L'Opposition s'objecte

M. George Marler, chef de l'Opposition, déclare au début du débat que le président de l'Office reçoit un traitement de $7,000 et les deux autres régisseurs chacun $5,000.

—"Je ne vois pas la nécessité, a dit M. Marler, de nommer un autre régisseur, ce qui aurait pour conséquence d'augmenter les dépenses. D'ailleurs, l'Office a déjà prêté près de $85,000,000, fait 30,000 prêts avec trois régisseurs. Pourquoi en faudrait-il un quatrième? Même s'il faut prêter $10,003,000 de plus".

L'hon. Laurent Barré

Le ministre de l'Agriculture répond à M. George Marler en le félicitant d'avoir rendu hommage à la compétence des régisseurs.

Mais il remarque que le travail de l'Office du crédit agricole est de plus en plus considérable : non seulement il faut accorder de nouveaux prêts, mais il faut s'occuper des prêts déjà accordés. Les traitements des trois régisseurs s'élèvent actuellement à $17,000; la dépense est justifiée par le travail accompli; et il est justifiable de désigner un régisseur supplémentaire.

M. Arthur Dupré

—"Quelle somme de travail les régisseurs fournissent-ils chaque semaine? demande M. Arthur Dupré, député de Vercheres. Veut-on simplement créer une situation pour un ami du régime? Si tel est le cas, on devrait songer d'abord à augmenter le salaire de certains fonctionnaires qui crèvent de faim".

M. Duplessis : "L'Opposition parle de deux choses depuis le début de la session : les élections, dont elle a peur, et le "patronage" dont elle s'ennuie".

M. Marler : "Le fait est qu'on l'a perdu depuis assez longtemps".

M. Duplessis : "Et vous méritez de le perdre pour longtemps encore".

—"L'affaire est bien simple, continue le premier ministre. Au début, la Commission administrait $10,000,000; aujourd'hui, c'est plus de $90,000,000; et il faut ajouter à cela les $30,000,000 de la loi de l'habitation. Rien de surprenant que nous songions à nommer un quatrième régisseur! Deux des trois régisseurs sont des cultivateurs, et je me demande si le député de Verchères (M. Dupré) ne prend pas un moyen pour les critiquer indirectement".

M. Chaloult : "Est-il question de

(Suite à la page 8, 3e col.)

TOUX BRONCHIQUE

Une toux bronchique énervante vous empêche-t-elle de dormir? Le flegme est-il si épais dans vos bronches que la toux ne suffit pas à le détacher? Les capsules RAZ-MAH Templeton sont spécialement faites pour détacher le flegme, en permettre l'expulsion et vous soulager de cette toux et de ce sifflement. Achetez RAZ-MAH aujourd'hui. 65c, $1.35 toutes pharmacies. R-56F

CLINIQUE KYRO

Spécialiste Esthétique

Massages - Bain turc

Traitement pour rhumatisme - Foulure Entorse. Traitement pour Signes - Verrues.

Serum — S et V pour developpement du buste et rajeunissement du visage (rides).

Pour appointement tél. : 2-8989

Il y a une

GRANDE *différence*

entre NUTONE

et tous les autres "...TONE!"

Nutone n'est pas un simple nom, une raison sociale. Ce n'est même pas un produit pour nettoyer, mais c'est un procédé additionnel ou procédé ordinaire du nettoyage à sec.

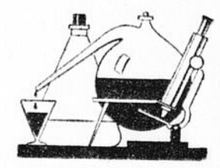

Nutone a pour résultat de rendre les vêtements

RESISTANTS A L'EAU
RESISTANTS AUX TACHES
A L'EPREUVE DES MITES

En plus de les garder pressés

TROIS FOIS PLUS LONGTEMPS

Buanderie Lévis
Nettoyeurs Nutone

Tél.: 7-2505

Attention

GARÇONS *ET* FILLES

POUR ASSISTER AU SPECTACLE *DU MAGICIEN*

"THE GREAT HARRISSON"

en matinée, samedi le 1er décembre

VOUS NE PAIEREZ QUE

20c

SI VOUS REMPLISSEZ CE COUPON

et si vous le présentez en vous procurant votre billet.

LES BILLETS SERONT EN VENTE DES SAMEDI PROCHAIN le 24 nov., à 10 h. a.m.

AU PALAIS MONTCALM

Procurez-vous le vôtre de bonne heure.

L'EVENEMENT JOURNAL

Remplissez ce questionnaire :

Donnez le titre de deux histoires illustrées de L'Evénement-Journal.

.....

Vos parents reçoivent-ils L'Evénement-Journal à la maison ?

Oui ☐ Non ☐

L'achètent-ils sur la rue ou aux comptoirs de journaux Oui ☐ Non ☐

Inscrivez VOTRE NOM lisiblement .....

.....

VOTRE ADRESSE .....

TEL. : ..... VILLE .....

Un mélange de gains et de pertes fractionnaires à la Bourse de New-York

Les profits nets des détaillants accusent une diminution en 1950

Suivant les résultats du relevé-échantillon biennal que le Bureau fédéral de la statistique fait de l'exploitation des magasins de détails, les bénéfices bruts et les dépenses totales sont plus élevés dans la plupart des 20 groupes de magasins de détail indépendants non constitués en sociétés. Des rapports détaillés de ces études, qui portent sur le même échantillon d'environ 10,000 magasins en 1950 qu'en 1948, sont maintenant en voie de préparation.

Les bénéfices bruts moyens des magasins sont plus élevés dans 14 des 20 groupes, moins élevés dans 5 et inchangés dans les autres. Les augmentations varient de 0.3 à 1.1 pour cent des ventes nettes, et les diminutions, de 0.3 à 0.9 pour cent.

En moyenne, les dépenses totales augmentent dans 16 groupes, demeurent inchangées dans 1 et diminuent dans 3, les augmentations variant de 0.1 p.c. à 3.7 p.c. et les diminutions étant uniformes à 0.1 p. cent. Parmi les principales dépenses, les salaires accusent des hausses variant de 0.1 à 1.6 pour cent dans 13 commerces, diminuent de 0.1 à 0.7 dans 6 et demeurent stables dans 1. D'autre part, le loyer augmente de 0.1 à 1.3 pour cent dans 17 commerces, diminue de 1 pour cent dans 1 et demeure stable dans les autres.

Reflétant l'augmentation généralement plus élevée des dépenses que des profits bruts, la proportion des bénéfices nets (avant déduction des salaires des propriétaires et de l'impôt sur le revenu) par rapport aux ventes nettes diminue en 1950 dans 18 des 20 commerces, la diminution variant de 0.1 à 2.7 pour cent; elle augmente de 0.2 à 0.5 pour cent dans les deux autres.

Voici les bénéfices bruts et les bénéfices nets (exprimés en pourcentage des ventes nettes) des 20 commerces en 1950, comme les révèle l'étude du Bureau (entre parenthèses, les chiffres de 1948): épicerie, 14.4 (14.0) et 5.2 (5.7); épicerie-boucherie, 14.9 (14.6) et 4.1 (4.4); viande 16.1 (16.6) et 5.0 (5.5); fruits et légumes, 17.5 (17.5) et 5.9 (6.5); confiserie, 18.2 (19.1) et 7.5 (8.5); confection pour hommes, 26.8 (25.9) et 10.3 (11.9); confection pour femmes, 26.8 (25.8) et 7.7 (10.4); vêtement pour la famille, 24.4 (23.3) et 8.7 (10.0); chaussures, 27.4 (26.5) et 10.6 (11.5); quincaillerie, 25.8 (24.7) et 10.4 (11.5); ameublement, 27.1 (26.7) et 8.7 (9.6); appareils électriques et radio, 27.8 (27.4) et 10.0 (9.5); postes d'essence, 18.7 (19.0) et 6.0 (6.2); garages, 27.8 (26.2) et 7.7 (7.8); magasin général de campagne, 14.5 (15.1) et 5.5 (6.0); restaurants, 38.7 (37.1) et 6.5 (6.9); combustibles, 20.6 (20.4) et 5.1 (5.4); produits pharmaceutiques, 28.9 (28.4) et 11.9 (11.7); bijoux, 38.8 (39.1) et 14.0 (15.3); tabac, 17.6 (16.5) et 7.4 (7.9).

Les prix de gros aux Etats-Unis

New-York (PA) On trouvera ci-après les prix de gros des principaux produits de base sur le marché new-yorkais à moins d'indications contraires :

SUCRE, domestique contrat No 6 de mars, nom.	0.0529
SUCRE, mondial, contrat No 4 de janvier	0.0476
SUCRE mondial, brut, marché courant, nom.	0.0593
CAOUTCHOUC : brut, contrats No 1 de mars	.....
CAOUTCHOUC feuilles fumées à nervures marché courant No 1, dem.	0.52
CAFE, marché courant, Santos No 4 dem.	0.5375
CAFE, Santos No 4 "S" contrats de déc.	0.5270
CACAO, contrats de décembre prix nominal	0.2645
CACAO, marché courant, "accra", dem.	0.29⅛
FARINE, en sac de coton de 100 lbs, "Family Patents", à Minneapolis	7.75—
TEREBENTHINE, à Savannah en Georgie, le gallon	.....
HUILE, tirée de la graine de coton blanchie, contrats de décembre	0.1580
COTON, contrats de décembre la balle	42.35
COTON, "middling" marché courant, prix nominal	42.95
PEAUX brutes, la livre, off. contrats d'octobre, nom.	0.21—
PEAUX, légères de vaches, marché courant	0.24-0.24½
LAINE, contrats de décembre dem.	1.70
LAINE, certif., marché courant nominal	1.73
LAINE, "Tops" contrats de décembre, off.	2.04
LAINE, "Tops" certif., marché courant, nominal	2.09
ETAIN, contrats d'octobre	1.1450—
BLE, Northern No 1 Dark du printemps, C. I. F. à N.-Y.	2.91⅜
MAIS, No 2, jaune, C.I.F. à N.-Y.	2.16⅛
FEVES SOYA, No 2 jaune à Toledo, Ohio	2.94-2.95
SEIGLE, No 2 américain, F.O.B., N.-Y., en charges de wagons	2.34½
AVOINE, No 2 blanche, C.I.F., à New-York	1.23¾
ORGE, No 2 domestique, C.I.F., à N.-Y., nominal	1.63
LARD midwest, nominal	0.17
HUILE tirée de la fève soya, brute, au wagon-citerne, la livre	0.1350

Marché du beurre stable à Montréal

Montréal, (PC). Le prix du beurre était généralement inchangé hier sur les marchés de gros libres. Les prix des oeufs étaient généralement stables, bien que les variétés de moyenne et de petite grosseur aient baissé légèrement. Les arrivages étaient légers et la demande pas trop forte.

Le prix du beurre imprimé vendu en petites quantités par les grossistes aux détaillants était inchangé, alors que les oeufs en cartons étaient stables ou un peu à la baisse.

Les prix des pommes de terre étaient stables. Les variétés de l'Ile du Prince-Edouard ont été ajoutées à la liste.

x x x

Montréal. — (PC) — A la fermeture de la Bourse Canadienne des denrées, hier, le beurre du Québec, 92 points et sur place était transigé à 66--66¼ cents la livre. On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est offerts par wagon après inspection au préalable: Catégorie A., extra-gros, 67 cents la douzaine; gros, 66; moyens, 58; petits, 54; catégorie B., 50; catégorie C., 41.

Sur le marché à terme, on offrait 66 cents la livre pour le beurre de novembre. Le beurre pour livraison en décembre était transigé à 66¼ et celui de janvier à 66⅝.

Ventes de beurre: 2 boîtes de décembre à 66¼ cents et une boîte de janvier à 66⅝.

x x x

Montréal. — (PC) — Voici les prix des produits de la ferme tels que cotés ici hier par le ministère fédéral de l'agriculture: —

OEUFS : — en caisses gratuites: Catégorie A., extra-gros, 67—68 cents la douzaine; gros, 66—67; moyens, 57—58; petits, 53—54; catégorie B., 51; catégorie C., 42. Arrivages: 325 caisses.

BEURRE : — Arrivage courant: Québec, No 1 pasteurisé et frais, 65½ cents la livre; Québec, No 2, 64½. Prix de gros: Québec, No 1 pasteurisé et frais, 66½. Première qualité de crémerie, imprimé, prix aux commerçants, 67—68. Aucun arrivage.

FROMAGE : — Arrivage courant (les prix cotés sont pour mardi, le 20 novembre): coloré de l'Ontario, 36—36¼ cents la livre; blanc de l'Ontario, 36. F. O. B. la fabrique; coloré du Québec, 35½ ; blanc du Québec, 35. F. O. B. Montréal. Prix de gros: coloré de l'Ontario, 37¼ cents; blanc de l'Ontario, 37; coloré du Québec, 36½; blanc du Québec, 36. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE : (vendues en petites quantités par les grossistes aux détaillants) Québec, No 1, en sac de 75 lbs, $3.00-3.15 ; Nouveau-Brunswick, No 1, en sac de 75 lbs, $3.10-3.25 ; No 1, en sac de 10 lbs, $0.47-0.50 ; No 1, en sac de 50 lbs, $2.00-2.15. Maine. No 1, en sac de 50 lbs, $2.00. Ile du Prince-Edouard, No 1, en sac de 75 lbs, $3.25 ; No 1, en sac de 10 lbs, $0.50.

Marché de Québec
Tableau des oeufs

Catégorie	A	B	C	D
A-Extra-Gr.	67-68	60-	72-	78-80
A-Gros	64-66	58-59	70-71	75-78
A-Moyens	54-56	49-50	61-62	65-70
A-Petits	52-53	46-47	58-59	60-65
B	50-51	45-47	55-56	60-63
C	40-41	36-38	44-45	50-55

A—Prix des oeufs classés,
B—Prix net aux producteurs
C—Prix du grossiste au détaillant
D—Prix au consommateur.

Ton moins erratique en bourse de Londres

Londres, (PA) Les obligations du gouvernement britannique ont tenté vainement de reprendre leur aplomb hier à la Bourse de Londres. Quelques gains initiaux ont été rapidement perdus et les fonds d'Etat ont terminé la journée à peu près au point où ils étaient avant-hier.

Cependant, la vague de liquidations des obligations du gouvernement avait perdu beaucoup de son impétuosité hier après-midi, bien que le marché, pour ces valeurs, fusse loin d'être vigoureux.

Les valeurs industrielles étaient irrégulières. Les obligations étrangères ont montré de légers reculs.

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal.
132 rue St-Pierre, Québec Tél: 2-7006
Séance du 21 Novembre 1951

	Haut.	Bas.	Ferm.
Allied Chemical	69⅜	69	69
American Can	107	107	107
Amer. Locomotive	20	20	20
Amer. Smelting	95½	95½	95½
Amer. Tel & T	156⅞	156⅝	156⅝
Amer. Tobacco	60¾	60¾	60¾
Anaconda Copper	50⅞	50⅝	50⅝
Atchison Railway	73	72¾	73
Atlantic Coast L	73¾	73¾	73¾
Baltimore & Ohio	18¼	18¼	18¼
Bethlehem Steel	50	49⅞	49⅞
Boeing Aircraft	43⅜	43⅛	43⅛
Celanese Corp	47⅜	47⅛	47⅛
Chesapeake & Ohio	33⅞	33⅞	33⅞
Chrysler	67	66⅞	66⅞
Coca-Cola	100¾	100¾	100¾
Columbia Gas	15¼	15¼	15¼
Cons. Edison N.Y.	32	31⅞	31⅞
Corn Products	69¼	69¼	69¼
Crane Corp	40¼	40¼	40¼
Cities service	105	104½	104½
Du Pont de Nem	84	84	84
Eastman Kodak	48¾	48¾	48¾
Elec. Boat	25	25	25
General Electric	55⅞	55⅝	55⅞
General Foods	40	40	40
General Motors	49¾	49⅜	49½
Gillette Safety	28⅛	28⅛	28⅛
Goodyear Tire	41⅞	41⅞	41⅞
Graham Paige	3⅛	3⅛	3⅛
Greyhound	11⅛	11⅛	11⅛
Gul Oil	47¾	47¾	47¾
Homestake Min	35¾	35⅝	35⅝
Hudson Motors	12½	12½	12½
Illinois Central	53¾	53¼	53¼
Inter. Harvester	33	33	33
Inter. Nickel	40⅛	40⅛	40⅛
Int. Paper	46⅜	46¼	46¼
Int. Tel & T	15⅞	15⅞	15⅞
Johns Manville	68¾	68¾	68¾
Kennecott	88⅛	88⅛	88⅛
Loew's Inc	18⅛	18⅛	18⅛
Nash Kelvinator	19⅛	19⅛	19⅛
Nat. Distillers	31¼	31¼	31¼
Nat. Steel	53¾	53¼	53¼
N.Y. Central	17	16⅞	16⅞
North. Amer. Co	18¼	18¼	18¼
North. Pacific	60¾	60¾	60¾
Ohio Oil	50⅞	50⅞	50⅞
Packard Motors	4½	4½	4½
Penn R.R.	17⅜	17⅜	17⅜
Procter & Gamble	65	65	65
Radio Corp	22⅛	21½	21⅞
Republic Steel	42¾	42⅜	42¾
Schenley Dist	32¼	32¼	32¼
Sears Roebuck	56⅛	56⅛	56⅛
Sinclair Oil	40⅝	40⅝	40⅝
Socony Vacuum	34	34	34
South. Railway	49¾	49½	49½
Stand Oil of Cal	50¾	50¾	50¾
Stand Oil of N.J.	69⅜	69⅜	69½
Studebaker	31⅜	31⅜	31⅜
Texas Corp	52½	52½	52½
Union Carbide	54⅞	54⅞	54⅞
United Aircraft	29¾	29¾	29¾
U.S. Pipe & Fry	37	37	37
U.S. Steel	39⅝	39½	39½
West. Electric	38½	38½	38½
Woolworth	43¼	43¼	43¼

Volume des ventes: 1,090,000 actions.

Curb de New-York

Séance du 21 Novembre 1951

	Haut.	Bas.	Ferm.
Brazilian	23⅛	23⅛	23⅛
Cdn Marconi	3⅜	3¼	3⅜
El bond g sh	25¼	25⅛	25⅛
Fairchild	27¾	27⅝	27¾
Ford of can A	49¼	49	49¼
Hollinger	13½	13⅛	13¼
Humble oil	143¼	143¼	143¼
Imp oil	34¾	34⅜	34½
Int petrol	19⅞	19½	19⅝
Lake Shore	12½	11⅝	12⅜
Technicolor	23⅛	22½	23

Une baisse au marché de l'or

Paris. (AFP) Sur le marché de l'or, de nombreuses prises de profits ont déterminé hier une baisse sensible des cours de l'or, le fin cédant pour sa part une dizaine de milliers de francs au kilo.

x x x

Paris. (PC) Le Napoléon, une ancienne pièce d'or française de 20 francs, était coté hier à 4,560 francs contre 4,610 francs mardi dernier. L'Aigle américain, une pièce d'or de $10 est passé de 10,840 à 10,740 francs.

Etats financiers

McColl-Frontenac

Montréal. — McColl-Frontenac Oil Company Ltd révèle que ses revenus nets et ceux de ses filiales ont atteint $1,850,835, soit l'équivalent de 71 cents par action ordinaire, déduction faite de tous les frais et d'une réserve pour les impôts sur le revenu et pour les dividendes privilégiés, pendant le trimestre finissant le 30 septembre 1951. Pour la même période l'an dernier, les revenus nets s'étaient chiffrés à $2,161,456, soit l'équivalent de 83 cents par action ordinaire.

Ogilvie Flour Mills

Montréal. — Une augmentation substantielle des revenus pour l'exercice terminé le 31 août 1951, voilà le point saillant du bilan publié par Ogilvie Flour Mills Company, Ltd. Cette importante minoterie vient de terminer sa 150ième année d'existence.

Le profit net s'est élevé à $1,-147,727, en regard de $784,619 pendant l'exercice financier précédent; c'est l'équivalent, après déduction des dividendes privilégiés, de $1.68 par action ordinaire, en regard de $1.07.

Le rapport des administrateurs, signé par M. C. A. Dunning, président du Conseil d'administration, et par M. G. Morris, président de la compagnie, déclare que l'année a été difficile pour la minoterie, à cause de la rareté du blé de bonne qualité et des retards dans la livraison du grain qui ont compliqué la classification et la manipulation des grains grossiers et du blé.

Cependant, les ventes de farine ont augmenté et le rapport des subsidiaires a été meilleur que d'habitude.

La compagnie a réduit sa dette de $500,000 pendant l'année en réduisant quelque peu le capital d'exploitation. Celui-ci, à la fin de l'exercice financier, était de $8,-836,017 en regard de $9,017,116 à la fin de l'exercice financier précédent.

Imperial Oil Ltd

Toronto. — Dans un prospectus préparé en rapport avec l'offre de 2,713,384 actions au prix de $29.50 chacune que la compagnie fait à ses actionnaires, Imperial Oil Ltd, révèle qu'au cours des huit mois terminés le 31 août elle a fait un bénéfice net de $18,857,946 ou l'équivalent de 69 cents par action. On ne dispose pas de chiffres comparables pour une période semblable en 1950, mais le bénéfice net de l'an dernier s'établissait à $30,460,567 pour l'année entière et celui de 1949 à $25,114,545.

Le prospectus révèle, en outre, que Standard Oil Co. of New-Jersey souscrira 1,889,800 actions, ce qui rapportera $55,749,100 à la compagnie. Si tous les actionnaires prennent toutes les actions qui leur sont assignées, la compagnie recevra $80,044,828.

Parmi les autres renseignements contenus dans le prospectus, on note que les réserves de pétrole brut de la compagnie se chiffrent autour de 590 millions de barils, alors qu'elles n'étaient que de 19 millions de barils en 1945. La compagnie dispose d'une étendue brute de 18,-902,851 acres.

Bickle-Seagrave

Toronto. — Les actionnaires de Bickle-Seagrave Limited ont approuvé la résolution de créer $250,-000 actions privilégiées participantes et cumulatives.

A l'heure actuelle, les commandes en carnet dépassent $3,000,000 et la compagnie a commencé la construction d'une bâtisse à Woodstck, Ont.

Les ventes des neuf premiers mois de l'année se sont élevées à $984,-139 et le bénéfice avant la dépréciation et impôt sur le revenu, à $101,-526 contre $90,456 pour l'année 1950 toute entière.

Southern Can. Power

En octobre, le premier mois de la présente année fiscale, les recettes d'exploitation de Southern Canada Power se sont élevées à $571,402 contre $525,325 durant la période correspondante de l'exercice précédent. Le surplus d'octobre cette année ressort à $7,185 contre un surplus de $21,001 à la même période l'an passé.

Consumers Gas Co.

Toronto. (PC) Consumers Gas Co., de Toronto, annonce une augmentation de son chiffre d'affaires pour le gaz pour l'exercice terminé le 30 septembre 1951 et une baisse de ses profits nets, à cause d'une diminution des ventes d'appareils. Les bénéfices nets ont atteint $1,-579,541 contre $1,869,271 en 1950.

Analyse du minerai

Les échantillons d'East-Dalquier Gold Mines Ltd analysés par le Bureau provincial des mines ont donné 2.34 pour cent de tungsten ($152.10 à la tonne) et $9.48 à la tonne pour l'or et non pas 9.48 pour cent en or, tel que mentionné dans notre édition d'hier.

Valeurs étrangères

A NEW-YORK
Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal.
132 rue St-Pierre, Québec Tél: 2-7006
21 novembre 1951

	Off.	Dem.
Australie 3 1-2 pc 1966		86
Bolivie 7 pc 1958	17½	18¼
Brésil 3 3-4 pc (séries 1 à 5) 1979	79	
Brésil 3 3-4 pc (séries 11 à 30) 1979	79	
Brésil 3 3-8 pc anciennes 1979	61	62
Brésil 3 3-8 pc nouvelles 1979	61	62
Brésil 3 1-2 pc 1979	62	63
Chili 6 pc 1961	40	40½
Colombie 3 pc 1970	51½	52½
Cund 6 1-2 pc 1959	55	
Italie 1 à 3 pc 1977	42	43
Medellin 3 pc 1978	43½	
Milan 6 1-2 pc 1952	60	
Norvège 4 1-2 pc 1965	99	100
Pérou 1-2 à 3 1-2 pc 1997	37	37½
Rome 6 1-2 pc 1952	60	

Renseignements financiers

Les cours ont varié en tous sens hier à la Bourse de New-York, ce qui a donné une apparence irrégulière au marché. Les échanges ont montré peu d'activité à la veille du congé de l'Actions de grâces. A l'ouverture, le marché a hésité; il s'est ensuite redressé pour retomber peu après. Ce fléchissement s'est accentué en fin de séance, mais les transactions furent très modérées. Le flot des dividendes s'est continué pour une seconde journée. Quelques-uns étaient généreux, d'autres désappointants et dans la plupart des cas, les valeurs réagissaient rapidement. Une variété de titres de chemins de fer, d'acier, d'automobiles et de télévision se sont bien comportés à l'ouverture du marché, mais la plus grande partie des gains ont été perdus avant la fermeture. Le cours moyen de 60 titres calculé par la **Presse Associée** a baissé de $0.10 à $95.80 l'action. A la Bourse et au Curb de Montréal, la tendance était modérément à la baisse au milieu d'affaires restreintes. Un leger support durant l'avant-midi est venu près d'enrayer le recul des derniers jours, mais les valeurs se sont de nouveau affaiblies durant l'après-midi. Les variations s'établissaient généralement à une fraction de point. A Toronto, un marché de valeurs languissant a baissé pour une cinquième séance d'affilée. Les principales valeurs ont subi une légère pression des ventes. Un petit groupe de pétroles de l'Ouest, de métaux usuels et de mines d'or ont montré de gros virements, ce qui a porté le volume d'affaires à 1,767,000 actions. Les cours des obligations étaient enclins à fléchir dans un marché calme. A New-York, les obligations industrielles ont baissé durant une séance modérément active. Quelques emprunts japonais ont perdu un point et plus. Les prix du coton pour future livraison ont baissé en fin de séance et les options ont terminé la journée avec des pertes variant entre $0.90 et $3.25 la balle.

PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE DU COTON

La réunion annuelle de l'Institut canadien du Coton aura lieu à Montréal le 28 novembre. Le président, M. J. Irving Roy, y présentera son rapport sur l'année qui vient de s'écouler.

On sait que, pendant le troisième trimestre de 1951, l'activité de l'industrie cotonnière a été de 40 pour cent moindre qu'au cours du premier semestre de l'année. Il a fallu, en certains cas, diminuer le personnel et raccourcir les périodes de travail. Cet état de choses était dû en partie à la restriction officielle du crédit à un moment où les inventaires étaient très élevés. Un accroissement exceptionnel de la demande avait auparavant fait augmenter la production domestique et encore plus les importations.

On a bon espoir que ces inventaires sont maintenant suffisamment liquidés pour que les achats puissent reprendre. Il y aura vraisemblablement un regain d'activité et plus d'emplois disponibles dans les 44 usines manufacturières de fil ou de tissu—ou des deux—qui occupent normalement près de 24,-000 personnes.

PROFITS MOINDRES DES CORPORATIONS

Une compilation montre que les profits nets de 325 compagnies dont les actions sont inscrites à la Bourse de New-York ont diminué de 30 pour cent le troisième trimestre si on les compare à ceux de la période correspondante de l'an dernier. Ces résultats confirment les signes précédents d'une contraction des profits des corporations aux Etats-Unis. Ces chiffres sont tirés de la revue publiée par la Bourse de New-York. La publication note cependant que les bénéfices de la première moitié de l'année ont atteint un niveau plus satisfaisant, de sorte que l'ensemble des profits nets des neuf premiers mois de 1951 n'accuse qu'une baisse de 8.6 pour cent. Comme les résultats du troisième trimestre, dans plusieurs cas, ont été affectés par les ajustements rétroactifs pour les impôts, les profits de l'année entière ne devraient pas être aussi défavorables que les chiffres du troisième trimestre semblent l'indiquer.

Le niveau des prix

New-York. — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée a baissé hier à 196.03 à comparer à 196.04 mardi dernier. (L'indice est calculé sur 100 en 1926).

Fonds mutuels

Cours fournis par A.M. Kidder & Co.
Séance du 21 Novembre 1951

	Off.	Dem.
X Affiliated funds inc com	4.66	5.04
X American business shares	3.86	4.18
Balanced fund	16.52	18.15
X Boston funds inc.	23.47	25.37
X Bullock fund, ltd	22.85	25.03
Canadian investment fund	6.24	6.85
Commonwealth inter. corp	5.27	5.79
Corporate investors	5.81	6.29
X Dividend shares	1.79	1.97
X Eaton & Howard bal fund	31.04	33.19
X Fundamental investors inc	19.45	21.35
X Group secs - auto shares	7.50	8.22
X Group secs - rail shares	6.37	6.99
X Group secs - steel shares	7.42	8.14
X Incorporated investors	32.46	35.09
Investors mutual of Canada	6.36	6.83
X Keystone custodian, b-4	10.92	11.93
Leverage fund	3.88	4.26
X Mass investors trust	36.48	39.44
X Mass investors 2nd fund inc	17.23	18.63
Ressources of Canada	6.14	6.75
Timed. invest fund	4.50	4.95
X Wellington fund inc	20.04	21.86
Compagnies de placement		
X Independent trust shares	2.08	2.39
X North amer trust shares	4.82	...
X North amer trust shares	2.42	...
United bond & share	16	...

X en fonds américains.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par
L.-G. Beaubien & Cie, Limitée
70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521
Correspondants de L. G. Beaubien & Cie membres de la Bourse et du Curb de Montréal

Séance du 21 Novembre 1951

	Haut.	Bas.	Ferm.
565 Abitibi	17	16⅞	16⅞
320 Abitibi priv	25⅞	25¼	25¼
210 Acadia A pr	18	18	18
895 Algoma Steel	44	43	43
503 Aluminium	102½	102	102½
85 Asbestos	66¾	66½	66½
715 Atlas	21	21	21
50 Bathurst A	49¾	49¾	49¾
331 Bell	38¾	38⅝	38⅝
809 Brazilian	24⅜	24¼	24¼
343 B.A. Oil	20½	20½	20½
250 B.C. Forest	7¼	7⅛	7¼
1100 B.C. Power B	5½	5½	5½
225 Bruck B	9¼	9¼	9¼
225 Building prod	34	34	34
85 Canada Cem	27¼	27	27
20 Canada Saf pr	100½	100½	100½
55 Canada Steam.	43⅜	43⅛	43⅛
490 Can. Brew.	18¾	18½	18½
100 Can. Bronze	36½	36½	36½
145 Can. Celanese	46	46	46
40 Can. Cottons	67	67	67
955 C.P.R.	32⅝	32⅜	32½
125 Can. Vickers	16½	16½	16½
490 Cockshutt	16	16	16
4621 Do droits	83	75	80
940 Cons Smelters	168	164	164
125 Corby A	11½	11½	11½
650 Distillers Seag.	28	27¾	28
25 Dom. Bridge	67	67	67
300 Dom. Found.	13	13	13
960 Dom. Steel B	18⅛	18	18
100 Dom. Stores	12	12	12
125 Dom. Tar	40¼	40	40
255 Dom. Textile	12	12	12
50 Dryden	37	37	37
65 Eddy A	22¾	22	22
355 Foundation	11¾	11	11
265 Fraser	59	57½	58
10 Fraser pr	102½	102½	102½
2730 Foundation rts	16	15	16
12 Gatineau pr	101¾	101¾	101¾
100 Gen. Bakeries	3.30	3.30	3.30
10 Gen. Steel pr	103	103	103
140 Gypsum	28	27¾	27¾
640 Howard Smith	23¼	23	23
155 Hudson Bay	62	61¾	61¾
600 Imp oil	36⅞	36½	36½
18777 Imp oil droits	.71	.68	.68
570 Imp Tobacco	9¼	9¼	9¼
100 Imp Tobacco pr	24	24	24
275 Ind Acc	35	34¾	35
870 Int. Nickel	42½	42¼	42¼
103 Int. Paper	49¼	49¼	49¼
1515 Int. Pete	20¾	20⅝	20⅝
135 Inter Util.	25¾	25⅝	25⅝
15 Jamaica pr	101½	101½	101½
320 MacMillan B	24¾	24¾	24¾
100 Mailman pr	17	17	17
3600 Massey-Harris	12⅜	12	12⅛
795 McColl Front.	36½	36¼	36¼
115 Nat. Steel	28¼	28	28
435 Noranda	79	78½	78½
75 Ogilvie	26	26	26
50 Page Hersey	63½	63½	63½
50 Placer	52	52	52
395 Powell River	26½	25⅜	25⅜
40 Power Corp	27½	27½	27½
2940 Price Bros.	30⅛	29¾	29¾
225 Royalite	17	17	17
200 St. Law Corp	38½	38	38
1100 Shawinigan	36¾	36¾	36¾
200 Shawinigan pr	44	44	44
50 Shawinigan pr	47	47	47
200 Sicks	19¾	19¾	19¾
200 Sicks V.T.C.	19½	19½	19½
100 Simpsons A	31¾	31¾	31¾
100 Southern Can	23¼	23¼	23¼
35 Steel Co	32½	32½	32½
255 Thrift	14½	14½	14½
10 Tuckett pr	140	140	140
555 United Steel	11	10½	10½
320 Walker	55	55	55
BANQUES			
135 Banque de Mont.	27¼	27¼	27¼
55 Banque Can Com	25½	25½	25½
50 Banque Royale	26½	26½	26½

CURB DE MONTREAL

Séance du 21 Novembre 1951

	Haut.	Bas.	Ferm.
1325 Anglo-Nfld Dev	11¼	11⅛	11⅛
1025 Brown	12⅞	12¾	12¾
100 Brown pr	107	106¾	106¾
55 Brown pr	51	51	51
50 Can Ind.	43	43	43
100 Can. Marconi	340	340	340
1785 Can. Western L	10¾	10¾	10¾
100 Commercial Al pr	6¼	6¼	6¼
213 Cons. Paper	37½	36¾	36¾
160 David Frère B	55	53	55
50 Dom. Eng	114	113	114
150 Dom Woollens	7½	7½	7½
100 Donnacona paper	28	28	28
100 Eastern Steel pr	8½	8½	8½
350 Fleet Manuf	1.80	1.80	1.80
100 Ford Motor A	52¼	52¼	52¼
175 Great Lakes	22	22	22
75 Investment Found.	28	27¾	27¾
75 Inv Found pr	51½	51½	51½
120 London	3.25	3.25	3.25
100 Maple Leaf Mil	8½	8½	8½
403 Minnesota Ont pap	28¾	28¾	28¾
200 Moore Corp.	26½	26½	26½
10 Southern Can	117	117	117
800 Transvision-Tel	.17	.17	.17
100 United Corp	40	39½	40
405 Western Can	17	17	17
TITRES MINIERS (en cents)			
900 Anacon Lead	310	300	300
2400 Ascot Metals	285	280	280
11000 Arnora	21	21	21
400 Barvue	630	625	630
1000 Band-Ore	.4	.4	.4
500 Base Metals	55	55	55
5500 Bobs Lake	.7	.7	.7
2500 Bouscadillac	8	8	8
1600 Bibis	80	79	79
12700 Carnegie	220	195	200
30500 Celta Dev	41	36	41
3000 Centremaque	16	16	16
1000 Citra-Lartic	11	11	11
1500 Cons Candego	50	49	50
500 East Sullivan	925	925	925
1500 Emerald	1.25	1.25	1.25
585 Hollinger Cons	14⅛	14⅛	14⅛
2000 Hudson-Rand	34¾	28	34¾
1000 Kayrand	13	13	13
175 Kerr-Addison	16½	16½	16½
28000 Ken Mayo	17	15	17
210 Lake Shore	12½	12½	12½
2500 Lavalie	19	18½	18½
17500 Louvicourt	35	34	35
5000 Merrill Island	50	47	50
1800 Monpas	15	15	15
1100 Montauban	50	50	50
1000 New Formaque	26	26	26
6100 New pac Coal	81	80	80
5800 Nocana	30	29	29
1000 New Santiago	11	11	11
500 O'Brien	122	122	122
500 Pershcourt	61	61	61
500 Porcupine Prime	8	8	8
7500 Quebec Chib	13	13	13
1000 Quebec Lab.	25	25	25
3000 Quebec Smel.	12	12	12
2500 Red Crest ltd	.4	.4	.4
5300 Royran	10	10	10
1300 Sherritt-Gordon	375	370

Bulletin financier

Fourni par la maison
L.-G. Beaubien & Cie, Ltée

IMPERIAL OIL.— Le prix des actions supplémentaires d'Imperial Oil offertes sur la base d'une action nouvelle pour 10 actions détenues, a été fixé à $29.50. Les droits cotés actuellement à la bourse expirent le 19 décembre. Les certificats de souscription seront adressés vers le 26 novembre aux actionnaires inscrits le 20 novembre.

Signalons que les détenteurs de certificats d'actions au porteur de l'IMPERIAL OIL doivent présenter par l'entremise de leurs agents de change, leurs certificats d'actions avec le coupon No 78 annexé, aux bureaux de Montreal Trust Company. Après détachement du coupon, les certificats d'actions au porteur seront retournés et les dits détenteurs recevront ls droits de souscription transférables auxquels ils ont droit, enregistrés au nom qu'ils auront spécifiés.

NORANDA MINES. — Le profit net pour les neuf premiers mois de 1951 est estimé à $9,015,000 soit $4.02 par action. En valeur, la production des métaux s'élève à $15,-839,000 contre $15,167,790 tandis que les revenus provenant des placements accusent une somme de $3,-839,000 contre $15,167,790 un Pé5ô79é 946,000 au lieu de $3,480,196. Cependant les frais d'exploitation, les provisions pour les impôts et les amortissements montrent un accroissement beaucoup plus sensible.

WESTERN LEASEHOLDS.— Cette semaine sur le marché canadien et celui des Etats-Unis eut lieu une offre publique de 1,250,000 actions de cette société, récemment transformée en compagnie publique au capital de 7 millions d'actions, dont 30 pour cent aux Etats-Unis. Cette offre représene un bloc de titres détenus par 46 actionnaires actuels; une moitié de ce bloc sera vendu au Canada et l'autre — aux Etats-Unis.

DRYDEN PAPER. — Les bénéfices nets de la société ont atteint un nouveau sommet au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 1951. Le profit net s'établit à $1.-236,758 soit $6.03 par action ordinaire contre $450,422, et $2.47 pour l'exercice précédent. La provision pour l'impôt sur le revenu s'élève à $1,386,000 contre $351,000 pour l'exercice précédent et le fonds de roulement se monte à $3,785,792, soit une augmentation de $943,156. Au cours des quatre dernières années, la société a dépensé des sommes considérables pour la modernisation de ses usines; le résultat est une augmentation sensible de la production et une diminution du prix de revient.

STEEP ROCK IRON.— Les expéditions de minerai de fer pour la saison terminée aujourd'hui ont atteint un nouveau record à 1,325,000 tonnes contre 1,216,000 tonnes en 1950.

L'acier américain

New-York. — La production d'acier est passée à 103.7 pour cent de la capacité théorique cette semaine alors qu'elle s'établissait à 101.1 pour cent la semaine dernière, révèle l'Institut américain du fer et de l'acier.

L'Australie vend de l'or à prime

Canberra. (PA) Le premier ministre Menzies a déclaré que l'Australie permet la vente d'or industriel à prime à la suite de la récente décision prise par le Fonds Monétaire International.

Mêmes prix pour le bétail

Montréal, (PC) Des offres légères étaient négociées à des prix à peu près stables hier sur les marchés aux bestiaux de la Métropole.

Les arrivages se chiffraient comme suit : 56 bêtes à cornes, 35 veaux, pas de moutons et d'agneaux et 254 porcs. Les offres totales de mardi se répartissaient comme suit: 324 bêtes à cornes, 1,271 agneaux et moutons, 1,154 porcs et 288 veaux

Les quelques bêtes à cornes mises en vente rapportaient des prix stables. Quelques génisses communes ont rapporté $18—$25. Les bonnes vaches se sont vendues à $25—$26.50, les moyennes $22—24, les communes $20—$22, et celles destinées à la charcuterie et aux conserves $15—$19. Les taureaux communs ou de qualité moyenne se vendaient $20—$24.

Les veaux se maintenaient à $37—$39 pour ceux de choix et de bonne qualité, et les communs et les moyens rapportaient $29—$36. Les veaux d'herbe s'enlevaient à $20-23.

Il n'y eut pas de vente pour les agneaux et les moutons.

Les porcs étaient stables à $28.50 pour ceux de catégorie "A" et les truies rapportaient $23—$24.

Vente d'une émission

New-York. — Une émission de 1,250,000 actions de Western Leaseholds, Ltd dont la moitié avait été offerte au Caanda et l'autre moitié aux Etats-Unis a été sursouscrite dans les deux pays peu de temps après l'offre formelle.

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal.
132 rue St-Pierre, Québec Tél: 2-1006
21 novembre 1951

	OFF.	DEM.
Amal. Kirk	6	8
Annamaque	3½	4½
Beacon	12	15
Bright Red L.	1	2
Columbière	2	3
Cons. Chib	17	19
Caribbe	7	8
Doris	2¼	3¼
Emjay	11	12
Halden R. L.	2	4
Harker	3	4
Frehert	33	36
Insco	11	14
Kenbay	4	6
Kenda	5	7
Lake Expanse	4	5
Major Oil	5	7
Martin Bird	2	3
Mate Yellowknife	5	7
Minduss	45	50
Mistass	3	5
Norbeau	70	80
Normar	2	3
New Augerita	5½	7
New Malartic	4	6
Obalski-45	26	30
Obalski	3	5
Opem. Copper	125	130
Ortona	5	7
Parquet	—	15
Pascalis	9	10
Presdor	1½	2½
Rand Malartic	8	10
Richgroup	7	9
Russet	4	5¼
Salmina	97	100
Scott Chib	4	5
Sepha	1½	3
Wildor	5½	6½
Young David	16	18

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Séance du 21 novembre 1951

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
1215	Abitibi	17¼	16¾	17
71	Do P	25⅜	25⅜	25⅜
2300	Admiral	.35	.35	.33
12700	Ajax	1.62	1.55	1.55
435	Aigoms	44¼	43⅜	43¾
1050	Aluminium	103	100½	100½
140	Alum of Can P	24	24	24
3400	Americ Leduc	1.14	1.10	1.10
65450	Am Yknife	.54	.50	.53
1900	Anacon	3.15	3.05	3.05
9300	Anchor	.00½	.20	.20
2750	Anglo Cdn	8.05	7.90	8.00
8208	Ang Rouyn	.13¾	.13	.13
20200	Ankeno	.78	.70½	.74
2000	Apex	.07¼	.07½	.07½
9100	Ascot	2.87	2.80	2.85
585	Atlas Steel	21	21	21
3500	Atlin	42	40	40
3500	Aubelle	.08	.08	.08
4100	Aumaque	.23	.22¾	.22¾
5000	Bagamac	.16	.16	.16
2900	Bankfield	.08	.07¼	.08
320	Bk of Mont	27¼	27	27
454	Bank of N S	36¾	36¾	36¾
4495	Barvue	6.30	6.25	6.30
4500	Base Metals	.56	.55	.55½
30400	Bellekeno	.45	.37	.39
1349	Bell Tel	39	38¾	38¾
84700	Bibis	.82	.78	.79
3000	Bobjo	.18	.17	.17
3000	Bordulac	.22	.21	.22
759	Brazilian	24½	24¼	24¼
8800	Brewis	22	21	21
2330	BA Oil	20½	20	20
900	BC Forest	7¼	7¼	7¼
325	BC Power B	51½	51½	51½
1100	Broulan Reef	1.41	1.40	1.43
14000	Buffadison	.10	.09	.10
3500	Buff Cdn	.18	.18	.18
235	Bldg Pro	34¼	34	34
675	Burrard A	81½	81¼	81½
3000	Calder	.09	.09	.09
6137	Callinan	.30	.28	.30
1500	Calnorth	42	42	42
1900	Calvan	6.00	5.90	5.90
300	Campoell	3.75	3.65	3.65
25	Can Cement	74	74	74
81	Can Wire B	87¾	87½	87½
108	Bk of Com	253⅝	253⅜	253⅜
258	Cdn Breweries	18¾	18¼	18¼
280	Canners	32½	32	32
110	Cdn Cel	46	46	46
1070	C P R	32¾	32½	32½
50	C Vickers	16¾	16¾	16¾
3725	Cent Explor	4.20	3.85	4.00
5900	Cent Leduc	2.58	2.50	2.50
1800	Cent For	18	17¾	17¾
3200	Charter Oil	1.26	1.20	1.25
210	Chatco P	63¼	63¼	63¼
3330	Chem Research	.85	.80	.80
5000	Cheskirk	.06	.05½	.05½
5000	Cheskirk	.06	.05½	.05½
943	Chromium	7.25	7.00	7.00
7375	Citra Lartic	.11	.10	.11
2455	Cockshutt	16⅛	15¾	16⅛
604	Con Smelters	165½	165	165
1167	Con Nicholson	13½	12½	12½
1330	Conwest	3.60	3.60	3.60
60	Corby A	11¾	11¾	11¾
8203	Davies Pete	.45	42½	42½
12300	Decalta	.32	.30	.30
7600	Del Rio	1.79	1.71	1.72
4030	Detta	.13½	12¾	12¾
9100	Dev Leduc	2.25	2.20	2.25
9100	Discovery	.33	.32	.32
40	Dome	17½	17¼	17½
10	Dom Bank	28	28	28
1887	Dom Foundry	13¼	13	13
320	Dom Steel Ord	18⅜	18	18
1500	Duvay	7½	7½	7½
75	Dom Tar P	22¼	22¼	22¾
200	Dom Tex	12	12	12
3500	East Amphi	8¾	8¾	8¼
5700	East Crest	22	20	20½
1500	East Rim	77	70	73
220	E Sullivan	9.35	9.20	9.25
1250	Elder	.52½	.52	.52
1050	Eldona	.17	.17	.17
7300	El Pen Rey	.17	16½	.17
3600	Estella	2.25	1.99	2.10
11000	Eureka	.75	.67	.71
24425	Do droits	.15	.07	.12
778	Falconbridge	10⅛	10	10
769	Fed Pete	7.65	7.50	7.50
3600	Fenimore	.90	.88	.88
4200	Flank Pete	.48	.45	.46
150	Fleet	1.80	1.80	1.80
368	Ford A	52½	52¼	52¼
1225	Frobisher	3.75	3.65	3.75
360	Gatineau Power	18	17¾	17¾
245	GS Wares	16½	16¼	16½
1000	Giant	10½	10½	10½
63700	Gillies	.14	.09	.13
8000	Goldale	16½	16¾	16¾
4200	Gold Arrow	.19	18¼	18½
989	Gold Manitou	7.00	6.90	6.90
11200	Grah Bousq	.37	.35	.35
545	Gl Paper	22	21½	21½
3000	Guayana	08½	.08	.08
1700	Gunnar	.26	.23	.23
6000	Halcrow	11½	11	11
5000	Hard Rock	13½	13½	13½
2000	Heath	06½	06½	06½
2000	Highwood	.20	.20	.20
705	Hollinger	14¼	14	14
338	Home Oil	16½	16¾	16¾
3000	Homer	.08	.07	.08
145	Hud Bay	61¼	61¼	61¼
4530	Hy Charger	33½	33	33
30	Imp Bank	33	33	33
2585	Imp Oil	36¾	36¼	36½
103232	Do droits	.71	.67	.67
350	Imp Toh	9¼	9¼	9¼
2300	Inspiration	.36	.35	.35
2500	Int Coal	1.03	1.00	1.00
2120	Int Nickel	42½	42	42
523	Int Pete	21	20¾	20¾
3360	Jaculet	.15	12½	12¾
3000	Jellicoe	.07½	.06	.06½
6133	Joliet	41	40	4
5810	Jupiter	2.90	2.80	2.85
3500	Kayrand	13½	13½	13½
6000	Kenville	.26	24¾	.26
2960	Kerr Addison	16½	16¼	16½
3000	Keyboycon	.15	.14	.15
102276	Kirk Hud	1.85	1.25	1.85
37850	Kirk Town	.24	.18	.24
4500	Kroy Oils	1.73	1.65	1.73
5707	Lake Shore	13¾	12¾	13¼
5500	Lapa Cad	09¼	.09	09¼
5000	Larder U	.02¾	.02½	.02¾
12500	Lavalle	.20	.18	.19½
2000	Leduc	.44	.44	.44
1400	Leitch	1.02	1.01	1.01
260	Lobiaw A	21½	21	21¼
120	Do B	32½	32½	32½
100	Ldn Hos	9⅞	9	9⅞
28300	L I Pete	.43	.42	.42
15400	Louvicourt	.36	.33	.33
2000	Macassa	1.79	1.75	1.77
4100	Mackeno	1.78	1.65	1.68
5000	MacLeod	2.75	2.68	2.68
355	Macmillan B	24½	24¼	24½
1125	Madsen	2.10	2.05	2.05
3500	Magnet	.33	.31	.31
6700	Mal Gf	1.77	1.77	1.77
2655	Massey	12½	12	12¼
7300	Mayo	.27	.26	.27
450	McColl	37	36½	37
2000	McDougald	.26	.25	.25
75	McIntyre	71	71	71
21700	Mid Cont	.45	.41	.44
10600	Minda Scotia	.90	.85	.85
3700	Model	2.00	1.93	2.00
274	Moore	26½	26½	26½
2700	Negus	.68	.66	.68
3100	New Brit Dom	2.43	2.36	2.40
95023	N Laguerre	.22	.17	.20¾
2150	New Lund	1.13	1.10	1.10
7250	New Marlon	.05	.04½	.04½
6800	N Mosher	.34	.31	.33
2000	New Norseman	.10	.09¼	.09¼
9500	New Norzone	.15	.15	.15
12500	New Pacalta	.12½	.11½	.11½
3500	Nisto Mines	.17	.17	.17
460	Noranda	80	78½	78½
5583	Norgold	03½	03½	03½
2020	Normetal	5.10	5.00	5.00
6050	North Denison	.13	.10½	.11
6400	North Cdn Oil	2.60	2.54	2.60
4000	Nubar	.16	.15	.16
2503	Obaska	.26	.25	.26
1000	O'Brien	1.24	h24	1.24
3000	Oil Select	.13	.13	.13
900	Okalta	2.80	2.80	2.80
1700	Osisko	.84	.82	.84
3700	Pan Western	.95	.95	.95
1700	Paymaster	.58½	.58	.58
7600	Penn Cobalt	.55½	.55	.55
1500	Petrol	.60	.58	.60
1050	Powell Gold	.83	.82	.83
165	Placer Dev	.82	81⅜	81⅜
1700	Quebec Copper	1.95	1.88	1.88
2100	Quebec Labrador	.28	24½	24½
1500	Queenston	.42	.40	.40
875	Quemont	24⅛	23½	24
5500	Red Poplar	.15	.15	.15
149050	Red Pic	.64	.60	.61
3700	Reef Pete	.33	.32	.32
8300	Richfield	.22	.20	.22
5500	Roche	06½	.06	.06
3000	Roy Silv	.27	.22	.27
3000	Securit Freehd	2.40	2.35	2.40
945	Sherritt	3.85	3.45	3.45
3905	Sherritt	3.75	3.70	3.70
15900	Silanco	.43	.41	.42
2300	Silv Miller	1.37	1.35	1.35
5	Simpsons A	33	33	33
130	Do B	31¾	31¾	31¾
125	Do P	94¼	93½	93½
12300	Sladen	.82	.80	.80
2100	South Brazeau	.10	.10	.10
160	Steel of Can	33¾	33⅝	33⅝
5000	Steeloy	03½	03½	03½
4560	Steep Rock	6.85	6.65	6.75
1050	Sullivan	3.30	3.30	3.30
3700	Superior Oil	1.37	1.32	1.32
405	Sup Test Ord	16⅛	16	16
2950	Teck Hughes	2.25	2.16	2.25
4000	Trend Pete	.46	.45	.45
6100	Tungsten	1.21	1.15	1.17
1000	Union Mining	.12	.11	.11
76800	U Asbestos	4.60	4.20	4.30
475	Un Keno	13¾	13¼	13¾
200	Unit. Steel	10⅞	10¾	10¾
1250	Upper Canada	1.51	1.50	1.50
600	Ventures	13	13	13
3700	Vulcan	.91	.87	.87
510	Waite	.12	.12	.12
585	Walker	54⅞	54⅞	54⅞
1725	West Ashley	.30	.29	.29
215	West C Brew	.17	.17	.17
7470	West Homestead	1.48	1.43	1.43
2000	Wilsey	.09⅞	.09½	.09⅞
2000	Winward	.39	.37	.37
4000	Winora	.05⅞	.05	.05
1550	Wright Har	1.65	1.60	1.65
500	Yale Lead	.84	.84	.84
4729	Yknife Bear	1.66	1.62	1.65
1875	Yukeno	1.30	1.22	1.25
4200	Yankee Canuck	.43	.41	.42
	CURB			
215	Anglo Nfld	11½	11¼	11¼
90	Asbestos	66½	66	66
250	Brown Co 2nd P	51½	51	51
1025	Cdn Collieries	4.00	3.85	4.00
1150	CW Lumber	11	10⅞	11
275	Con Paper	37⅜	37	37
2300	Dalhousie	.38	.38	.38
53	Dom Bridge	67½	66½	66½
25	Int Paper	49½	49¼	49½
265	Int Util	26	25⅞	26
125	M & O Paper	28⅜	28⅜	28⅜
1200	YuKon Con	.63	.62	.62

Ventes totales : 1,767,000 actions.

Taux du change

Montréal. (PC) Voici les taux du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture des affaires.

Etats-Unis (dollar)	$1.04½
Royaume-Uni (sterling)	2.92¾
Belgique (franc)	0.0208¾
Tchécoslovaquie (couronne)	0.0210¼
Danemark (couronne)	0.1524
France (franc)	0.00301½
Hollande (florin)	0.2773
Norvège (couronne)	0.1473
Suède (couronne)	0.2033
Suisse (franc)	0.2407

Titres mobiliers inactifs sur les marchés de Montréal

(Par la Presse Canadienne)

Séance du 21 novembre 1951

	Off.	Dem.
Ac Oil A	6½	8¾
Agnew S	9½	x10¼
Alcoa P	23½	25
Amal El	10¼	12
Ang C Tel P	40¼	41
Argus	12½	12¾
Do P	82¾	85
Assoc Tel P		130
Bk Bc Note	13x	13½
BC El 4½ P	91x	93
BC Pow A	30½	31
Bruck A		20
Bul	6 75	7 10
Burrard A	8	8
C Forg A	34	
Do P	120	140
C Iron Found	20x	20⅜
C N Pow	10	10½
C Steam P	45¼	45⅜
C Wire B	88	
CDN Bronze P	102	
CDN Cann	30½	33
CDN Cel 1 P	21x	21¾
Do 1.75 P	35	37
CDN Conv B	6½	
CDN Fairb P	120	122
CDN Loco	30¼	31
CDN Oil Cos 4 P		85
Do 5 P	97x	100
Coghlin	13	13½
C Glass	22½	x 24
Corby B	11¾	12¾
Crown Cork	37½	
Davis A		19
Do B	6⅞	8
D Corset		10
D Glass P	29	35
D Tar P	21x	22¼
D Tex P		160
Donoh	38x	37¾
E Knit	5	7½
Electro	14¾	16
En & Heat	8	8¾
Esta P	19x	
Fair P	95	
Gat 5½ P	108	x110
Goodyear P	48½	50
H Bridge	15	15⅜
H Renfrew	26½	
Do P		125
I Tc & L	57⅜	61½
Ind Acc 4½ PFD	83	
Do 1.60 PFD	34½	35½
Do 5 PFD	97	99
I Coal	51	53
Do P	116	
Ironsides P	20x	22
I Nick 7 PC	140¾	
Do $5 PV PFD	81½	
I Pew	60	65
Jam P S	8½	9
Lab	18	19
L Of Woods	32	34
Do P	142¼	
Lang	12	12
L Secord	13	
Legare		x20
Lewis		x11¾
Lindsay P	100	
MacLennon	25	
Do P	90	
MacMill A		25
Mailman	15	16
Mitch J S	115	
Mitch R	27	29
Molson A	23	24
Do B	22	22¼
M Loco	15¾	16
Morgan PFD		100
Murphy	25	
N Drug	7½	8¾
Nat Sea		12
Nlag Wire	24	35
Ogilvie P	138	
Ont Sil	82	90
Do P		145
Penn	82	
Do P		126
Price P		95
Do	22½	
Do P	20	25
Qu		x10
Do P	80x	87
Reg Pow P	98	99
St Law El P		x118
Sheraton A	21½	
S Wtl	24	27
Do P		150
Simon		18½
Do P	88	95
Simp A	32x	36
Do P		93
Smtcam	17	x17½
S Chem		20
Steleo P	33½	34
Tooke	5x	6
Vian	40	
W Groc A		34
Do P	38	
W Kent P	17x	
Weston	22x	24
Do P	90	96
Witall	19½x	x20
Winn El P		99
Zeller S P	25	25½
Do 6 P	26	28
	CURB	
Acme		9
Auto Fab B	4	4½
Babb Cort	12	15
Do P		18½
BC Pack A	19	20¼
Do B	17¼	17½
B C P & P PFD	104½	
Burnett	4 10	4 50
Burt		10½
C Floor B	16	
C Malt	49¼	51
C Pack A		39
Do B	32	33½
C Starch	36	
CDN Dredge	48½	49
CDN Fair	78	79¼
CDN Food	3 95	4 40
Do A	6½	7
CDN G El	385	
CDN Infd P		103
CDN Inger	90x	92
CDN L Inv	11½	14
Do P	81¾	90
CDN P & F VT	6½	7
Do P	40	42
CDN Silk	26	
Can West	76½	80
Cass	12	x13
Do P		115
Ca A	12¼	13
Do B	10½	21
Celtic		18½
Chatco Stl P	6	
Chat Gal	7½	8½
C Neon A	2¼	
Do B	1 45	1 50
Do P		34
Cons Bak		7½
Cons Div Sec A		1 60
Cons Litho	12	17½
Cons Tex P		21
D Malt	25	
D Oil C	38	39
D Sq	63	70
E Knit P	22	
Emond P	20	
F Farm		28
Fed Grain A		14½
Fed Pow Sec	35	50
Do 6 P	19¼	20
Ferman	12	
Do I	83½	95
Goodyear	98	99
Gt L Pap A PFD	30	
Hfx Ins	8	8½
Horner A	10	
Hud D La S	14	
Hubb		3¾
Do A PFD	13	
Hy El	4¾	5
I C Bak	14	16
I Paint P	24x	25
Int Prov Uti	3 30	3 65
Journ	11½	x
Kelvinator	15	
Lamb		9½
Loan A		32½
Lowney	14¼	14½
Mael		x54
Mar T & T		17
McColl P		96
Melch	4¾	5
Mersey	90	91½
Mica	1 70	1 80
Mex Land P	4 10	
Do PFD		7½
Mtl L Pow		x2 00
Moore P		x94¾
Mt Roy Rice		18
Nfld Land P	17½	18½
Nat Gros P		27½
Nfld L&P P		102½
Nuclear	7½	9½
Orange CR	3 50	
Paton	15	
Do P	90	
Paul	3	9
Pow Corp 2nd P		54
Pressed Met		14⅜
Purity	8¾	9
Do P	52	
Que Tel P	14⅛	
Relt's	26	28
Do PFD	19½	21¼
Renold Cov A	18x	
Russell	24	25
Sangamo	17¼x	
Std Clay	7½	12½
Std Pav	113⅜	14½
Stew A	19⅞	
Do B	10	
Supert		16½
Trads Fin A		28¼
Twin Citv	6½	x10
U Amus A	7	
Do B	7	x8¾
Do VTC A	7	
U Corp A	28½	x29
U Dist		26
U Fuel B	20	
West Grain	75	
Wilson JCN	8¾	
Woods	38	x40
MINES (en cents)		
Alta	4	6
Arno	2	3
Auth		12
Aum	20	
Aun	300	
Barnat		105
Bent	4	6
Belle-Chib	17	18
Bonv	4	5
Bordl		22
Bouzan	5½	6½
Cart Mal	3⅝	4¼
Cent Man	2	3
Cent Min	8	9½
Chesk		8
Coche Willans		155
Cons Astoria		20
Cons C Cad	7	8
Cons Rochette	15	17
Cortez	3	
Cournor	12	17
Duvay	6	
Eldona	17	
El Sol	5	7½
Falonb		$10⅜
Font	4	6
G Yel	10⅜	10⅝
Goldbeam	2	3
Gold Man		700
Goldora	5	
Hill	15	45
Jack L	4	5½
Jaculet	10	14
Joi Q	40	
Limeside	3	5
Macd	85	95
Mel Fore	$20	21¾
Mine Corp	$12¾	18¼
Nechi	46	
New Cal	290	310
New Jason	6¾	
New Louvre	4	10
New Marlon	4	
New Norse	7	
New Thurbois	8	
Norm	500	510
Para	4½	5¾
Pato	390	400
Pioneer	190	
Rex	7	4
Que Yellow	6¾	9
Quemont	$23	24
Sheep CR		175
Siscoe	66	68
Sladen	8½	11
Sleep Rock		600
Sull	330	340
Vent	$12¾	13
Vill	5	
W Mal	3½	3
West Ash	28	32
West Mal		10
Wetty	3¼	4
W Harg	158	
RUILES		
Anac	19	
Calg & Edm	14¼	14⅞
Dalh	37	
Gen Pet A	680	700
Grease Creek	42	
Nat Pet	370	395
Omni	2	6
S Braseau	8½	

x lots incomplets.

Allure mixte du marché du grain

Chicago. — (PA) — Les prix des grains fourragers ont baissé alors que le blé et les fèves soya montaient dans une séance active hier au Board of Trade. Cette séance précédait le congé d'aujourd'hui à l'occasion de l'Action de grâce.

Voici les prix des options sur le marché à terme :-

Voici les prix du blé No 2, pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international :

1 Nor 2.43⅞; No 2, 2.41⅞; No 3, 2.39⅞; No 4, 2.33⅛; 1 Durum 2.43⅞; No 2, 2.41⅞; No 3, 2.39⅞; Prix selon l'accord et prix canadiens : 1 Nor 1.87⅞; No 2, 1.85⅞; No 3, 1.83⅞; No 4, 1.77⅞; 1 Durum 1.87⅞; No 2, 1.85⅞; No 3, 1.83⅞.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :

	Haut	Bas	Ferm	Ferm-préc
AVOINE				
Déc	1.03¾a	1.02½	1.02½	1.03¾b
Mai	1.00⅞a	99¼	99¼ - ½b	1.00¼b
Juill	94⅛	93⅜	93½b	93¾a
ORGE				
Déc	1.44	1.42	1.42¾	1.43¾
Mai	1.35½	1.33½	1.33¾ -	1.35-35⅛
Juill	1.27½	1.26⅝a	1.26⅝a	1.27¾
SEIGLE				
Déc	2.03⅛a	2.02	2.02⅝a	2.03
Mai	2.05⅞a	2.04⅝a	2.05	2.05
Juill	2.01½	2.00¾a	2.01½b	2.00½-01
LIN				
Déc	5.19	5.13 a	5.15 b	5.19
Mai	5.14½	5.07	5.10	5.15 - 17
Juill	5.00	4.92	4.95¾b	5.06½

GRAINS COMPTANT

AVOINE - 2 c.w., ex. 3 c.w., 3 c.w. & ex. 1 four 1.09½; 1 four 1.07; 2 four 1.02½; 3 four 91½; fourrage mixte 82.

ORGE - 1 et 2 c.w. 6-rangs 1.47¾; 1 et 2 c.w. 2-rangs 1.43¾; 3 c.w. 6-rangs 1.44¾; 2 et 3 c.w. jaune, 4 c.w. 6-rangs, 3 c.w., 2

Sabourinades sportives

par

Roland Sabourin

CETTE VICTOIRE NOUS DONNE UNE MOYENNE DE .500

Cette victoire de 4-3 sur les Braves de Valleyfield a permis aux As de Québec d'atteindre la moyenne de .500 pour leurs joutes régulières, ayant maintenant accumulé 18 points sur un total possible de 36. Après ce que nous avons été témoin hier soir, nous avons raison de croire que nos porte couleurs réussiront même à se placer avant le Valleyfield dans le classement de fin de saison. Il est évident que les hommes de Toe Blake devront montrer beaucoup mieux qu'hier soir s'ils entendent finir en tête pour une deuxième saison consécutive.

Notre première impression de Murdo McKay est excellente et il n'y a aucun doute qu'il donnera un fier coup de main au club une fois qu'il sera en forme. Sa présence à l'aile droite devrait permettre à Jean Béliveau de grimper rapidement dans le tableau des compteurs. McKay saura quoi faire avec les passes, tandis qu'il saura remettre le change à Jean quand celui-ci sera en position de compter. Jusqu'à date, Béliveau lui-même s'inquiétait quelque peu de sa tenue et se demandait bien ce qui n'allait pas. Mais l'arrivée de McKay lui donne une lueur d'espoir.

Il convient de signaler ici que Jean est très fidèle aux amateurs de Québec. Pas plus tard que la semaine dernière, alors qu'il était à Montréal, il a refusé un autre alléchant contrat des Canadiens. On sait que les clubs de la N.H.L. avaient jusqu'au 15 novembre pour signer un joueur sans permission de son club "amateur". "Si je l'ai fait, c'est pour les amateurs de Québec", aurait dit Jean à un des amis intimes de la Vieille Capitale. Encore une fois, Béliveau nous fait preuve de son honnêteté. Nous l'en félicitons.

BYRNE DEFEND QUEBEC

La "guerre" est véritablement déclarée entre St-Jérôme et Québec, à la suite des nombreux incidents qui ont marqué la série "home and home" entre les deux clubs en fin de semaine. La lettre envoyée par Frank Byrne au président de la ligue Junior "A" Provinciale n'est pas des plus "douces" et nous démontre que le sportif de Sillery entend bien défendre ses droits.

Rappelant au président que Bartlett avait déjà été la cause de trouble l'an dernier et même suspendu par la ligue, Byrne écrit: "Vous-même vous avez mentionné dans le passé que Bartlett était une source d'ennuis. Vous ne devriez donc pas être surpris de le voir continuer ses tactiques des saisons précédentes.

"Vous devez réaliser que Bartlett a reçu l'ordre des arbitres de se rendre à la chambre de son club après avoir obtenu une majeure plus une mauvaise conduite, ceci après avoir enlevé son chandail et ses épaulettes; et agissant comme un caractère que l'on paie pour ne voir qu'au zoo. Si Bartlett s'était rendu à sa chambre tel que demandé par les arbitres sans essayer de marquer Makila, qui était alors dans la boite aux punitions, rien ne serait arrivé".

Le président des Citadelles lui signale que les pilotes des clubs visiteurs semblent également se faire une habitude de sauter sur la glace à Québec afin d'intervenir dans les règlements de batailles. "C'est définitivement contre les règlements", d'ajouter Byrne, "mais comme vous semblez rien faire à ce sujet, ces messieurs ont pris un air d'importance et se sentent libres de narguer le public parce qu'ils savent que le président ne les réprimandera pas.

"Après votre lettre, j'ai raison de croire que si un de vos clubs favoris rencontre les mêmes difficultés à St-Jérôme, vous prendrez les mesures appropriées pour voir à ce que les coupables soient punis", continue Byrne. Et le président du club local conclut en disant: "Je crois toujours que si vous étiez moins partisan, vous feriez un fameux de bon président".

Il faut aussi dire que Byrne lui demande s'il écrira au chef de police de St-Jérôme une fois qu'il aura lu le rapport de Phil Watson. Qui vivra, verra!

ICI ET LA . . .

A la suite des incidents survenus à la séance de lutte lundi soir, au Colisée, et au cours duquel on a saisi un réfrigérateur qui devait servir comme prix de présence au programme-souvenir, plusieurs amateurs trouvent étrange que l'on permette la chose au hockey . . . On sait que plusieurs prix de haute valeur sont tirés à chaque partie de hockey pour les amateurs qui se procurent un programme ayant les numéros des joueurs et quelques chroniques . . .

Plusieurs amateurs nous ont fait remarquer hier que la chose n'est pas plus légal pour le hockey, si elle ne l'est pas pour la lutte . . . Il est à se demander si la Police Provinciale interviendra dans cette affaire comme elle l'a fait lundi soir . . . que l'on ait arrêté le tirage de l'automobile, nous sommes d'accord, mais nous nous ne comprenons pas trop bien dans la saisie du réfrigérateur . . . Des explications, messieurs, s'il vous plait . . .

Rencontré hier après-midi, le gérant d'affaires du club de baseball Québec, nous a promis que la saison 1952 en sera une de première grandeur dans la Provinciale . . . Rarement avons-nous vu Lemyre si optimiste . . . Etant maintenant la seule ligue de classe "C" sur le littoral de l'Atlantique, la Provinciale devrait recevoir plus d'attention que jamais de la part des ligues majeures . . . Lemyre nous affirme que la Canado-Américaine fermera ses portes le 15 décembre . . .

Nos remarques au sujet du Colisée, hier matin ne concernaient nullement Léo Cardinal, le contrôleur des billets . . . Pour les amateurs qui nous en ont fait la demande, les Royaux de Montréal ont subi deux défaites contre Shawinigan, une contre Québec et une autre contre Chicoutimi, jusqu'à date cette saison . . . Fernand Gauthier, anciennement des As, est passé en tête chez les compteurs de la ligue Provinciale, ayan t14 buts et 13 assists pour 27 points en 14 parties . . .

Nos félicitations à Magella Bédard pour sa réélection par acclamation comme président du Centre Récréatif des Employés Civiques de Québec . . . Il en est à son quatrième terme . . . Le vice-président Henri Cantin et le secrétaire J. P. Dufresne ont aussi été réélus par acclamation lors la nomination des candidats hier soir . . . Les élections pour les autres postes se feront la semaine prochaine . . .

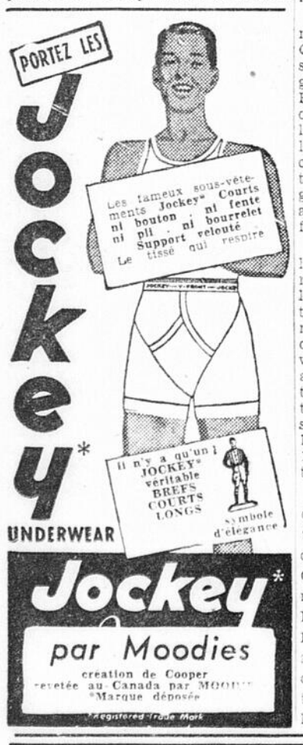

Les As l'emportent 4-3 contre les Braves de Valleyfield

Geoffrion manque une belle chance

BERNARD (Boom-Boom) GEOFFRION a compté un but contre CHUCK RAYNER, samedi dernier, à Montréal, quand les Canadiens triomphèrent des Rangers par 3-2, mais il passa à un cheveu d'en réussir un deuxième. Sur cette photo, on voit RAYNER bloquant le lancer de GEOFFRION. Après avoir frappé le gant de RAYNER, la rondelle arrêta sa course subitement, pour tomber à quelques pouces de la ligne rouge. On peut voir aussi BILLY REAY et PAUL MEGER des Canadiens.

Un but de Frank King, au début de la troisième, décide de la marge victorieuse. .— Québec fort malchanceux autour des buts. — Leclair, Béliveau et Kraiger ont les autres buts des As. — Joannette, Kwong et Bourassa pour les perdants.

par Roland **SABOURIN**

Un but de Frankie King, après 2:35 dans la troisième période, a permis aux As de Québec de vaincre les Braves de Valleyfield par 4-3 dans la partie de la ligue de hockey Senior du Québec disputée hier soir, au Colisée, devant 8,250 personnes. C'était la deuxième victoire consécutive du club Punch Imlach et lui permet de s'emparer seul de la quatrième place puisque les Sénateurs d'Ottawa ont été défaits 7-5 par les Royaux de Montréal, dans une joute disputée dans la capitale fédérale.

Toutefois, le pointage n'indique nullement ce que fut la rencontre car les As auraient mérité de l'emporter par une marge beaucoup plus élevée. Ils furent fort malchanceux autour des filets tout en voyant le cerbère Paul Leclerc des visiteurs accomplir quelques "miracles". A certains moments, le gardien de buts des visiteurs ne savait trop où donner la tête devant la fougue des trois lignes d'attaques du Québec. Il reçut 32 lancers contre 25 pour Jean Marois.

Jackie Leclair, Jean Béliveau et Yogi Kraiger réussirent les autres points des gagnants, tandis que Larry Kwong, André Corriveau et Bert Bourassa enregistrèrent ceux du Valleyfield. A la toute dernière seconde du jeu, Béliveau compta une autre fois mais l'arbitre Mel Snowdon refusa de lui accorder le point sous prétexte que le temps était expiré. Incidemment, l'ancienne étoile des Citadelles a joué une partie sensationnelle ainsi que le toujours spectaculaire Herbie Carnegie.

Ils viennent de l'arrière

Malgré leur gros avantage du jeu, les As durent venir de l'arrière deux fois pour égaliser dans les deux premières périodes. Leclair compta bien le premier point de la joute mais les Braves répliquèrent avec deux buts puis Béliveau compta à 13:25, de la première période, en l'absence de Jacques Deslauriers des visiteurs. King était également au pénitencier quand Corriveau réussit le premier but des Braves. Joannette avait eu le premier.

Bourassa donna de nouveau l'avance aux hommes de Toe Blake au début du second vingt, mais exactement douze minutes plus tard Kraiger égalisa sur un foudroyant lancer d'une trentaine de pieds. Puis ce fut à King de mettre la victoire dans le sac.

McKay fait très bien

A sa première partie avec les As, le nouveau-venu Murdo McKay a très bien fait les choses, obtenant même un assist sur le but égalisateur de Kraiger. Pas encore en condition physique parfaite, il n'en a pas moins joué toute la partie et fit de savantes passes avec Béliveau qui semble se plaire au style de l'ancienne étoile de la ligue Américaine. McKay n'est pas très rapide mais ne patine pas pour rien. King, transféré avec Ludger Tremblay et Armand Gaudreault, fit aussi très bien les choses.

Plusieurs chances ratées

La ligne Leclair-Carnegie-Robert a continué à épater l'assistance avec sa vitesse mais aussi la plus malchanceuse autour des filets, particulièrement à la deuxième période. Claude Robert rata deux occasions parfaites en avant des filets, puis ce fut Gaudreault quelques instants plus tard. Les malchances autour des filets et les arrêts spectaculaires furent si nombreux qu'ils seraient trop long de tous les énumérer un par un.

AUTOUR DES FILETS: L'arbitre Snowdon distribua cinq punitions, dont trois aux visiteurs . . . Larry Kwong, Jack Irvine et Kitoute Joannette furent les plus menaçants pour les visiteurs, tandis que Deslauriers fut le meilleur à la défense . . . Les lumières faiblirent quelque peu vers le milieu de la deuxième période mais le jeu reprit immédiatement quand on apprit que c'était pareil partout en ville . . . Le premier point du Valleyfield prit Marois complètement par surprise; alors que l'on pensait la rondelle prise à l'extérieur des filets, qu'elle ne fut la surprise quand l'arbitre Snowdon ramassa la rondelle à l'intérieur... Les As protestèrent en vain . . . Notre club a ralenti à la dernière période mais, heureusement, les visiteurs ne purent compter . . .

VALLEYFIELD — Buts, Leclerc; Défenses, Bourassa, Ernst, Deslauriers, Redmond; Avants : Irvine, Joannette, Bisaillon, Corriveau, Bougie, Saindon, Kwong, Bessette, Gervais, Larivée.

QUEBEC — Buts, Marois; Défenses, Renaud, Crozier, Leblanc, Kraiger; Avants: McKay, Carnegie, King, Béliveau, Bonin, Robert, Tremblay, Gaudreault, Busch, Leclair.

Arbitre : Mel Snowden de Montréal; Juges des lignes : Len Corriveau et John Bernier.

Première période

1—Québec, Leclair (Carnegie, Kraiger) 2:22
2—Valleyfield, Corriveau (Joannette, Kwong) 3:30
3—Valleyfield, Kwong (Bessette, Irvine) 10:00
4—Québec, Béliveau (Crozier) 13:25
Punitions : King 3:15; Deslauriers 12:42; Bougie 17:02.

Deuxième période

5—Valleyfield, Bourassa (Bisaillon, Joannette) 2:19
6—Québec, Kraiger (McKay, Bonin) 14:19
Punitions : Saindon 6:34; Crozier 10:37.

Troisième période

7—Québec, King (Gaudreault, Tremblay) 2:35
Punition : Aucune.

Lancers contre

Leclerc	15	7	10	32
Marois	8	6	11	25

Deux buts en supplémentaire aident le Royal à disposer des Sénateurs 7-5

Cliff Malone compte le but victorieux. — Dickie Moore a réussi deux buts. — Jerry Desaulniers, Gerry Plamondon, Les Douglas et Tod Campeau ont les autres. — Al Kuntz en compte deux pour Ottawa. — Red Johnson, Larry Regan et Leo Gravelle ont compté. — Joute très contestée.

Ottawa, 22 (P.C.). Le Royal de Montréal a compté deux fois en supplémentaire, hier soir, pour triompher des Sénateurs d'Ottawa par 7-5 dans une joute contestée de la ligue senior disputée devant une assistance de 3,800 amateurs.

A la suite de cette victoire du Royal et de celle des As de Québec aux dépens des Braves de Valleyfield, les Sénateurs sont tombés en cinquième position. Le Royal est au troisième rang, tandis que les As sont en quatrième place à un point du Royal.

Cliff Malone a réussit le but victorieux après 2.12 minutes de jeu en supplémentaire. C'est lui qui prépara le jeu pour le septième but du Royal, compté par Dickie Moore. C'était le deuxième but de Moore. Les autres buts du Royal furent enregistrés par Jerry Desaulniers, Gerry Plamondon, Les Douglas et Tod Campeau. Le vétéran Al Kuntz a conduit l'attaque des Sénateurs avec deux buts. Red Johnson, Lary Regan et Léo Gravelle en réussirent chacun un.

On assista à du jeu ouvert du commencement à la fin. Le Royal prit une avance de 1-0 à la première période, mais les Sénateurs se ressaisirent à la deuxième période, qui se termina au compte de 3-2 en faveur des Sénateurs. A la fin de la troisième période, les deux clubs étaient sur un pied d'égalité à 5-5. Moore donna une avance de 1-0 aux visiteurs, au milieu de la première période, avec un "screen-shot", de dix pieds des filets.

Mais Johnson répliqua pour les Sénateurs après 6.49 minutes dans la deuxième période. Après une série de passes entre Rip Riopelle et Gravelle, Johnson déjoua Plante avec un lancer de revers. Après 11.09 minutes, Kuntz compta sans aide pour donner l'avance aux Sénateurs. Il laissa partir un lancer de loin et la rondelle dévia sur le gant d'un joueur du Royal.

Desaulniers porta le compte à 2-2, avec un lancer à la hauteur des genoux de Fraser, mais Kuntz redonna l'avance aux Sénateurs, avant la fin de la période, avec un lancer du coin de la patinoire. Emile Dagenais et Fritz Fraser récoltèrent chacun un assist sur ce but.

Le Royal se réveilla au cours de la troisième période et réussit trois buts consécutifs, par l'entremise de Plamondon, Douglas et Campeau. Cependant, les Sénateurs forcèrent le jeu durant le reste de la période et réussirent à égaler le compte à 5-5, sur les buts de Regan et de Gravelle.

Regan et Lulu Denis se battaillèrent au cours de la période supplémentaire, mais écopèrent chacun d'une mineure, seulement. Les deux équipes se divisèrent également les huit autres punitions mineures.

MONTREAL — Buts, Plante; Défenses, McNeil; Rousseau, Harmon, St-Laurent; Avants : Gould, Moore, Desaulniers, Campeau, Proctor, Douglas, Malone, Dennis, Plamondon, Clune.

OTTAWA — Buts, Fraser; Défenses, Stahan, Grigg, F. Fraser, Robertson; Avants : Gravelle, Regan, Johnson, Robinson, Warwick, Riopell, Giesebrecht, Kuntz, Dagenais, Emberg.

Première période

1—Montréal, Moore (Douglas, Malone) 10:44
Punitions : Gould (7:28); Grigg (16:00); Moore (17:49).

Deuxième période

2—Ottawa, Johnson (Riopelle, Gravelle) 6:49
3—Ottawa, Kuntz 11:09
4—Montréal, Desaulniers (Gould, Proctor) 14:25
5—Ottawa, Kuntz (Dagenais, F. Fraser) 17:20
Punitions : Campeau (1:18); Giesebrecht (2:34); St-Laurent (11:20); Robertson (19:40).

Troisième période

6—Montréal, Plamondon (McNeil, Dennis) :56
7—Montréal, Douglas (Harmon, Moore) 2:42
8—Montréal, Campeau (Dennis, Clune) 6:55
9—Ottawa, Regan (Robinson) 8:35
10—Ottawa, Gravelle (Kuntz, F. Fraser) 11:42
Punition : Aucune.

Période supplémentaire

11—Montréal, Malone (Moore, St-Laurent) 2:12
12—Montréal, Moore (Malone) 8:52
Punitions : Dennis (2:36); Regan (2:36); F. Fraser (6:50).

McIntyre est rappelé par les Bruins

Boston, 22 (P.A.). Art Ross, gérant-général des Bruins de Boston, a annoncé hier que la recrue Jack McIntyre avait été rappelée des Bears de Hershey de la ligue Américaine de hockey. McIntyre est un ailier gauche.

Pesant 175 livres, Jack s'était assuré une place régulière avec les Bruins, mais se fractura un os du cou au cours d'une partie d'exhibition contre Hershey, avant le début de la saison. On croit qu'il s'alignera avec les Bruins, mardi prochain, alors que ces derniers recevront la visite des Rangers. Ross a ajouté que Pentti Lund, blessé à un oeil, il y a dix jours, contre les Black Hawks, avait quitté l'hôpital. Il recommencera à patiner dans une semaine.

Bruins et Rangers annulent 3-3; Dunc Fisher a compté trois buts

New-York, 22 (P.C.). Dunc Fisher a compté tous les buts des Bruins de Boston, hier soir, quand les Bruins et les Rangers ont annulé au compte de 3-3 dans une partie régulière de la ligue Nationale de hockey. Paul Ronty compta le but égalisateur des Bruins.

Fisher, qui avait été échangé aux Bruins par les Rangers, l'an dernier compta une fois à la première période et deux fois dans la dernière. A chaque fois, ses buts permirent aux Bruins de prendre les devants.

Le but égalisateur de Ronty fut réussi après 10.05 minutes de jeu dans la troisième période, sur le retour d'un lancer. Ronty compta avec un lancer d'environ dix pieds des filets des Bruins. A la première période, Fisher déjoua Rayner, après avoir accepté une passe de George Sullivan. Au début de la deuxième reprise, Herb Dickenson égala le compte en faveur des Rangers. Rappelé de Cincinnati, mardi, Dickenson en était à sa première joute dans la Nationale.

A la dernière période Fisher donna l'avance aux Bruins à deux reprises, la première fois avec l'aide de Gus Kyle et la deuxième, avec l'aide de Vic Lynn et Ray Barry.

Le gros Ed Slowinski réussit le deuxième but des Rangers, après 3.49 minutes dans la troisième reprise, assisté de Don Raleigh. 10,336 amateurs assistèrent à la rencontre et furent témoins d'une bataille entre Edgar Laprade et Kyle.

BOSTON — Buts, Henry; Défenses, Quackenbush, Kyle, Henderson, Laycoe, Kryzanowski; Avants : Schmidt, Peirson, Brown, Lynn, Sandford, Fisher, Sullivan, Barry, Ezinicki, Ferguson.

NEW-YORK — Buts, Rayner; Défenses, Evans, Stanley, Eddolls, Butler, Krafchheck; Avants : Laprad, McLod, Sinclair, Raleigh, Ronty, Stewart, Dickenson, Hergesheimer, Kullman, Slowinski.

Arbitre : Georg Gravel; Juges des lignes : Sammy Babcock et Doug Davies.

Première période

1—Boston, Fisher (Sullivan) 6:34
Punition : Henderson, 10:15.

Deuxième période

2—New-York, Dickenson (Slowinski, Raleigh) 3:48
Punition : Aucune.

Troisième période

3—Boston, Fisher (Kyle) 2:25
4—New-York, Slowinski (Raleigh) 3:49
5—Boston, Fisher (Lynn, Barry) 8:03
6—New-York, Ronty (Stewart, Hergesheimer) 15:05
Punitions : Kyle (2), 16:42 et 16:42; Laprade 16:42; Evans 17:58.

F. Byrne répond vigoureusement à la lettre du président Horwood

A la suite de la déclaration que vient de faire le président de la ligue de hockey Junior "A" Provinciale, George "Buster" Horwood, Frank Byrne, président des Citadelles, nous a fait une longue déclaration en réponse à Horwood. Il nous a aussi remis copie de la lettre qu'il a fait parvenir au président Horwood et dans laquelle il souligna que Bartlett a eu les mêmes difficultés l'hiver dernier, à Verdun. Voici le texte de la déclaration remise par Byrne aux journalistes:

"J'ai reçu hier copie d'une lettre que le président George Horwood, a fait parvenir au chef de police Roger Lemyre, de Québec, en marge de l'incident Bartlett, survenu dans la troisième période de la partie joué au Colisée contre les Aigles de St-Jérôme le 19 novembre dernier.

"Dans se lettr au chef de Police le président de la J. A. H. A. écrit qu'i Bartlett a été rudoyé et que les policiers lui ont "forcé" un poignet. Si tel est le cas il faut croire que cela a fait un certain bien au joueur en question, puisque le lendemain à St-Jérôme, il comptait les deux seuls buts de son club contre les Citadelles. Je ne crois pas que nos policiers aient molesté le joueur en question, mais il est une chose certaine c'est que Bartlt a tenté de frapper la police avec son hockey. Ca le président Horwood n'en parle pas, et il est curieux de le voir prendre part pour le joueur contre ceux qui sont nommés pour conserver l'ordre.

"Avant d'écrire une lettre de réprimande au chef de Police de Québec, il semble qu'il aurait été de mise que M. Horwood écrive à M. Lemyre pour s'enquérir des faits, ou faire une enquête sérieuse plutôt que de se baser sur la seule version de la direction du club St-Jérôme. Dans sa déclaration la Presse Canadienne, le président dit "J'ai envoyé une plainte au chef de police de la ville de Québec, pour la façon avec laquelle Jim Bartlett des Aigles a été traité, samedi soir Québec". Selon des rapports que j'ai eu (quels rapports ?) Bartlett a été maimené par des constables de Québec". Le corp de police de la cité de Québec a toujours été reconnu come un des meilleurs de la province, et je ne vois pas très bien le président d'une ligue de hockey s'aroger le droit de disputer le chef de ce corp sans, au préalable, avoir fait une enquête réellement sérieuse. Et Horwood continue sa déclaration en disant "qu'à St-Jérôme, selon les rapports de ses arbitres, tout c'est bien passé". Conclusion : Ce que les Citadelles disent c'est faut . . . mais croyons comme à l'Evangile aux paroles de la direction du St-Jérôme. Je ne recommanderais certainement pas mon président pour être juge . . . car la défense n'aurait pas souvent de chance devant lui.

"Dans sa lettre monsieur Lemyre, le président Horwood dit encore que si la situation ne s'améliore pas à Québec il pourrait être obligé de ne plus céduler de partie ici. Les mots ci-haut ne sont peut-être pas textuels, mais ils représentent quand même l'idée. Encore la même histoire qui recommence . . . pour le moindre incident qui arrive à Québec, c'est toujours l'épée qui est suspendue au dessus de notre tête. J'ajouterai que les mêmes menaces ont été faites à l'egard de Trois-Rivieres dans le passé . . . mais jamais à l'égard du Forum. Et pourtant il en arrive des incidents là aussi . . . Il n'y a pas une place où les clubs visiteurs sont aussi bien protégés qu'à Québec.

"Cette même protection du passé nous continuerons à la fournir, mais le président devra exiger que le change nous soit rendu à St-Jérôme particulièrement.

"J'aime à croire que M. Horwood a maintenant reçu le rapport de Phil Watson sur les incidents de St-Jérôme . . . et qu'il vera à prendre action . . . et aussi rapidement qu'il vient de le faire en autant que Québec est concerné.

"Le président Horwood a toujours eu l'habitude de s'énerver aux victoires remplés de mon club . . . Dans le passé ses nerfs se tendaient vers le mois de janvier, cette année il s'est promptement c'est au mois de novembre qu'il commence déjà à redouter la force des Citadelles. C'est réellement plus énervant cette année, vu que la coupe Memorial sera jouée dans l'est . . . et le président Horwood ne voit pas un autre club que le Canadien dans cette importante série. Et il doit constater malgré lui que les Citadlles deviennent dangereux, surtout après une série de 8 victoires consécutives, au cours de laquelle les clubs Canadiens, National et St-Jérôme, tous de l'organisation du Forum, ont connu la défaite aux mains de mon club".

Frank Byrne
Président.

Skeurs américains aux Jeux Olympiques

Chicago, 22 (P.A.). Les membres de l'équipe de ski des Etats-Unis, qui participeront aux Jeux Olympiques, à Oslo, en février prochain, quitteront les Etats-Unis par avion, dès le mois de janvier, pour aller s'entraîner en Norvège. Les Jeux auront lieu du 14 au 25 février. L'équipe américaine, formée de 31 skieurs et skieuses, représente treize états américains. Il y a aussi mademoiselle Sandra Tomlinson, âgée de 19 ans, qui vient de Vancouver, mais qui est naturalisée Américaine.

Jack Berry se battrait contre Cantor

Edmonton, 22 (P.C.). Le promoteur Jack Berry a dit hier qu'une bataille entre Solly Cantor de Toronto et Georgie Dunn d'Edmonton sera peut-être présentée, le 1 décembre. Il reste quelques détails à régler. Si le combat est organisé, ce sera la première fois que Dunn se battra contre l'un des trois meilleurs poids-légers du Canada — Cantor, Allan McFater de Toronto et le champion Armand Savoie de Montréal.

Jimmy Bivins gagne

New-York, 22. (PA) Le vétéran Jimmy Bivins de Cleveland a remporté une décision serrée hier soir contre Charley "Doc" Williams de Madwah, N.-J., dans un combat de 10 rondes au St. Nicholas Arena. Bivins pesait 184 1-4 et Williams 180 1-2.

Quatre parties de ballon-panier seront disputées ce soir à Québec

Le club J.-B. Villeneuve-Limoilou aura la chance de passer seul en première position de la section intermédiaire A de la ligue de ballon-panier, ce soir, alors qu'il visitera le club du Collège des Jésuites, à 7 h. 45, dans une des deux rencontres de la section A à l'affiche.

Dans l'autre partie de la section A, les Pensionnaires du Séminaire, qui n'ont pas encore remporté une seule victoire en quatre joutes, recevront la visite du Séminaire (1), qui détient un record de 3-1 depuis le début de la saison.

Les clubs J.-B. Villeneuve-Limoilou et Université Laval sont sur un pied d'égalité au premier rang avec chacun dix points dans le classement, mais les carabins seront inactifs, ce soir. Le Collège des Jésuites a toujours livré une belle lutte aux représentants du quartier Limoilou, ayant perdu seulement au compte de 41-39, au gymnase de Limoilou et par 44-42 au Collège des Jésuites.

C'est dire que la joute de ce soir sur le terrain du collège sera très contestée et il se pourrait bien que les collégiens causent un surprise à leurs adversaires.

Programme double

Au Séminaire, les amateurs auront l'avantage d'assister à un programme double. En premier lieu, dans la section B, les Pensionnaires du Séminaire recevront la visite de l'invincible équipe du St-Patrick Hi-Club, détenteur d'un record de 7-0. Ce sera la première partie de la saison entre ces deux équipes. Les Pensionnaires ont un record de 2-1, à date, et feront l'impossible pour faire subir un premier revers aux hommes du pilote Fred Donnelly.

Dans la deuxième partie, une joute de la section A, les Pensionnaires (1) joueront contre le Séminaire (1). En triomphant ce soir, les joueurs du Séminaire (1) se rapprocheraient à seulement deux points de l'Université Laval, dans le classement. A l'ouverture de la saison, le Séminaire avait triomphé des Pensionnaires par 57-33.

A l'Académie

Pendant ce temps, les joueurs de l'Académie Commerciale recevront la visite du Limoilou (2), dans une partie régulière de l'Intermédiaire B cédulée pour 7 h. 30.

L'Académie en sera à sa deuxième partie de la saison et le club qui l'emportera au cours de cette rencontre sera assuré de posséder en exclusivité la sixième position du circuit.

Voici le classement de la section A:

	PJ	G	P	Pts
Université Laval	5	5	0	10
Villeneuve-Limoilou	7	5	2	10
Séminaire (1)	4	3	1	6
Pensionnaires Sém.	4	0	4	0
Jésuites	6	0	6	0

Tournoi de curling au club Québec

Le tournoi des dindes s'est continué hier soir sur les glaces du club de curling Québec, et l'équipe de René Giguère a triomphé de celle de J.-E. Gorman par 10-6.

Trois autres parties seront disputées ce soir. A 7.15 heures, le skip Paul Ruel s'attaquera au skip T.R. Thompson. A 9 heures, le Dr A.-D. Beaudin jouera contre H.F. Hatch tandis que Jos. Lemieux sera opposé à C.-A. Young.

Dans le tournoi "Colthurst", emblème du championnat junior, Gerry Wright a triomphé de Mike Delany par 8-7, tandis que Lloyd McIntyre a disposé de G. Bergeron par 10-6.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Chicago 1, Toronto 5
Boston 3, Rangers 3

Ligue Américaine
Syracuse 1, Cleveland 3
Hershey 2, Pittsburgh 2

Ligue Senior
Valleyfield 3, Québec 4
Montréal 7, Ottawa 5

Ligue Junior A Provinciale
Canadiens 4, St-Jérôme 2

Ligue des Maritimes
Moncton 5, Glace Bay 3
Charlottetown 2, Saint John 4
Sydney 5, Halifax 5

Ligu Senior de l'Est
Pembroke 7, Smiths Falls 9
Buckingham 1, Thurso 1

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Canadiens à Chicago
Rangers à Detroit

Ligue Américaine
Syracuse à Hershey
Cincinnati à Providence

Ligue Senior
Shawinigan à Sherbrooke
Valleyfield à Chicoutimi

Ligue Junior A Provinciale
Citadelles à Granby

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	17	10	5	2	48	29	25
Toronto	18	7	5	6	36	29	20
Montréal	17	7	7	3	43	40	17
Boston	17	5	6	6	31	33	16
Chicago	17	5	10	2	29	44	12
New-York	16	4	8	4	34	47	12
Pittsburgh	17	14	1	2	66	34	30

LIGUE AMERICAINE

Section Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh	16	14	1	1	64	32	29
Cincinnati	17	9	7	1	43	46	19
Cleveland	17	9	6	2	54	41	20
St-Louis	19	9	9	1	70	66	19
Indianapolis	16	8	6	2	65	46	18

Section Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	17	8	6	3	67	46	19
Buffalo	15	7	6	2	43	30	16
Providence	16	5	10	1	55	71	11
Syracuse	16	4	12	0	46	62	8

LIGUE SENIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Valleyfield	17	10	5	2	55	41	22
Chicoutimi	18	8	6	4	58	54	20
Royal	14	9	4	1	60	44	19
Québec	18	8	8	2	56	51	18
Ottawa	18	7	9	2	46	57	16
Shawinigan	14	5	8	2	41	46	12
Sherbrooke	18	4	11	3	43	66	11

JUNIOR A PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	18	14	3	1	94	36	29
National	16	11	4	1	92	57	23
Trois-Rivières	14	8	6	0	70	56	16
Citadelles	17	8	8	1	66	77	16
St-Jérôme	20	6	14	0	77	118	12
Granby	17	0	17	0	34	130	0

ASSOCIATION JUNIOR "B"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Citadelles	5	4	0	1	21	11	9
St-Patrick	5	3	1	1	21	16	7
Montmagny	4	1	3	0	10	14	2
As	4	0	2	2	9	14	2

LIGUE SENIOR SAGUENAY LAC ST-JEAN

	PJ	G	N	P	PP	PC	Pts
Alma	18	9	2	7	72	56	20
Port-Alfred	15	9	0	6	65	68	18
Jonquière	14	8	1	5	74	54	17
Dolbeau	10	6	0	4	46	47	10
Bagotville	13	1	1	11	44	77	3

Ligue d'anneaux de Limoilou

Le St-Fidèle a disposé du St-Pascal par 52 points, hier soir, dans la ligue d'anneaux de Limoilou. J.-M. Cloutier fut le meilleur des vainqueurs avec 1,057. Dans une autre partie, le Vaillancourt a disposé du Caron par 43 points.

F. Vaillancourt s'est signalé avec 1,130 tandis que D. Blais a réussi une partie de 1,053 points. Lundi soir prochain, le St-Pascal jouera contre le Vaillancourt tandis que le Caron jouera contre le St-Fidèle.

Les Saguenéens achètent Normand Dussault

Chicoutimi, 22. (PC) — Normand Dussault, rapide joueur du Royal de Montréal de la ligue Sénior, a été évendu aux Saguenéens de Chicoutimi, a-t-on annoncé hier soir.

Plus tôt cette tsemaine, Roland Hébert, coach des Saguenéens avait fait une déclaration en ce sens, mais les officiels du Rorum avaient déclaré que la nouvelle était prématurée. Hier, un porte-parole du Forum a déclaré que le marché venait tout juste d'être bâclé. Dussault jouait pour les Canadiens de la ligue Nationale au cours de la saison dernière.

COLISÉE
★PATINAGE★
8 à 10 h. — CE SOIR
Patineurs, 35c — Patineuses, 25c (Au-dessus de 16 ans)
Spectateurs (Adult) & Enf.) — 15c (taxe incluse)
— FANFARE —

Le cadeau qu'un homme reçoit avec joie!

ENSEMBLE-CADEAU GILLETTE

5 PORTE-LAMES — 50 LAMES BLEUES GILLETTE

Pendant des mois, il se rasera de façon agréable, celui à qui vous offrirez ce joli présent. Le porte-lames Gillette permet de changer la lame en un clin d'oeil — il présente une lame à la fois, toute développée et prête à servir. Un simple coup de pouce — ZIP! — et voilà une nouvelle lame.

Une bonne provision de ces lames Bleues Gillette qui rasent à la perfection et durent si longtemps est l'un des cadea

Toronto se réveille pour vaincre Chicago 5-1

Ted Kennedy, Sid Smith, Tod Sloan, Danny Lewicki et Harry Watson comptent pour les Maple Leafs. — Clare Martin réussit le seul but des Black Hawks. — Les Maple Leafs à cinq points des Red Wings de Détroit. — Chicago en dernière place avec les Rangers.

Toronto, 22 (P.C.). Les Maple Leafs de Toronto ont secoué leur léthargie, hier soir, pour vaincre les Black Hawks de Chicago au compte de 5-1 devant une assistance de 12,483 amateurs. Par cette défaite, les Black Hawks sont retombés en dernière position du circuit, avec les Rangers de New-York, qui ont annulé à Boston, hier soir. Les Maple Leafs demeurent au deuxième rang, à cinq points des Red Wings de Détroit.

Les Leafs avaient été avertis par Connie Smythe de compter des buts, sans quoi il y aurait plusieurs joueurs qui auraient été envoyés à Pittsburgh, et cette menace de Smythe a porté fruits. Les Leafs comptèrent une fois dans chacune des deux premières périodes avant de réussir trois buts à la dernière reprise. Les Hawks comptèrent aussi à la troisième période.

Le trio formé de Ted Kennedy, Sid Smith et Tod Sloan, se signala pour les vainqueurs. La saison dernière, ce trio compta 79 buts et hier soir, tous trois comptèrent chacun une fois.

Harry Martin et Danny Lewicki, ce dernier rappelé de Pittsburgh pour remplacer Max Bentley, comptèrent les autres buts des Leafs. Bentley est aux prises avec une vilaine grippe.

Clare Martin sauva les Hawks d'un blanchissage, à la douzième minute de la dernière période, grâce à un long lancer que Rollins ne vit pas venir.

CHICAGO — Buts, Lumley; Défenses, Fogolin, Dewsbury, Gadsby, Quackenbush; Martin; Avants : McFadden, Hucul, Moslenko, Babando, Bodnar, Peters, Guidolin, Gee, Horeck, Finney.

TORONTO — Buts, Rollins; Défenses, Mortson, Thomson, Juzda, Flaman, Bolton; Avants : Kennedy, Smith, Sloan, Gardner, Watson, Meeker, Mackell, Lewicki, Klukay, Solinger.

Arbitre : Bill Chadwick; Juges de lignes : George Hayes et Jack Mehlenbacher.

Première période

1—Toronto, Kennedy (Smith, Flaman) 19:21
Punitions : Thomson 6:47; Fogolin 12:20; Gadsby 18:11.

Deuxième période

2—Toronto, Sloan (Smith) 12:25
Punitions : Gadsby 5:42; Sloan 13:01, Flaman 15:52.

Troisième période

3—Toronto, Watson (Meeker, Gardner) :16
4—Toronto, Smith (Kennedy) 7:14
5—Chicago, Martin (Guidolin) 12:27
6—Toronto, Lewicki (Klukay, Bolton) 19:17
Punitions : Lumley servie par Horeck 7:08.

Un gala culturiste présenté à Bienville

Le 4 décembre prochain, sur la scène du Théâtre Canada à Bienville, Lévis, sera présenté un grand gala "culturiste" au cours duquel sera donné le titre de "M. Lévis 1952" à celui qui aura été choisi par un groupe de "culturistes" de renom de Montréal. Ce concours "M. Lévis 1952" est organisé dans les deux catégories, sénoir et junior.

L'organisateur de ce gala, Roger Carrier, instructeur au Gymnase Athlétique de Bienville, s'est rendu récemment dans la Métropole pour inviter tout spécialement Juan Ferrero de Bordeaux, France, qui est de passage dans cette ville. On sait que Ferrero détient les titres du "plus bel athlète de France" et de "M. Univers classe 2". Ce grand culturiste a accepté avec joie de venir à Lévis, d'assister à ce spectacle où il donnera une séance de poses plastiques qui sera fort applaudie.

Nous auront également le plaisir de voir en personne, Georges Boulanger (M. Canada 1950), Léo Robert (l'athlète de l'année), Edouard Thériault (l'homme le plus musclé du monde).

Le programme de cette soirée comprendra des tours de force, levers de poids, poses plastiques, acrobaties, vaudeville, orchestre, etc., etc.

Avis aux arbitres du quartier Limoilou

Les ligues mineures O.T.J., du quartier Limoilou lancent un appel à tous ceux qui seraient intéressés à arbitrer dans ses circuits au cours de l'hiver.

Veuillez écrire à M. Ls-Philippe Arcand, 256 7ième Rue Limoilou ou en téléphonant au no 2-0045 entre 6 et 7 heures.

N'oubliez pas d'inscrire votre nom, adresse, âge et votre numéro de téléphone.

Joutes à l'affiche aux anneaux

Mardi soir, dans une partie de la ligue intérieure d'anneaux, le Marceau a triomphé du Fortin par une marge de 618 points, dans une joute de la classe B. O. Bouliane et P. Lachance furent les meilleurs des vainqueurs en jouant 1,109, tandis que L. Légaré se signala pour les perdants avec une partie de 1,099.

Voici les parties à l'affiche pour ce soir. Classe A : Fortin vs D'Amours, St-Luc vs Marceau. Classe B : St-Albert-le-Grand vs St-Luc et Dubois vs Fortin. Classe C : Dubois (1) vs St-Albert-le-Grand (1).

VENEZ FÊTER
La Ste-Catherine
avec
Jean Béliveau
au
CARNAVAL
Laval
(CENTRE DUROCHER)
SAMEDI MATIN, 24 NOV. À 9 H.
Nombreuses surprises !

Ouverture officielle du bonspiel féminin ce matin

Trente-deux équipes, dont une aux Etats-Unis, en lice dans ce tournoi de curling au Winter Club. — Mme T. M. Houghton de notre ville lancera la première pierre. — Trois magnifiques trophées sont en jeu. — Le concours se termine samedi.

Une nouvelle page d'histoire dans le curling à Québec sera écrite ce matin, au Quebec Winter Club, lorsque s'ouvrira le premier bonspiel féminin international, désigné sous le nom de "Ladies Granite" Bonspiel". Trente-deux équipes, dont une de Chicago, seront en lice dans ce concours qui se continuera jusqu'à samedi.

Mme T.M. Houghton, qui célébrera son 81ième anniversaire de naissance, la semaine prochaine et qui joue au curling depuis 29 ans, aura l'honneur de lancer la première pierre pour marquer l'ouverture officielle du tournoi à 9 h. 30 ce matin. Elle est membre du Quebec Curling Club.

Deux magnifiques trophées et un écusson sont les trois principaux enjeux de cette compétition mais il y aura en plus deux concours de consolation pour les équipes qui n'auront pu tenir le coup dans les trois premières éliminations.

L'enjeu principal est le trophée "Tissot" pour lequel les 32 équipes sont en lice. Les équipes battues en première ronde jouent ensuite pour le trophée "Oneida", tandis que celles éliminées en deuxième ronde deviennent éligibles pour l'écusson "Frank Tatch". Les perdantes de la deuxième ronde de la "Tissot" tombent aussi dans la lutte pour le tournoi "Hatch", etc . . .

Ce grand tournoi est sous la présidence d'honneur de Mme Elliott Little et Mme Arthur Lagueux, tandis que la présidente du comité actif est Mme Jean Proulx. Le comité est complété de Mme Gavin MacWilliams, vice-présidente; Mme Alan Stevens, secrétaire, et Mlle Thérèse Déchêne, trésorière. Plusieurs autres comités spéciaux ont été formés.

En plus des parties de curling jusqu'à tard dans la soirée, un intéressant programme social a été préparé pour les trois journées. Ce soir, de 5 à 7 heures, il y aura un cocktail, tandis qu'un thé sera servi demain après-midi de 3 à 5 heures. Samedi soir, à 7 heures, il y aura buffet suivi de la distribution des prix.

Parmi les équipes en lice, nous en remarquons 19 de l'étranger. Les autres représentants les clubs Québec, Victoria, Jacques-Cartier, Etchemin et Winter Club de notre ville. L'équipe la plus éloignée vient du Chicago Heather Club et dont le skip est Mme Herbert Kochs. C'est la seule équipe américaine enregistrée pour cette année.

Selon toutes apparences, une équipe à surveiller sera celle dirigée par Mme E.-H. Wooley, de Toronto. Ce "rink" jouera contre celui de Mme O'Holloran du Winter Club à 9 h. 30, ce matin. L'équipe de Mlle Rachelle Santerre de Rimouski aura la tâche de rencontrer les "curlers" féminins de Chicago dans la première ronde pour le trophée "Tissot".

Toronto aura trois autres équipes en lice, tandis que Montréal a six skips différents. Ottawa, Bathurst, N.B., Sherbrooke, Trois-Rivières et Matane sont également représentées dans ce concours qui promet d'être fort intéressant.

Boxeur sérieusement blessé mardi soir

Duluth, Minn., 22. (PA) Un poids-lourd de 24 ans a été sérieusement blessé, mardi soir, au cours d'un combat de boxe. Mais il a repris connaissance, hier, et un de ses médecins a déclaré qu'il se rétablira de façon parfaite.

Au baseball

Trois-Rivières sera avec les Yankees

Les Royaux de Trois-Rivières auraient une entente avec les Yankees de New-York, et non les Red Sox de Boston, au cours de la prochaine saison de la ligue Provinciale de baseball, avons-nous appris hier soir d'une source très bien renseignée. Cette nouvelle entente serait même bâclée lors de la convention des ligues mineures de baseball à Columbus, Ohio, au début de décembre.

L'équipe trifluvienne deviendrait donc la troisième du circuit Molini à posséder un "agreement" avec les clubs des ligues majeures. On sait que les Braves de Boston sont à Québec depuis deux ans et que les Athlétiques de Philadelphie viennent de prendre sous leur tutelle les Alouettes de St-Hyacinthe.

T.-Rivières n'obtiendrait pas une entente aussi profitable que Québec et St-Hyacinthe, mais le tout serait fort satisfaisant. Les Royaux engageraient un gérant d'expérience de l'organisation des Yankees, sur la recommandation de ces derniers, et obtiendraient ainsi une douzaine de joueurs. Si le marché profitable, les Bombardiers du Bronx feront encore plus dans la suite.

Le Dr Jean-Louis Rochefort, président des Royaux, avait rencontré Lee McPhail, directeur des clubs-fermes des Yankees, dans un récent voyage dans la métropole américaine. Ce même McPhail, fils du bouillant Larry qui fut propriétaire des Yankees durant un certain temps, a téléphoné au Dr Rochefort il y a quelques jours pour lui dire qu'il était intéressé à parler d'affaires sérieusement.

On sait que les Yankees possédaient une entente avec les Rugmakers d'Amsterdan dans la ligue Canado-Américaine. Mais ils ont annoncé il y a quelques semaines qu'ils cessaient toutes relations avec les "faiseurs de tapis". Plusieurs bons joueurs des Yankees, dont Vic Raschi, sont passés par Amsterdam, dans leur période d'apprentissage.

Lors de la dernière assemblée de la ligue Provinciale, à Sherbrooke, le Dr Rochefort avait déclaré qu'il n'aurait pas de club sans une entente avec les ligues majeures. Trois-Rivières opéra indépendant en 1951, après avoir perdu le patronage des Dodgers de Brooklyn, et connut un déficit que l'on dit de $30,000.00. Le club attira environ 70,000 personnes en finissant en dernière position.

Comme il a annoncé officiellement que Marcel Dufresne ne sera pas réengagé comme gérant d'affaires, il y a aussi lieu de croire que les Yankees enverront un de leurs "protégés" pour remplir cette importante fonction.

Quant aux Red Sox de Boston, il se pourrait bien qu'ils s'établissent ailleurs dans la Provinciale dès que la Canado-Américaine aura suspendu officiellement ses opérations. Il y a aussi lieu de croire que les Phillies de Philadelphie, parrains des Indiens de Pittsfield dans la Canam, dirigent aussi leurs joueurs vers notre province après le 15 décembre.

Le Canadien bat St-Jérôme 4-2

Butch McKay et Bill Sinnett assurent la victoire aux Canadiens, à la troisième période. — Gordie Hollingworth et Ron Marshall ont compté les deux autres. — Jean-Marc Boileau et Guy Rousseau pour les Aigles. — Six punitions mineures.

St-Jérôme, 22 (P.C.). Butch McKay et Bill Sinnett ont compté chacun un but, hier soir, à la troisième période, les deux aidés de Dave McCready, pour conduire les Canadiens juniors de Montréal à une victoire de 4-2 sur les Aigles de St-Jérôme. Ron Marshall et Gordie Hollingworth réussirent les deux autres buts des vainqueurs, tandis que Jean-Marc Boileau et Guy Rousseau ont compté pour les Aigles.

Hollingworth donna une avance de 1-0 aux Canadiens, en dépouant Gaetan Dessureault, après 17.32 minutes dans la première période, avec l'aide de Sinnett. Au milieu de la deuxième reprise, Ron Marshall augmenta l'avance des Canadiens à 2-0, mais deux buts rapides de Boileau et de Rousseau, en un peu plus d'une minute, permirent aux Aigles d'égaler les chances à 2-2.

Mais McKay et Sinnett devaient assurer la victoire aux montréalais à la dernière reprise. A la suite de cette victoire, les Canadiens ont pris une avance de six points sur le National, tandis que St-Jérôme demeure en cinquième place.

Les arbitres "Baldy" Breen et Ken Mullins décernèrent six punitions, dont quatre contre les Aigles.

CANADIENS — Buts, Hodge; Défenses, Larocque, Leacock; Centre, Marshall; Ailes, McCready, McDonald; Substituts : Hollingworth, McKay, Naylor, Chasles, Sinnett, Murray, English, Lilley, Holmes, McGillivray.

ST-JEROME — Buts, Dessureault; Défenses, Rogers, Pilon; Centre, Boileau; Ailes, Sierzant, Laporte; Substituts : Rousseau, Boucher, Bartlett, Préville, Bruno, Gigna, Messier, Lapointe, Boulanger, Beaupré.

Arbitres : Breen, Mullins.

Première période

1—Canadiens, Hollingworth (Sinnett) 17:32
Punitions : Bartlett 4:59, 17:32; Larocque 17:44; Pilon 18:27.

Deuxième période

2—Canadiens, Marshall (McCready, MacDonald) 12:28
3—St-Jérôme, Boileau (Pilon) 13:45
4—St-Jérôme, Rousseau (Pilon, Beaupré) 14:52
Punitions : Beaupré 15:28; Préville 19:45.

Troisième période

5—Canadiens, McKay (McCready) 1:08
6—Canadiens, Sinnett (McCready) 13:13
Punition : MacDonald 16:15.

Les Citadelles à Granby ce soir

Les Citadelles de Québec iront à la recherche de leur neuvième victoire consécutive, ce soir, à Granby, alors qu'ils visiteront pour la première fois de la saison le Royal de Jacques Bélanger.

Le 4 novembre dernier, lors de la première partie entre les deux clubs, les Citadelles triompheront au compte de 11-2 et ils sont grandement favorisés pour vaincre le Granby, une autre fois.

Les Citadelles et les Reds de Trois-Rivières sont présentement sur un pied l'égalité en troisième position, mais en remportant la victoire, l'équipe locale devancerait les Reds et se rapprocherait à seulement cinq points du National et de la deuxième place. Après la partie de ce soir, les Citadelles auront encore quatre parties de moins de jouées que le National, et deux de moins que les Reds de Trois-Rivières.

Ottawa se qualifie pour la finale en triomphant du Sarnia par 43-17

Ottawa, 22. (PC) Les Rough Riders d'Ottawa n'ont eu aucune difficulté à se qualifier pour la finale de la coupe Grey, hier, quand ils ont vaincu les Imperials de Sarnia au compte de 43-17. Cette finale "sudden-death" pour le championnat de l'est fut suivie par une petite assistance de 3,000 amateurs, au Lansdowne Park.

La supériorité des Rough Riders était tellement évidente que les amateurs ne purent s'empêcher d'encourager les Imperials, probablement par sympathie. Les Imperials de Sarnia constituent la seule équipe importante entièrement formée de joueurs canadiens. Il y a plusieurs années, le club Sarnia était un des plus forts clubs du pays et lors de la dernière partie entre les Rough Riders et Sarnia, pour le championnat de l'est, les Imperials avaient triomphé au compte de 26-20. Sarnia avait alors remporté le titre canadien par défaut quand le club Regina refusa de participer à la finale est-ouest.

La joute d'hier a été passablement dure, principalement au début du deuxième quart, quand les joueurs n'hésitèrent pas à se servir de leurs coudes, leurs genoux et leurs poings, pour ralentir l'attaque de l'adversaire. Mais durant les dernières minutes, quand la victoire des Rough Riders ne laissa plus aucun doute, on se contenta de jouer au football. Le club Sarnia alignait de bons joueurs mais il était évident que le fini n'était pas le même entre les deux clubs.

La partie fut disputée par une température presque parfaite pour le football. Le soleil brillait et le thermomètre se tenait aux environs de 25 degrés. Les amateurs d'Ottawa savaient que les Rough Riders ne feraient qu'une bouchee de leurs adversaire et se rendirent qu'en petit nombre à la partie.

Les Riders étaient privés des services de Frank et Jake Dunlap, dont le père est décédé, à Toronto, mardi soir, ainsi que des services de Bruno Bitkowski et de Joe Asquini, sur la liste des blesses.

Steve Hatfield donna l'avance aux Riders dès le début de la rencontre et à ce moment, les amateurs savaient que le Sarnia n'avait aucune chance de se qualifier pour la finale de la coupe Grey. A la fin de la première moitié, les Rough Riders détenaient une avance de 19-1.

Après le troisième quart, ils avaient une avance de 31-7. Les vainqueurs prirent alors les choses plus facilement et les Imperials en profitèrent pour compter quelques points.

Les Riders réussirent sept touchés, dont cinq au moyen de passes; Matt Anthony en réussit deux, sur des passes de Tom O'Malley. Pete Karpuk en réussit également deux et les autres furent enregistrés par Steve Hatfield, Howie (Touchdown) Turner et Bob Simpson.

Corky Duchene compta les trois touchés des Imperials. Le gros Bob Gain, ancien joueur de l'Université de Kentucky, réussit les convertis pour Ottawa et compta un simple. Jimmy Chorostecki réussit un converti pour Sarnia et un simple.

Aux anneaux

Hier soir, aux anneaux, dans la classe C, le St-Luc (2) a vaincu le Fortin (2) par une marge de 387 points. M. Dion a joué une partie de 972 et G. Guillemette, une partie de 955.

Le St-Luc (1) a triomphé du Fortin (1) par une marge de 683 points. Falardeau a joué une partie de 1,139 et D. Nadeau a joué une partie de 1,032.

Curt Simmons espère revenir aux Etats-Unis

Bremerhaven, Allemagne, 22. (PA) Le sergent Curtis T. (Curt) Simmons a déclaré hier qu'il espérait obtenir son congé de l'armée américaine afin de pouvoir retourner aux Etats-Unis, l'été prochain et de pouvoir lancer de nouveau pour les Phillies de Philadelphie.

Simmons, qui est âgé de 22 ans et qui aida les Phillies à remporter le championnat de la ligue Nationale en 1950, est arrivé en Allemagne avec la 28ème division d'infanterie. Il a dit que son engagement dans l'armée devait expirer en juin prochain, et qu'à moins de circonstances spéciales, comme la guerre, il sera de retour aux Etats-Unis au mois de mai.

Le rapide lutteur Tony Angelo sera opposé à Sam Berg demain à la Tour

Le promoteur local Roland Ste-Marie a complété son programme de vendredi soir à la Tour et comme les lecteurs pourront en juger par eux-mêmes il s'agit d'une carte exceptionnelle à laquelle ne devraient pas manquer d'assister tous ceux et celles qui se piquent d'être connaisseurs dans le domaine de la lutte moderne. Tout d'abord la finale entre le champion mondial Yvon Robert et le géant Von Schack d'Allemagne ne manquera pas de donner à cette séance de vendredi tout le piquant et toutes les sensations prévues dans de tels spectacles et le match étant de 2 de 3 les deux antagonistes auront tout le temps voulu pour régler leur différent. Le champion mondial Robert n'est pas venu depuis déjà assez longtemps à la Tour et sa présence en nos murs suscite toujours un intérêt considérable. On dit de son rival qu'il est l'un des plus durs athlètes à avoir traversé les mers en ces dernières années. On connait cependant la souplesse et le répertoire de prises variées du champion, ainsi que sa grande habileté à s'adapter à tous les styles les plus inextricables. Si Schack veut faire des siennes Robert saura bien lui donner le change et cette bataille pourrait bien réserver à toute l'assistance des situations tout-à-fait inédites.

En semi-finale le champion hébreu Sam Berg revient et cette fois contre le solide Tony Angelo dont on dit qu'il est encore plus rapide que Buddy Rogers. Ce match de 30 minutes aura ceci de particulier qu'il servira à Berg à démontrer une autre fois ses possibilités d'une prochaine rencontre pour le titre. Il aura donc tout à gagner en triomphant d'Angelo mais d'après ceux qui le virent à l'oeuvre à Toronto récemment, Angelo n'est pas de ceux que l'on classe comme victimes faciles. Bob Langevin sera opposé à Maurice Robert dans le spécial et une préliminaire de 20 minutes enverra en lice Yvon Racicot contre le champion olympique canadien Maurice Vachon. Les prix demeureront les mêmes à $1.00, $1.25 et $1.50 et pour une autre fois la Tour sera témoin d'un succès sportif comme ceux auxquels elle a habitué les amateurs locaux depuis si longtemps. —

AUX QUILLES

CLUB SPORTIF "LARRY"

Résultats du programme de petites quilles disputé lundi soir dernier à la salle paroissiale St-Malo. L'Epicerie Lucien Hamel s'est emparé seule de la tête de la ligue en disposant de l'Epicerie Drouin par 2 à 1, le Restaurant F.-X. Gosselin est revenu de l'arrière pour disposer de la Pharmacie Gérard Vezina par 2 à 1, tandis que le Hollyrood Haircut toujours malchanceux a subi un revers de 2 à 1 par le Lemieux Amusement. Un triple de 510 fut roulé par Lucien Jacques durant le programme de lundi avec des parties de 189, 135 et 186.

LE BIG SIX

Lucien Jacques	147.18
Georges Jobin	140.26
Roger Drouin	139.03
Roger Gaumont	138.24
René Martin	138.09
P.-E. Thibault	137.18

L'ECOLE ST-SAUVEUR

Le Leduc, conduit par l'habile Gaston Goulet, a réussi à prendre trois points d'avance sur son plus proche adversaire lorsqu'il triompha 3-1 sur les Bombardiers. Chez les moyennes individuelles dans la section "A" M. J.-M. Rochette est en tête avec 129.6. Dans la section "B" c'est le jeune M. Trépanier qui mene le bal avec 105.5, tandis que la tête de la section "C" est détenu par le diminutif J.-G. Lefourneau avec 96.3.

POSITION DES CLUBS

	PJ	G	P	T	Tot	Pts
Leduc	21	15	6	5	31,830	20
Académie	21	11	10	6	11,558	17
Bombardiers	21	10	11	4	11,245	14
Durocher	21	10	11	3	11,033	13
Les Etoiles	21	9	12	2	11,300	11
Surprenants	21	8	13	1	11,080	9

Moyennes individuelles

Rochette J.-M.,	21	2722 129.6
Tendland L.-H.	21	2689 128.5
Lachance J.-C.,	21	2689 128.0
Fortin, C.-H.,	21	2647 126.0
Goulet, G.,	20	2478 123.9
Gingras C.,	21	2590 123.3
Janvier J.,	21	2517 119.7
Fr. Jacques	21	2503 119.1
Bilodeau, G.,	21	2442 116.2
Lirette R.,	21	2406 114.5
Gingras G.,	21	2372 112.9
Petitclerc P.,	21	2314 110.6
DesRoches R.	21	2291 109.0

Records de la semaine

Simple individuel : Rochette J.-M.,	181
Triple individuel : Tendland L.-H.,	422
Simple d'équipe : Leduc	633
Simple d'équipe : Durocher	633
Triple d'équipe : Durocher	1741

Records de la saison

Simple individuel : Gingras C.,	202
Triple individuel : Goulet G.,	460
Simple d'équipe : Durocher	690
Triple d'équipe : Leduc	1810

Cédule du 21 novembre

Surprenants vs Durocher
Bombardiers vs Les Etoiles
Leduc vs Académie.

ARTISANS DE LEVIS

Jeudi soir dernier, en la salle du Quille-O-Drome Ferland à Lévis, avait lieu une autre rencontre de la ligue de petites quilles des Artisans de Lévis.

A cet occasion le Leclerc l'emporta sur le Archambault par 3-1; le Marineau disposa du Boisvert au compte de 4-0; le Paré gagna par 3-1 sur le Dorion.

Les joueurs qui se signalerent lors de ces rencontres furent, chez les dames, Mme Fernand Julien qui roula 117 pour le meilleur simple et Mlle Thérèse Samson qui roula 281 pour le meilleur triple.

Chez les hommes, M. Léopold Samson roula 174 pour le meilleur simple et M. Robert Laflamme roula 438 pour le meilleur triple.

Voici la cédule des rencontres de cette semaine : sur les allées 1 et 2 : Dorion vs Leclerc; 3 et 4 : Marineau vs Archambault; 5 et 6 : Boisvert vs Paré.

CHEZ BOB ET JOS CLARK

Jeudi soir dernier la ligue de petites quilles "Chez Bob & Jos. Clark" a poursuivi ses activités au Centre Durocher. La Boucherie Robert Côté, J.-W. Dubois Inc. et Citadel Sporting Goods, ont défait la Pharmacie Royale, le Rest Chez Bob et Jos. Clark au compte de 4 à 0, les prochaines rencontres auront lieu ce soir à 10 heures.

POSITION DES CLUBS

	Total	Pts
J.-W. Dubois Inc.,	13,835	21
Citadel	13,324	19
Rest. Chez Bob	13,675	17
Jos. Clark	13,487	17
R. Robert Côté	13,539	15
P. Royale Enr.,	12,507	7

Records à battre

Simple individuel : R. Côté	220
Triple individuel : R. Genest	542
Simple d'équipe : R. R. Côté	710
Triple d'équipe : R. R. Côté	1894

BIG SIX INDIVIDUEL

R. Genest B.,	24	5133	138.8
M. Boucher R.,	24	3243	135.1
W. Boissonneault T.,	21	2825	134.5
P. Guay, C.,	24	3049	127.0
J.-B. Zicat, D.,	23	2831	123.0
C. Bureau, D.,	12	1449	120.7
	PJ	Total	Moy.

LIGUE DU C.P.J.C.

Moyennes des hommes

	PJ	Total	Moy.
G. Lacasse	18	2418	134.6
J.-Ls Talbot	18	2204	122.8
F. Emond	18	2193	121.1
C. Roy	55	1724	114.1
René Talbot	18	2065	114.1
Alex. Légaré	15	1715	114.5

Moyennes des dames

	PJ	Total	Moy.
T. Drolet	12	1210	100.0
T. Talbot	18	1716	95.6
G. Gagnon	18	1668	92.1
P. Gagnon	18	1659	92.3
J. Genest	18	1658	92.3
L. Richard	18	1572	87.6

Position des clubs

	Total	Pts
J.-E. Giguère	9320	16
Roy & Fils	8865	16
Magasins Berthiaume	8863	15
Caisse Populaire	8813	15
Antonio Keating	9020	13
Salon Fleuri	8816	13
Léon Drolet & Fils	8357	5
Chs Giguère	8955	3

LIGUE COCA-COLA

Résultat des rencontres du 15 novembre. Paymaster 3, Bottling 0; Garage 2, Office 1; Salesmen 2, Sampling 1; Shippers 2, Helpers 1.

Classement des équipes

	PJ	G	P	Total
Paymaster	21	14	7	12695
Shippers	21	12	9	12395
Bottling	21	11	10	12469
Sampling	21	10	11	12143
Helpers	21	10	11	12449
Garage	21	10	11	12394
Office	21	9	12	12138
Salesmen	21	8	13	11944

BIG TEN INDIVIDUEL

R. Foisy	159.3
G. Turgeon	153.1
J.-P. Matte	147.6
Y. Perron	145.2
L. Paquet	139.3
A. Richard	133.5
E. Parent	131.3
A. Simard	128.6
C. Angers	127.1
J.-L. Lapointe	125.0

St-Luc triomphe

Dans la classe "B" de la ligue intérieure d'anneaux de Québec, avant-hier soir, le St-Luc a défait le J.-Wilfrid Dubois avec 243 points.

je porte le chapeau MORGAN "Rocket"

dit Maurice "Rocket" Richard

Le "Rocket" Station Wagon... le chapeau sport qui rallie la jeune élégance.
Autographié pour vous par Maurice Richard... le chapeau Morgan "Rocket" se vend dans un choix masculin de couleurs d'automne... bord baissé ou relevé...au magasin pour hommes que vous préférez.
MORGAN
CHAPEAUX POUR HOMMES
M1F-81

DEMANDEZ LE FILS FAVORI DE L'ÉCOSSE
WHISKY ÉCOSSAIS
JOHNNIE WALKER
BORN 1820— STILL GOING STRONG
Un Vrai Bon Scotch
Distillé, Mélangé et Embouteillé en Écosse

Bouteilles de 40 on. et de 26½ on.
JOHN WALKER & SONS LTD., DISTILLATEURS DE WHISKY ÉCOSSAIS
KILMARNOCK, ÉCOSSE
32-50F

$4,000.00 — $5,000.00
OCCASION DANS LA VENTE
pour une organisation qui est en tête dans son domaine. Un manufacturier de produits universellement connus requiert des représentants pour vendre ses lignes aux détaillants et aux grossistes à Québec-ville, Thetford-Mines et endroits environnants. Cette position est permanente et ouverte à cause d'une division plus limitée des territoires actuels.
Salaire initial de $210.00 par mois, boni, toutes dépenses payées et automobile fournie, ce qui rend la position financièrement encore plus attrayante. Assurance-groupe, plan de pension, et plan de partage des profits après une année de service.
Expérience dans la vente non essentielle vu qu'un cours complet d'entrainement est fourni, mais un bon dossier est requis.
Candidats doivent être entre 24 et 30 ans, bilingues, et ayant au moins terminé la 11e année et fréquenté l'Université.
S. V. P. écrire, mentionnant âge, éducation, expérience, personnalité, adresse et numéro de téléphone, à CASIER 6032, LE SOLEIL, Québec, P. Q.

Résultats

LA JOURNÉE MÊME

ESSAYEZ VOTRE CHANCE!

Une petite annonce publiée dans

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication

SIGNALEZ : 5-5133

L'Evénement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée. Henri Gagnon, président et directeur général.

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.

Autorisé comme envoie postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

L'EVENEMENT-JOURNAL

des annonces classées

TARIF AU COMPTANT

TEL.: 5-5133

10 cts la ligne comptée minimum, $0.35, 3 insertions pour le prix de cinq, 24 insertions pour le prix de 18.

Annonce classée avec titre en gros caractère 10 points (chaque titre comptant pour une (ligne) .35

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissance décès, fiançailles, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, $0.03. Exemption est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 l'insertion suivant la formule officielle. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion suivant la formule

ABONNEMENT A L'EVENEMENT-JOURNAL

Prix de l'abonnement à "L'Evenement-Journal": Québec, Lévis, Sillery et livraison à domicile : par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Etats-Unis : un an $9.00, 6 mois $4.75, 3 mois $2.50 ; un mois $1.00

Ailleurs au Canada : un an $7.50, 6 mois $4.00, 3 mois $2.25, un mois $1.00.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER. Commercial Finance Corp. Ltd., 61 RUE D'AUTEUIL. TEL.: 2-6488 ou 3-0450.

CLN 13HC—K70466—C

Obtenez Un Prêt Sur Votre Auto Sans Endosseurs

Votre signature suffit à la Trans Canada Credit Corporation. Vous pouvez obtenir de $150. en montant le jour même — après une entrevue accueillante et courtoise. En cas de décès une assurance-vie accordée sans frais supplémentaires, rembourse tout emprunt inférieur à $1,500.

Dans Québec et banlieue.

CREDIT CORPORATION LIMITED

TRANS CANADA

400 Blvd Charest, Ch. 106, Québec. Tél.: 2-4723

—13HC—

BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER à 37 de la Couronne. S'adr.: au concierge. TEL.: 4-7036.

30—K71250—C

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE avec lavabo, 1er plancher, pour 1-2 personnes, rue Laporte, près Château. TEL.: 3-8424.

40—K71264—C

COMMERCE A VENDRE

EPICERIE licenciée située St-François d'Assise, à vendre en bloc, logement libre. S'adr.: A. Cazeau, 1158, 2e avenue. TEL.: 4-2582.

HBV-54—H99870—E

DIVERS A VENDRE

VENTE D'OCCASION au Y.W.C.A. rue Ste-Anne, vendredi le 23 novembre à 2h.30 p.m., sous les auspices de la Ligue de la Marine.

22 nov. 2 fs—E

HOMME DEMANDE

OCCASION EXCEPTIONNELLE pour voyageur expérimenté dans la vente directe au client. Vendez les fameuses chemises Stetson faites sur mesure. Commissions généreuses. Commandes répétées. Ecrivez à: STETSON SHIRT Company, Station postale, C. Montréal.

—89—

HOMME DEMANDE pour Commerce Rawleigh. Pour vendre à 1500 familles. Bons profits pour homme actif. Ecrire aujourd'hui, Rawleigh Dept ML-K-599-S, Montréal.

89—H98389—E

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT, 1er plancher, 2 appts meublés, plus chambre bain chauffé, eau chaude année, situé rue Dauphine, prix $50. TEL.: 2-6488 entre 9-5 heures.

HAY. 107 —H99996

LOGEMENT à louer, non chauffé à 103 St-Paul. S'adresser 39 ST-JOSEPH, 2-3265 — 36907.

HAY-107—K71105—E

MAGASIN A LOUER

2 MAGASINS à louer, 99-101 St-Paul. S'adresser 39 rue ST-JOSEPH, tél.: 3-6907 — 2-3265.

HAY-112—K71107—E

MEDECIN-CHIRURGIEN

Dr CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 54½ St-JOSEPH TEL.: 4-4061.

BN-médecin—H99508—E

Dr J.-O. DUSSAULT, ex-élève Hôpitaux de Paris. Maladies vénériennes, voies urinaires. 417 ST-JEAN 2-1975.

BN-médecin—H99514—E

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1.00 à 11.00 hrs; The Hoodlun (61 min): 1.10, 4.30, 7.45 hrs; **The Big Carnaval** (112 min): 2.25, 5.40, 9.05 hrs.

CINEMA DE PARIS : — **La Voyageuse Inattendue** : 12.20, 3.38, 6.36, 9.54 hrs; Trois Télégrammes : 1.53, 5.11, 8.29 hrs : Continuel tous les jours.

CLASSIC : — Mysterious Island : 1.00, 3.40, 6.25, 9.05 hrs. Bomba Lera Musical Parade : 1.20, 4.00, 6.45 hrs. **La Mélodie du Bonheur** : 1.40, 4.20, 7.05, 9.25 hrs. Quack a Doodie Doo : 3.20, 6.05, 8.50 hrs. Down Stream Highway : 3.30, 6.15, 8.55 hrs. Fin : 11.00 hrs. Continuel tous les jours.

CAMBRAI : — **Les Trois Mousquetaires** : 2.00, 4.35, 6.55, 9.30 hrs; Innondation : 4.00, 8.55 hrs; Nouvelles: 4.15, 6.35, 9.15 hrs; Spell Bound Hound : 4.25, 6.45, 9.20 hrs; Continuel de 2.00 à 11.35 hrs.

CARTIER : — Nouvelles : 1.00, 3.33, 6.06, 8.39 hrs. **A Place in the Sun** : 1.31, 4.04, 6.37, 9.10 hrs. Fin : 11.12 hrs. Continuel tous les jours.

EMPIRE : — **Bedtime for Bonzo** : 1.00, 3.55, 6.55, 9.50 hrs : Nouvelles : 2.20, 5.20, 8.15 hrs : Apache Drums : 2.35, 5.30, 8.30 hrs. Early to Bet (Cartoon) : 3.50, 6.45, 9.45 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.20.

IMPERIAL : — Représentation continuelle. **La Maison Rouge**: 12.45, 3.40, 6.35, 9.30 hrs; Kaspa, Roi de la Jungle : 2.30, 5.25, 8.20 hrs; Sujets courts: 2.23, 5.18, 8.13 hrs.

LAIRET : — Nouvelles: 1.00, 4.20, 7.40 hrs; Knock Out: 1.26, 4.46, 8.06 hrs; **La Cage aux Filles**: 2.46, 6.06, 9.26 hrs. Fin: 11.00 hrs. Continuel tous les jours.

LAURIER : — Great Lover: 1.00, 4.05, 7.10 hrs; Nouvelles: 2.20, 5.25, 8.30 hrs; **Caravane**: 2.40, 5.45, 9.35 hrs; St-Georges et ses Amateurs: 8.50 hrs. Fin: 11.00 hrs. Continuel tous les jours.

PIGALLE : — Actualités françaises : 12.15, 3.06, 5.57, 8.48 hrs ; Le Collier du Grand Duc : 12.25, 3.16, 6.07, 8.57 hrs ; **La Belle que Voilà** : 1.11, 4.02, 6.53, 9.44 hrs ; Fin : 11.34 hrs. Continuel tous les jours.

PRINCESSE : — Représentation continuelle. Star Spangled Rhythm: 12.50, 4.21, 7.52 hrs; **The Eagle and the Hawk** : 2.29, 6.00, 9.31 hrs; Sujets courts: 4.13, 7.44 hrs.

RIALTO :— Nouvelles : 1.15, 4.30, 7.45 hrs. **Les Plus Belles Années de Notre Vie** : 1.45, 5.00, 8.20 hrs. Fin : 11.05 hrs. Continuel tous les jours.

VICTORIA : — **Johnny Apollo:** 1.15, 4.00, 6.40, 9.25 hrs. Maitres de Ballet : 2.50, 5.30, 8.15 hrs. Continuel tous les jours de 1.15 à 11.00 hrs.

SILLERY : — **Le Docteur se marie:** 6.40, 10.10 hrs; Les Horizons Perdus : 8.10 hrs. Fin: 11.35 hrs.

BIENVILLE : — County Fair: 6.45, 9.45 hrs; Nouvelles: 8.00 hrs; **Humoresque:** 8.15 hrs.

CANADA : — **Devant Lui tremblait tout Rome** : 6.15 hrs; Sujets courts: 7.45 hrs; Beau Geste: 7.55 hrs. FOTO-NITE.

CINEMA DE LEVIS : — Watch the Birdie: 6.30, 9.30 hrs; Nouvelles: 7.50 hrs; **Enamorada**: 8.00 hrs.

Pierre Fresnay au Pigalle

Pierre Fresnay est tout simplement formidable dans son interprétation du film "Dieu a besoin d'Hommes" qui prendra l'affiche dès samedi au Pigalle.

Amusements

Fernandel au Paris

Germaine Montero semble en imposer à ce pauvre Fernandel qui n'en mène pas large devant l'arme et la détermination de sa partenaire. Une scène hilarante du film "Casimir", qui prendra l'affiche, dès samedi, pour une semaine, au Cinéma de Paris. En programme double: "La Souricière", avec François Périer.

Une causerie de M. Lucien Gagné

M. J.-Lucien Gagné, directeur de la Société Nationale, a présenté au cours d'une brève causerie devant les membres du club Richelieu réunis pour leur déjeuner hebdomadaire hier midi, quelques commentaires en marge du troisième congrès de la langue française qui aura lieu successivement à Québec, Trois-Rivières et Montréal, du 18 au 28 juin prochains.

Présenté par l'hon. Cyrille Delâge, président de la Commission scolaire, le conférencier a d'abord énuméré les buts que se propose le comité du congrès en conviant dans notre ville les délégués de tous les groupes français du Canada et des Etats-Unis et qui sont : 1—de resserrer les liens qui unissent les groupes ethniques d'expression française de l'Amérique; 2— d'affirmer la solidarité des pays de culture française lorsque celle-ci est menacée, 3— de proclamer l'existence du fait français au Canada et aux Etats-Unis ; 4— d'avoir une vue d'ensemble sur la situation de notre race en Amérique et d'étudier certains problèmes urgents; 5— d'apporter une solution immédiate à ces problèmes et de préparer une action concertée des sociétés patriotiques françaises.

M. Gagné a rappelé ensuite que, tout comme en 1912 et en 1937, il a paru convenable que les représentants de la race française en Amérique se réunissent dans notre ville, que nos frères de l'extérieur, a-t-il dit, regardent comme leur capitale culturelle. Il a signalé que nos compatriotes des autres provinces ont besoin de sentir le rayonnement du Québec pour continuer la lutte que doivent mener les groupements minoritaires. Il a insisté ensuite pour que les Québecois contribuent à offrir à ces visiteurs qu'ils attendent pour juin prochain un visage en bonne santé française, un visage qui les renseignera sur l'état de tout l'organisme patriotique et français.

Et le conférencier a déclaré en terminant que le troisième congrès de la langue française constituera un inventaire de nos ressources de vie française et que son influence auprès du million de Canadiens français vivant en dehors de notre province sera considérable. "Il se peut, a ajouté M. Gagné, que le tableau comparatif marque quelques reculs mais il enregistrera également des progrès remarquables tels la radio française introduite dans les foyers de l'Ouest, le quotidien français pour les Acadiens, le rayonnement de l'Association canadienne d'éducation, de même que l'envergure des Mutuelles-vie françaises d'Amérique.

M. Gagné a enfin nommé la Société Richelieu comme l'une des réalisations canadiennes d'expression française les plus influentes.

Le conférencier a été remercié par un membre du club, M. Emilien Rochette. Au cours du déjeuner, M. Chs-E. Morel a prononcé une courte allocution.

A la table d'honneur, on remarquait le président du déjeuner, M. Jacques Arsenault, MM. Henri Lallier, président général de la Société St-Jean-Baptiste, Paul de la Durantaye, M. l'abbé Alphonse Marcoux, curé de St-Pascal de Maizerets, le R. P. Gabriel Chaput, s.s.s., ainsi que M. l'abbé P.-E. Gosselin, du Comité permanent de la Survivance française.

Marylin Munroe sera la vedette d'un film amusant de la Fox intitulé "The Form Divine", où une ménagère et une chorus-girl fréquentent ensemble une école de charme.

CE SOIR

Chez Gérard

GRANDE PREMIERE DE

YVETTE GIRAUD

"La grande dame de la chanson française"

• JACQUES LAROCHELLE, baryton, m. c.
• ROBERT MARCOUX, et son orchestre

RES. : 4-0549

C'est le 3 déc. prochain
AU THÉÂTRE CAPITOL
Que "LE THEATRE LYRIQUE de QUEBEC" Enrg.
vous présentera

★ RIGOLETTO ★

Opéra en 4 actes de G. Verdi

Avec une distribution encore jamais égalée

Le grand Baryton Espagnol
DON ARRÈS
de la Scala de Milan

La réputée coloratura
Nelly MATHOT
de l'Opéra de Paris

Débuts du Jeune Ténor
Guy PLAMONDON
de St-Raymond

Une des plus belles voix de basse
Gaston GAGNON
de Montréal

Grand orchestre et choeur
Sous la Direction d'EMM GRANDINI

Nos cartes échangeables sont en vente dans nos dépôts habituels. Renseignez-vous et ne manquez pas une telle représentation.

C'EST UN SPECTACLE SIGNE :
E. GRANDINI

IMPERIAL

Ces murs cachent un secret, lequel ?

"LA MAISON ROUGE"
(The red house)
avec
EDWARD G. ROBINSON, LON MCCALISTER

Idyle charmante, au milieu d'une nature sauvage :

"KASPA, ROI DE LA JUNGLE"
(King of the jungle)
BUSTER CRABBE & FRANCES DEE

VERSIONS FRANÇAISES
DERNIER JOUR
Tyrone Power, Dorothy Lamour
JOHNNY APOLLO

VICTORIA

Laurel et Hardy "Maitre de Ballet"
Demain, Terry Moore dans "Monsieur JOE"
(Mighty Joe Young) avec Robt Armstrong, Ben Johnson.
William Lundigan, Dorothy Patrick dans "L'ASSASSIN SANS VISAGE"
(Service à dîner DEAUVILLE)

CAMBRAI

Anj. Lana Turner, Gene Kelly, June Allyson
"LES TROIS MOUSQUETAIRES"
en technicolor
demain : ALAN LADD, Patric Knowles, Geraldine Fitzgerald
"HEROS DANS L'OMBRE"
(O.S.S.)
Et sujets courts

CLASSIC

Anj. BING CROSBY, FRED ASTAIRE, JOAN CAULFIELD
"LA MELODIE DU BONHEUR"
(technicolor)
Demain, Ann BLYTHE, HOWARD DUFF, GEO. BRENT
"LE ROI DE LA VALLEE"
(Technicolor)
En 3— "L'ISLE MYSTERIEUSE"
(Service à dîner Charmian)

LA TOUR Le Foyer du Vaudeville
PRESENTE
SAMEDI ET DIMANCHE

LES TUNE UP BOYS

Une nouveauté musicale extraordinaire, ils ont épaté tout Montréal durant 7 semaines consécutives au cabaret "Top Hat".

MYRIAM FRANCE

Numéro de trapèze en hauteur des plus sensationnels. Grand prix d'Europe et médaille d'or de l'Exposition d'Angleterre.

LES OLYMPICS

LES WIZZARS DU PATINAGE A ROULETTE DIRECTEMENT DU "BELLEVUE CASINO"

CAL CLAUDE équilibriste sans égal du Casino de Toronto
JAMES SKELTON artiste de couleur surnommé le "Old Man River"
FRANK TREBOR jongleur sur fils de fer du Théâtre Séville
TAIKA "Sell Floto"

EN PLUS :
SWIFTY, HELEN TAYLOR, LEO RIVET
orchestre WILL BRODRIQUE

2 h. 30 DU PLUS FORMIDABLE SPECTACLE DE VAUDEVILLE A DATE

7 DES PLUS SPECTACULAIRES NUMEROS DE VAUDEVILLE PRESENTES SUR UN MEME PROGRAMME.

Le spectacle dont vous parlerez longtemps.

ADM.: .75 - 1.25 - 1.50 tax inc.

RES.: 2-4818

DEUXIEME CONCERT DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC
dimanche soir, au Palais-Montcalm

Nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs sur le 2ème concert de notre Orchestre Symphonique qui aura lieu dimanche soir. Tout Québec a applaudi nos musiciens lors du grand concert qui a ouvert d'une façon si brillante la saison 1951-1952. Le docteur Pelletier, après un travail énorme et avec la bonne volonté des musiciens, a démontré au public qu'il était possible de donner de la bonne musique symphonique chez nous, et le nombreux auditoire et la presse ont été unanimes pour acclamer l'Orchestre Symphonique de Québec. Nous sommes assurés, grâce au travail sérieux qui se fait depuis la rénovation de l'orchestre, et sous la direction précieuse de Pelletier, qu'à l'avenir les Québecois peuvent se rendre entendre notre orchestre sans inquiétude et avec plaisir. Depuis plusieurs années, un travail énorme se fait au Conservatoire de la Province, et plusieurs musiciens de talent sont venus renforcer les cadres de l'orchestre. Nous devons féliciter le bureau de direction de la Symphonie d'avoir eu le courage d'entreprendre les changements qui s'imposaient depuis quelques années. Le programme du concert de dimanche prochain est des plus heureux. Nous aurons alors l'occasion d'entendre des pièces aussi brillantes que : la Symphonie du "Nouveau Monde", de Anton Dvorak; le Concerto pour deux pianos en Do Majeur de Bach, avec Jeannine Lachance et Guy Bourassa, comme solistes; L'Amour Sorcier de Manuel de Falla, avec Muriel Hall pour la partition vocale; et la grande marche de l'opéra Tannhauser de Wagner pour terminer la soirée. Un choix du maestro Pelletier qui saura plaire à tous. Tout Québec se doit d'encourager un travail aussi sérieux dans l'intérêt de la cause musicale chez nous. (communiqué).

PRINCESSE
Film d'action EN COULEURS :
"THE EAGLE AND THE HAWK"
avec
John Payne, Rhonda Fleming, Dennis O'Keefe

Musical :
"STAR, SPANGLED RHYTHMN"
Crosby, Hope, Lamour, MacMurray

PIGALLE
A L'AFFICHE

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC "LE COLLIER DU GRAND'DUC"
avec
MAURICE ESCANDE

Air-conditioned Lairet
AUJOURD'HUI et DEMAIN

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
Aussi : Amédée Nazzari dans
"KNOCK-OUT"

SILLERY Aujourd'hui dernier jour
2 Versions Françaises
Ronald Colman, Margo, Robert Mitchell dans
"L'HORIZON PERDU"
Ray Milland, Loretta Young dans
"LE DOCTEUR SE MARIE"
Service à dîner "DU BARRY"

CINEMA DE PARIS
A L'AFFICHE

EN PROGRAMME DOUBLE avec
Un film réaliste
3 télégrammes
GÉRARD GERVAIS

CAPITOL MATINÉE 40¢ 10H 55¢ TAXE INCLUSE
UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
à : 2 h. 25, 5 h. 40, 9h.05
Kirk DOUGLAS, dans
"THE BIG CARNIVAL"
Aussi à : 1h.10, 4h.30, 7h.45
Lawrence TIERNEY
"THE HOODLUM"

COMMENÇANT VENDREDI
Continu de 1 h. à 11 h. "Mr. Belvedere" à : 2h.50, 6h.10, 9h.35.
Au son du gong il sera exactement ... le temps de rire avec
CLIFTON WEBB

Second film à : 1h.05, 4h.25, 7 h. 45
VERA Ralston
JOHN Carroll
"BELLE LeGRAND"

THEATRE CANADA LEVIS
FOTO-NITE

FOTO-NITE OFFRE CE SOIR $150.00
A l'affiche aujourd'hui et demain
2 GRANDS FILMS EN FRANÇAIS

1ère fois à Lévis
Un film sensationnel
"DEVANT LUI TOUT ROME TREMBLAIT"
avec
ANNA MAGNANI

VERSION FRANÇAISE
Gary COOPER et Robert PRESTON dans
"BEAU GESTE"

Nous offrons ce soir $240.00 à M. Robert Guay pour sa photographie et $150.00 pour la vôtre.

RIALTO JUSQU'A VENDREDI SOIR
Le film le plus honoré de tous les temps :

"LES PLUS BELLES ANNEES DE NOTRE VIE"
("The Best Years Of Our Lives")
— vedettes —
Fredric March, Myrna Loy, Dana Andrews, Teresa Wright, Virginia Mayo, Hoagy Carmichael.

Jeunes gens . . . qui attendent tellement de la vie . . ., qui exigent tant de l'amour!

Paramount presents
MONTGOMERY CLIFT · ELIZABETH TAYLOR · SHELLEY WINTERS
A PLACE IN THE SUN
Jusqu'a jeudi à 1.30, 4h., 6.35 et 9h.10
Dernière représentation complète à 8h.35
Théâtre CARTIER
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR

EMPIRE
Aujourd'hui dernier jour
Attrayant programme double

LAURIER Aujourd'hui Demain continuel
VERSION FRANÇAISE
Aventure — Idylle — Drame . .
"CARAVANE"
Stewart Granger — Jean Kent
Aussi : Comédie
The GREAT LOVER
Ce soir à 9 h.
ST-GEORGES et ses amateurs.

COMMENÇANT lundi le 26 nov.
Un service de COUTELLERIE en argent
CINEMA LAURIER
modèle exclusif "Argyle" fabriqué par les manufacturiers des coutelleries Original Rogers.

PALAIS MONTCALM
NOV. 29, 30, DEC. 1 et 2 Soirs
THE GREAT
HARRISON

MAGICIEN de réputation internationale et sa troupe
L'homme aux yeux rayons-X.
2h.30 d'émerveillement
RESERVES $1.00 à $2.00
BILLETS EN VENTE LUNDI 26 NOV. à 10 hrs

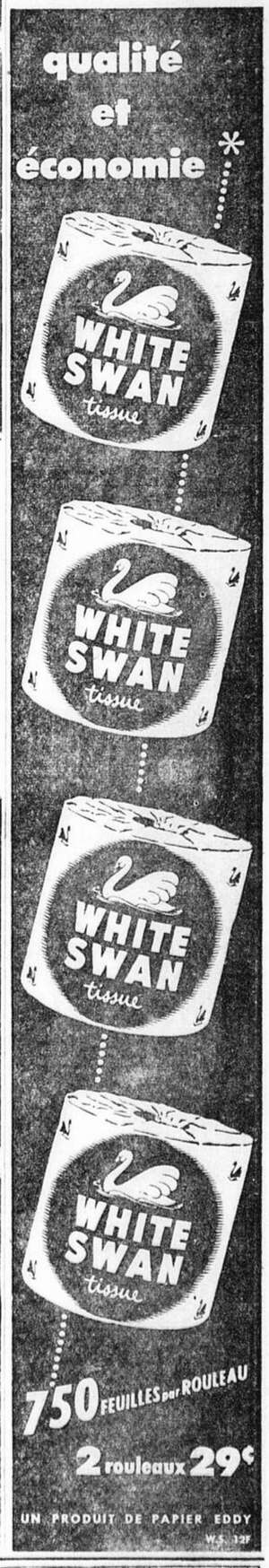

FLOOK par TROG

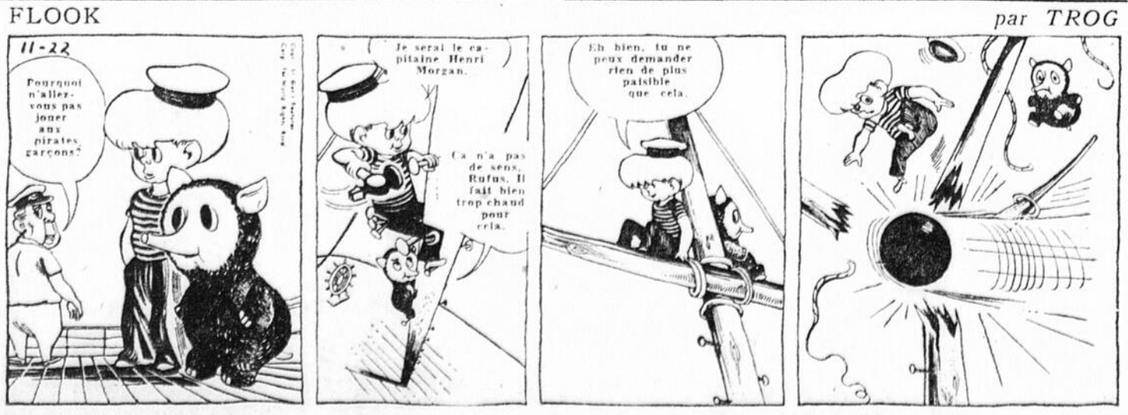

CÉSAR

DEUXIÈME SEMAINE

FESTIVAL d'AUTOMNE

A&P ESTABLISHED 1859

$6000.00 de prix

225 GAGNANTS

Procurez-vous des formes d'entrée et détails dans n'importe quel

MAGASIN D'ALIMENTS A&P

C'est facile, postez votre forme d'entrée avec n'importe quelle étiquette ou dessus de boîte A&P ou Colgate.

•

Le Festival finit le 3 Décembre

•

Entrez maintenant et souvent

CHOCOLATS ASSORTIS DU BARRY	bte 1 lb.	65¢
BABY ROLLS ALIMENTS DE BEBES	½ lb.	29¢
FROMAGE DOUX FROMAGE CLOVER VALLEY	lb.	49¢
ALIMENTS DE BEBES ASSORTIS HEINZ	3 btes	29¢
KETCHUP ANN PAGE	btle 13 ozs	23¢
SAUMON ROSE DE FANTAISIE	bte 1 lb.	46¢
FEVES BLANCHES A LA PESEE	2 lbs.	23¢
CORN POPS KELLOGG	2 pqts	35¢

MARMELADE IONA, ORANGE ET PAMPLEMOUSSE jarre 24 ozs **32¢**

FARINE PURITY sac 5 lbs **36¢** sac 24 lbs **1.57**

Le Coin du Client

"La Liberté du Choix" est importante quand vous magasinez aussi bien que quand vous votez. A l'A&P nous avons toujours été dévoués à l'idée démocratique que nos clients soient libres d'acheter les aliments qu'ils veulent, à la quantité qu'ils désirent sans qu'il y soient contraints par nous.
Nous nous efforçons toujours de garnir nos magasins avec un grand choix de bons mets qui constituent de bonnes valeurs. Alors, nous laissons à nos clients la liberté de faire leur choix.
S'il y a quelque chose que nous puissions faire pour vous donner une meilleure "Liberté du Choix" dans votre A&P, s.v.p. nous le laisser savoir en écrivant au :

DEPT DES RELATIONS DU CLIENT
Magasins d'Aliments A&P
Casier No. 9, B.P. St-Henri
Montréal, Québec

Expédiez vos paquets d'outremer

MAINTENANT!

A&P a un assortiment complet de viandes en boîte, fruits séchés, noix, fruits en boîte, mélanges à gateaux, le fameux gâteau aux fruits A&P, afin de rendre vos paquets attrayants. Tous à un prix d'épargne.

FEVES JAUNES COUPEES IONA	2 btes 20 ozs	27¢
MAIS DE CHOIX GENRE CREMEUX A&P	2 btes 20 ozs	31¢
POIS VERTS IONA	2 btes 20 ozs	25¢
GRUAU OGILVIE CEREALE A DEJEUNER	pqt 48 ozs	38¢
SODAS CHRISTIE PREMIUM	pqt 1-lb.	31¢

PARÉES avant d'être PESEES !

VIANDES DE QUALITE A&P" SUPER-RIGHT"

• • •

LONGES DE PORC BIEN PREPAREES, CHOIX DU CLIENT, ROTI DE COTES OU FILET	lb	49¢
POULES CATEGORIE 'A' MOYENNE DE 3 à 4 LBS	lb	45¢
POULETS EVISCERES "TENDER GROWN" PREMIUM DE SWIFT (ENTIERS OU DANS PANIER)	lb	59¢
ROTI DE CASSEROLE PALETTE DE BOEUF MAIGRE, DESOSSEE	lb	53¢
COTTAGE FUMES ENTIERS OU MOITIES, MARQUE ROYAL	lb	73¢
EPAULES DE PORC FUMEES SANS JARRET, GENRE PICNIC	lb	49¢
BACON A DEJEUNER TRANCHE SUR DEMANDE	lb	55¢
FILETS DE MORUE FRAICHE	lb	33¢
EPERLANS DE CHOIX NO 1	lb	39¢
HUITRES EN ECAILLES DE CHOIX	douz.	69¢

FRUITS et LEGUMES A & P

PAMPLEMOUSSES MARSH, SANS PEPINS DE FLORIDE, SUCRES, GROS, GROSSEUR 96	5 pour	29¢
BANANES MURES, DOREES, JUMBO	lb	18¢
CITRONS DE CALIFORNIE, EMPAQUETAGE CELLO, GROSSEUR 300, PAQUETS DE 4	pqt	21¢
PATATES SUCREES IMPORTEES, No 1	2 lbs	29¢
OIGNONS JAUNES, No 1 POUR CUISSON	sac 10 lbs	49¢
CHOUX VERTS No 1, CULTURE DOMESTIQUE	lb	8¢

A&P Super Markets — THE GREAT ATLANTIC AND PACIFIC TEA COMPANY LTD

Fab Mousse fabuleuse	gros pqt	38c	pqt géant 75c
Floor Gloss Hawes		chop.	59c
Domestic Shortening		lb	33c
Graisse		2 lbs	45c
Maple Leaf Sacs de thé Mélange spécial A&P		pqt de 30	29c
Spaghetti Cuit Catelli		bte 15 ozs	14c
Ananas Tranchés Dole		bte 20 ozs	37c
Jus d'oranges De fantaisie		bte 20 ozs	14c

PAIN AU LAIT
FRAIS ANN PAGE
Enrichi de vitamine B ou régulier.
BLANC OU BRUN
Tranché pain 16 ozs **11¢**
Non tranché 10c

GATEAU AUX FRUITS rond 3 lbs. **1.49**

Fèves au lard Genre Boston Ann Page	2 btes 15 ozs	23c
Pamplemousse Jus de fantaisie	bte 20 ozs	12c
Soupes Clark Tomates ou légumes	2 btes 10 ozs	19c
Riz A long grain Sunnyfield	cello 2 lbs	33c
Lushus Shirriff Poudres à gelée	3 pqtts	29c
Pains de noix Crosse & Blackwell	bte	21c
Farine 5 Roses Pour tout usage	pqt 7 lbs	49c
Nettoyeur Swift	2 btes	23c

CAFE BOKAR FAMEUX ANN PAGE—MOULU SUR DEMANDE lb. **96c**

CAFE 'DRIP' MAXWELL HOUSE lb. **1.08**

Prix en vigueur jusqu'à samedi, le 24 novembre

Funérailles du capitaine R. Fiset et de son fils à l'Anc.-Lorette

De hautes personnalités civiles et des représentants de l'aviation, du club aéronautique de Québec et de plusieurs associations ont assisté hier à l'Ancienne-Lorette, aux funérailles du capitaine d'aviation Rosaire Fiset et de son fils, Gaston Fiset, qui ont trouvé une mort tragique samedi dernier quand leur hydravion s'est écrasé sur le lac St-Augustin.

La dépouille mortelle du capitaine Fiset était portée par six officiers d'aviation. L'honorable Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, assistait à la cérémonie religieuse en compagnie de plusieurs des membres de son personnel. Des représentants de l'Ecole technique, des hommes d'affaires, des industriels se joignaient aussi à la population de l'Ancienne-Lorette.

M. l'abbé Philémon Cloutier, curé de St-Augustin, a fait la levée du corps. Le service a été chanté par M. l'abbé Emile Turmel, curé de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, assisté de M. l'abbé J. Matte, curé de St-Philémon, et de M. l'abbé Oscar Fiset, de Jacques-Cartier.

Dans les stalles du sanctuaire, on voyait M. l'abbé P. Cloutier, le R. P. Fortin, o.p., M. l'abbé Antoine Masson, M. l'abbé Rosaire LaHaye, M. l'abbé Armand Plamondon, M. l'abbé Stanislas Paradis, M. l'abbé Georges Gingras, ainsi que les RR. FF. Emond et J.-Aimé, des Frères du Sacré-Coeur et les RR. FF. Odilon, Léonard et Eloi, des Ecoles Chrétiennes, ainsi que MM. les abbés Champagne et Leblond, vicaires.

Durant la cérémonie religieuse, les Petits Chanteurs à la Croix de bois de N.-D. de Lorette, sous la direction de M. J. Turmel, ont exécuté un magnifique programme musical.

A l'arrivée du cortège funèbre sur la place de l'église paroissiale une foule nombreuse se massait sur le parterre et les restes mortels des deux victimes défilèrent entre deux haies de citoyens. La dépouille du capitaine Fiset était portée par les officiers d'aviation J.-E. Goulet, gérant de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, Jules Ringuette, André Chenaille, Aimé Leroux, J. Côté et R.-R. Joubert.

A la suite du corbillard que précédait un landau de fleurs, le deuil était conduit par le fils du capitaine Fiset, André; son père, M. Ulderic Fiset ; ses frères, MM. Louis-Philippe et Hervé Fiset ; ses beaux-frères : MM. Léopold Tanguay, Léo Ruelland, Jean-Louis Dubé, René Paradis, Gérard, Roger, Fernando, Gaston et Jean-Guy Lapointe ; ses oncles : MM. Albert Leclerc, Alphonse Drolet, Emile Bilodeau, Octave Fiset et Alphée Labrecque ; ses neveux, MM. Pierre Ruelland, Jean-Pierre Dubuc, Jean-Yves Paradis, Emilien Paradis, Armand, Roger, Paul-Henri, Michel, Jean-Pierre, Raymond, Marcel, J.-Marc, Benoit Fiset ; ses cousins, Joseph-Alfred, Léo, Ernest, Maurice, Joseph, Arthur, Alfred et Paul Fiset Adélard Godin, Baldeau Picard et Henri Careau, Alphonse, Ovila, Aurélien, Dollard, Simon, Omer, René Fiset, Jean-Marc Crispo, Paul Boivin, Albert Martineau, Chs-Eugène Boivin, Jules et Albini Dufresne, Jacques Vocelle, Dr Napoléon Drapeau, Roméo Saint-Pierre, Alex. Gauvin, Xavier Gauvin, Lorenzo Gauvin, Georges Cantin, Alex. Beaumont, Henri Gauvin, Adélard Gosselin, Albert Laplante, Jos. Voyer, Chs Voyer, Jos.-Aimé Bélanger, Gilles Bélanger, Fernand Drolet, Albert Leclerc, Roland Leclerc, André Leclerc, Robert Bilodeau, Paul-Aimé Bilodeau, Lucien Deslauriers, Paul Bélanger, Georges Bélanger, Robert Deslauriers, Henri Lapointe, Raymond Lapointe et Lucien Lapointe.

Dans le défilé, à la suite des membres de la famille, on voyait l'honorable Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, accompagné de ses deux fils ; S. H. le maire Lucien Borne, MM. les maires Napoléon Montreuil et Ovila Paradis, de l'Ancienne-Lorette ; M. le chevalier L. Biondeau, M. le chevalier Alphonse Talbot, M. J.-P. Jobin, président de l'Aéro Club, M. G. Taschereau, chef de la station du radar, MM. Gilles Simard, Louis Lanouette.

On remarquait encore : MM. Lucien Côté, président, J.-A. Chaumette, J.-M. Cantin et Chs Veilleux, du Syndicat de Québec, M. Raoul Myrand, L. Faguy, Aimé Pageot, Jos. Alain, R. Laroche, Albert Martineau, Gérard et Yvan Poulin, Emile Delisles, Ant. Delisle, Mendoza Boivin, R. Fiset, Adj. Roy, S. Robitaille, Arthur Gingras, Gérard Lapointe, Cyrille Rochette, C.-E. Guimont, J.-P. Guimont, Joseph Fiset, Roger Samson, Alphonse Côté, Rol Blanchet, Paul Kirouac, Léon Savard, Jules et Joseph Huot, J.-P. Paquet, Cyrille Matte, Hervé Cantin, Ph. Julien, H. Tanguay, Robert Tanguay, P.-E. Giroux, Armand Fiset, A. Hamel, Jos. Robitaille, Adj. Belleau, Ad.-W. Drolet, Jean Paquet, Alex. Germain, Romeo Fiset, Jos. Drolet, Louis Drolet, Alph. Robitaille, G. Paradis, Delphis Marois, L.-T. Paradis, P. Lepine, W. Dion, Gaston Côté, Arthur Boivin, H. Gauvin, Paul Fiset, A. Godin, M. Burroughs, Jos.-E. Robitaille, H. Gauvin, Alph. Beaupré, A. Anctil, G. Huot, L. Poliquin, Albert Rochette, Jos. Paradis, John Mathieu, L. Paquet, René Kirouac, Alph. Pelletclerc, M. Lacasse, Ad. Gauvin, Alph. Drolet, Eugène Drolet, H. Tremblay, Chs Auclair, R. Amyot, P.-A. Voyer, F. Moisan, Octa Delisle, J.-A. Beaupré, J.-L. Dussault, I. Lepire, I. Paradis, Paul Laurin, G. Desroches, Emilien Huot, M. Frenette, Adjutor Matte, Arthur Moisan, W. Hamel, G. Drolet, Jos. Couture, Eug. Goulet, R. Hamel, André Goulet, Geo. Bolteau, G. Landreville, Ros. Thibault, J.-A. Leclerc, Rol. Fiset, Raym. Leclerc, R. Morency, Jos.-C. Gauvin, J.-A. Vocelle, Alph. Tardif.

On voyait aussi MM. le docteur R. Guimont, J.-Emile Bilodeau, E. Fortin, Luc Breton, D.-O. Gaboury, Alph. Amyot, J. McKenzie, Alph. Bédard, Narcisse Rondeau, Jos. Côté, Ph. Pepin, W. Matte, Jos Robitaille, E.-G. Robitaille, E. Giguère, H. Fournier, J. Racine, Jos. Lacasse, H. Lacasse, Jos. Matte, Léonidas Boivin, Alphonse Drolet, Léger Beaumont, P. Cloutier, W. Delisle, Chs-A. Drolet, W. Boivin, G. Beaumont, R. Paquet, Ed. Cantin, Léopold Brochu, C.-H. Gauvin, R. Drolet, Geo. Cahtin, D. Fiset, Ros. Beaumont, O. Jobin, Pierre Jobin, Théo Robitaille, Alex. Jobin, H. Drolet, Jos. Fiset, Gaud. Alain, H. Boivin, Sam. Matte, Louis Moisan, J.-P. Fiset, Georges Drolet, Ernest Côté, Rob. Gauvin, L. Hamel, J. Fortin, L. Birne, Louis Robitaille, Oct. Moisan, P.-E. Hamel, Aph. Robitaille, Geo. Trudel, Rob. Tanguay, H. Fournier, H. Tanguay, W. Emond, J. Belleau, P. Lapointe, Arthur Cloutier, Léon Masse, Yvon Masse, J.-A. Alain, W. Blouin, Ad. Amyot, M. Gauvin, Roméo et Paul Boivin, H. Delisle, L. Matte, L. Desiauriers, Ben. Martel, P. Léger, Geo. Deslauriers, A. Fardeau, Jules Hallé, J.-P. Ferland, J.-P. Cloutier, Aph. Drolet, H. Morency, J.-J. Lachance, M. Leclerc, Alex. Santagon, J.-L. Lachance, Armand Lachance, Jules et René Lemoyne, L. Lemoyne.

On remarquait encore MM. Gustave Bédard, L. Frenette, Alph. Petitclerc, P.-E. Samson, Jos. Samson, Victor Jobin, Arthur Hamel, Alph. Drolet, U. Trudel, R. Auclair, M. Frenette, M. Pepin, Gérard Pepin, Roméo L'Heureux, Nap. Lepine, P. Moisan, J.-T. Drolet, Henri Drolet, Nap. Robitaille, Albert Rochette, G. Auclair, Oscar Drolet, Louis Gauvin, A. Robitaille, Roméo Martel, J.-C. Milhomme, Rol. Hamel, Ernest Petitclerc, A. Lepine, A. Roby, Eudore Poliquin, O. Robitaille, Herménégilde Alain, O. Rousseau, C. Asselin, Roland et Rod. Bergeron, W. Cloutier, E. Petitclerc, G. Welch, E. Drolet, R. Bilodeau, Jos. Drolet, J.-G. Lapointe, Gaston Lapointe, Léo Gauvin, Siméon Drolet, A. Gauvin, Arthur Martel, Jos. Fiset, J.-B. Belleau, O. Hamel, L. Laberge, Gilles Boulanger, F. Fiset, A. Alain, David Moisan, O. Couture, David Fiset, P. Déry, Adolphe Blondeau, Eugène Gauvin, Arthur et Jos. Martel, Jos. Gingras, Armand et Joseph Bolly, J.-J. Lachance, Dominique Devito ainsi que les agents Armand Lapointe et Geo. Bonin, de la Police de la Chasse et un groupe d'élèves de St-Augustin avec le R. F. Antoine.

MM. J.-H. Bureau et Claude Bureau, de la maison J.-Wilfrid Dubois, dirigeaient les funérailles.

Rhétos 1947-48 du collège de Lévis

Les rhétoriciens 1947-48 du Collège de Lévis sont priés d'assister aux funérailles de M. Emile Lacroix, père de M. l'abbé Albert Lacroix, vendredi le 23 novembre à 9 hres en l'église de Charny.

La direction

BOUCHERIE CHEVALINE LEVIS
(CANADA APPROVED) ENR.

SURVEILLEZ NOS PRIX

FILET MIGNON lb	.85	STEAK de ronde lb.	.85
STEAK surlonge lb	.70	STEAK talon lb.	.70
ROTI croupe lb.	.55	ROTI surlonge lb. ET FILET	.65
VIANDE HACHEE lb	.42	SAUCISSE lb.	.35
MORCEAU pr bouillir	.48	SAUCISSON lb.	.35

SAUCISSE FUMEE la lb 39

Faites vos provisions de viande pour la semaine à meilleur marché

3 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

33 rue St-Louis, Lévis Tél.: 2620
152 rue Commerciale, Lauzon Tél. : 2359
173 Père-Grenier, (St-Sauveur) Québec Tél.: 4-5940

SERVICE DE LIVRAISON DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

...alors, voici des **NOUVELLES** qui vous réjouiront !

Passez-vous vos journées à surveiller le constant va-et-vient des enfants et des petits animaux de maison—de peur qu'ils abîment vos planchers frais cirés? Si oui, détendez-vous—Johnson a trouvé tout juste la réponse à ce problème.

C'est Glo-Coat "DURABLE ÉCLAT"—un NOUVEAU fini à planchers qui est révolutionnaire. Il résiste à toute épreuve tout en gardant son lustre éclatant pendant de longs jours.

Et ce n'est pas tout! Le Glo-Coat "Durable Éclat" de Johnson *reluit seul.* Vous n'avez qu'à l'étaler sur vos linoléums, vos planchers de bois ou carrelés—en quelques minutes, vous obtenez un lustre résistant et brillant comme un miroir, sans frottage ou polissage. Les talons ne marqueront pas le poli "Durable Éclat", pas d'éraflures, pas de taches causées par la saleté ou l'eau, même après des semaines d'usure!

Essayez-le vous même. Commandez aujourd'hui de votre fournisseur un bidon de Glo-Coat "DURABLE ÉCLAT"—vous le reconnaîtrez à la bande VERTE sur le familier bidon jaune de Johnson.

Recherchez la bande VERTE sur le familier bidon jaune de Johnson. —

NOUVEAU **GLO-COAT "DURABLE ÉCLAT"**
JOHNSON

S. C. Johnson & Son, Ltd., 5430 Ave. Royal Mount, Montréal, Qué.
"Johnson" et "Glo-Coat" sont des marques déposées.

Une sentence de $1,000 d'amende

Sherbrooke, 22. (PC) Une sentence de $1,000 d'amende ou un an de prison a été imposée mardi au jeune homme qui a été reconnu coupable d'avoir fait passer au Canada 240,000 cigarettes américaines sans payer les droits de douane.

Léo Riendeau, 22 ans, de Granby, s'est dit coupable d'avoir passé les cigarettes en contrebande lorsqu'il a comparu devant les tribunaux. La lourde amende a été imposée à la demande de l'avocat de la Gendarmerie Royale qui désirait une sentence sévère.

Avec cette saisie le nombre total des cigarettes américaines confisquées dans la région de Sherbrooke s'élève à 1,660,000, et ce en moins d'un mois. Trois individus impliqués dans la contrebande de 750,000 cigarettes, il y a deux semaines, ont été mis à l'amende hier.

Alexandre Guénette a écopé d'une amende de $200 plus les frais, de même que Gérard Martin, tandis que Laurent Dauplain a été condamné à $400 d'amende plus les frais. Tous trois sont originaires de St-Mathias.

Service anniversaire

BUREAU — Vendredi, le 23 novembre, à 9 heures, en la Basilique de Québec, sera chanté le service anniversaire de feu Mgr J.-Aderville Bureau.
21 nov. 2 fs—K71097—E

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Mme J.-L. Groulx est décédé hier

On apprendra avec regret la mort de Mme J.-L. Groulx, née Gracia Lalonde, décédée hier matin à sa résidence, 99, boulevard de l'Entente, à l'âge de 58 ans et deux mois, après une longue maladie. Elle était l'épouse de M. J.-L. Groulx, voyageur de commerce.

La regrettée disparue était avantageusement connue et estimée, et la nouvelle de sa mort suscitera d'unanimes regrets.

Elle laisse dans le deuil son époux, M. J.-L. Groulx; un fils, Roland Groulx; cinq filles, Mme Léo Gagné (Corana), de Beauport, Mme I. Kabey (Pâquerette), de Montréal; Mme Hugo Barreca (Antonine), de New-York; Mlle Jacqueline Groulx et Mlle Huguette Groulx, de la paroisse St-Sacrement, Québec; ses petits-enfants, André, Hélène, Claude et Charles Gagné; Michelle Kabey; Hugo Barraca; sa soeur, Mme Arthur Bisson, de Val d'Or; ses frères, MM. R.-E. Lalonde, d'Amos; T.-A. Lalonde, de Montréal; Eugène Lalonde, aussi de Montréal; son beau-frère, M. Arthur Bisson, de Val d'Or; ses belles-soeurs, Mmes R.-E Lalonde et T.-A. Lalonde, Mme Vve Orphila Lalonde, de Rouyn, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles de Mme Groulx auront lieu demain, en l'église St-Sacrement et l'inhumation se fera au cimetière Belmont. La dépouille mortelle est actuellement exposée à sa résidence, 99, boulevard de l'Entente.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Décès de monsieur J.-Audias Paré

Une famille estimée de la paroisse Notre-Dame de Québec a été éprouvée par la mort de M. J.-Audias Paré, époux de dame Amanda Asselin, décédé mardi à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 70 ans et 7 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, Mme Paré; ses fils, MM. Joseph, Lucien et Jacques, ses filles, Mme Jules Paré (Lucienne); Mme Gérard St-Hilaire (Thérèse); Mme Jean-Paul Turcotte (Roberge), Mlles Jacqueline et Denise Paré; ses belles-filles, Mme Joseph Paré (Marie-Alice Blackburn); Mme Lucien Paré (Lorraine Guérin) et Mme Jacques Paré (Fernande Marquis); ses petits-enfants, Jean-Claude, Michel, Céline, Louise et Constance Paré, Marc Paré, Danielle, Pierre et Richard St-Hilaire; Gilles et Denis Turcotte; — ses soeurs, Mme Vve E. Bergeron (Alméria), de Montréal, Mme O. Bolduc (Marie-Louise et Mme Vve Joseph Huot (Alma); ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Omer Duclos, Mme Vve Joseph Paré, M. et Mme Johnny Asselin, Mme Vve Hubert Simard, M. et Mme Arthur Gignac, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est présentement exposée à sa résidence, 26 rue Hébert. Les funérailles de M. Paré auront lieu demain, en l'église Notre-Dame de Québec et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Suggestions du Club Automobile

Le Club Automobile a écrit aux autorités municipales pour leur demander l'enlèvement du signal lumineux Grande-Allée-Berthelot. Le Club soumet que pour cent voitures qui circulent dans les deux sens sur la Grande-Allée, il n'en sort pas quatre de la rue Berthelot; que ces signaux n'ont d'autre effet que de retarder inutilement la circulation et de provoquer des embouteillages, surtout aux heures d'affluence. En plus, à cause de la pente de la rue, quand la surface sera glacée, comme c'est le cas durant tout l'hiver, les voitures qui s'arrêteront ne pourront plus repartir et il s'en suivra des mêlis-mélos qui seront causes d'accidents.

Le Club ajoute que, d'après les meilleurs experts en circulation aux Etats-Unis, la doctrine qui prévaut, c'est qu'au lieu de retarder la circulation dans les rues, il faut enlever tous les obstacles afin d'assurer un flot continu et empêcher les embouteillages. On cherche à synchroniser les feux de circulation et à établir des plans différents aux intersections où la topographie du terrain s'y prête. On force les promeneurs à augmenter leur vitesse afin de ne pas entraver la marche des autres voitures. Il n'est pas question de permettre une vitesse désordonnée, tout cela doit être contenu dans les limites d'une vitesse raisonnable.

Le Club continue en disant qu'à Québec on semble exactement faire le contraire et s'ingénier à retarder le flot de la circulation par toutes sortes de règlements vexatoires; qu'il serait temps que la Cité s'engage des experts en circulation pour reviser tout son système de signalisation.

Décès de monsieur Roméo Tanguay

On apprendra avec regret la mort de M. Roméo Tanguay, époux de dame Julia Gagné, décédé à Fall-River, Mass., à l'âge de 65 ans. Le défunt demeurait autrefois à St-Charles de Bellechasse.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Mme R. Tanguay et plusieurs enfants; son frère, M. Wilfrid Tanguay, de Québec; ses soeurs, Mme Joseph Boucher (Emilia) et Mme Camille Gauvin (Léona), de Québec; ses beaux-frères, MM. Joseph Boucher et Camille Gauvin; sa belle-soeur, Mme Wilfrid Tanguay, et plusieurs autres parents.

Les funérailles de M. Tanguay auront lieu demain à Fall-River.

Coca-Cola
MARQUE DÉPOSÉE
NE COÛTE QUE 7¢

Brûlures • Échaudures
Appliquez une pâte de Soda à Pâte et d'eau et recouvrez d'un linge humide.
SODA À PÂTE COW BRAND

M. Duplessis représente dignement la province, déclare M. O. Gagnon

En inaugurant la série des déjeuners politiques au Club Renaissance, l'hon. Onésime Gagnon, ministre des Finances de la province de Québec, a fait hier l'éloge de M. Duplessis et de la manière dont celui-ci a représenté sa province au sein de la Confédération canadienne.

Il a déclaré que "les paroles de l'hon. Maurice Duplessis, inspirées par un patriotisme sain et vivifiant, ont rappelé, aux autorités fédérales et aux gouvernements des autres provinces, le rôle nécessaire du Québec dans la vie canadienne. Son ardent désir de coopérer au bien de toute la communauté dans l'esprit de l'accord conclu par nos Pères en 1867, a-t-il ajouté, a permis à notre province de s'élever au premier rang".

M. Gagnon a été présenté à l'auditoire par M. Henri Giguère, le président du Club Renaissance, et Me Robert Lafrenière l'a remercié.

Le ministre des Finances a déclaré que l'attitude du chef de l'Union nationale, sur les problèmes constitutionnels de notre pays, est inspirée par la volonté tenace de faire du Canada un pays grand et prospère où ses deux grandes races peuvent rivaliser de zèle et d'ardeur dans la poursuite d'un même idéal.

"Le Canada continuera de grandir a dit M. Gagnon, à condition que les dirigeants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux continuent de s'inspirer de l'esprit des Pères de la Confédération, esprit fait de coopération et de compréhension. M. Duplessis tient par dessus tout à rappeler que le Québec a conclu en 1867 un pacte avec trois autres provinces et deux grandes races, afin d'obtenir un gouvernement fédéral, c'est-à-dire décentralisé. Il admet qu'en raison des circonstances et des modifications apportées par la vie moderne, certains changements de détails peuvent être insérés dans la Constitution, pourvu que ces modifications respectent l'esprit du pacte confédératif. Ces changements doivent conserver aux provinces l'organisation politique qui leur permet d'assurer la survivance et le bien être de leur peuple."

Le ministre des Finances a ajouté que cette "fière attitude du premier ministre est centrée sur la revendication des droits provinciaux et que M. Duplessis s'est voué à cette tâche dès 1945, à la première conférence fédérale-provinciale, au cours de laquelle il a revendiqué pour la province de Québec les sources de revenus cédés au fédéral par l'administration provinciale précédente.

"M. Gagnon a ensuite exprimé l'opinion que la conservation de nos droits de taxation est nécessaire à l'adoption de mesures destinées à donner au Québec le rang qui lui appartient dans la vie économique du pays.

COMMODITES!
Perception des comptes du Québec Power et du Bell Téléphone. Mandat-Express. Télégrammes. Timbres. Billets Lévis Transport. Annonces classifiées. Impression de photos et développement de films. Ces commodités sont à votre disposition tous les jours de 8 h. à minuit.
TABAGIE CARTIER ENR.
Buffet Soda Fontaine
Angle FRASER et CARTIER

REGULARITE DE L'INTESTIN EN 3 JOURS — ou remise double de votre argent*
Voici le moyen commode, sûr et efficace d'avoir un intestin régulier, et qui convient spécialement aux personnes de plus de 35 ans. C'est le Serutan, composé sur le principe de fruits et légumes frais, une méthode corrective pour soulager la constipation si fréquente aujourd'hui.
Serutan ne contient pas de produits chimiques, ni sels, ni ingrédients volumineux irritants. Il déclenche un effet doux tout à fait différent des laxatifs violents.
Essayez Serutan aujourd'hui. Si dans 3 jours votre intestin n'a pas repris sa régularité, retournez l'empaquetage vide et nous rembourserons le double du prix d'achat.* *Si pris tel qu'indiqué*

Prochaine réunion de l'Institut de Chimie

Les membres de l'Institut de Chimie du Canada entendront comme conférencier lors de leur réunion à la Faculté des Sciences (édifice est, salle 360), demain soir, le professeur Raymond Paul, directeur scientifique de la Société des usines chimiques Rhône-Roulenc, de Paris, qui parlera des dérivés furanniques et pyraniques considérés comme sources de matières premières pour la synthese organique. La réunion débutera à 8 heures et demie.

Di Stefano obtient un succès délirant

Grâce à une éblouissante perfection vocale et à une personnalité particulièrement sympathique, le ténor italien Giuseppe Di Stefano a recueilli, hier soir, au théâtre Capitol l'ovation la plus délirante qu'on ait entendue à Québec depuis plusieurs années. Di Stefano est sans contredit le plus grand ténor italien de l'heure connu en Amérique, et ce, autant par la magnificence de sa voix que par sa technique impeccable.

Il est incontestable que ce ténor continue la tradition de Caruso et de Gigli; en effet, il possède la chaleur vocale qui les caractérisait tous les deux, aussi bien que cette souplesse mélodique dont sont gratifiés tous les ténors italiens, mais que Caruso et Gigli possédaient à merveille.

C'est le groupe de chansons siciliennes qui ont le mieux fait ressortir ces deux grandes qualités de Di Stefano Tirées du folklore de la Sicile, "A la Vallelinghisa", "Muttetti di lu Palliu" et "Cantu di li Lavannari", sont, aussi bien au point de vue mélodique qu'au point de vue technique, des oeuvres qui, lorsqu'elles sont présentées avec la perfection qu'a montrée Di Stefano, consacrent un talent supérieur et une renommée enviable.

Il en est de même d'une chanson napolitaine qui s'apparente, par les chaudes floritures de la mélodie, aux oeuvres les plus caractéristiques du Bel Canto. Di Stefano l'a chantée avec tout l'éclat et les nuances requises par l'excellence. Deux chansons espagnoles, aussi apparentées à la mélodie italienne par l'explosion lumineuse de la mélodie et du rythme, ont aussi été rendues à la perfection. Il s'agit de "Ay! Ay! Ay!" et de "Granadinas", dont la seconde surtout mettait en valeur ce contrôle des nuances qui permet à Di Stefano d'évoluer aussi bien dans les passages les plus doux et les plus subtils que dans les périodes éclatantes de flamme et de puissance.

Dans les oeuvres proprement tirées de l'opéra, le ténor a prouvé qu'il savait donner à ces extraits souvent appréciés surtout par l'habitude qu'on a de les entendre à perpétuité, l'appui d'une voix sans défaillance et d'une technique qui ne tolère ni les ratures ni les condescendances gesticulatoires les plus basses. M. Di Stefano sait chanter l'opéra; il sait le faire apprécier par ceux même qui en ont été dégoûtés par ses allures révoltantes de "chantage". Il a ainsi donné des extraits de "Rigoletto" de Verdi, de "La Bohème" de Puccini, de "Turnadot" du même compositeur, de "Martha" de Von Flotow, et de "Carmen" de Georges Bizet.

Dans "Chanson d'Avril", "Le Matin", tout comme dans l'extrait de "Carmen", trois oeuvres écrites par Bizet, Di Stefano nous a moins impressionné cependant. On se l'explique par ceci que les oeuvres mélodiques françaises — quelles qu'elles soient — sont absolument à l'inverse du Bel Canto, dont Di Stefano possède le sens inné et avec lesquelles il fournit du chant exceptionnel. Di Stefano est "le ténor italien" caractérisé, qui excelle dans les floritures lyriques et enflammées de la chanson italienne, alors que les oeuvres françaises sont plus froides et s'accommodent mal de ces floritures. Ce qui n'empêche point les oeuvres de Bizet d'avoir été présentées avec une qualité que nombre de consacrés "grands ténors" devraient lui envier.

Trois oeuvres de Bellini, dans un style italien plus classique et posé, avaient ouvert le programme d'une façon sans équivoque pour ceux qui venaient entendre "un très grand ténor".

M. Franco Ferraris, comme accompagnateur, est un excellent pianiste: son jeu est voilé et précis, deux qualités par lesquelles se reconnaissent les meilleurs pianistes d'accompagnement.

P.-M. L.

Autres missionnaires partis pour l'Afrique

Trois membres de la congrégation des Pères du St-Esprit viennent de quitter le Canada pour aller exercer leur apostolat en Afrique. Ce sont les RR. PP. Jean-Louis Beaulieu, de Montréal; Horace Léonard, de St-Vital de Clermont, et Armand Larose, de St-Alexandre de Limbour. Le R. P. Auguste Delisle, de Montréal, doit bientôt se rendre de Douala à Oturkpo, après avoir travaillé pendant 17 ans au Cameroun. Plus de cent nouveaux Pères du St-Esprit sont partis, cette année, pour les missions.

Plusieurs comparutions devant les tribunaux de St-Joseph de Beauce

St-Joseph de Beauce, 22 (DNC) Des mandats d'amener ont été émis contre deux complices de Philippe Molloy, Lavoie et Couture, pour répondre à cinq accusations de vols dans le district de Beauce.

Les trois individus qui avaient tenté de s'évader de la prison de St-Joseph, il y a trois semaines, ont comparu hier en même temps que neuf autres individus, la plupart pour vols. Le juge Alphonse Garon était sur le banc.

Gérard Nadeau, 20 ans, de Sorel, et Jules Caron, 20 ans, de Chandler, deux des trois détenus accusés de tentative d'évasion de la prison locale, ont plaidé coupables à cette accusation et à trois accusations de vols avec effraction, deux à St-Côme, et une à Beauceville. Ils ont été condamnés à deux ans de pénitencier et à 18 mois de prison, respectivement.

Un troisième individu, Napoléon Boucher, 21 ans, de Spaulding (Dorchester), a plaidé non coupable à la même accusation de tentative d'évasion. Son enquête préliminaire sera remise de huit jours en huit jours. Il purgeait une sentence de quatre mois de prison pour le vol d'un cheval dans sa paroisse.

Un citoyen de Lévis, qui comparaissait pour la troisième fois sur l'accusation d'avoir proféré des menaces à l'adresse d'une jeune fille de St-Elzéar, a bénéficié d'une sentence suspendue de deux ans, à la condition absolue qu'il quitte la Beauce dans les six heures suivant sa condamnation.

Pour un vol de cigarettes d'une centaine de dollars chez un marchand de St-Martin, un individu de l'endroit a été condamné à quatre mois de prison.

Deux jeunes gens d'une vingtaine d'années de St-Louis-de-Gonzague ont plaidé coupables respectivement à 10 et 9 accusations de vols.

Le premier a été condamné à deux mois et le second à quatre mois de prison. De plus, ils devront fournir un cautionnement personnel de $300 et garder la paix durant 24 mois ou purger deux mois additionnels de prison.

Sur des accusations de conduite dangereuse, deux automobilistes de St-Alfred ont été condamnés à $500 d'amende et les frais ou à trois mois de prison, en plus de la perte de leur permis de conduire pour une période de trois mois.

Un cautionnement de $500 par personne solvable ou un mois de prison, outre une amende de $50 et les frais ou deux mois de prison ont été octroyés hier à un individu de Beauceville accusé de voies de faits.

Un automobiliste de St-Martin accusé de transporter illégalement des passagers a été condamné à $25 d'amende et les frais ou à un mois de prison.

Un camionneur de St-Bernard a plaidé coupable à l'accusation de transport illégal d'animaux. Il a été condamné à $10 d'amende et les frais ou à quinze jours de prison.

En Cour du bien-être social

Deux jeunes Québécoises, une de 14 ans et l'autre de 17 ans, se sont rendues à Montréal "sur le pouce", et en sont revenues par le même moyen. A leur arrivée, elles se sont rendues au quartier général de la police, plutôt que de retourner à la demeure de leurs parents. Les détectives Boyte et Lepage ont fait enquête et leur cas sera soumis aujourd'hui à la cour de bien-être social. En attendant, les deux jeunes filles ont reçu l'hospitalité d'une institution religieuse.

Comment tenir les
FAUSSES DENTS
plus fermement en place
Est-ce que vos fausses dents vous ennuient et vous embarrassent en lombant, glissant ou braillant quand vous parlez, riez ou mangez? Saupoudrez simplement un peu de FASTEETH sur vos dentiers. Cette poudre alcaline (non acide) tient les fausses dents plus fermement et plus confortablement en place. Aucune sensation ni goût de pâteux, gluant ou gommeux. Ne sûrit pas. Elimine "l'odeur de dentier" (haleine de dentures). Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui à n'importe quelle pharmacie. (a)

BOISERIE GROLEAU
East Broughton Station
Spécialités
Boiseries en merisier clair, plancher.
TEL.: 362
Demandez notre représentant.

Cuisinier demandé
Pour camp de bûcherons, 80-85 hommes. Bon salaire. St-Raymond. TEL.: 62-1541.

LE NOUVEAU
Interlake
PURE and SOFT
TISSUE
Plus doux
TISSU
2 ROULEAUX POUR 29¢

Quelle économie!...
Kem-Tone
La peinture qui embellit
MURS et PLAFONDS

TOURNEZ - ELLE SOUVRE
"NUGGET"
SHOE POLISH
AND
LEATHER PRESERVATIVE
NUGGET
Des Cirages Étincelants
10 TEINTES POPULAIRES

Les hommes distingués préfèrent le
LORD CALVERT
Canadian Whisky
Servi avec orgueil
dans des occasions spéciales
quand seul le meilleur satisfera
CALVERT DISTILLERS LIMITED
AMHERSTBURG, ONTARIO

MADAME
Avez-vous profité de la dernière aubaine "GRANIX"? une superbe marmite en aluminium, solide, pratique, de bonne pesanteur, contenant 5 chopines et valant $1.50, pour seulement 3 dessus de boîtes "GRANIX" et .75 cents.
GRANIX
Votre épicier peut vous la procurer immédiatement ou s'il n'en a pas, adressez-vous sans retard à:
SAVON GRANIX
345 rue Dorchester, Québec, P. Q.

Sa qualité exceptionnelle en a fait le thé le plus en demande au Canada.
THÉ "SALADA"

★ Comment jouer au Canasta (69) ★

La bonne fortune joue son rôle

La chance à la dernière carte gagne la partie

Par DOROTHY ACHELIS

A cause d'un jeu outrageusement stupide de ma part il s'est produit l'autre soir une situation intéressante au canasta.

Je m'étais emparée d'une grosse pile et, comme vous le voyez dans la photographie reproduite ci-contre, j'ai fait trois canastas. J'ai ces cinq deux et je m'abstiens de jouer les 4, les 5 et les 6 dans l'espoir d'un autre gel, ou que l'un de nous deux tire un canasta pur, car je désire dépasser les 5,000.

La main fait plusieurs tours et la pile prend de nouveau des belles proportions, c'est alors que les choses commencent à se produire. Immédiatement après mon tour de jouer, je m'aperçois soudain qu'il reste trois cartes dans le talon. Cela veut dire que dans les circonstances normales je ne pourrai tirer de nouveau et je me trouve là avec mes cinq cartes frimées. Eh bien, j'ai chaud, j'ai froid et me voilà toute excitée. Entre la surprise et le chagrin, j'aurais pu me détruire.

Mon partenaire jette une carte qui permet à mon adversaire de droite de s'emparer de la pile. Il se fend de 100 points à même sa main mais, grâce au ciel, j'ai une autre chance. Je prends la dernière carte, qui est un 9; alors je fais trois autres canastas et je sors pour tout de bon. Je fais 1,000 points, chose que je n'aurais jamais pu faire si l'adversaire, au lieu de prendre le paquet, avait tiré cette dernière carte.

Tout est dû à la chance

Vous pourrez dire, je suppose, que j'ai couru un grand risque en restant dans le jeu aussi longtemps que je l'ai fait, lorsque j'aurais pu être bloquée avec ces cinq cartes frimées, si nos adversaires étaient sortis. Je n'ai aucun moyen de conseiller combien longtemps rester dans le jeu, ou plutôt courir un risque, si ce n'est pas ce que vous avez à gagner ou à perdre. En restant dans le jeu, nous avons pris les devants et avons laissés nos adversaires très loin derrière nous, tandis que si nous avions eu à jouer un autre tour, le souller aurait pu changer de pied. Nous avions trois canastas, ma main me donnait 150 points si j'étais restée prise avec et mon partenaire était passablement dépourvu de cartes; aussi ai-je calculé que nous avions gros à gagner et pas grand'chose à perdre.

Je crois aussi que si vous êtes dans les bonnes grâces de la chance, il faut que vous sachiez en profiter. J'étais donc en veine ce soir-là et si le tour qui m'a laissé avoir une autre chance n'est pas de la bonne fortune, je ne sais pas de quel nom l'appeler.

Lorsque j'ai pris la grosse pile, j'ai pensé geler de nouveau. Sur ce sujet il semble y avoir deux écoles. On se sert du gel comme défensive ou comme mesure offensive. Rien de plus vrai. Et c'est là que j'avais un avantage considérable, étant donné que je venais justement de prendre la pile. Mon adversaire allait assurément avoir du fil à retordre pour me faire reculer dans tous les cas, mais, je me le demande toujours, que va faire mon ou ma partenaire ? Nous jetions tous des cartes frimées dans l'espoir de prendre la pile; voilà pourquoi sa main avait tant maigri, et j'avais peur qu'eût de la misère à rester dans le jeu pour moi.

Si un joueur d'un côté a un lot de cartes il est important d'essayer de faire rester l'autre joueur dans le jeu et conséquemment d'avoir un certain nombre de cartes aussi. Si vous avez pris une grosse pile, vous devez essayer de faire passer la pile suivante à votre partenaire. Aussi, si vous la gelez, aura-t-il plus de difficulté à s'en emparer, n'est-ce pas? Le moyen le plus facile de tout de prendre une pile c'est d'avoir une carte jetée qui s'appareille avec une de vos annonces sur la table. Le moyen le plus facile ensuite consiste à pouvoir prendre la pile avec une carte ordinaire et une carte frimée. Les deux cartes ne comptent pas si la pile est gelée.

La raison pour quoi je pensais à geler la pile, c'était pour aider mon partenaire à écarter. C'est alors que j'ai songé à quoi rime un écart? Qui s'en fiche? Je viens justement de prendre la pile, s'il soigne les adversaires, il ne leur donne que trois ou quatre, dont certaines ne peuvent faire autrement que de leur nuire et les tenir dans le jeu, ce qui est réellement de plus de valeur pour nous que toute autre chose.

Logiquement, c'est la personne qui a le plus de cartes qui a le dessus, lorsqu'il s'agit de prendre les futures piles, mais ce n'est pas là ce que vous tenez à avoir. Si vous gelez de nouveau, c'est utiliser une carte frimée, et les adversaires savent alors que vous voulez rester dans le jeu et ils se casseront le cou pour sortir. Ils y réussiront souvent, vous laissant la main au sac, n'ayant pas accompli grand'chose, parce que vous n'avez pas jugé la main correctement et que vous avez essayé de tirer plus haut que votre cible. Résument tout cela, et prenant tout cela en considération, il semble que le regel doit être foutre par la fenêtre, n'est-ce pas?

Vous vous rappelez que j'ai dit que non seulement parler en travers de la table n'est pas gentil mais encore que cela nuit considérablement au côté qui se permet la chose. L'autre jour je jouais avec l'un des plus grands experts que j'aie jamais connus au canasta. Je m'étais heureusement emparée d'une pile de belles dimensions et de nouveau, comme auparavant, je voulais faire un gros score et déposer simplement deux ou trois cartes d'une sorte, en en gardant d'autres dans ma main.

Ma partenaire est soudain pris du plus bel enthousiasme; elle est tellement soulagée d'avoir la pile de notre côté, qu'elle s'écrie: "Oh, partenaire, je suis sûre qu'il y avait plus de cartes dans la pile que vous aviez pu en déposer." Nous éclatons tous de rire et la voilà rouge comme une tomate et je m'imagine qu'elle aurait voulu s'en mordre la langue. C'est terriblement comique et tout particulièrement parce que ce n'est pas là sa coutume. Le canasta nous fait faire parfois la plus folle des choses.

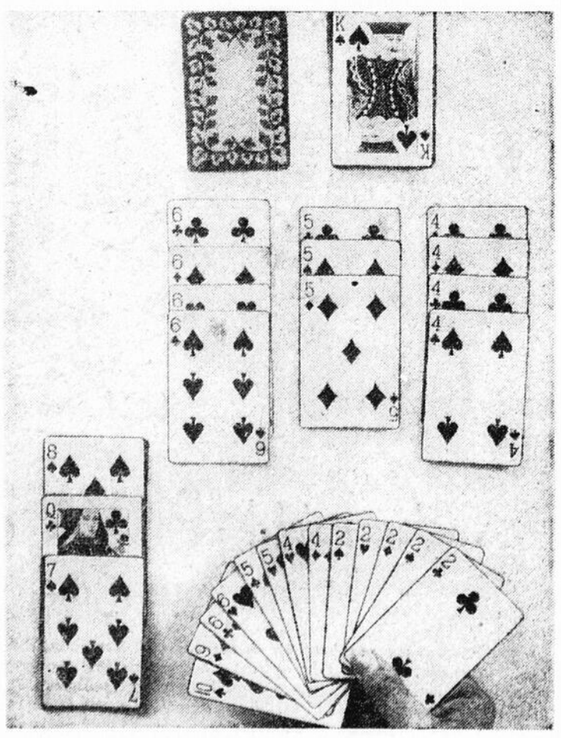

Avec trois casnastas étalés sur la table, mademoiselle Achelis dans une partie récente à la main qu'on voit ci-dessus. Le talon est très maigre et sa chance d'avoir un autre tour pour jouer est très maigre elle aussi, mais la bonne fortune et la décision d'un adversaire se mettent de la partie et lui fournissent l'occasion de remporter la victoire.

Un sur dix

Un million de Canadiens ont maintenant un emploi dans l'industrie manufacturière. Dix pour cent d'entre eux gagnent leur vie grâce à l'industrie textile primaire. (Le plus récent rapport de l'Office national de la statistique indique en effet que 1,080,000 personnes travaillent dans les manufactures, dont 104,000 dans celles du textile-primaire.)

En plus de tenir le premier rang parmi toutes les industries canadiennes pour le nombre d'employés de manufactures, les textiles-primaires ont aussi l'honneur de payer la plus forte somme globale en salaires. Le textile est au nombre des industries qui fournissent le plus d'emplois aux femmes et qui sont le mieux réparties à travers les petites municipalités du pays.

La Compagnie Dominion Textile Limitée joue un rôle considérable dans cette industrie basique du textile.

La Compagnie Dominion Textile Limitée

FABRICANTS DES PRODUITS Textmade